



C3 AIRCROSS

Guide d'utilisation

nothing
moves us
like **citroën**



ACCÈS AU GUIDE D'UTILISATION



APPLICATIONS MOBILES

Installer l'application **MyCitroën App** (contenu disponible en ligne).

Également disponible sur l'application **Scan MyCitroën** (contenu disponible hors connexion).



ONLINE

Consulter ou télécharger le guide à l'adresse suivante :

<http://service.citroen.com/ACddb/>

Scanner ce QR Code pour un accès direct.

Sélectionner :

- la langue,
- le véhicule, sa silhouette,
- la période d'édition du guide d'utilisation correspondant à la date de la 1^{ère} mise en circulation du véhicule.



Ce pictogramme signale les dernières informations disponibles.

BIENVENUE

Nous vous remercions d'avoir choisi un Citroën C3 Aircross/ë-C3 Aircross. Ce document présente les informations et recommandations indispensables à la découverte de votre véhicule, en toute sécurité. Il est fortement recommandé d'en prendre connaissance ainsi que du carnet d'entretien.

Votre véhicule reprend une partie des équipements décrits dans ce document, en fonction du niveau de finition, de la version et des caractéristiques propres au pays de commercialisation.

Les descriptions et figures sont fournies sans engagement.

Les automobiles CITROËN se réserve le droit de modifier les spécifications techniques, l'équipement et les accessoires sans devoir mettre à jour ce document.

En cas de cession de votre véhicule, penser à remettre ce **Guide d'utilisation** au nouveau propriétaire.



Pour toute intervention sur le véhicule, s'adresser à un atelier qualifié disposant de l'information technique, de la compétence et du matériel adapté, ce que le réseau CITROËN est en mesure d'apporter.

Légende



Avertissement pour la sécurité



Information complémentaire



Contribution à la protection de la nature



Véhicule avec poste de conduite à gauche



Véhicule avec poste de conduite à droite



Localisation par une zone noire de l'équipement / du bouton décrit



Vue d'ensemble ■**Éco-conduite ■****Instruments de bord 1**

Combinés d'instruments	10
Témoins lumineux	11
Indicateurs	18
Compteurs kilométriques	19
Totalisateur kilométrique	19
Menu de configuration	21
Ordinateur de bord	22
Rhéostat d'éclairage	24
Réglages de confidentialité	24
Station pour smartphone	25
Écran tactile 10 pouces	26
Fonctionnalités supplémentaires disponibles à distance (Électrique)	28

Ouvertures 2

Télécommande / Clé	29
Procédures de secours	30
Portes	32
Coffre	32
Verrouillage centralisé	33
Alarme	34
Lève-vitres électriques	36

Ergonomie et confort 3

Position de conduite correcte	38
Sièges avant	38
Sièges arrière	40

Réglage du volant	43
Volant chauffant	44
Rétroviseurs	44
Chauffage et Ventilation	45
Chauffage / Air conditionné manuel	46
Air conditionné automatique	47
Désembuage / Dégivrage avant	49
Désembuage - Dégivrage de la lunette arrière	49
Pare-brise chauffant	49
Préconditionnement thermique (Électrique)	50
Plafonniers	50
Aménagements intérieurs	51
Aménagements du coffre	53

Éclairage et visibilité 4

Commandes d'éclairage extérieur	56
Indicateurs de direction	57
Allumage automatique des feux	58
Éclairages d'accompagnement et d'accueil	58
Réglage du site des projecteurs	59
Systèmes automatiques d'éclairage - Recommandations générales	59
Commutation automatique des feux de route	60
Commande d'essuie-vitre	61
Balayage automatique	62
Changement d'un balai d'essuie-vitre	63

Sécurité 5

Recommandations générales liées à la sécurité	65
Feux de détresse	65
Avertisseur sonore	66
Avertisseur sonore piéton (Hybride ou Électrique)	66

Urgence ou assistance	66
Système d'enregistrement des données d'événements	69
Programme de stabilité électronique (ESC)	69
Ceintures de sécurité	71
Airbags	74
Sièges enfants	76
Neutralisation de l'airbag frontal passager	78
Sièges enfants ISOFIX	79
Sièges enfants i-Size	80
Installation des sièges enfants	81
Sécurité enfants	85

Conduite 6

Conseils de conduite	86
Démarrage / Arrêt du moteur	88
Frein de stationnement manuel	90
Frein de stationnement électrique	90
Boîte manuelle 6 vitesses	93
Boîte de vitesses automatique (EAT6)	93
Boîte de vitesses automatique électrifiée à double embrayage (e-DCS6)	95
Sélecteur de marche (Électrique)	99
Butées hydrauliques progressives	100
Mode de conduite ECO	102
Indicateur de changement de rapport	101
Aide au démarrage en pente	101
Stop & Start (Essence)	102
Mode e-Auto (Hybride)	103
Détection de sous-gonflage	104
Aides à la conduite et à la manœuvre - Recommandations générales	106
Reconnaissance des panneaux	107
Alerte de dépassement de vitesse	110
Limiteur de vitesse	110

Régulation de vitesse - Recommandations particulières	111
Régulateur de vitesse	112
Active Safety Brake avec Alerte Risque	
Collision et Assistance au freinage d'urgence intelligent	114
Détection d'inattention	117
Alerte de franchissement involontaire de ligne	118
Aide au maintien de la position dans la voie	119
Surveillance des angles morts	122
Aide au stationnement	124
Caméra de recul	125

Informations pratiques 7

Compatibilité des carburants	128
Approvisionnement en carburant	128
Véhicules électrifiés - Recommandations générales	129
Système hybride	130
Système de charge (Électrique)	131
Charge de la batterie de traction (Électrique)	139
Chaînes à neige	143
Dispositif d'attelage	143
Barres de toit	144
Mode économie d'énergie	144
Capot	145
Compartment moteur	146
Vérification des niveaux	147
Contrôles	149
Mise en roue libre du véhicule	151
Conseils d'entretien	151

En cas de panne 8

Triangle de présignalisation	154
Outils de bord	154
Kit de dépannage provisoire de pneumatique	155
Roue de secours	158
Changement d'une lampe	161
Fusibles	164
Batterie 12 V / Batterie d'accessoires	164
Remorquage du véhicule	171

Caractéristiques techniques 9

Caractéristiques des moteurs et charges	
remorquables	174
Moteurs essence	175
Moteurs hybrides	176
Moteurs électriques	178
Dimensions	179
Éléments d'identification	179

Navigation sur l'écran tactile central 10" - Écran tactile central 10" 10

Premiers pas	181
Commandes au volant	182
Commandes vocales	182
Applications	183
Radio	184
Média	185
Téléphone	186
Connectivité	187
Mirror Screen®	189
Navigation	191
Paramètres	192

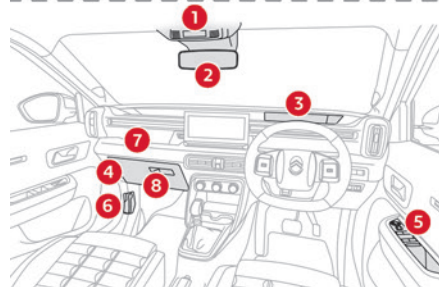
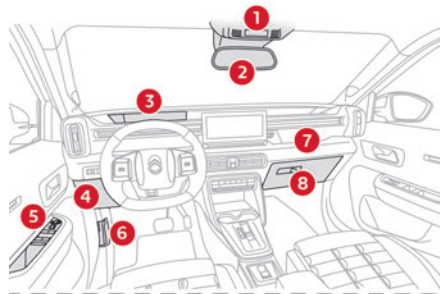
Enregistrement des données du véhicule et confidentialité 11

Index alphabétique ■

Annexe ■

Poste de conduite

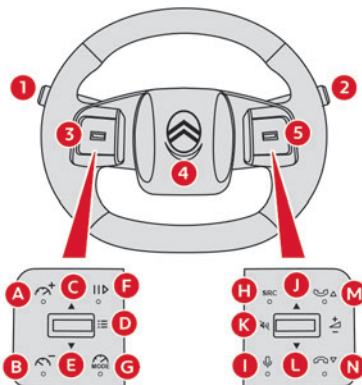
Ces illustrations et descriptions sont présentées à titre indicatif. La présence et l'emplacement de certains éléments varient en fonction de la version ou du niveau de finition.



1. Plafonnier / Liseuses avant
Boutons d'appel d'urgence et d'assistance
Afficheur des témoins de ceintures de sécurité et d'airbag frontal passager

2. Rétroviseur intérieur
3. Combiné d'instruments
4. Boîte à fusibles
5. Lève-vitres électriques
Rétroviseurs électriques
6. Ouverture du capot
7. Airbag frontal passager
8. Boîte à gants

Commandes au volant



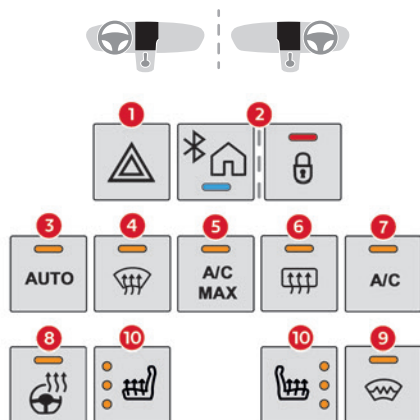
1. Commandes d'éclairage extérieur / Indicateurs de direction
2. Commandes d'essuie-vitre / Lave-vitre / Ordinateur de bord

3. Limiteur de vitesse / Régulateur de vitesse / Menus et réglages
- A. Augmentation de la vitesse de consigne
Activation du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse
- B. Diminution de la vitesse de consigne
Activation du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse
- C. Vers le haut : navigation parmi les menus du combiné d'instruments/les réglages
- D. Validation d'une sélection parmi les menus du combiné d'instruments/les réglages
- E. Vers le bas : navigation parmi les menus du combiné d'instruments/les réglages
- F. Marche / Réactivation de la limitation ou régulation avec la vitesse de consigne enregistrée
- G. Sélection / Désélection du limiteur de vitesse
Sélection / Désélection du régulateur de vitesse
- H. Avertisseur sonore
- I. Commandes de réglage du système audio et du téléphone
- J. Sélection d'une source audio
- K. Commandes vocales
- L. Augmentation du volume
- M. Couper le son
- N. Baisse du volume

M. Appui court : passer à la station de radio mémorisée suivante / à la chanson suivante / accepter un appel entrant

N. Appui court : passer à la station de radio mémorisée précédente / à la chanson précédente / refuser un appel

Commandes centrales (Avec air conditionné automatique)



1. Feux de détresse
2. Connexion Bluetooth® et accès au smartphone (avec Station pour smartphone) ou Verrouillage centralisé (avec écran tactile)

3. Climatatisation automatique
4. Désembuage / Dégivrage avant
5. Air conditionné maximum
6. Désembuage / Dégivrage de la lunette arrière
7. Air conditionné
8. Volant chauffant
9. Pare-brise chauffant
10. Sièges chauffants

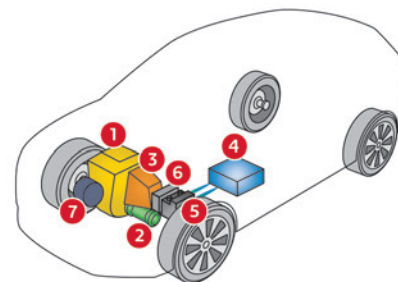
Commandes latérales



1. Réglage du site des projecteurs
2. Désactivation de l'avertissement sonore d'information de limite de vitesse ou Contrôle dynamique de stabilité (CDS) / Antipatinage des roues (ASR)
3. Aide au maintien de la position dans la voie

4. Stop & Start (Essence)/Mode e-Auto (Hybride)
5. Verrouillage centralisé (avec Station pour smartphone)
6. Alarme (selon équipement)

Système hybride



1. Moteur essence
2. Moteur électrique
3. Boîte de vitesses automatique électrifiée à double embrayage 6 rapports (e-DCS6)
4. Batterie de traction 48 V
5. Batterie d'accessoires 12 V
6. Convertisseur DC/DC
7. Démarreur à courroie

Avec la technologie hybride 48 V, il n'est pas nécessaire de brancher le véhicule pour charger la batterie de traction.

Le **système hybride** ne reste pas activé en permanence, mais en fonction de l'état du véhicule, de l'état de charge de la batterie de traction, du confort thermique de l'habitacle (activation du chauffage ou de l'air conditionné), des conditions de conduite (accélération, décélération, freinage, démarrage du moteur) et du profil de la route (montée, descente).

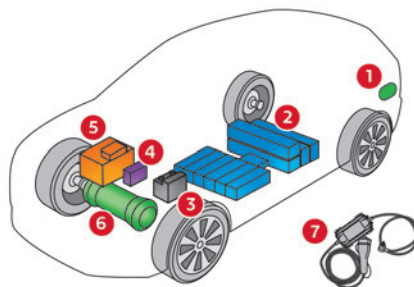
- C'est toujours le moteur essence qui assure le démarrage du véhicule, et ce, pour garantir l'efficacité du catalyseur et la disponibilité de l'assistance au freinage.
- Dans des conditions de conduite normales, le moteur essence et le moteur électrique fonctionnent ensemble ou séparément pour optimiser la consommation de carburant et l'énergie électrique ou pour charger la batterie de traction.
- Pendant les phases d'accélération, le moteur électrique fournit une puissance supplémentaire pour atteindre le couple nécessaire le plus rapidement possible et améliorer l'accélération à faible vitesse.
- Pendant les phases de décélération, le moteur électrique charge la batterie de traction en exploitant l'inertie du véhicule.
- Rouler en tout électrique est possible pendant les manœuvres de stationnement, dans les zones limitées à 30 km/h en ville, sur les routes urbaines ou de campagne en adoptant une conduite souple et sur autoroute lors de légères décélérations ou en descente.

Le moteur électrique est intégré dans la boîte de vitesses automatique.

Le convertisseur DC/DC assure la liaison entre l'alimentation électrique des accessoires 12 V et l'alimentation de puissance de traction 48 V.

Le démarreur à courroie redémarre le moteur essence une fois la période de conduite en tout électrique terminée.

Circuit de traction électrique



1. Connecteurs de charge
2. Batterie de traction
3. Batterie d'accessoires
4. Pompe à chaleur
5. Chargeur embarqué
6. Motorisation électrique
7. Câble de charge

Les connecteurs de charge **1** permet 3 types de charge :

- Charge domestique en mode 2, via l'utilisation d'une prise domestique et d'un câble de charge associé **7**.
- Charge accélérée en mode 3, via l'installation d'un boîtier de charge accélérée (Wallbox).
- Charge super rapide en mode 4, via l'utilisation d'un chargeur rapide public.

La batterie de traction 400 V **2** est de technologie Lithium-Ion. Elle stocke et fournit l'énergie nécessaire au fonctionnement du moteur électrique, de la climatisation et du chauffage. Son niveau de charge est représenté par un indicateur et un témoin de réserve au combiné.

La batterie d'accessoires 12 V **3** alimente le réseau électrique conventionnel du véhicule. Elle est rechargée automatiquement par la batterie de traction avec le chargeur embarqué. La pompe à chaleur **4** assure le chauffage dans l'habitacle et régule le refroidissement de la batterie de traction et du chargeur embarqué. Le chargeur embarqué **5** gère les charges domestique (mode 2) et accélérée (mode 3) de la batterie de traction ainsi que la recharge de la batterie d'accessoires 12 V.

Le moteur électrique **6** assure la traction en fonction du mode de conduite sélectionné et des conditions de conduite. Il récupère l'énergie lors des phases de freinage ou de décélération du véhicule.

Étiquettes

Section "Ergonomie et confort - Sièges de deuxième rangée - Appuis-tête arrière" :



Rubrique "Ergonomie et confort - Aménagement intérieur - Recharge smartphone sans fil" :



Rubriques "Éclairage et visibilité - Commande d'éclairage extérieur" et "En cas de panne - Changement d'une lampe" :



Rubrique "Sécurité - Recommandations générales relatives à la sécurité - Installation d'accessoires électriques" :



Rubrique "Sécurité - Sièges enfants - Désactivation de l'airbag frontal passager" :



Rubrique "Sécurité - Fixations ISOFIX" :



Rubrique "Conduite - Frein de stationnement électrique" :



Rubrique "Conduite - Stop & Start" :



Rubrique "Informations pratiques - Compatibilité des carburants" :



Rubrique "Informations pratiques - Système de charge (Électrique)" :



Rubrique "Informations pratiques - Charge de la batterie de traction (Électrique)" :



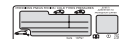
Rubrique "Informations pratiques - Capot" :



Rubrique "Informations pratiques - Vérification des niveaux - Liquide de refroidissement du moteur" :



Rubrique "En cas de panne - Kit de dépannage provisoire de pneumatique" :



Rubrique "En cas de panne - Roue de secours" :



Rubrique "En cas de panne - Batterie 12 V / Batterie d'accessoires" :



Éco-conduite

L'éco-conduite est un ensemble de pratiques au quotidien qui permet à l'automobiliste d'optimiser la consommation d'énergie (carburant et/ou électricité) et l'émission de CO₂ du véhicule.

Optimiser l'utilisation de la boîte de vitesses

Avec une boîte de vitesses manuelle, démarrer en douceur et engager, sans attendre, le rapport de vitesse supérieur. En phase d'accélération, passer les rapports assez tôt.

Avec une boîte de vitesses automatique, privilégier le mode automatique. Ne pas appuyer fortement ni brusquement sur la pédale d'accélérateur.

L'indicateur de changement de rapport invite à engager le rapport de vitesse le plus adapté. Dès que l'indication s'affiche au combiné, la suivre aussitôt.

Avec une boîte de vitesses automatique, cet indicateur apparaît uniquement en mode manuel.

Adopter une conduite souple

Respecter les distances de sécurité entre les véhicules, utiliser le frein moteur plutôt que la pédale de frein, appuyer progressivement sur la pédale d'accélérateur. Ces comportements contribuent à économiser la consommation d'énergie, à réduire le rejet de CO₂ et à atténuer le fond sonore de la circulation.

Avec un moteur hybride, le frein moteur est plus efficace. Anticiper au mieux les ralentissements et privilégier si possible les décélérations en utilisant le frein moteur afin de charger la batterie de traction, et ce, pour augmenter l'autonomie en tout électrique et réduire la consommation carburant.

En condition de circulation fluide, sélectionner le régulateur de vitesse.

Maîtriser l'utilisation des équipements électriques

Avant de partir, si l'habitacle est surchauffé, l'aérer en descendant les vitres et en ouvrant les aérateurs, avant d'utiliser l'air conditionné.

Au-delà de 50 km/h, remonter les vitres et laisser les aérateurs ouverts.

Penser à utiliser les équipements permettant de limiter la température dans l'habitacle (ex. : film, occulteur de toit ouvrant, stores).

Couper l'air conditionné, sauf si la régulation est automatique, dès que la température de confort désirée est atteinte.

Éteindre les commandes de dégivrage et de désembuage, si celles-ci ne sont pas gérées automatiquement.

Arrêter au plus tôt la commande de siège chauffant.

Adapter l'utilisation des phares et/ou feux antibrouillard en fonction du niveau de visibilité, selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.

Éviter de faire tourner le moteur, surtout en hiver (hors conditions hivernales sévères, température inférieure à -23°C), avant d'engager la première vitesse. Le véhicule chauffe plus vite en roulant.

En tant que passager, éviter d'enchaîner la lecture de supports multimédia (ex. : film, musique, jeu vidéo) pour participer à la réduction de la consommation d'énergie. Débrancher les appareils nomades avant de quitter le véhicule.

Limiter les causes de surconsommation

Répartir les poids sur l'ensemble du véhicule. Placer les bagages les plus lourds dans le coffre au plus près des sièges arrière.

Limiter la charge du véhicule et minimiser la résistance aérodynamique (ex. : barres de toit, galerie de toit, porte-vélos, remorque). Privilégier l'utilisation d'un coffre de toit.

Retirer les barres de toit, la galerie porte-bagages, après utilisation.

Dès la fin de la saison hivernale, retirer les pneumatiques neige et remonter les pneumatiques été.

Respecter les consignes d'entretien

Vérifier régulièrement et à froid la pression de gonflage des pneumatiques, en se référant à l'étiquette située sur l'entrée de porte, côté conducteur.

Effectuer cette vérification plus particulièrement :

- avant un long déplacement ;

- à chaque changement de saison ;
- après un stationnement prolongé.

Ne pas oublier la roue de secours et les pneumatiques de la remorque ou de la caravane.

Entretien régulièrement le véhicule (ex. : huile, filtre à huile, filtre à air, filtre habitacle). Suivre le calendrier des opérations préconisées dans le plan d'entretien du constructeur.

Au moment du remplissage du réservoir de carburant, ne pas insister au-delà de la troisième coupure du pistolet pour éviter un débordement.

Avec un véhicule neuf, ce n'est qu'après les 3 000 premiers kilomètres qu'une meilleure régularité de la consommation moyenne de carburant est constatée.

Optimiser l'autonomie des véhicules électrifiés

La consommation d'énergie électrique du véhicule dépend en grande partie du profil de la route, de la vitesse et du style de conduite, ainsi que de l'utilisation du chauffage / de l'air conditionné.

Privilégier les zones **ECO** et **CHARGE** de l'indicateur de puissance en roulant d'une manière souple et à vitesse constante.

Véhicules hybrides

Maximiser l'inertie du véhicule en relâchant la pédale d'accélérateur de façon à ce que le véhicule ralentisse de lui-même (exemple : en descente ou à l'approche d'un feu rouge).

Au relâchement de la pédale d'accélérateur, tant que le curseur de l'indicateur de puissance au combiné d'instruments reste dans la zone **CHARGE**, la récupération d'énergie est optimale.

La récupération d'énergie permet de mettre à profit les phases de conduite "passives" (décélération).

L'énergie récupérée est utilisée pour recharger la batterie de traction en vue de rouler en tout électrique ou pour améliorer l'accélération.

Si le niveau de charge de la batterie de traction est proche du maximum, la récupération d'énergie diminue progressivement.

Véhicules électriques

Programmer une destination dans le système de navigation GPS du véhicule pour optimiser la consommation au cours d'un trajet.

Anticiper au mieux les ralentissements et privilégier si possible les décélérations avec le frein moteur de la fonction de freinage régénératif ou les freinages souples ; l'indicateur de puissance entre alors dans la zone **"CHARGE"**.

Utiliser l'air conditionné plutôt que le chauffage pour désembuer l'habitacle.

Combiné LCD



Essence



Électrique

1. Température extérieure (°C ou °F)
2. Jauge de carburant (Essence)
Indicateur de niveau de charge (Électrique)
3. Consignes du régulateur de vitesse / limiteur de vitesse
4. Indicateur de vitesse numérique (km/h ou mph)
5. Affichage des panneaux de limitation de vitesse
6. Indicateur de changement de rapport (flèche et rapport préconisé) (Essence)
Position du sélecteur et rapport avec boîte de vitesses automatique (Essence)
Mode du sélecteur de marche (Électrique)
7. Indicateur de température du liquide de refroidissement (°C) (Essence)
Indicateur de puissance (Électrique)

8. Totalisateur kilométrique (km ou miles)
Autonomie restante (km ou miles)
Consommation instantanée (Essence)
Pourcentage du trajet en cours parcouru en tout électrique (Électrique)

Combiné matrice



Essence



Hybride



Électrique

1. Consignes du régulateur de vitesse / limiteur de vitesse
2. Jauge de carburant (Essence ou Hybride)
Indicateur de niveau de charge (Électrique)

3. Indicateur de vitesse numérique (km/h ou mph)
4. Affichage des panneaux de limitation de vitesse
5. Indicateur de changement de rapport (flèche et rapport préconisé)
Position du sélecteur et rapport avec boîte de vitesses automatique (Essence ou Hybride)
Mode du sélecteur de marche (Électrique)
6. Afficheur matrice

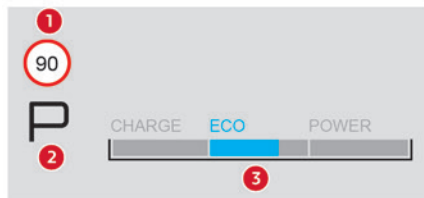
Afficheur



Essence ou Hybride



Hybride



Hybride ou Électrique

1. Affichage des panneaux de limitation de vitesse
2. Indicateur de changement de rapport (flèche et rapport préconisé)
Position du sélecteur et rapport avec boîte de vitesses automatique (Essence ou Hybride)
Mode du sélecteur de marche (Électrique)
3. Zone d'affichage :
 - Température extérieure (°C ou °F).
 - Totalisateur kilométrique (km ou miles).
 - Trajet A ou B avec durée et distance parcourue (km ou miles).
 - Autonomie restante (km ou miles).
 - Consommation instantanée (l/100 km ou mpg).
 - Indicateur de puissance (Hybride ou Électrique).
 - Flux d'énergie (Hybride).
 - Messages d'avertissement et d'état.

Témoins lumineux

Affichés sous forme de pictogrammes, les témoins lumineux informent de l'apparition d'une anomalie (témoins d'alerte) ou de l'état de marche d'un système (témoins de marche ou de neutralisation). Certains témoins présentent deux types d'allumage (fixe ou clignotant) et/ou plusieurs couleurs.

Avertissements associés

L'allumage d'un témoin peut être accompagné d'un signal sonore et/ou de l'affichage d'un message sur un afficheur.

La mise en relation des avertissements avec l'état de fonctionnement du véhicule permet de savoir si la situation est normale ou si une anomalie est apparue : consulter la description de chaque témoin pour plus d'informations.

À la mise du contact

Certains témoins d'alerte, de couleur rouge ou orange, s'allument pendant quelques secondes. Dès le démarrage du moteur, ces témoins doivent s'éteindre.
Pour plus d'informations sur un équipement ou une fonction, se reporter à la rubrique correspondante.

Témoin d'alerte persistant

L'allumage d'un témoin d'alerte (rouge ou orange) peut indiquer l'apparition d'une anomalie nécessitant un diagnostic complémentaire.

Si un témoin reste allumé

Dans la description des témoins, les renvois référencés **(1)**, **(2)** et **(3)** indiquent s'il faut s'adresser à un professionnel, en complément des actions immédiates préconisées.

(1) : L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

(2) : Consulter le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

(3) : Se rendre dans le Réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Liste des témoins

Témoins de couleur rouge

STOP



Fixe, associé à un autre témoin d'alerte, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Un dysfonctionnement grave du moteur, du système de freinage, de la direction assistée, de la boîte de vitesses automatique ou une anomalie électrique majeure est détectée. Effectuer (1), puis (2).

Surchauffe de la batterie de traction (Hybride ou Électrique)



Fixe, associé au témoin STOP, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

La température de la batterie de traction est trop élevée.

Effectuer (1).

Évacuer le véhicule aussi vite que possible et se tenir à une distance sûre.

Effectuer (2).

Dysfonctionnement de la batterie de traction (Hybride ou Électrique)



Fixe, associé au témoin de Service et accompagné de l'affichage d'un message.

La batterie de traction est défaillante.

Effectuer (2).

Température maxi du liquide de refroidissement



Fixe.

La température du circuit de refroidissement est trop élevée.

Effectuer (1) puis attendre le refroidissement du moteur pour compléter le niveau, si nécessaire.

Si le problème persiste, effectuer (2).

Pression d'huile moteur (Essence ou Hybride)



Fixe.

Le circuit de lubrification du moteur est défaillant.

Effectuer (1), puis (2).

Dysfonctionnement du système (Hybride ou Électrique)



Fixe.

Une anomalie est détectée dans le système (moteur électrique ou batterie de traction).

Effectuer (1) puis (2).

Câble branché (Électrique)



Fixe dès la mise du contact.

Le câble de charge est branché au connecteur du véhicule.



Fixe dès la mise du contact, accompagné d'un message.

Le démarrage du véhicule est impossible tant que le câble de charge est branché au connecteur du véhicule.

Débrancher le câble de charge et refermer la trappe.

Charge batterie 12 V



Fixe.

Le circuit de charge de la batterie est défaillant (ex. : cosses sales, courroie d'alternateur détendue ou sectionnée).

Effectuer (1).

Si le frein de stationnement électrique ne fonctionne plus, immobiliser le véhicule :

► Avec la boîte de vitesses manuelle, engager un rapport.

► Avec la boîte de vitesses automatique ou le sélecteur de marche, installer la cale contre l'une des roues.

Nettoyer et resserrer les cosses. Si le témoin ne s'éteint pas au démarrage du moteur, effectuer (2).

Direction assistée



Fixe.

La direction assistée est défaillante. Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer (3).

Frein de stationnement manuel



Fixe.

Le frein de stationnement est serré ou mal desserré.

Freinage



Fixe.

La baisse du niveau de liquide de frein dans le circuit de freinage est importante. Effectuer (1), puis faire l'appoint avec un liquide conforme aux recommandations du Constructeur. Si le problème persiste, effectuer (2).



Fixe.

Le répartiteur électronique de freinage (REF) est défaillant. Effectuer (1), puis (2).

Frein de stationnement électrique (Hybride ou Électrique)



Fixe.

Le frein de stationnement électrique est serré.



Clignotant.

Le serrage / desserrage est défaillant. Effectuer (1) : stationner sur un terrain plat (à l'horizontale).

Avec une boîte de vitesses manuelle, engager un rapport.

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, sélectionner le mode **P**. Couper le contact et effectuer (2).

Non-bouclage / débouclage des ceintures



Fixe ou clignotant, accompagné d'un signal sonore croissant.

Une ceinture n'a pas été bouclée ou a été débouclée.

Témoins de couleur orange

Service



Allumé temporairement, accompagné de l'affichage d'un message.

Une ou plusieurs anomalies mineures, sans témoin spécifique, sont détectées.

Identifier la cause de l'anomalie à l'aide du message qui s'affiche au combiné.

Il est possible de traiter soi-même certaines anomalies, comme le changement de la pile de la télécommande.

Pour les autres anomalies, comme la défaillance du système de détection de sous-gonflage, effectuer (3).



Fixe, accompagné d'un message.

Une ou plusieurs anomalies majeures, sans témoin spécifique, sont détectées.

Identifier la cause de l'anomalie à l'aide du message qui s'affiche au combiné, puis effectuer (3).

Anomalie de fonctionnement (avec frein de stationnement électrique)



Fixes, accompagnés du message "Défaut frein de stationnement".

Le véhicule ne peut pas être immobilisé moteur tournant.

Si les demandes de serrage et de desserrage manuelles sont inopérantes, la commande du frein de stationnement électrique est défaillante.

Les fonctions automatiques doivent être utilisées en toutes circonstances et sont automatiquement réactivées en cas de défaillance de la commande.

Effectuer (2).



Fixes, accompagnés du message "Défaut frein de parking".

Le frein de stationnement électrique est défaillant, les fonctions manuelles et automatiques peuvent être inopérantes.

À l'arrêt, pour immobiliser le véhicule :

► Tirer la commande du frein de stationnement électrique et la maintenir pendant 7 à 15 secondes environ, jusqu'à l'apparition du témoin au combiné d'instruments.

Si cette procédure ne fonctionne pas, sécuriser le véhicule :

- Stationner sur un endroit plat.
- Avec une boîte de vitesses manuelle, engager un rapport.
- Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, sélectionner le mode P, puis installer la cale fournie contre l'une des roues.

Puis effectuer (2).

Fonctions automatiques désactivées (avec frein de stationnement électrique)



Fixe.

Les fonctions "serrage automatique" (à la coupure du moteur) et "desserrage automatique" (à l'accélération) sont désactivées.

Si le serrage / desserrage automatique n'est plus possible :

- Démarrer le moteur.
- Serrer, avec la commande, le frein de stationnement électrique.
- Relâcher complètement le pied de la pédale de frein.
- Maintenir la commande poussée dans le sens du desserrage entre 10 et 15 secondes.
- Relâcher la commande.
- Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
- Tirer la commande dans le sens du serrage pendant 2 secondes.
- Relâcher la commande et la pédale de frein.

Direction assistée



Fixe.

Une défaillance mineure de la direction assistée est détectée.

Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer (3).

Système d'autodiagnostic moteur (Essence ou Hybride)



Fixe.
Une défaillance majeure du moteur est détectée.

Effectuer (1), puis (2).



Fixe.
Une défaillance mineure du moteur est détectée.

Effectuer (3).



Clignotant.

Le système du contrôle moteur est défaillant.

Risque de destruction du catalyseur.

Effectuer **impérativement** (2).



Fixe.

Le système d'antipollution est défaillant.
Le témoin doit s'éteindre au démarrage du moteur.

Effectuer (3) rapidement.

Niveau mini de carburant (Essence ou Hybride)



Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Au premier allumage, il reste **environ 5 litres de carburant** dans le réservoir (réserve).

Tant qu'un complément de carburant suffisant n'est pas effectué, cette alerte se répète à chaque mise du contact et, à une cadence qui croît au fur et à mesure que le niveau baisse et se rapproche de zéro.

Compléter rapidement le niveau de carburant pour éviter la panne.

Ne jamais rouler jusqu'à la panne sèche, cela pourrait endommager les systèmes d'antipollution et d'injection.

Niveau mini de la batterie de traction (Électrique)



Fixe, accompagné d'un signal sonore.
Le niveau de charge de la batterie de traction est faible.

Consulter l'autonomie restante.

Mettre le véhicule en charge dès que possible.

Mode tortue avec autonomie de roulage limitée (Électrique)



Fixe.

Le niveau de charge de la batterie de traction est critique.

La diminution de puissance moteur est progressive.

Mettre impérativement le véhicule en charge.

Si le témoin ne s'éteint pas, effectuer (2).

Alerte Risque Collision / Active Safety Brake



Clignotant.

Le système s'active, puis freine brièvement le véhicule, afin de réduire la vitesse de collision frontale avec le véhicule qui précède.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Conduite**.



Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.

Le système a été désactivé via le menu du combiné d'instruments, au moyen des commandes au volant.



Fixe.

Le système est défaillant.

À l'allumage de ce témoin après un arrêt du moteur, puis un redémarrage, effectuer (3).



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système est défaillant.

Effectuez (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message suivant : **"Capteur d'aide à la conduite occulté : nettoyer le capteur"**.

Le capteur est masqué.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Nettoyer la caméra avant.



Fixe.

Le système est désactivé temporairement, car la présence du conducteur et/ou du passager avant (selon version) a été détectée, mais la ceinture de sécurité correspondante est déboutlée.

Reconnaissance des panneaux



Allumé temporairement.

Le son de changement de limitation de vitesse a été désactivé.



Fixe.

Le système est défaillant.

Effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message suivant : "**Capteur d'aide à la conduite occulté : nettoyer le capteur**".

Le capteur est masqué.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Nettoyer la caméra avant.

Aide au maintien de la position dans la voie



Clignotant.

Le franchissement d'une ligne discontinue sans activation du clignotant est imminent.

Le système est activé, puis corrige la trajectoire s'il détecte un risque de franchissement involontaire de ligne ou de bas-côté (selon version).

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Conduite**.



Fixe.

Le système est automatiquement désactivé ou en veille.



Fixe, accompagné de l'affichage du message suivant : "**Capteur d'aide à la conduite occulté : nettoyer le capteur**".

Le capteur est masqué.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Nettoyer la caméra avant.



Fixe.

Le système est défaillant.
Effectuer (3).

Alerte Attention Conducteur (Détection d'inattention)



Fixe.

Le système est désactivé.



Fixe.

Le système est défaillant.

Effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message suivant : "**Capteur d'aide à la conduite occulté : nettoyer le capteur**".

Le capteur est masqué.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Nettoyer la caméra avant.

Antiblocage des roues (ABS)



Fixe.

Le système d'antiblocage des roues est défaillant.

Le véhicule conserve un freinage classique.
Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer (3).

Contrôle dynamique de stabilité (CDS) / Antipatinage des roues (ASR)



Fixe.

Le système est désactivé.

Le voyant du bouton correspondant est allumé.
Le système CDS/ASR est automatiquement réactivé au démarrage du véhicule, et à partir d'environ 50 km/h.
En deçà de 50 km/h, il est possible de le réactiver manuellement.



Clignotant.

La régulation du système CDS/ASR s'active en cas de perte d'adhérence ou de trajectoire.



Fixe.

Le système CDS/ASR est défaillant.
Effectuer (3).

Aide au démarrage en pente



Fixe, accompagnés du message "**Défaut système anti-recul**".

Le système est défaillant.
Effectuer (3).

Sous-gonflage



Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

La pression est insuffisante dans une ou plusieurs roues.
Contrôler la pression des pneumatiques le plus rapidement possible.

Réinitialiser le système de détection après ajustement de la pression.



Témoin de sous-gonflage clignotant puis fixe et témoin de

Service fixe.

Le système de surveillance de la pression des pneumatiques est défaillant.

La détection de sous-gonflage n'est plus assurée.

Dès que possible, vérifier la pression des pneumatiques et effectuer (3).

Aide au stationnement



Clignotant.

Le système détecte un obstacle.



Fixe, associé au témoin de Service, accompagné de

l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Au moins un des capteurs du système est défaillant.

Effectuer (3).



Fixe, témoin de Service uniquement.

Un autre type de dysfonctionnement du système se produit.

Effectuer (3).

Airbags



Fixe, associé au témoin de Service et accompagné de l'affichage d'un message.

L'un des airbags ou prétensionneurs pyrotechniques des ceintures de sécurité est défaillant.

Effectuer (3).

Airbag frontal passager (ON)



Fixe.

L'airbag frontal passager est activé.

La commande est actionnée sur la position "ON".

Dans ce cas, ne pas installer de siège enfant "dos à la route" sur le siège passager avant – Risque de blessures graves !

Airbag frontal passager (OFF)



Fixe.

L'airbag frontal passager est neutralisé.

La commande est actionnée sur la position "OFF".

Il est possible d'installer un siège enfant "dos à la route", sauf en cas d'anomalie de fonctionnement des airbags (témoin d'alerte Airbags allumé).

Stop & Start (Essence)



Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.

Le Stop & Start est neutralisé manuellement.

Le moteur ne se coupera pas au prochain arrêt de circulation.

Réactiver le système via le combiné d'instruments, par les commandes au volant.



Fixe.

Le Stop & Start est neutralisé automatiquement.

Le moteur ne se coupera pas au prochain arrêt de circulation, si la température extérieure est :

- inférieure à 0 °C,
- supérieure à +35 °C.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Conduite**.



Clignotant puis fixe, accompagné d'un message.

Le système est défaillant.

Effectuer (3).

Mode e-Auto (Hybride)



Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.

Le mode e-Auto a été désactivé manuellement.

Le moteur essence ne se coupera pas au prochain relâchement de la pédale d'accélérateur ou au prochain arrêt de circulation.

Réactiver le mode via le combiné d'instruments, par les commandes au volant.

Commutation automatique des feux de route



Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Un dysfonctionnement de la fonction ou de la caméra est détecté.

Effectuer (2).

Feu antibrouillard arrière



Fixe.

Le feu est allumé.

Témoins de couleur verte

Stop & Start (Essence)



Fixe.

À l'arrêt du véhicule, le système Stop & Start a mis le moteur en mode STOP.



Clignotant temporairement.

Le mode STOP est momentanément indisponible ou le mode START s'est automatiquement déclenché.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Conduite**.

Véhicule prêt à rouler (Électrique)

 Fixe, accompagné d'un signal sonore lors de son allumage.

Le véhicule est prêt à rouler et les équipements de confort thermique sont disponibles.

Le témoin s'éteint au-delà de 5 km/h environ et se rallume à l'arrêt du véhicule.

Arrêter le moteur pour éteindre le témoin et quitter le véhicule.

Essuyage automatique

 Fixe.
Le balayage automatique de l'essuie-vitre avant est activé.

Indicateurs de direction

 Clignotants avec bruiteur.
Les feux clignotants sont allumés.

Feux diurnes / Feux de position

 Fixe.
Avec une luminosité suffisante, les feux diurnes sont allumés.
Avec une luminosité insuffisante, les feux de position sont allumés.

Feux antibrouillard avant

 Fixe.
Les projecteurs antibrouillard avant sont allumés.

Commutation automatique des feux de route

  Fixe.
La fonction a été activée via le menu du combiné d'instruments, au moyen des commandes au volant.

La bague de la commande d'éclairage est sur la position "AUTO".

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Éclairage et visibilité**.

Feux de croisement

 Fixe.
Les feux sont allumés.

Témoins de couleur bleue

Feux de route

 Fixe.
Les feux sont allumés.

Témoins de couleur blanche ou noire

Pied sur l'embrayage (Essence)

 Fixe.
Stop & Start : le passage en mode START est refusé, car la pédale d'embrayage n'est pas complètement enfoncée.
Débrayer complètement.

Pied sur le frein (Hybride ou Électrique)

 Fixe.
Oubli ou appui insuffisant sur la pédale de frein.

Moteur tournant, avant de desserrer le frein de stationnement, pour quitter le mode **P** de la boîte de vitesses automatique ou du sélecteur de marche.

Avertisseur sonore piéton (Hybride ou Électrique)

 Fixe.
Une anomalie est détectée sur l'avertisseur.
Effectuer (3).

Porte(s) ouverte(s)

 Fixe, associé à un message localisant l'ouvrant.

Une porte ou le hayon est mal fermé (vitesse inférieure à 10 km/h).

 Fixe, associé à un message localisant l'ouvrant et complété d'un signal sonore.

Une porte ou le hayon est mal fermé (vitesse supérieure à 10 km/h).

Alerte de franchissement involontaire de ligne

 Clignotant, accompagné d'un signal sonore.

Un franchissement de ligne est détecté à gauche ou à droite.

Tourner le volant du côté opposé pour retrouver la bonne trajectoire.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Conduite**.

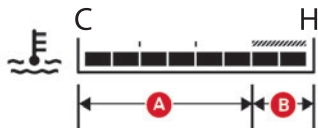
 Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.

Le système est défaillant.

Rester vigilant et rouler prudemment, puis effectuer (3).

Indicateurs

Indicateur de température du liquide de refroidissement



Moteur tournant :

- Dans la zone **A**, la température est correcte.
- Dans la zone **B**, la température est trop élevée. Le témoin associé et le témoin **STOP** s'allument en rouge au combiné d'instruments, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Arrêter impérativement le véhicule dans les meilleures conditions de sécurité.

Attendez quelques minutes avant de couper le moteur.



Après avoir coupé le contact, ouvrir prudemment le capot et vérifier le niveau du liquide de refroidissement.



Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Indicateur d'entretien

L'information d'entretien est exprimée en termes de distance (kilomètres ou miles) et/ou de délai (mois ou jours).

L'alerte est donnée au premier de ces deux termes atteint.

L'information d'entretien s'affiche au combiné d'instruments. Selon la version du véhicule :

- La ligne d'affichage du totalisateur kilométrique indique la distance restant à parcourir avant la prochaine révision, ou la distance parcourue depuis l'échéance précédée du signe "-".
- Un message d'alerte signale la distance restant à parcourir ainsi que le délai avant échéance ou le dépassement de l'échéance.



La valeur indiquée est déterminée en fonction du kilométrage parcouru et du temps écoulé depuis la dernière révision. L'alerte peut aussi se déclencher à proximité d'une date d'échéance.

Selon le plan d'entretien du véhicule, le service peut consister en :

- une visite annuelle ;
- une révision complète.

Clé d'entretien



Allumé temporairement dès la mise du contact.

L'échéance de révision est comprise entre 3 000 km et 1 000 km ou 60 et 21 jours.



Fixe, dès la mise du contact.

L'échéance de révision est inférieure à 1 000 km ou 21 jours.

Effectuer la révision très prochainement.

Clé d'entretien clignotante



Clignotant puis fixe, dès la mise du contact.

L'échéance de révision est dépassée.

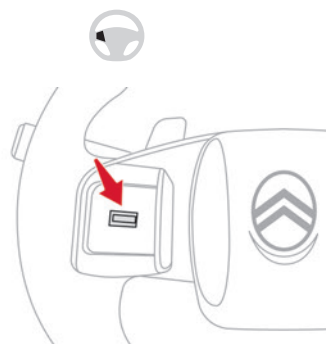
Effectuer la révision dès que possible.

Remise à zéro de l'indicateur d'entretien

Après chaque révision, l'indicateur d'entretien doit être remis à zéro.

Si le conducteur a réalisé lui-même la révision du véhicule :

- Couper le contact.



- ▶ Avec le mode Accessoires activé, appuyer sur le bouton sur le volant pour afficher les menus du combiné d'instruments.
- ▶ Une fois le menu souhaité atteint, maintenir enfoncé le bouton de remise à zéro. Un compte à rebours commence.
- ▶ Lorsque l'afficheur indique "0", relâcher le bouton ; la clé disparaît.

Rappel de l'information d'entretien

Il est possible d'accéder à tout moment à l'information d'entretien.

- ▶ Appuyer sur ce bouton sur le volant. L'information d'entretien s'affiche quelques secondes, puis disparaît.

Indicateur de niveau d'huile moteur

(Selon version)

Sur les versions équipées d'une jauge électrique, la conformité du niveau d'huile moteur s'affiche quelques secondes au combiné, à la mise du contact, après l'information d'entretien.



Toute vérification de ce niveau n'est valable que si le véhicule est sur un sol horizontal, moteur à l'arrêt depuis plus de 30 minutes.

Niveau d'huile correct

Signalé, selon combiné, par l'affichage "**OIL OK**" ou par le message "**Niveau d'huile correct**".

Manque d'huile

Signalé, selon combiné, par l'affichage "**OIL**" ou par le message "**Niveau d'huile incorrect**" accompagné de l'allumage du témoin de service et d'un signal sonore.

Si le manque d'huile est confirmé par la vérification à la jauge manuelle, compléter impérativement le niveau pour éviter la détérioration du moteur.

Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Dysfonctionnement de la jauge

Signalé, selon combiné, par l'affichage "**OIL _**" ou par le message "**Mesure niveau d'huile invalide**" accompagné de l'allumage du témoin de service et d'un signal sonore.

Consulter le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié.



En cas de dysfonctionnement de la jauge électrique, le niveau d'huile moteur n'est pas surveillé.

Tant que le système est défaillant, il faut contrôler le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge manuelle située dans le compartiment moteur.

Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Compteurs kilométriques

Totalisateur kilométrique

Le totalisateur kilométrique mesure la distance totale parcourue par le véhicule depuis sa première mise en circulation. Contact mis, le kilométrage total est indiqué en permanence. Il reste affiché pendant 30 secondes à la coupure du contact. Il s'affiche à l'ouverture de la porte conducteur ainsi qu'au verrouillage et au déverrouillage du véhicule.

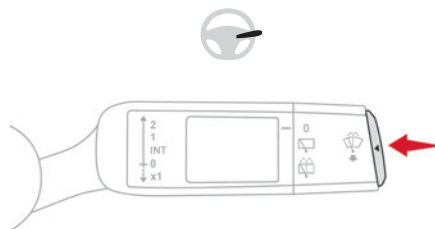


En cas de déplacement à l'étranger, il peut être nécessaire de modifier l'unité de distance (km ou miles) : la vitesse affichée doit être exprimée dans l'unité officielle du pays (km/h ou mph). Le changement d'unité se fait par l'application de configuration de l'écran, véhicule à l'arrêt.

Compteur kilométrique journalier

Il mesure la distance parcourue depuis sa remise à zéro par le conducteur.

Remise à zéro du compteur



► Contact mis, appuyer successivement sur le bouton situé à l'extrémité de la **commande d'essuie-vitre**.

► Une fois que le menu approprié apparaît, faire un appui long pour remettre le compteur à zéro.

Indicateur de puissance (Hybride ou Électrique)

L'indicateur de puissance permet de connaître en temps réel la puissance demandée au véhicule.

Il comporte 3 zones :



Pour les versions hybrides

POWER Forte sollicitation de puissance, utilisant les capacités combinées du moteur essence et du moteur électrique.

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de conduite dynamique avec recherche de performance.

ECO Utilisation optimale de l'énergie (thermique ou électrique).

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de roulage électrique et lors des phases d'utilisation optimale du moteur essence, accessibles avec une conduite adaptée.

CHARGE Récupération d'énergie permettant la recharge de la batterie de traction.

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de décélération : levée de pied de la pédale d'accélérateur ou freinage.

i À la mise du contact et avant le démarrage du moteur, l'indicateur de puissance affiche uniquement "OFF".

Pour les versions électriques

CHARGE Charge de la batterie de traction pendant les phases de décélération et de freinage.

ECO Consommation électrique modérée et optimisation de l'autonomie.

POWER Consommation d'énergie de la chaîne de traction pendant la phase d'accélération.

NEUTRE

À la mise du contact, le véhicule ne consomme ni ne génère d'énergie par sa chaîne de traction électrique ; après balayage, le curseur revient en position "neutre" : entre **ECO** et **CHARGE**.

i Contact coupé, l'ouverture de la porte conducteur active l'indicateur, qui se place sur la position "neutre" : entre **ECO** et **CHARGE**.

Indicateur de niveau de charge (Électrique)

Le niveau de charge réel de la batterie de traction et l'autonomie restante sont affichés en permanence lorsque le véhicule est démarré.

i Contact coupé, l'ouverture de la porte conducteur active l'indicateur.

Témoins associés

Deux niveaux d'alerte successifs indiquent que la quantité d'énergie disponible devient faible :

1er niveau : Réserve



Le niveau de charge de la batterie de traction est faible.

Fixe, accompagné d'un signal sonore.

- Consulter l'autonomie restante au combiné.
- Mettre le véhicule en charge dès que possible.

2nd niveau : Critique



Le niveau de charge de la batterie de traction est critique.

Fixe, associé au témoin de réserve, accompagné d'un signal sonore.

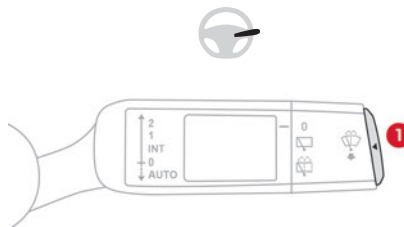
- Mettre impérativement le véhicule en charge.



L'autonomie restante n'est plus calculée. La puissance de la chaîne de traction est progressivement réduite. Le chauffage et l'air conditionné sont éteints.

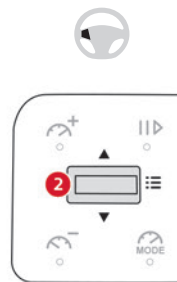
Menu de configuration

Avec combiné LCD



- Contact mis ou moteur tournant, faire un appui court sur le bouton **1** situé à l'extrémité de la commande d'essuie-vitre pour accéder aux différents menus :

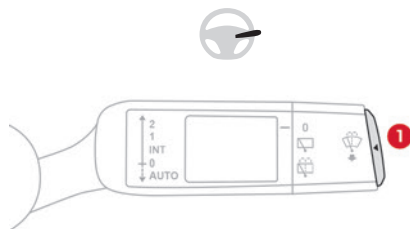
- Totalisateur kilométrique
- Trajet A / Remise à zéro : faire un appui long
- Trajet B / Remise à zéro : faire un appui long
- Autonomie
- Consommation de carburant (Essence) / Consommation d'énergie (Électrique) / Remise à zéro : faire un appui long



- Contact mis, appuyer sur la molette **2** au volant, puis la basculer vers le haut ou vers le bas pour naviguer dans les différents menus.
- Une fois sur un menu, appuyer de nouveau sur la molette pour accéder aux réglages du menu :
 - Système de surveillance de la pression des pneus / Remise à zéro : faire un appui long
 - Niveau de luminosité
 - Sélection d'une unité
 - Notification de changement de limitation de vitesse
 - Alerte Attention Conducteur
 - Active Safety Brake
 - Confidentialité
 - Entretien double (distance et temps restants)
- Avec le mode Accessoires activé, appuyer sur la molette **2** située sur le volant :
 - pour afficher le rappel d'entretien ;

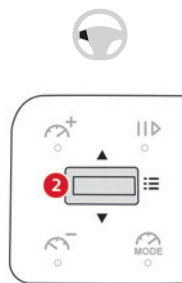
- pendant 10 secondes pour remettre l'indicateur d'entretien à zéro.

Avec combiné matrice



► Contact mis ou moteur tournant, faire un appui court sur le bouton **1** situé à l'extrémité de la commande d'essuie-vitre pour accéder aux différents menus :

- Totalisateur kilométrique
- Trajet A / Remise à zéro : faire un appui long
- Trajet B / Remise à zéro : faire un appui long
- Autonomie / Consommation de carburant (Essence ou Hybride) / Consommation d'énergie (Électrique)
- Jauge
- Page des flux (Hybride)



► Contact mis, appuyer sur la molette **2** au volant, puis la basculer vers le haut ou vers le bas pour naviguer dans les différents menus.

► Une fois sur un menu, appuyer de nouveau sur la molette, puis la basculer vers le haut ou vers le bas pour naviguer dans les différents sous-menus.

- Aides à la conduite
 - Feux de route automatique
 - Active Safety Brake
 - Alerte de changement de limitation de vitesse
 - Alerte Attention Conducteur
 - Surveillance d'angles morts
 - Système de surveillance de la pression des pneus / Remise à zéro : faire un appui long
- Réglages utilisateur
 - Sélection d'une langue
 - Sélection d'une unité
 - Sélection d'un indicateur
 - Niveau de luminosité

- Niveau de l'éclairage d'ambiance
- Confidentialité
- Entretien double (distance et temps restants)

► Une fois sur un sous-menu, appuyer de nouveau sur la molette pour accéder aux réglages du sous-menu :

► Avec le mode Accessoires activé, appuyer sur la molette **2** située sur le volant :

- pour afficher le rappel d'entretien ;
- pendant 10 secondes pour remettre l'indicateur d'entretien à zéro.

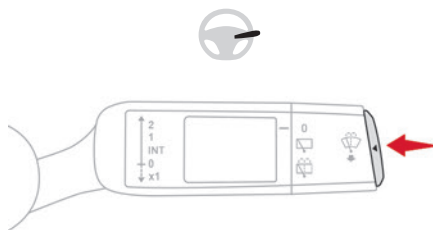
Ordinateur de bord

Affiche des informations sur le trajet en cours (exemple : autonomie, consommation moyenne, vitesse moyenne, distance parcourue).

Affichages des données

Elles s'affichent successivement.

- Kilométrage journalier.
- Autonomie.
- Consommation instantanée.
- Vitesse moyenne.
- Compteur de temps du Stop & Start.
- Informations de la reconnaissance de limite de vitesse.



► Appuyer sur le bouton situé à l'extrémité de la **commande d'essuie-vitre**.

Page de fin de trajet

(Selon version)

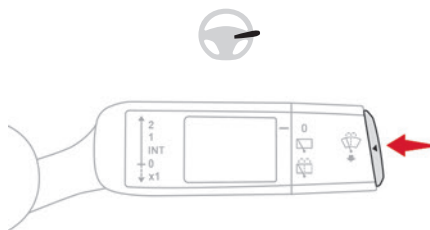
À la coupure du contact, le combiné d'instruments affiche automatiquement une page supplémentaire de l'ordinateur de bord qui récapitule les informations concernant le dernier trajet.

La page de fin de trajet contient les informations suivantes :

- Autonomie.
- Temps du trajet.
- Distance parcourue.
- Pourcentage du trajet en cours parcouru en tout électrique (Hybride).
- Consommation moyenne.

Remise à zéro du parcours

La remise à zéro s'effectue lorsque le trajet est affiché.



► Appuyer plus de 2 secondes sur le bouton situé à l'extrémité de la **commande d'essuie-vitre**.

Définitions

Autonomie

(km ou miles)

(Pourcentage du niveau de charge de la batterie de traction) (Électrique)



Nombre de kilomètres pouvant encore être parcourus avec le carburant restant dans le réservoir (en fonction de la consommation moyenne des derniers kilomètres parcourus) (Essence).

Niveau actuel de charge de la batterie de traction et autonomie restante (Électrique). Cette valeur peut varier suite à un changement de conduite ou de relief, modifiant fortement la consommation instantanée.

Pour les versions essence

Lorsque l'autonomie est inférieure à 30 km, des tirets s'affichent.

Après un complément de carburant d'au moins 5 litres, l'autonomie est recalculée et s'affiche si elle dépasse 100 km.

L'affichage fixe de tirets à la place de chiffres en roulant indique un dysfonctionnement.

Consulter le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Pour les versions électriques

Deux niveaux d'alerte successifs indiquent que la quantité d'énergie disponible devient faible :

Pour plus d'informations sur les **indicateurs**

et notamment sur l'**indicateur de niveau de charge**, se reporter à la rubrique correspondante.

Consommation instantanée

(l/100 km ou km/l ou mpg)

(kWh/100 km ou km/kWh ou miles/kWh)

(Électrique)



Calculée d'après les dernières secondes écoulées.

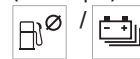
Cette fonction ne s'affiche qu'à partir de 30 km/h.

Consommation moyenne

(l/100 km ou km/l ou mpg)

(kWh/100 km ou km/kWh ou miles/kWh)

(Électrique)



Calculée depuis la dernière remise à zéro des données de l'ordinateur de bord.

Vitesse moyenne

(km/h ou mph)



Calculée depuis la dernière remise à zéro des données de l'ordinateur de bord.

Compteur de temps du Stop & Start



(minutes / secondes ou heures / minutes)

Si le véhicule est équipé de la fonction Stop & Start, un compteur de temps cumule les durées de mise en mode STOP au cours du trajet. Le compteur de temps se remet à zéro à chaque mise du contact.

Rhéostat d'éclairage

Ce système permet d'adapter manuellement l'intensité lumineuse du poste de conduite en fonction de la luminosité extérieure.

► Avec les feux allumés, régler l'intensité de l'éclairage à partir du menu du combiné d'instruments, au moyen des commandes au volant.

Pour plus d'informations sur le **menu de configuration**, se reporter à la rubrique correspondante.

Réglages de confidentialité

Cette fonction permet à l'utilisateur de partager ou non des données avec l'extérieur.

Le réglage par défaut est "**Mode privé**".

Les réglages de confidentialité sont accessibles depuis le menu du combiné d'instruments, au moyen des commandes au volant.

Trois modes sont disponibles.

Pour plus d'informations sur le **menu de configuration**, se reporter à la rubrique correspondante.



"Partager les données et la position"

Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données personnelles nécessaires à chaque service connecté valide disponible.



Les données personnelles nécessaires pour utiliser les services connectés sont envoyées vers les fournisseurs de ces services.



"Partager les données"

Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données nécessaires à chaque service connecté valide disponible, à l'exception des données sur la position du véhicule (exemple : coordonnées GPS).



Sans données sur la position du véhicule, certains services connectés peuvent ne pas fonctionner.



Ce mode ne s'appliquera pas aux services régis par des obligations légales (p. ex., système eCall [SOS] et

fonction d'information de limitation de vitesse, le cas échéant), à certains services connectés essentiels pour le véhicule (p. ex., mise à jour à distance des logiciels et micrologiciels au moyen de la technologie "Over the Air") ou à des services connectés spécifiques pour lesquels on est censé prévenir les usages malveillants de la part d'autres utilisateurs (p. ex., alarme connectée).



"Mode privé"

Ce mode ne permet pas au véhicule de transmettre des données personnelles en dehors du véhicule.



Les services connectés n'effectueront que le traitement local à l'intérieur du véhicule avec des fonctions limitées.



Ce mode ne s'appliquera pas aux services régis par des obligations légales (p. ex., système eCall [SOS] et fonction d'information de limitation de vitesse, le cas échéant), à certains services connectés essentiels pour le véhicule (p. ex., mise à jour à distance des logiciels et micrologiciels au moyen de la technologie "Over the Air") ou à des services connectés spécifiques pour lesquels on est censé prévenir les usages malveillants de la part d'autres utilisateurs (p. ex., alarme connectée).

**Utilisation à titre professionnel**

Si le véhicule est utilisé à titre professionnel ou dans le cadre de contrats spécifiques (exemple : parc de véhicules, mission gouvernementale), certains modes privés ne seront pas disponibles à l'écran pour l'utilisateur, selon les données que ces services auront besoin de partager.



Le système ne prend pas en charge les tablettes et les ordinateurs portables. Pendant l'utilisation, il est recommandé de charger le smartphone par USB simultanément.



Pour des raisons de sécurité, certaines fonctions et opérations nécessitant une attention soutenue ne sont pas accessibles en roulant.



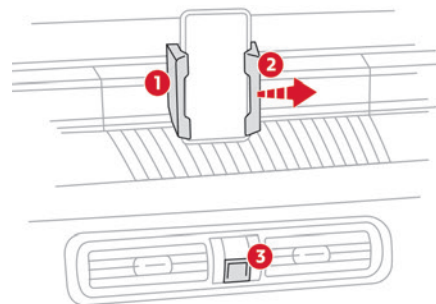
Toujours placer le smartphone **verticalement en roulant** pour qu'il ne se transforme pas en projectile ou ne soit pas endommagé lors d'une collision. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des blessures graves.

Le smartphone peut être laissé en position horizontale seulement si le véhicule est à l'arrêt.

Fonctionnement

Première utilisation / Procédure d'installation

- ▶ Télécharger l'application mobile **MyCitroën App** sur le store correspondant au smartphone.
- ▶ Créer un compte utilisateur ou utiliser son compte **MyCitroën** actuel.



- ▶ Tirer sur la partie droite **2** de la station et placer le smartphone dans la partie gauche **1**.
- ▶ Relâcher la partie droite **2** sur le smartphone pour le maintenir sur la planche de bord.
- ▶ Lancer la fonction **Station pour smartphone**, lire les consignes de sécurité et l'avis juridique, puis confirmer leur lecture.
- ▶ Activer la fonction Bluetooth® sur le smartphone.
- ▶ Contact mis, appuyer sur le bouton **3** pour jumeler le smartphone avec le système (confirmé par le clignotement bleu du bouton).
- ▶ Sélectionner le nom du système "**MyCitroën XXXXXXX**" dans la liste des appareils détectés sur le smartphone (les caractères "X" correspondent aux derniers chiffres du VIN). La connexion est confirmée par l'allumage fixe du bouton **3** en bleu.

Station pour smartphone

Le système Station pour smartphone permet de connecter un smartphone à l'équipement du véhicule, comme les haut-parleurs.

Pour gérer certaines fonctions, utiliser les commandes au volant.

L'interface utilisateur est fournie par la fonction **Station pour smartphone** intégrée à l'application mobile **MyCitroën App**.

Une fois l'application mobile installée et le smartphone connecté au système, il est possible d'accéder aux fonctions suivantes et de personnaliser l'interface :

- Radio en ligne et tuner radio*.
- Téléphone (Contacts, Clavier).
- Navigation (e-Routes, Waze).
- Média (Deezer, Amazon Music).
- Bibliothèque (Fichiers audio mp3).
- Notifications de l'agenda (ex. : Google Agenda pour Android).

* Selon pays.

Le système propose ensuite de configurer une reconnexion automatique à l'aide de la technologie **NFC**. Ce réglage est optionnel.

 Pour régler les paramètres **NFC** ultérieurement, sélectionner

"Paramètres > Général > Lancement automatique" à partir de ce menu.



La communication **NFC** doit d'abord être activée sur le smartphone.

Enfin, la page d'accueil de l'application apparaît.

Reconnexion automatique

Grâce à la technologie **NFC**, l'application peut se lancer automatiquement si le système reconnaît le smartphone et si les paramètres **NFC** de ce dernier sont déjà réglés dans le système.

► Autrement, appuyer brièvement sur le bouton **3** pour afficher la page d'accueil de l'application.

Commandes au volant



-  Augmentation du volume sonore.
-  Diminution du volume sonore.
-  Couper le son / Rétablir le son : faire un appui court au centre.



Appui court : validation d'une sélection ; déplacement dans les listes.



Radio : station suivante (dans la liste des stations radio favorites).



Média : piste suivante.

Téléphone (appui court) : acceptation de l'appel entrant.



Appui court : validation d'une sélection ; déplacement dans les listes.



Radio : station précédente (dans la liste des stations radio favorites).



Média : piste précédente.

Téléphone (appui court) : refuser l'appel entrant ; mettre fin à l'appel en cours.



Commandes vocales :

Appui court, commandes vocales du smartphone connecté avec Bluetooth® (Siri avec Apple®/Google Assistant avec Android) via le système.

Commandes principales

Les commandes principales utilisées sur les différentes pages de la fonction **Station pour smartphone** se présentent comme suit :



Accès au menu (**Téléphone**, **Radio en ligne**, **Tutoriels** et **Paramètres**)



Quitter l'application



Retour à la page précédente



Fermer la page en cours



Chercher



ABC Filtres de recherche (alphabétique ou numérique)



Actualiser la page en cours



Accéder aux détails



Ajouter ou supprimer des favoris



Lecture aléatoire des sources média



Répéter la lecture de la source média



Passer un appel au moyen du clavier du téléphone



Passer un appel au moyen des contacts du répertoire

Pour plus d'informations sur les différentes fonctions du système **Station pour smartphone**, se reporter à la rubrique **Tutoriels** du menu.

Écran tactile 10 pouces

Ce système donne accès aux éléments suivants :

- Heure et date.
- Paramétrage des équipements audio.
- Affichage des fonctions d'aides visuelles à la manœuvre.

- Commandes des équipements audio et du téléphone avec affichage des informations associées.
- Services connectés et affichage des informations associées.
- Reconnaissance vocale.
- Commandes du système de navigation et affichage des informations associées (selon équipement).

⚠ Pour des raisons de sécurité, arrêter le véhicule pour réaliser les opérations nécessitant une attention soutenue.

Certaines fonctions ne sont pas accessibles en roulant.

Recommandations

Cet écran est de type capacitif.

Ne pas utiliser d'objets pointus sur l'écran tactile.

Ne pas toucher l'écran tactile avec les mains mouillées.

- Utiliser un chiffon propre et doux pour nettoyer l'écran tactile.

Commandes principales



Du côté droit

- Marche / Arrêt du système audio
- Allumage / Extinction de l'écran
- Augmentation du volume
- Baisse du volume
- Coupure du son / Rétablissement du son

Du côté gauche

- Accès à la page d'accueil et au mur de widgets
- Depuis n'importe quelle page, appuyer avec trois doigts sur l'écran tactile pour faire apparaître le mur de widgets.

À l'écran

- Fermeture de la fenêtre actuelle
- Retour à la page précédente

- Pour changer l'état d'une fonction, appuyer sur le libellé de la ligne correspondante (changement confirmé par le déplacement du curseur à droite / gauche : fonction activée / désactivée).
- Selon les pages affichées à l'écran, avec ou sans menu contextuel, faire défiler le texte par un glissement du doigt, comme avec un smartphone.

Applications

Appuyer sur la touche dédiée sur le côté gauche :

Radio
Sélectionner une radio station radio (AM, FM et DAB).

Média
Sélectionner une source sonore (USB, iPod®, Bluetooth®, Apple® CarPlay® et Android Auto).

Téléphone
Connecter un smartphone via Bluetooth®, passer et recevoir des appels, accéder à la liste de contacts, à l'historique d'appels.

Navigation
(Selon équipement)

Configurer le guidage et choisir une destination.

Utiliser les services disponibles en temps réel selon l'équipement.

Paramètres

Principaux réglages du système audio, de l'écran tactile et du GPS.

Pour plus d'informations sur ces applications, se reporter aux rubriques décrivant les systèmes audio et télématique.

Fonctionnalités supplémentaires disponibles à distance (Électrique)

(Selon pays de commercialisation)



Les fonctions suivantes sont disponibles dans l'application **MyCitroën App**, accessible depuis un smartphone :

- Gestion de la charge de la batterie de traction (charge différée).
- Gestion du préconditionnement thermique.
- Affichage de l'état de charge et de l'autonomie du véhicule.

Procédure d'installation

- Télécharger l'application **MyCitroën App** sur le store correspondant au smartphone.
- Créer un compte.
- Saisir le numéro d'identification du véhicule (indiqué sur le certificat d'immatriculation).

Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, se reporter à la rubrique correspondante.



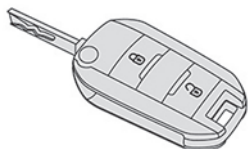
Couverture réseau

Pour profiter de l'ensemble des fonctionnalités à distance, s'assurer que le véhicule se situe dans une zone couverte par le réseau mobile.

L'absence de couverture réseau peut empêcher la communication avec le véhicule (par exemple, dans un parking en sous-sol). Un message sera alors affiché dans l'application indiquant que la connexion avec le véhicule n'a pu être établie.

Télécommande / Clé

Fonction télécommande



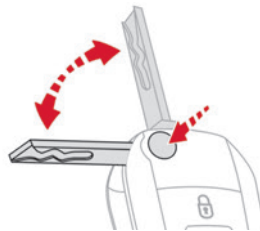
La télécommande permet de réaliser les fonctions suivantes à distance (selon version) :

- Déverrouillage / Verrouillage / Super-verrouillage du véhicule.
- Ouverture du bouchon du réservoir de carburant.
- Activation / Désactivation de l'alarme.
- Localisation du véhicule.
- Antidémarrage du véhicule.

La télécommande inclut une clé simple qui permet le déverrouillage / verrouillage centralisé du véhicule avec la serrure, ainsi que la mise en route et l'arrêt du moteur.

Des procédures de secours permettent de verrouiller / déverrouiller le véhicule en cas de dysfonctionnement de la télécommande, du verrouillage centralisé, de la batterie... Pour plus d'informations sur les **Procédures de secours**, se reporter à la rubrique correspondante.

Dépliage / Repliage de la clé



- Appuyer sur ce bouton pour la déplier / replier.



Si le bouton n'est pas appuyé, la télécommande risque d'être endommagée.

Déverrouillage du véhicule



- Appuyez sur ce bouton pour déverrouiller le véhicule.

À l'appui sur le bouton de déverrouillage le clignotement des feux indicateurs de direction pendant quelques secondes signale :

- Le déverrouillage du véhicule pour les versions sans alarme.
- La désactivation de l'alarme pour les autres versions.

Verrouillage du véhicule

Verrouillage simple



- Appuyer sur cette touche.

À l'appui sur le bouton de verrouillage, l'allumage des feux indicateurs de direction pendant quelques secondes signale :

- Le verrouillage du véhicule pour les versions sans alarme.
- L'activation de l'alarme pour les autres versions.



Si l'une des portes ou le coffre est mal fermé(e), le verrouillage ne s'effectue pas. Néanmoins, si le véhicule est équipé de l'alarme, celle-ci est totalement activée au bout de 45 secondes environ.

En cas de déverrouillage par inadvertance et sans aucune action sur les portes ou le coffre, le véhicule se reverrouille automatiquement au bout de 30 secondes environ. Si l'alarme avait été activée au préalable, celle-ci se réactive automatiquement.

Super-verrouillage



Le super-verrouillage rend les commandes intérieures des portes inopérantes. Il neutralise également le bouton du verrouillage centralisé. L'avertisseur sonore reste actif.

Ne jamais laisser quelqu'un à l'intérieur du véhicule quand celui-ci est super-verrouillé.

- Contact coupé, appuyer sur le bouton de verrouillage.
- Dans les 3 secondes, appuyer de nouveau sur le bouton de verrouillage pour super-verrouiller le véhicule (confirmé par l'allumage temporaire des indicateurs de direction).

Conseils



Télécommande

La télécommande est un système haute fréquence sensible ; ne pas la manipuler dans ses poches au risque de déverrouiller le véhicule à son insu. Éviter de manipuler les boutons de la télécommande hors de portée du véhicule : risque de la rendre inopérante. Il serait alors nécessaire de procéder à une réinitialisation. La télécommande ne peut pas fonctionner tant que la clé est dans le contacteur, même contact coupé.



Protection antivol

Ne pas apporter de modification au système d'antidémarrage électronique, cela pourrait engendrer des dysfonctionnements. Pour les versions avec contacteur à clé, ne pas oublier de retirer la clé et de tourner le volant pour bloquer la colonne de direction.



Verrouillage du véhicule

Rouler avec les portes verrouillées peut rendre l'accès des secours dans l'habitacle plus difficile en cas d'urgence. Par mesure de sécurité, retirer la clé de l'antivol en quittant le véhicule, même pour une courte durée.



Achat d'un véhicule d'occasion

Faire effectuer une mémorisation des clés par le réseau CITROËN afin d'être sûr que les clés détenues sont les seules qui permettent la mise en route du véhicule.



Si une des portes ou le coffre reste ouvert, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas. Sur un véhicule équipé, l'alarme s'active néanmoins au bout de 45 secondes.



En cas de déverrouillage sans action sur les portes ou le coffre, le véhicule se reverrouille automatiquement au bout de 30 secondes environ. Sur un véhicule équipé, l'alarme se réactive automatiquement.

Procédures de secours

Perte des clés, de la télécommande

Se rendre dans le réseau CITROËN avec le certificat d'immatriculation du véhicule, une pièce d'identité et si possible, l'étiquette comportant le code des clés. Le Réseau CITROËN pourra récupérer le code des clés et le code du transpondeur pour commander une nouvelle clé.

Déverrouillage / Verrouillage total du véhicule avec la clé

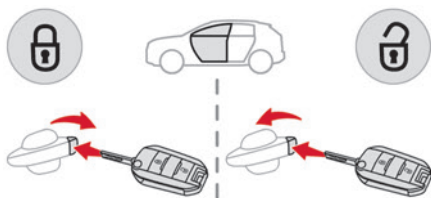
Utiliser cette procédure dans les cas suivants :

- Pile de la télécommande usée.
- Dysfonctionnement de la télécommande.
- Panne de batterie.
- Véhicule dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Dans le premier cas, procéder au changement de la pile de la télécommande.

Dans le deuxième cas, procéder à la réinitialisation de la télécommande.

Se reporter aux rubriques correspondantes.



- Insérer la clé dans la serrure de la porte.
- Tourner la clé vers l'avant / l'arrière pour déverrouiller / verrouiller le véhicule.

i Véhicule équipé de l'alarme, cette fonction ne s'active pas au verrouillage avec la clé.
Si l'alarme est activée, la sirène retentit à l'ouverture de la porte ; elle se coupe à la mise du contact.

Verrouillage centralisé inopérant

Utiliser ces procédures dans les cas suivants :

- Dysfonctionnement du verrouillage centralisé.
- Batterie débranchée ou déchargée.

! En cas de dysfonctionnement du verrouillage centralisé, la batterie doit être débranchée pour assurer le verrouillage complet du véhicule.

Porte avant gauche

- Insérer la clé dans la serrure de la porte.

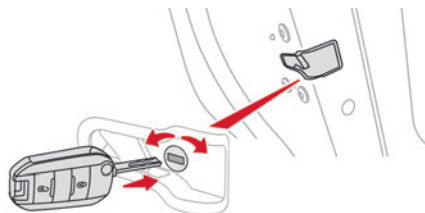
- Tourner la clé vers l'arrière du véhicule pour la verrouiller, ou vers l'avant pour la déverrouiller.

Autres portes

Déverrouillage

- Tirer la commande intérieure d'ouverture de la porte.

Verrouillage



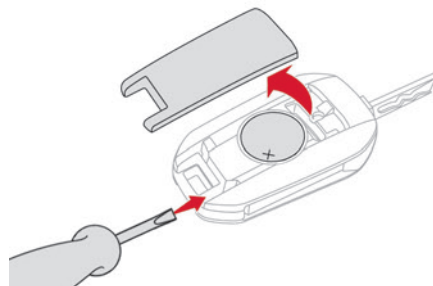
- Ouvrir les portes.
- Pour les portes arrière, vérifier que la sécurité enfants n'est pas activée. Se reporter à la rubrique correspondante.
- Insérer la clé sans forcer dans le loquet situé dans le verrou de la porte, puis tourner le loquet d'un huitième de tour vers l'extérieur de la porte.
- Fermer les portes et vérifier le bon verrouillage du véhicule depuis l'extérieur.

Changement de la pile

Un message s'affiche au combiné lorsque le remplacement de la pile est nécessaire.

🔧 En cas de pile usée, ce témoin s'allume, accompagné d'un signal sonore et de l'affichage d'un message.

Pile réf. : CR2032 / 3 volts.



- Déclipper le couvercle à l'aide d'un petit tournevis au niveau de l'encoche, et relever le couvercle.
 - Retirer la pile usagée de son logement.
 - Mettre en place la pile neuve en respectant la polarité et en commençant par l'introduire au niveau des contacts situés dans l'angle, puis clipper le couvercle sur le boîtier.
 - Réinitialiser la télécommande.
- Pour plus d'informations sur la **Réinitialisation de la télécommande**, se reporter à la rubrique correspondante.

🌿 Ne pas jeter les piles de la télécommande ; elles contiennent des métaux nocifs pour l'environnement. Les rapporter à un point de collecte agréé.

! Cet équipement contient une pile de type bouton.

Ne pas ingérer la pile. Risque de brûlure chimique !

Si la pile est avalée, elle peut provoquer de graves brûlures internes en seulement 2 heures et entraîner la mort.

Si des piles ont été avalées ou placées à l'intérieur d'une partie du corps, consulter immédiatement un médecin.

Garder les piles neuves et usagées hors de portée des enfants.

Si le compartiment des piles ne se ferme pas correctement, arrêter d'utiliser le produit et le garder hors de portée des enfants.

! Risque d'explosion si la pile est remplacée par un type incorrect !

Remplacer la pile par le même type.

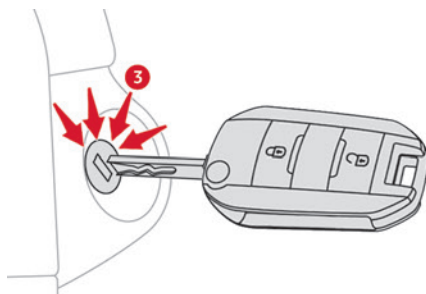
! Risque d'explosion ou de fuite de liquide ou de gaz inflammable !

Ne pas utiliser dans / stocker dans / mettre dans un environnement de température extrêmement élevée ou de pression extrêmement basse en raison de la très haute altitude.

Ne pas essayer de brûler, d'écraser ou de couper la pile usagée.

Réinitialisation de la télécommande

Après un changement de pile ou en cas de dysfonctionnement, il peut être nécessaire de réinitialiser la télécommande.



- ▶ Couper le contact.
- ▶ Remettre la clé en position **3 (Mise sous contact)**.
- ▶ Appuyer aussitôt sur le cadenas fermé pendant quelques secondes.
- ▶ Couper le contact et retirer la clé du contacteur.

La télécommande est de nouveau complètement opérationnelle.

Portes

Ouverture

De l'extérieur

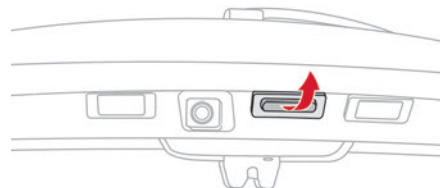
- ▶ Après déverrouillage du véhicule à la télécommande ou à la clé, tirer la poignée de porte.

De l'intérieur

- ▶ Tirer la commande intérieure d'ouverture d'une porte ; cette action déverrouille complètement le véhicule.

Coffre

Ouverture



- ▶ Véhicule déverrouillé, appuyer sur la commande centrale du volet de coffre.
 - ▶ Soulever le volet de coffre.
- Pour plus d'informations sur la **Télécommande**, se reporter à la rubrique correspondante.



Le volet de coffre n'est pas conçu pour supporter un porte-vélo.

Fermeture

► Abaisser le volet de coffre à l'aide de l'une des poignées de préhension intérieures.



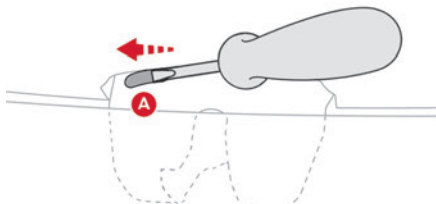
En cas d'anomalie ou de difficultés ressenties pour manœuvrer le volet de coffre lors de son ouverture ou fermeture, le faire rapidement vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié pour éviter que ce désagrément ne s'aggrave et ne provoque la chute du volet de coffre et des blessures graves.

Commande de secours

Pour déverrouiller mécaniquement le coffre en cas de dysfonctionnement de la batterie ou du verrouillage centralisé.

Déverrouillage

► Rabattre les sièges arrière afin d'accéder à la serrure par l'intérieur du coffre.



- Introduire un petit tournevis dans l'orifice **A** de la serrure pour déverrouiller le coffre.
- Déplacer le loquet vers la gauche.

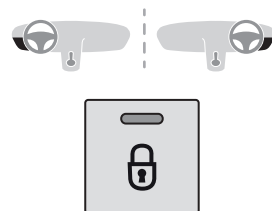
Reverrouillage après fermeture

Une fois refermé, si le dysfonctionnement persiste, le coffre restera verrouillé.



En cas de dysfonctionnement du verrouillage centralisé, il est impératif de débrancher la batterie pour verrouiller le coffre et assurer ainsi le verrouillage complet du véhicule.

Verrouillage centralisé



Manuel

► Appuyer sur ce bouton pour verrouiller / déverrouiller le véhicule (portes et coffre) depuis l'habitacle.
L'allumage du voyant confirme le verrouillage centralisé du véhicule.



Le verrouillage centralisé ne s'effectue pas si l'une des portes avant ou arrière est ouverte (l'ouverture du coffre n'empêche pas le fonctionnement du verrouillage centralisé).



En cas de verrouillage / super-verrouillage de l'extérieur

Quand le véhicule est verrouillé ou super-verrouillé de l'extérieur, le voyant clignote et le bouton est inopérant.

- Après un verrouillage simple, tirer la commande intérieure de l'une des portes pour déverrouiller le véhicule.
- Après un super-verrouillage, utiliser nécessairement la télécommande pour déverrouiller le véhicule.

Automatique (sécurité anti-agression)

Les portes et le coffre se verrouillent automatiquement en roulant (vitesse supérieure à 5 km/h).

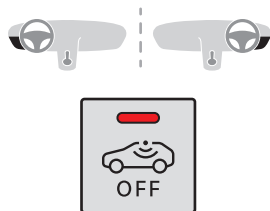
Transport d'objets longs ou encombrants

Pour rouler avec le coffre ouvert et les portes verrouillées, appuyer sur la commande de verrouillage centralisé. Sinon, à chaque fois que le véhicule dépassera la vitesse de 5 km/h, le bruit de rebond et une alerte se manifesteront.

L'appui sur la commande de verrouillage centralisé permet de déverrouiller le véhicule.

Au-dessus de 5 km/h, ce déverrouillage est temporaire.

Alarme



Système de protection et de dissuasion contre le vol et l'effraction.

Surveillance périmétrique

Le système contrôle l'ouverture du véhicule. L'alarme se déclenche si quelqu'un essaie, par exemple, d'ouvrir une porte, le coffre ou le capot.

Surveillance volumétrique

Le système contrôle la variation de volume dans l'habitacle.

L'alarme se déclenche si quelqu'un brise une vitre, pénètre dans l'habitacle ou se déplace à l'intérieur du véhicule.

Surveillance antisoulèvement

Le système contrôle les mouvements de l'assiette du véhicule.

L'alarme se déclenche si le véhicule est soulevé ou déplacé.

 En stationnement, l'alarme ne se déclenchera pas si le véhicule est heurté.

Véhicules électriques

Selon version, les fonctions surveillances volumétrique et antisoulèvement sont susceptibles d'être moins réactives, voire de ne pas fonctionner en cas de préconditionnements thermiques.

Fonction autoprotection

Le système contrôle la mise hors service de ses propres composants.

L'alarme se déclenche en cas de mise hors service ou de dégradation de la batterie, de la commande centrale ou des fils de la sirène.

 **Intervention sur le système d'alarme**
Consulter le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Fermeture du véhicule avec système d'alarme complet

Activation

- Couper le contact et sortir du véhicule.
- Verrouiller ou super-verrouiller le véhicule avec la télécommande.

Lorsque le système de surveillance est actif, le voyant rouge du bouton clignote toutes les secondes et les indicateurs de direction s'allument pendant 2 secondes environ.

La surveillance périmétrique est activée après un délai de 5 secondes, les surveillances volumétrique et antisoulèvement après 45 secondes.

Porte, coffre ou capot

Si un ouvrant est mal fermé, le véhicule n'est pas verrouillé, mais la surveillance périmétrique s'activera après un délai de 45 secondes, en même temps

que les surveillances volumétrique et antisoulèvement.

Désactivation



► Appuyer sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.

Le système de surveillance est désactivé : le voyant du bouton s'éteint et les indicateurs de direction clignotent pendant 2 secondes environ.



Après un déverrouillage par télécommande

En cas de reverrouillage automatique du véhicule (après un délai de 30 secondes sans ouverture d'une porte ou du coffre), le système de surveillance s'active automatiquement.

Fermeture du véhicule avec surveillance périmétrique seule

Désactiver la surveillance volumétrique pour éviter le déclenchement intempestif de l'alarme, dans certains cas comme :

- Présence d'un occupant ou d'un animal de compagnie.
- Vitre entrouverte.
- Lavage du véhicule.
- Changement de roue.
- Remorquage du véhicule.

- Transport sur un bateau.

Désactivation des surveillances volumétrique et antisoulèvement

- Couper le contact et, dans les 10 secondes, appuyer sur le bouton de l'alarme jusqu'à l'allumage fixe de son voyant rouge.
- Sortir du véhicule.
- Verrouiller immédiatement le véhicule à la télécommande.

Seule la surveillance périmétrique est activée ; le voyant rouge du bouton clignote toutes les secondes.



Pour être prise en compte, cette désactivation doit être effectuée après chaque coupure de contact.

Réactivation des surveillances volumétrique et antisoulèvement

- Désactiver la surveillance périmétrique en déverrouillant le véhicule à la télécommande. Le voyant du bouton s'éteint.
- Réactiver l'ensemble des surveillances en verrouillant le véhicule à la télécommande. Le voyant rouge du bouton clignote de nouveau toutes les secondes.

Déclenchement de l'alarme

Il se traduit, pendant 30 secondes, par le retentissement de la sirène et le clignotement des feux indicateurs de direction.

Selon destination, certaines fonctions de surveillance restent actives jusqu'au onzième déclenchement consécutif de l'alarme.

Au déverrouillage du véhicule à la télécommande, le clignotement rapide du voyant rouge du bouton indique que l'alarme s'est déclenchée en l'absence du conducteur. À la mise du contact, ce clignotement s'arrête.

Panne de télécommande

Pour désactiver les fonctions de surveillance :

- Déverrouiller le véhicule avec la clé dans la serrure de la porte avant gauche.
- Ouvrir la porte ; l'alarme se déclenche.
- Mettre le contact ; l'alarme s'arrête. Le voyant du bouton s'éteint.

Fermeture du véhicule sans activer l'alarme

- Verrouiller le véhicule avec la clé dans la serrure de la porte avant gauche.

Activation automatique

(Selon version)

2 minutes après la fermeture de la dernière porte ou du coffre, le système s'active automatiquement.

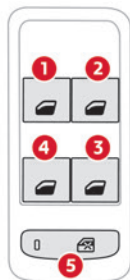
- Pour éviter le déclenchement de l'alarme en entrant dans le véhicule, appuyer sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.

Anomalie de fonctionnement

À la mise du contact, l'allumage fixe du voyant rouge du bouton indique le dysfonctionnement du système.

Faire vérifier par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Lève-vitres électriques



1. Avant gauche
2. Avant droit
3. Arrière droit
4. Arrière gauche
5. Désactivation des commandes de lève-vitres électriques situées aux places arrière

Fonctionnement manuel

► Pour ouvrir / fermer la vitre, appuyer / tirer sur la commande, sans dépasser le point de résistance ; la vitre s'arrête dès que la commande est relâchée.

Fonctionnement automatique

(Selon version et uniquement le conducteur)

► Pour ouvrir / fermer la vitre, appuyer / tirer sur la commande au-delà du point de résistance ; la vitre s'ouvre / se ferme complètement après avoir relâché la commande.

Une nouvelle impulsion arrête le mouvement de la vitre.

i Les commandes des lève-vitres restent opérationnelles environ 45 secondes après la coupure du contact ou après le verrouillage du véhicule. À l'issue de cette temporisation, les commandes sont inopérantes. Pour les réactiver, remettre le contact ou déverrouiller le véhicule.

Antipincement

(Selon version et uniquement le conducteur)
Lorsque la vitre monte et rencontre un obstacle, elle s'arrête puis aussitôt redescend partiellement.

i Désactivation de la fonction antipincement

Après avoir déclenché la fonction antipincement, vérifier qu'aucun obstacle ne vient bloquer le mouvement de la vitre. Réessayer de fermer la vitre.

Si la fermeture de la vitre est interrompue par la fonction antipincement 3 fois de suite (max. 10 secondes entre chaque tentative), la fonction antipincement devient inutilisable. Sans cette protection, la vitre ne peut être fermée que manuellement – Risque de blessure !

Désactivation des commandes arrière de lève-vitres arrière



Pour la sécurité des enfants, contact mis ou moteur tournant, appuyer sur la commande **5** pour désactiver les commandes des lève-vitres électriques arrière, quelles que soient leurs positions.

Le voyant rouge du bouton s'allume, accompagné de l'affichage d'un message de confirmation. Il reste allumé, tant que la désactivation est effective.

L'utilisation des lève-vitres électriques arrière à partir des commandes du conducteur reste possible.

Réinitialisation des lève-vitres électriques

Après un rebranchement de la batterie ou en cas de mouvement anormal des vitres, réinitialiser la fonction antipincement.



La fermeture automatique des vitres n'est plus possible, seule la fermeture manuelle est possible.

La fermeture des vitres à distance à l'aide de la clé électronique n'est plus possible dans ce cas-là.

La fonction antipincement est inutilisable pendant ces opérations.

Pour chacune des vitres :

- Descendre complètement la vitre, puis la remonter ; elle remontera par palier de quelques centimètres à chaque action. Renouveler l'opération jusqu'à la fermeture complète de la vitre.
- Garder la commande tirée pendant au moins une seconde après avoir atteint la position vitre fermée.



En cas de pincement lors de la manipulation des lève-vitres, il faut

inverser le mouvement de la vitre. Pour cela, appuyer sur la commande concernée.

Lorsque le conducteur actionne les commandes des lève-vitres passagers, il doit s'assurer que rien n'empêche la fermeture correcte des vitres.

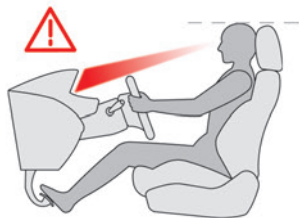
Il doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les lève-vitres.

Faire particulièrement attention aux enfants pendant les manœuvres de vitres.

Attention aux passagers et/ou personnes présentes lors de la fermeture des vitres à distance à l'aide de la clé électronique.

Ne pas passer la tête ni les bras à travers les vitres ouvertes lorsque le véhicule roule - Risque de blessures graves !

Position de conduite correcte



Avant de prendre la route et pour profiter de l'ergonomie, régler dans l'ordre suivant :

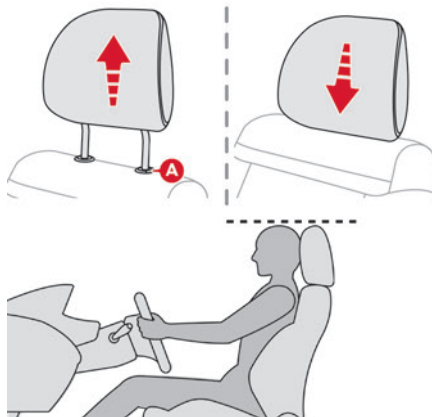
- La hauteur de l'appui-tête.
- L'inclinaison du dossier.
- La hauteur de l'assise du siège.
- La position longitudinale du siège.
- La profondeur puis la hauteur du volant.
- Les rétroviseurs extérieurs et intérieur.



Une fois ces réglages effectués, vérifier depuis la position de conduite la bonne visibilité du combiné d'instruments "tête haute", par-dessus le volant

Appuis-tête avant

Réglage en hauteur



Vers le haut :

- Soulever l'appui-tête jusqu'à la hauteur souhaitée ; le dé clic d'enclenchement est perceptible.

Vers le bas :

- Appuyer sur l'ergot A pour abaisser l'appui-tête.



Le réglage est correct lorsque le bord supérieur de l'appui-tête se trouve au niveau du dessus de la tête de l'occupant.

Retrait d'un appui-tête

- Soulever l'appui-tête jusqu'en butée.
- Appuyer sur l'ergot A pour déverrouiller l'appui-tête et le soulever complètement.
- Par sécurité, ranger l'appui-tête.

Remise en place d'un appui-tête

- Introduire les tiges de l'appui-tête dans les guides du dossier correspondant.
- Pousser l'appui-tête jusqu'en butée.
- Appuyer sur l'ergot A pour déverrouiller l'appui-tête et le pousser vers le bas.
- Procédez au réglage en hauteur.



Ne jamais rouler avec les appuis-tête retirés ; ceux-ci doivent être en place et réglés en fonction de l'occupant du siège.

Sièges avant



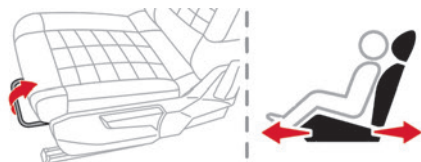
Par mesure de sécurité, les réglages des sièges doivent impérativement être effectués à l'arrêt.



Avant d'effectuer une manoeuvre de recul du siège, vérifier que rien ni personne ne gêne la course du siège. Risque de pincement en cas de présence de passagers à l'arrière ou de blocage du siège

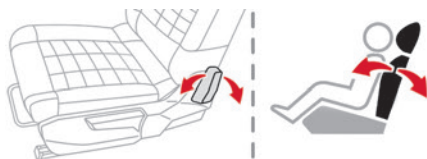
si des objets encombrants sont déposés sur le plancher derrière le siège.

Longitudinal



- Soulever la barre de commande et faire coulisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière.
- Relâcher la barre de commande pour verrouiller la position sur l'un des crans.

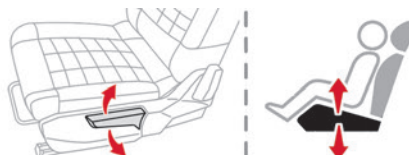
Inclinaison du dossier



- Pousser la commande vers l'arrière puis incliner le dossier vers l'avant ou vers l'arrière jusqu'à obtenir l'angle souhaité.

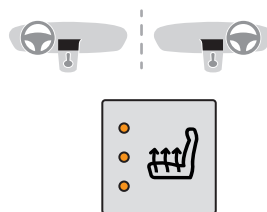
Hauteur

(conducteur uniquement)



- Tirer la commande vers le haut pour monter ou la pousser vers le bas pour descendre, jusqu'à obtenir la position recherchée.

Sièges chauffants



La fonction est active uniquement moteur tournant et lorsque la température extérieure est inférieure à 20 °C.

- Appuyer sur le bouton correspondant au siège.
- À chaque appui, le niveau de chauffage est modifié ; le nombre de voyants correspondants s'allume.

- Pour arrêter le chauffage, appuyer sur le bouton jusqu'à l'extinction de tous les voyants.

Ne pas utiliser la fonction lorsque le siège n'est pas occupé.

Réduire dès que possible l'intensité du chauffage.

Lorsque les températures du siège et de l'habitacle ont atteint un niveau suffisant, arrêter la fonction ; une plus faible consommation de courant permet une diminution de la consommation d'énergie.



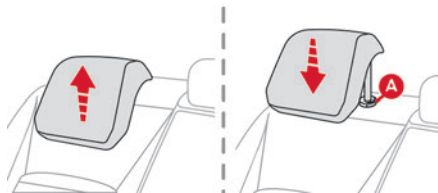
L'utilisation prolongée des sièges chauffants est déconseillée aux personnes à peau sensible.

Risque de brûlure pour les personnes dont la perception de la chaleur est altérée (ex. : maladie, prise de médicament).

Pour maintenir l'intégrité de la nappe chauffante et prévenir le risque de court-circuit :

- Ne pas poser d'objets lourds ou acérés.
- Ne pas se mettre à genoux ni debout sur le siège.
- Ne pas verser de liquides.
- Ne jamais utiliser la fonction tant que l'assise est détrempée.

Appuis-tête arrière

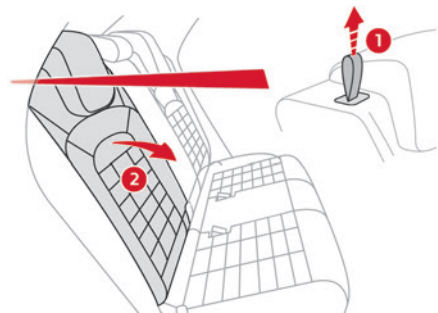


Ils ont deux positions :

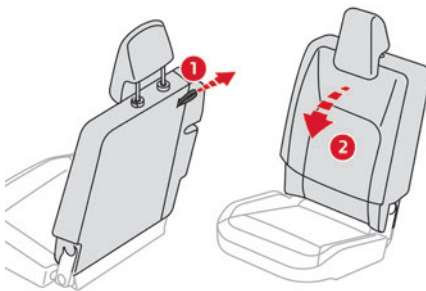
- **Position haute**, d'utilisation :
 - Soulever l'appui-tête jusqu'en butée.
- **Position basse**, de rangement, lorsque les sièges ne sont pas occupés :
 - Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appui-tête et le pousser vers le bas.

Les appuis-tête arrière sont démontables.

Retrait d'un appui-tête



Rangée 2



Rangée 3 (version 7 places)

- Déverrouiller le dossier à l'aide de la sangle **1**.
- Basculer légèrement le dossier **2** vers l'avant.
- Soulever l'appui-tête jusqu'en butée.
- Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appui-tête et le retirer complètement.

Remise en place d'un appui-tête

- Introduire les tiges de l'appui-tête dans les guides du dossier correspondant.
- Pousser l'appui-tête jusqu'en butée.
- Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appui-tête et le pousser vers le bas.

! Ne jamais rouler avec des passagers installés à l'arrière quand les appuis-

tête sont retirés ; les appuis-tête doivent être en place et en position haute.

Pour la rangée 2, l'appui-tête de la place centrale ne peut pas être installé sur une place latérale et inversement.



Sièges de deuxième rangée

Rabattement / Remise en place des dossiers

! Les manœuvres de dossiers doivent être effectuées seulement véhicule à l'arrêt.

Rabattement du dossier

Au préalable :

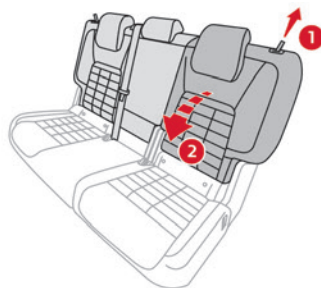
- Abaisser les appuis-tête des dossiers.
- Avancer, si nécessaire, les sièges avant.
- Vérifier que rien ni personne ne gêne le rabattement des dossiers (vêtements, bagages...).

► Vérifier que les ceintures de sécurité sont libres, non verrouillées dans les boucles. Les dégager pour assurer le passage du dossier.

i Pour obtenir la surface la plus plate possible ou si une charge doit reposer sur le dossier, retirer les appuis-tête. Pour plus d'informations sur les **Appuis-tête arrière**, se reporter à la rubrique correspondante.



Version 5 places



Version 7 places

- Tirer fermement la sangle 1 pour déverrouiller le dossier.
- Accompagner le dossier 2 jusqu'à l'horizontale.

Remise en place du dossier

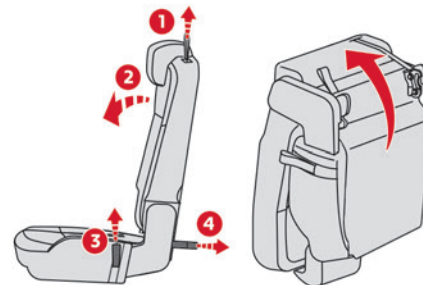
! Vérifier au préalable que les ceintures de sécurité latérales sont bien plaquées verticalement à côté des anneaux de verrouillage des dossiers.

- Redresser le dossier 2 et le pousser fermement pour le verrouiller.
- Vérifier que la sangle 1 est bien revenue en position.
- Vérifier que les ceintures latérales n'ont pas été coincées pendant la manœuvre.

! Attention, un dossier mal verrouillé compromet la sécurité des passagers en cas de freinage brusque ou de choc. Le contenu du coffre peut être projeté vers l'avant du véhicule - Risque de blessure grave !

Accès à la troisième rangée / Sortie de la troisième rangée (7 places)

L'accès aux sièges de troisième rangée se fait par la deuxième rangée.



! Ne pas laisser les enfants manipuler les sièges sans surveillance.

i Avant de rabattre le siège de deuxième rangée, s'assurer que le siège avant correspondant est avancé de façon appropriée.

Accès à la troisième rangée

- Depuis l'extérieur du véhicule, tirer la sangle **1** pour rabattre le dossier de siège **2**.
- Tirer la sangle **3** pour basculer l'ensemble rabattu vers l'avant.

Sortie de la troisième rangée

- Depuis l'intérieur du véhicule, tirer la sangle **1** pour rabattre le dossier de siège **2**.
- Tirer la sangle **4** pour basculer l'ensemble rabattu vers l'avant.

Redressement du siège de deuxième rangée

- Basculer le siège rabattu dans l'autre sens pour engager les loquets dans les points de fixation arrière sur le plancher de coffre.
- Redresser le dossier de siège **2** pour le remettre dans la position d'utilisation.
- Vérifier que la ceinture de sécurité ne s'est pas coincée pendant la manœuvre.



! Il est interdit de rouler avec un dossier de deuxième rangée rabattu dans la version Cargo (pour transporter des objets) si un passager occupe un siège de troisième rangée.

Les passagers de la troisième rangée ne doivent pas laisser leurs pieds dans la zone

de verrouillage des sièges de deuxième rangée.

Sièges de troisième rangée (7 places)

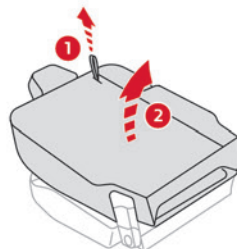
Positionnement / Rangement des sièges

Ces manipulations se font à partir du seuil de coffre.

! Ne pas laisser les enfants manipuler les sièges sans surveillance.

Positionnement du siège

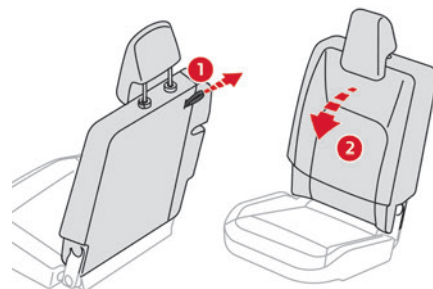
- Avant de commencer, retirer le sous-plancher de protection amovible.



- Retirer la tablette cache-bagages.

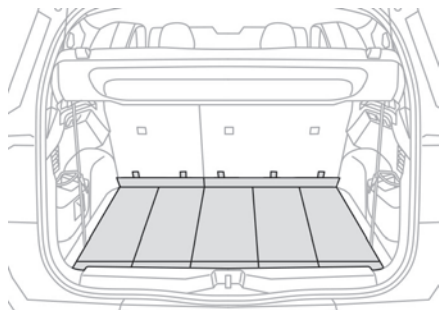
- Avec le siège rabattu dans le plancher de coffre, tirer la sangle **1** pour déverrouiller le dossier.
- Relever le dossier **2** complètement pour le verrouiller en position redressée.
- Lorsque le siège est occupé, relever l'appui-tête.

Rangement du siège



- Abaisser l'appui-tête.
- Siège redressé, tirer la sangle **1** pour déverrouiller le dossier.
- Basculer le dossier **2** complètement pour le verrouiller en position rabattue.
- Remettre en place la tablette cache-bagages.
- Enfin, remettre en place le sous-plancher de protection amovible.

Sous-plancher de protection amovible



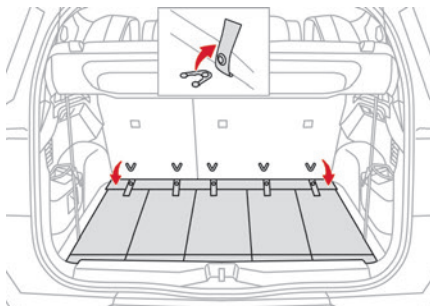
Cette protection amovible se divise en deux parties 2/3 - 1/3.

Chaque partie se fixe au dossier correspondant de la rangée 2.

Lorsque les sièges de la rangée 3 ne sont pas occupés, ces deux parties assurent la continuité entre les deux rangées de sièges arrière et forment un plancher plat.

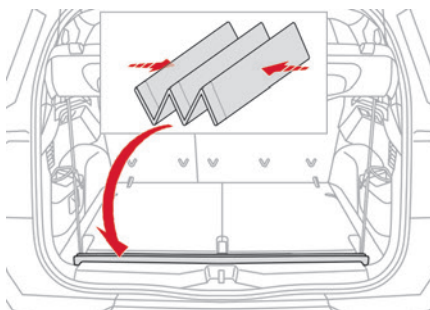
Lorsque les sièges de la rangée 3 sont occupés, ces deux parties doivent être retirées et rangées.

Retrait d'une protection amovible



- Rabattre le dossier correspondant de la deuxième rangée.
- Tirer chacune des pattes vers l'avant pour les déloger de leurs fixations.

Rangement d'une protection amovible



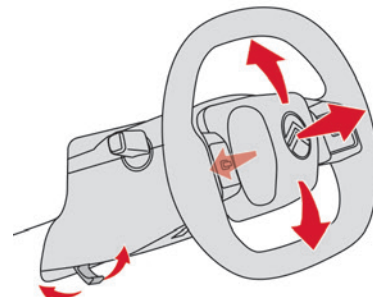
- Rabattre chaque partie sur elle-même.

- Ranger chaque partie dans le plancher de coffre entre les sièges de la troisième rangée et le seuil de coffre.

Remise en place d'une protection amovible

- Rabattre le dossier correspondant de la deuxième rangée.
- Insérer chacune des pattes dans leurs fixations et tirer vers l'arrière.

Réglage du volant



- À l'arrêt, tirer la commande pour déverrouiller le volant.
- Régler la hauteur et la profondeur pour adapter la position de conduite.
- Pousser la commande pour verrouiller le volant.

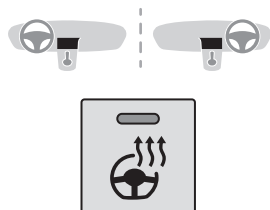
! Par mesure de sécurité, ces réglages doivent être impérativement effectués véhicule à l'arrêt.

Volant chauffant

(Selon pays de commercialisation)

Par temps froid, cette fonction chauffe la partie circulaire du volant.

Il est possible de l'activer dès que la température extérieure descend au-dessous de 20 °C.



- Moteur tournant, appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

Rétroviseurs

Rétroviseurs extérieurs

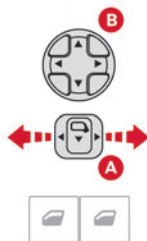


Par mesure de sécurité, les rétroviseurs doivent être réglés pour réduire

"l'angle mort".

Les objets observés sont en réalité plus près qu'ils ne paraissent. Prendre cela en compte pour apprécier correctement la distance avec les véhicules venant de l'arrière.

Réglage



- Placer la commande **A** à droite ou à gauche pour sélectionner le rétroviseur correspondant.
- Déplacer la commande **B** dans les quatre directions pour effectuer le réglage.
- Replacer la commande **A** en position centrale.

Rabattement manuel

Il est possible de rabattre manuellement les rétroviseurs (stationnement gênant, garage étroit...).

- Faire pivoter le rétroviseur vers le véhicule.

Rabattement électrique

Selon équipement, les rétroviseurs extérieurs se rabattent électriquement.



- De l'intérieur, contact mis, placer la commande **A** en position centrale.
- Tirer la commande **A** vers l'arrière.

- De l'extérieur, verrouiller le véhicule.



Si les rétroviseurs sont rabattus avec la commande **A**, ils ne se déploieront pas au déverrouillage du véhicule.

Déploiement électrique

- De l'extérieur : déverrouiller le véhicule.
- De l'intérieur : contact mis, placer la commande **A** en position centrale, puis la tirer vers l'arrière.

Activation / Désactivation

Le paramétrage du rabattement / déploiement automatique des rétroviseurs extérieurs se fait par le menu du combiné d'instruments, au moyen des commandes au volant.

Désenneigement / Dégivrage



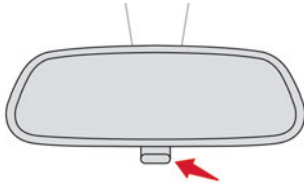
Le désenneigement / dégivrage des rétroviseurs extérieurs fonctionne avec le désenneigement / dégivrage de la lunette arrière. Pour plus d'informations sur le **Désenneigement / Dégivrage de la lunette arrière**, se reporter à la rubrique correspondante.

Rétroviseur intérieur

Comporte un dispositif anti-éblouissement qui assombrit le miroir du rétroviseur et réduit la gêne du conducteur due au soleil, aux faisceaux d'éclairage des autres véhicules, ...

Modèle manuel

Position jour / nuit

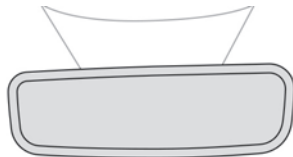


- Tirer le levier pour passer en position anti-éblouissement "nuit".
- Pousser le levier pour passer en position normale "jour".

Réglage

- Régler le rétroviseur en position normale "jour".

Modèle "électrochrome" automatique



Le système électrochrome utilise un capteur qui prend en compte le niveau de luminosité extérieure, et celui provenant de l'arrière du véhicule, pour assurer automatiquement et progressivement le passage entre les utilisations jour et nuit.

i Afin d'assurer une visibilité optimale lors des manœuvres, le miroir s'éclaircit automatiquement dès que la marche arrière est enclenchée.

Le système est inopérant si le chargement du coffre dépasse le niveau du cache-bagages ou si le cache-bagages est encombré.

Chauffage et Ventilation

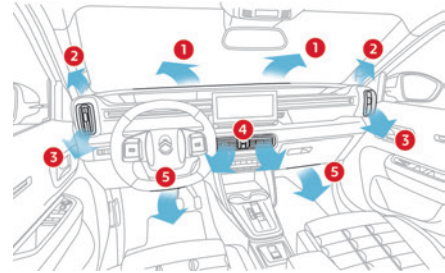
Entrée d'air

L'air circulant dans l'habitacle est filtré et provient soit de l'extérieur par la grille située à la base du pare-brise, soit de l'intérieur en recirculation d'air.

Commandes

Les commandes sont regroupées sur le panneau de la console centrale. Les commandes de désembuage / dégivrage du pare-brise et de la lunette arrière sont situées au-dessous de l'écran tactile, ou sur le panneau de la console centrale situé au-dessous de l'autoradio.

Diffusion d'air



1. Buses de dégivrage ou de désembuage du pare-brise
2. Buses de dégivrage ou de désembuage des vitres latérales avant
3. Aérateurs latéraux obturables et orientables
4. Aérateurs centraux obturables et orientables
5. Sorties d'air aux pieds des passagers avant

Conseils

i Utilisation de la ventilation et de l'air conditionné

- Pour obtenir une répartition d'air homogène, veiller à ne pas obstruer les grilles d'entrée d'air extérieur situées à la base du pare-brise, les buses, les aérateurs et les sorties d'air, ainsi que l'extraction d'air située dans le coffre.
- Ne pas masquer le capteur d'ensoleillement, situé sur la planche de

bord ; celui-ci sert à la régulation du système d'air conditionné automatique.

► Faire fonctionner le système d'air conditionné au moins 5 à 10 minutes, une à deux fois par mois, pour le maintenir en bon état de fonctionnement.

► Si le système ne produit pas de froid, le désactiver et consulter le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

En cas de traction d'une charge importante dans une forte pente par température élevée, la coupure de l'air conditionné permet de récupérer de la puissance moteur et donc d'améliorer la capacité de remorquage.



Éviter de rouler trop longtemps ventilation arrêtée ou en

fonctionnement prolongé du recyclage de l'air ambiant - Risque de formation de buée et de dégradation de la qualité de l'air !



Si après un arrêt prolongé au soleil, la température intérieure est très élevée, aérer l'habitacle pendant quelques instants. Placez la commande de débit d'air à un niveau suffisant pour assurer un bon renouvellement d'air dans l'habitacle.



La condensation créée par l'air conditionné provoque à l'arrêt un écoulement d'eau normal sous le véhicule.



Entretien de la ventilation et de l'air conditionné

► Veiller au bon état du filtre d'habitacle et faire remplacer périodiquement les éléments filtrants.

Il est recommandé de privilégier un filtre d'habitacle combiné. Grâce à son additif actif spécifique, il protège les occupants des gaz polluants et mauvaises odeurs.

► Pour garantir le bon fonctionnement du système d'air conditionné, le faire contrôler suivant les préconisations du plan d'entretien du Constructeur.



Stop & Start / mode e-Auto

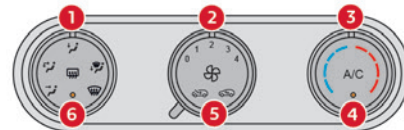
Afin de maintenir le confort thermique souhaité dans l'habitacle, désactiver temporairement le système correspondant. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique correspondante.



Véhicules électriques

La sélection du mode de conduite **ECO** optimise la consommation d'énergie électrique, mais diminue les performances du chauffage et de l'air conditionné, sans toutefois les désactiver.

Chauffage / Air conditionné manuel



Le chauffage / l'air conditionné chauffage manuel fonctionne en mode Accessoires et moteur tournant.

1. Réglage de la répartition d'air
2. Réglage du débit d'air
3. Réglage de la température
4. Marche / Arrêt de l'air conditionné
5. Recyclage de l'air ambiant
6. Désembuage / Dégivrage de la lunette arrière

Réglage de la température

► Tourner la molette **3** de bleu (froid) à rouge (chaud).

Réglage du débit d'air

► Tourner la molette **2** pour obtenir un débit d'air suffisant afin d'assurer son confort.



Si la commande de débit d'air est placée en position **minimum** (neutralisation du système), le confort thermique n'est plus géré. Un léger flux d'air,

dû au déplacement du véhicule, reste néanmoins perceptible.

Réglage de la répartition d'air



Aérateurs centraux et latéraux

Aérateurs centraux et latéraux, et pieds des occupants

Pieds des occupants

Pare-brise et vitres latérales et pieds des occupants

Pare-brise et vitres latérales

► Tourner la molette **1** pour sélectionner la sortie d'air souhaitée.

Recyclage de l'air ambiant

L'entrée d'air extérieur permet d'éviter et d'éliminer la formation de buée sur le pare-brise et les vitres latérales.

Le recyclage de l'air ambiant permet d'isoler l'habitacle de l'air pollué dans les zones de circulation dense et dans les tunnels.

i Ponctuellement, cette fonction permet également de réchauffer ou de refroidir plus rapidement l'air de l'habitacle.

► Tourner le sélecteur **5** pour permettre le recyclage de l'air ambiant (droite) ou l'entrée d'air extérieur (gauche).

! Éviter d'utiliser le recyclage de l'air ambiant trop longtemps afin de garantir un bon approvisionnement d'air frais et de réduire le risque de formation de buée (en particulier s'il y a plusieurs passagers à bord ou lorsque l'air est froid / humide, etc.).

Marche / Arrêt de l'air conditionné

L'air conditionné est prévu pour fonctionner efficacement en toutes saisons, vitres fermées :

- En été, il abaisse la température.
- En hiver, au-dessus de 3°C, il augmente l'efficacité du désembuage.

► Appuyer sur la touche **4** pour activer / désactiver le système d'air conditionné.

i L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque le débit d'air est désactivé. Pour obtenir de l'air frais plus rapidement, utiliser le recyclage de l'air ambiant pendant quelques instants. Ensuite, revenir en entrée d'air extérieur.

L'arrêt de l'air conditionné peut générer des désagréments (humidité, buée).

i L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque le débit d'air est neutralisé.

Air conditionné automatique

Ce système d'air conditionné fonctionne moteur tournant, mais l'accès à la ventilation et à ses commandes est possible contact mis. Avec l'air conditionné enclenché, la température et le recyclage de l'air ambiant sont gérés manuellement.



1. Marche / Arrêt de l'air conditionné automatique
2. Réglage de la température
3. Désembuage / Dégivrage avant
4. Réglage de la répartition d'air
5. A/C maximum
6. Recyclage de l'air ambiant
7. Désembuage / Dégivrage de la lunette arrière
8. Marche / Arrêt de l'air conditionné
9. Réglage du débit d'air

Air conditionné automatique

En fonction d'un niveau de confort sélectionné, ce mode automatique gère de manière optimale la température, le débit et la répartition de l'air dans l'habitacle.

► Appuyer sur le bouton **1-AUTO** pour activer / désactiver le mode automatique du système d'air conditionné.



Par temps froid et moteur froid, afin de limiter la diffusion d'air froid dans l'habitacle, le débit d'air évolue progressivement jusqu'à ce que la valeur de confort soit atteinte.

En entrant dans le véhicule, si la température de l'habitacle est beaucoup plus froide ou plus chaude que la valeur de confort demandée, il n'est pas utile de modifier la valeur affichée pour atteindre plus rapidement le confort souhaité. Le système compense automatiquement et le plus rapidement possible l'écart de température.

Réglage de la température

► Pousser la commande **2** vers le haut pour augmenter la valeur ou vers le bas pour la diminuer.

La valeur affichée correspond à un niveau de confort et non à une température précise.

Réglage de la répartition d'air

► Appuyer successivement sur le bouton **4** pour orienter alternativement le débit d'air vers :

- les aérateurs centraux et latéraux ;
- les aérateurs centraux, les aérateurs latéraux et les caves à pieds ;
- les aérateurs centraux, les aérateurs latéraux, les caves à pieds, le pare-brise et les vitres latérales ;
- les caves à pieds ;
- le pare-brise, les vitres latérales et les caves à pieds ;
- le pare-brise et les vitres latérales (désembuage ou dégivrage).
- le pare-brise, les vitres latérales, les aérateurs centraux et les aérateurs latéraux.

Réglage du débit d'air

► Pousser la commande **9** vers le haut pour augmenter le débit d'air ou vers le bas pour le diminuer.

Le symbole du débit d'air se remplit ou se désempplit progressivement, selon la valeur demandée.

Air conditionné maximum

La fonction règle automatiquement la température de consigne sur le niveau de confort le plus bas, la diffusion de l'air vers les

aérateurs centraux et latéraux, le débit d'air maximal et active le recyclage de l'air ambiant.

► Appuyer sur la touche **5** pour activer / désactiver la fonction.

Recyclage de l'air ambiant

L'entrée d'air extérieur permet d'éviter et d'éliminer la formation de buée sur le pare-brise et les vitres latérales.

Le recyclage de l'air ambiant permet d'isoler l'habitacle de l'air pollué dans les zones de circulation dense et dans les tunnels.



Ponctuellement, cette fonction permet également de réchauffer ou de refroidir plus rapidement l'air de l'habitacle.

► Appuyer sur le bouton **6** pour faire recirculer l'air intérieur ou permettre l'entrée d'air extérieur.



Éviter d'utiliser le recyclage de l'air ambiant trop longtemps afin de garantir un bon approvisionnement d'air frais et de réduire le risque de formation de buée (en particulier s'il y a plusieurs passagers à bord ou lorsque l'air est froid / humide, etc.).

Marche / Arrêt de l'air conditionné

L'air conditionné est prévu pour fonctionner efficacement en toutes saisons, vitres fermées. Il permet :

- en été, d'abaisser la température ;
 - en hiver, au-dessus de 3 °C, d'augmenter l'efficacité du désembuage.
- Appuyer sur le bouton **8** pour mettre en marche / arrêter l'air conditionné.



L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque le débit d'air est neutralisé.

Désembuage / Dégivrage avant

Ce mode permet de désembuer ou dégivrer plus rapidement le pare-brise et les vitres latérales.



► Selon équipement, tourner la molette ou appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver le mode (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

Le mode gère automatiquement l'air conditionné, le débit d'air, l'entrée d'air et répartit la ventilation de façon optimale vers le pare-brise et les vitres latérales.



Avec le Stop & Start, tant que le désembuage est activé, le mode STOP n'est pas disponible.



En conditions hivernales, avant de rouler, éliminer impérativement la

neige ou le givre présent sur le pare-brise au niveau de la caméra.

Sinon, le fonctionnement des équipements utilisant la caméra pourrait être perturbé.

Désembuage - Dégivrage de la lunette arrière

Ce désembuage - dégivrage fonctionne uniquement moteur tournant.

Selon version, il prend en charge également les rétroviseurs extérieurs.



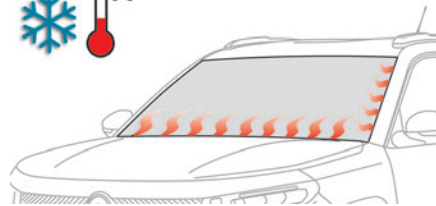
► Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

La fonction peut être activée quelle que soit la température extérieure.

La durée de fonctionnement dépend de la température extérieure.

Le désembuage - dégivrage s'éteint donc automatiquement pour éviter une consommation de courant excessive.

Pare-brise chauffant



Par temps froid, cette fonction chauffe la base du pare-brise, ainsi que la zone située le long du montant de baie gauche.

Sans modifier les réglages du système d'air conditionné, elle permet de décoller plus rapidement les balais d'essuie-vitres du pare-brise lorsqu'ils sont collés par le givre et d'éviter l'accumulation de neige liée au fonctionnement des essuie-vitres.

Marche / Arrêt



► Moteur tournant, appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant). La fonction est active dès que la température extérieure descend au-dessous de 0°C. Elle est désactivée automatiquement à chaque coupure du moteur.

Préconditionnement thermique (Électrique)

Cette fonction permet de programmer la mise à température de l'habitacle à une valeur de confort prédéfinie et non modifiable (environ 21 °C ou 23 °C selon version) avant d'entrer dans le véhicule, aux jours et heures souhaités. Cette fonction est disponible véhicule branché et non branché.

Programmation



La programmation est effectuée depuis un smartphone via l'application

MyCitroën App.

Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités supplémentaires disponibles à distance**, se reporter à la rubrique correspondante. Le préconditionnement débute environ 45 minutes avant l'heure programmée et est maintenu 15 minutes après.



Il est possible d'effectuer plusieurs programmations.

Chacune est mémorisée dans le système.

Pour optimiser l'autonomie de la batterie, il est conseillé d'effectuer une programmation avec le véhicule branché.



Le bruit de ventilation qui se produit à l'activation du pré-conditionnement thermique est tout à fait normal.

Conditions de fonctionnement

- La fonction ne s'active que **contact coupé**, avec le sélecteur de marche en **mode Parking**, **vitres fermées** et **véhicule verrouillé**.
- La fonction ne s'active pas lorsque le niveau de charge de la batterie est supérieur à 30 %.
- Véhicule non branché, lorsqu'une programmation récurrente est activée (exemple : du lundi au vendredi) et que 2 préconditionnements thermiques sont effectués sans reprise du véhicule, la programmation est désactivée.

Plafonniers



1. Plafonnier avant
2. Liseuses avant

Plafonnier avant



Dans cette position, le plafonnier s'allume progressivement :

- Au déverrouillage du véhicule.
- À l'extraction de la clé de contact.
- À l'ouverture d'une porte.
- À l'activation du bouton de verrouillage de la télécommande, afin de localiser le véhicule.

Il s'éteint progressivement :

- Au verrouillage du véhicule.
- À la mise du contact.
- 20 secondes après la fermeture de la dernière porte.



Éteint en permanence.



Éclairage permanent.

Avec le mode "éclairage permanent", la durée d'allumage varie, suivant le contexte :

- Contact coupé, environ 10 minutes.
- En mode économie d'énergie, environ 30 secondes.
- Moteur tournant, sans limite.

Liseuses

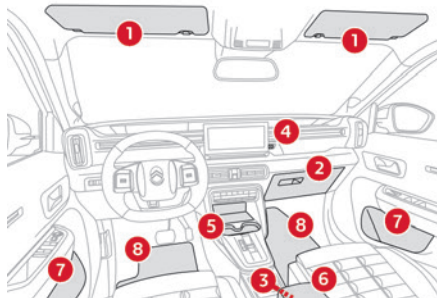


► Contact mis, actionner l'interrupteur correspondant.



Ne rien mettre en contact avec les plafonniers.

Aménagements intérieurs



1. Pare-soleil
2. Boîte à gants
3. Prise accessoire 12 V (120 W maxi)
4. Prise USB
5. Rangement ouvert avec double porte canette
6. Accoudoir avant (selon version)
7. Bacs de rangement
8. Surtapis (selon version)

Pare-soleil

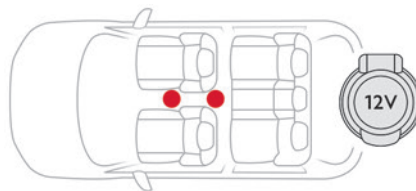
Les pare-soleil sont munis d'un miroir de courtoisie avec volet d'occultation.

Boîte à gants

► Pour ouvrir la boîte à gants, soulever la poignée.
Contact mis, la boîte à gants s'éclaire à l'ouverture.

! Ne jamais rouler avec la boîte à gants ouverte lorsqu'un passager est installé à l'avant - Risque de blessure en cas de décélération brutale !

Prises accessoires 12 V



► Pour brancher un accessoire 12 V (puissance maxi : 120 W), utiliser l'adaptateur adéquat.

! Bien respecter la puissance sous peine d'abîmer l'accessoire.

! Le branchement d'un équipement électrique non homologué par CITROËN, tel qu'un chargeur avec prise USB, peut provoquer des perturbations de fonctionnement des organes électriques du véhicule, comme une mauvaise réception

radiophonique ou une perturbation de l'affichage sur les écrans.

Prises USB

Ces sérigraphies déterminent le type d'utilisation d'une prise USB :



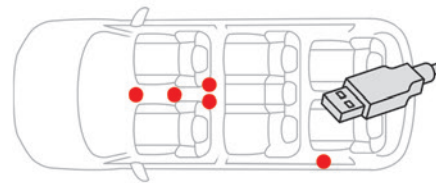
Alimentation et recharge.



Idem, plus échange de données multimédia avec le système audio.



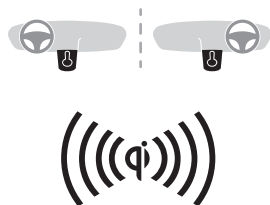
Idem, plus utilisation des applications du smartphone avec l'écran tactile.



Selon équipement, le véhicule est équipé :

- d'une ou de deux prises USB sur la planche de bord ;
- d'une prise USB sur la console centrale ;
- d'une ou de deux prises USB sur la deuxième rangée ;
- d'une prise USB sur la troisième rangée (7 places).

Recharge smartphone sans fil



Ce système recharge sans fil des appareils nomades tels que les smartphones, en utilisant le principe de l'induction magnétique, selon la norme Qi.

L'appareil à recharger doit être compatible avec la norme Qi, de par sa conception ou à l'aide d'un étui ou coque compatible.

Un tapis peut aussi être utilisé à condition que celui-ci soit homologué par le Constructeur.

La zone de charge est signalée par le symbole Qi.

La charge fonctionne moteur tournant et en mode STOP du Stop & Start.

La charge est gérée par le smartphone.

Charge

► Zone de charge dégagée, déposer un appareil en son centre.



Lorsque l'appareil est détecté, le voyant du chargeur s'allume en vert. Il reste allumé

pendant toute la durée du chargement de la batterie.



Le système n'est pas conçu pour recharger plusieurs appareils simultanément.



Ne pas laisser d'objet métallique (ex. pièces de monnaie, clés, télécommande du véhicule) dans la zone de charge pendant la recharge d'un appareil - Risque de surchauffe ou d'interruption de la recharge !



Lors de l'utilisation d'applications pour une durée prolongée en combinaison avec la recharge sans fil, certains smartphones peuvent passer en mode de sécurité thermique et entraîner l'arrêt de certaines fonctions.

Contrôle de fonctionnement

L'état du voyant permet de suivre le fonctionnement du chargeur.

État du voyant	Signification
Éteint	Moteur éteint. Pas d'appareil compatible détecté. Charge terminée.
Vert fixe	Détection d'un appareil compatible. Charge en cours.
Orange clignotant	Détection d'un objet étranger dans la zone de charge. Appareil mal centré dans la zone de charge.
Orange fixe	Dysfonctionnement de la jauge de charge de l'appareil. Température trop élevée de la batterie de l'appareil. Dysfonctionnement du chargeur.



Si le voyant est allumé fixe en orange :

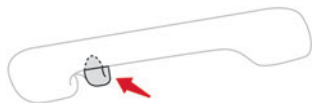
– Enlever l'appareil puis le replacer au centre de la zone de charge.

ou

– Enlever l'appareil et faire un nouvel essai un quart d'heure plus tard.

Si le problème persiste, faire vérifier le système par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

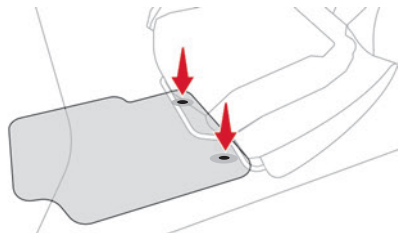
Crochets porte-vêtements



Ils sont situés au-dessus de chaque porte arrière.

Sur tapis

Montage



Lors de son montage, côté conducteur, utiliser exclusivement les fixations présentes sur le tapis (un "clic" signale le bon verrouillage). Les autres surtapis sont simplement posés sur la moquette.

Démontage / Remontage

- Pour le démonter côté conducteur, reculer le siège et déclipper les fixations.
- Pour le remonter, positionner le surtapis et le fixer en appuyant.
- Vérifier la bonne tenue du surtapis.



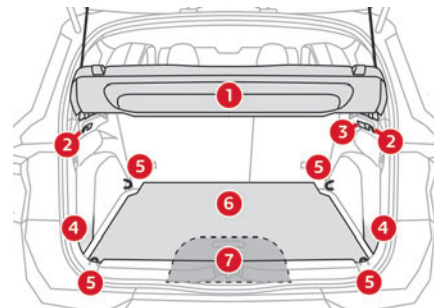
Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

- Utiliser uniquement des surtapis adaptés aux fixations déjà présentes dans le véhicule ; leur utilisation est impérative.
 - Ne jamais superposer plusieurs surtapis.
- L'utilisation de surtapis non homologués par CITROËN peut gêner l'accès aux pédales et entraver le fonctionnement du régulateur / limiteur de vitesse.

Les surtapis homologués sont munis de deux fixations situées en dessous du siège.

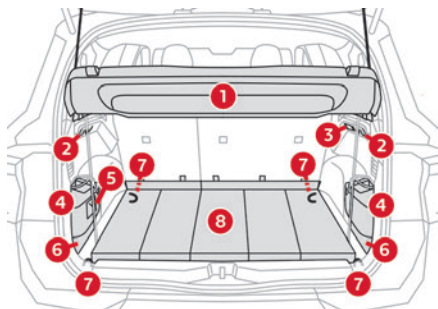
Aménagements du coffre

Version 5 places



1. Tablette cache-bagages
2. Crochets
3. Éclairage
4. Vide-poches ouverts
Boîte à outils (selon version)
5. Anneaux d'arrimage
6. Tapis de coffre ou plancher de coffre
2 positions
7. Boîte à outils (selon version)

Version 7 places

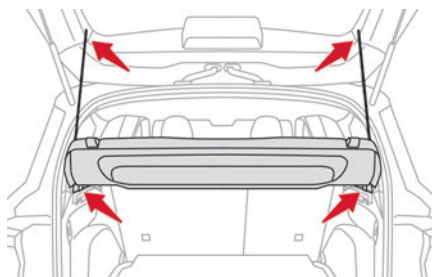


1. Tablette cache-bagages
2. Crochets
3. Éclairage
4. Accoudoir avec porte-gobelets
5. Prise USB
6. Vide-poches ouverts
Boîte à outils
7. Anneaux d'arrimage
8. Sous-plancher de protection amovible

Tablette cache-bagages

Elle est composée de deux parties :

- Une partie fixe avec un rangement ouvert.
- Une partie mobile qui se relève à l'ouverture du coffre avec un rangement ouvert.



Pour enlever la tablette cache-bagages :

- Décrocher les deux cordons.
- Relever légèrement la partie mobile.
- Déclipper la partie fixe de chaque côté, puis retirer la tablette cache-bagages.

⚠ En cas de décélération brutale, les objets déposés sur la tablette cache-bagages peuvent se transformer en projectiles.

Crochets

Ils permettent d'accrocher des sacs à provision.

⚠ Veiller à n'accrocher que des sacs légers.

Plancher de coffre
2 positions

(Selon version)

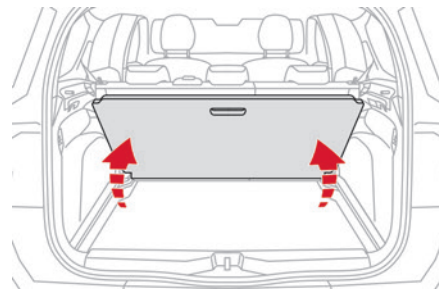
Ce plancher à 2 positions permet d'optimiser le volume du coffre grâce aux butées latérales placées sur les côtés :

- Position haute (**100 kg maxi**) : pour obtenir un plancher plat jusqu'aux sièges avant, lorsque les sièges arrière sont rabattus.
- Position basse (**150 kg maxi**) : volume du coffre maximal.

i Sur certaines versions, le plancher de coffre mobile ne peut pas être installé en position basse.

Pour le déplacer en hauteur :

- Soulever et tirer le plancher vers soi à l'aide de sa poignée centrale, puis s'aider des butées latérales pour le déplacer.
- Pousser le plancher à fond vers l'avant pour le mettre en place sur la position souhaitée.



Pour le maintenir en position inclinée :

- Depuis la position haute, relever le plancher vers le coffre.

- L'engager en position inclinée dans les butées latérales pour le fixer.

Éclairage du coffre

Il s'allume automatiquement à l'ouverture et s'éteint automatiquement à la fermeture du coffre.

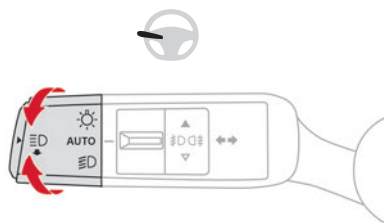
La durée d'éclairage varie suivant le contexte :

- Contact coupé, environ 10 minutes.
- En mode économie d'énergie, environ 30 secondes.
- Moteur tournant, sans limite.

Commandes d'éclairage extérieur

Éclairage principal

► Pour sélectionner le mode d'éclairage principal : tourner la bague vers le haut / le bas jusqu'à la position souhaitée.



Feux de position seuls

AUTO

Allumage automatique des feux / feux diurnes



Feux de croisement ou de route

Inversion des feux

► Tirer la commande d'éclairage pour permuter l'allumage des feux de croisement / feux de route.

Affichage

L'allumage du témoin correspondant au combiné confirme la mise en marche de l'éclairage sélectionné.

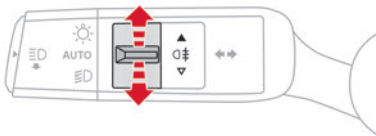


Le dysfonctionnement d'un feu est signalé par l'allumage permanent de ce témoin, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Feux antibrouillard arrière

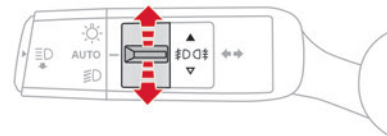


Ils fonctionnent seulement si les feux de croisement ou de route sont allumés.



► Donner une impulsion sur le sélecteur vers le haut / bas pour les allumer / éteindre. Le sélecteur revient automatiquement à sa position initiale. Lors d'une coupure automatique des feux (position "AUTO"), les projecteurs antibrouillard restent allumés.

Feux antibrouillard et projecteur antibrouillard



► Donner une impulsion sur le sélecteur :

- vers le haut une 1^{re} fois pour allumer les feux antibrouillard.
- vers le haut une 2^e fois pour allumer le projecteur antibrouillard.
- vers le bas une 1^{re} fois pour éteindre le projecteur antibrouillard.
- vers le bas une 2^e fois pour éteindre les feux antibrouillard.

Le sélecteur revient automatiquement à sa position initiale.

Lors d'une coupure automatique des feux (position "AUTO") ou lors d'une coupure manuelle des feux de croisement, les feux antibrouillard et les feux de position restent allumés.

► Donner une impulsion sur le sélecteur vers le bas pour éteindre les feux antibrouillard ; les feux de position s'éteignent alors.



Par temps clair ou de pluie, de jour comme de nuit, l'allumage des feux antibrouillard est interdit. Dans ces

situations, la puissance de leurs faisceaux peut éblouir les autres conducteurs. Ils doivent être utilisés uniquement par temps de brouillard ou de chute de neige (la réglementation peut varier selon les pays). Ne pas oublier d'éteindre les feux antibrouillard dès qu'ils ne sont plus nécessaires.

Allumage des feux après la coupure du contact

Pour réactiver la commande d'éclairage, tourner la bague en position "**AUTO**", puis sur la position souhaitée.

À l'ouverture de la porte conducteur, un signal sonore temporaire rappelle que des feux sont allumés.

Ils s'éteindront automatiquement après un temps qui dépend de l'état de charge de la batterie (entrée en mode économie d'énergie).

Extinction des feux à la coupure du contact

À la coupure du contact, tous les feux s'éteignent instantanément, sauf les feux de croisement en cas d'éclairage d'accompagnement automatique activé.

 Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la présence de buée sur la surface interne de la

glace des projecteurs avant et des feux arrière est normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des feux.

 Ne jamais regarder de près le faisceau lumineux des lampes à technologie LED - Risque de lésions oculaires graves !



Déplacements à l'étranger

Pour conduire dans un pays où le côté de circulation est différent de celui du pays de commercialisation du véhicule, adapter le réglage des feux de croisement afin de ne pas éblouir les conducteurs des véhicules venant en face. Consulter le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Feux diurnes / Feux de position

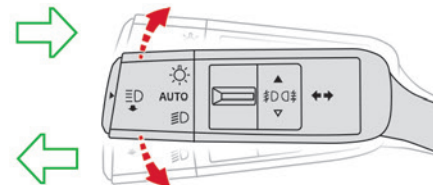
Ces feux s'allument automatiquement au démarrage du moteur, à l'avant comme à l'arrière.

Ils assurent les fonctions de :

- Feux diurnes (commande d'éclairage sur la position "**AUTO**" avec luminosité suffisante).
- Feux de position (commande d'éclairage sur la position "**AUTO**" avec faible luminosité ou "Feux de position seuls" ou "Feux de croisement / route").

 En feux diurnes, l'intensité lumineuse des diodes électroluminescentes est plus forte.

Indicateurs de direction



► Gauche ou droit : abaisser ou relever la commande d'éclairage en dépassant le point de résistance.

 Laisser les indicateurs de direction pendant plus de 20 secondes entraîne une augmentation du signal sonore lorsque la vitesse est supérieure à 80 km/h.

Trois clignotements

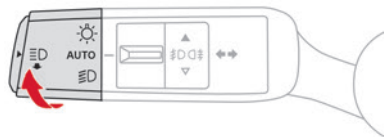
► Donner une simple impulsion vers le bas ou vers le haut, sans passer le point de résistance ;

les indicateurs de direction clignoteront trois fois.

Allumage automatique des feux

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "**AUTO**", en cas de détection de faible luminosité extérieure par le capteur de pluie/luminosité, les feux de plaque minéralogique, de position et de croisement s'allument automatiquement sans action du conducteur. Ils peuvent également s'allumer en cas de détection de pluie, en même temps que le balayage automatique des essuie-vitres avant. Lorsque la luminosité est suffisante ou après l'arrêt des essuie-vitres, les feux s'éteignent automatiquement.

Mise en service / Arrêt



- Pour l'activer, tourner la bague en position "**AUTO**".
- Pour le désactiver, tourner la bague sur une autre position.

L'activation / la désactivation de la fonction s'accompagne de l'affichage d'un message (selon version).

Anomalie de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement du capteur de pluie/luminosité, les feux s'allument, ce témoin s'allume au combiné, accompagné d'un signal sonore et/ou de l'affichage d'un message. Faire vérifier par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

⚠ Ne pas masquer le capteur de pluie/luminosité situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur ; les fonctions associées ne seraient plus commandées.

i Par temps de brouillard ou de neige, le capteur de pluie/luminosité peut détecter une lumière suffisante. Les feux ne s'allumeront donc pas automatiquement.

i La face interne du pare-brise peut être embuée et empêcher le bon fonctionnement du capteur de pluie/luminosité. Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.

Éclairages d'accompagnement et d'accueil

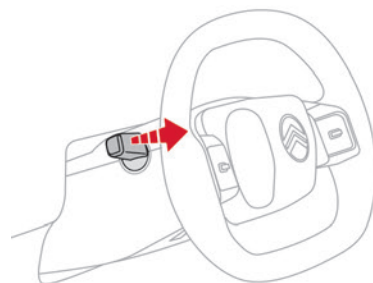
Éclairage d'accompagnement

Automatique

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "**AUTO**", en cas de faible luminosité, les feux de position et les feux de croisement s'allument automatiquement à la coupure du contact.

L'activation / la désactivation, ainsi que le réglage de la durée de l'éclairage d'accompagnement se font via le combiné d'instruments, par les commandes au volant.

Manuel



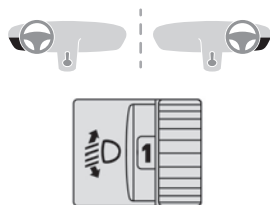
► Contact coupé, tirer la commande d'éclairage ("appel de phares") vers soi pour mettre en service / arrêter la fonction. L'éclairage d'accompagnement manuel s'arrête automatiquement au bout d'un certain temps.

Éclairage d'accueil

Lorsque la fonction "Allumage automatique des feux" est activée, en cas de faible luminosité, les feux de position et de croisement s'allument automatiquement au déverrouillage du véhicule.

L'activation ou la neutralisation, ainsi que la durée de l'éclairage d'accueil extérieur sont paramétrables par le menu de configuration du véhicule.

Réglage du site des projecteurs



Pour ne pas gêner les autres usagers de la route, le faisceau de ces projecteurs doit être réglé en hauteur en fonction de la charge du véhicule.

0 (Réglage initial)

Conducteur seul ou conducteur + passager avant

1 5 à 7 personnes

2 5 à 7 personnes + charge dans le coffre

3 Conducteur seul + charge dans le coffre

4 5 6 Non utilisés

Ces informations sont données à titre indicatif. Selon les versions, les positions non utilisées peuvent être nécessaires.

Systèmes automatiques d'éclairage - Recommandations générales

Les systèmes automatiques d'éclairage utilisent une caméra de détection, située en haut du pare-brise.

i Limites de fonctionnement

Le système peut être perturbé ou ne pas correctement fonctionner :

- Lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises (ex. : chutes de neige, fortes pluies).
- Si le pare-brise est encrassé, embué ou masqué (ex. : autocollant) devant la caméra.

- Si le véhicule est face à certains panneaux ou à des dispositifs rétro-réfléchissants de glissières de sécurité.
- Le système n'est pas en mesure de détecter :
- Les usagers qui n'ont pas d'éclairage propre, tels que les piétons.
 - Les véhicules dont l'éclairage est masqué (ex. : circulants derrière une glissière de sécurité sur autoroute).
 - Les véhicules se trouvant au sommet ou en bas d'une pente raide, dans des virages sinueux, dans des carrefours en croix.



Entretien

Nettoyer régulièrement le pare-brise, en particulier la zone située devant la caméra.

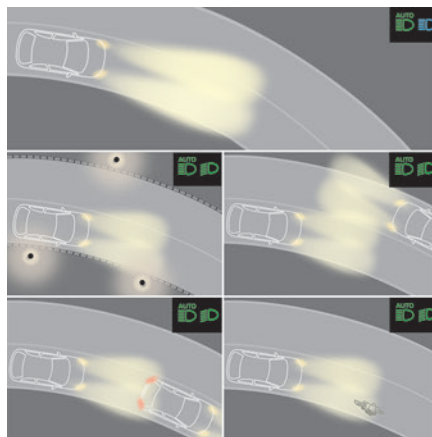
La face interne du pare-brise peut être également embuée au niveau de la caméra. Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.

Ne pas laisser la neige s'accumuler sur le capot moteur ou sur le toit du véhicule, car elle pourrait masquer la caméra.

Commutation automatique des feux de route

 Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des systèmes automatiques d'éclairage**.

Disponible uniquement sur les versions équipées de projecteurs à technologie LED. Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "**AUTO**" et la fonction activée dans l'écran tactile, ce système permute automatiquement les feux de route et les feux de croisement en fonction des conditions d'éclairage et de circulation, grâce à une caméra située en haut du pare-brise.



 Ce système est une aide à la conduite. Le conducteur reste responsable de l'éclairage de son véhicule, de son adaptation aux conditions de luminosité, de visibilité, de circulation et du respect du code de la route.

 Le système devient opérationnel lorsque le véhicule dépasse 45 km/h. Si la vitesse repasse en dessous de 35 km/h, le système n'est plus opérationnel.

Activation / Désactivation

Les réglages sont modifiables depuis le menu du combiné d'instruments, au moyen des commandes au volant.

L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.

 Lorsque le système détecte du brouillard dense, il désactive temporairement la fonction.

Fonctionnement

Si la luminosité est très faible et que les conditions de circulation le permettent :

  – Les feux de route s'allument automatiquement. Ces témoins s'allument au combiné.

Si la luminosité est suffisante et/ou si les conditions de circulation ne permettent pas l'allumage des feux de route :

  – Les feux de croisement sont maintenus. Ces témoins s'allument au combiné.

La fonction se désactive lorsque les feux antibrouillard sont allumés ou lorsque le système détecte de mauvaises conditions de visibilité (ex. : brouillard, fortes pluies, chutes de neige).

Dès que les feux antibrouillard sont éteints ou dès que les conditions de visibilité redeviennent favorables, la fonction se réactive automatiquement.

 Ce témoin s'éteint tant que la fonction est désactivée.

Mise en pause

Si la situation nécessite un changement de l'état des feux, le conducteur peut intervenir à tout moment.

► Faire une commutation manuelle des feux de croisement / route pour mettre la fonction en pause.

Si les témoins "AUTO" et "Feux de croisement" étaient allumés, le système bascule sur les feux de route.

Si les voyants "AUTO" et "Feux de route" étaient allumés, le système bascule sur les feux de croisement.

► Pour réactiver la fonction, faire une nouvelle commutation manuelle des feux de croisement / route.

Anomalie de fonctionnement

AUTO **ED** En cas de dysfonctionnement du système ou de la caméra, ce témoin s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un signal sonore et de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Commande d'essuie-vitre

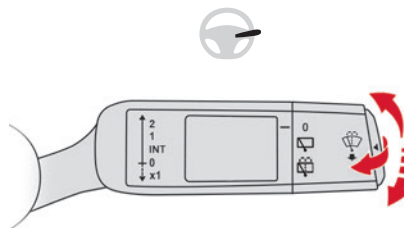
i En conditions hivernales, éliminer la neige, la glace ou le givre présents sur le pare-brise, autour des bras et des balais

d'essuie-vitres avant de faire fonctionner les essuie-vitres.

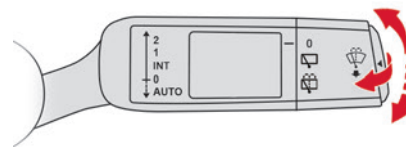
! Ne pas faire fonctionner les essuie-vitres sur un pare-brise sec. Par temps extrêmement froid ou chaud, vérifier que les balais d'essuie-vitres ne sont pas collés au pare-brise avant de les faire fonctionner.

i Le lavage en station peut entraîner momentanément des bruits parasites et une dégradation de la qualité d'essuyage. Cela ne nécessite pas le remplacement des balais d'essuie-vitres.

Sans balayage AUTO



Avec balayage AUTO



Essuie-vitre avant

► Pour sélectionner la cadence de balayage : relever ou baisser la commande sur la position désirée.

- 2** Balayage rapide (fortes précipitations)
- 1** Balayage normal (pluie modérée)
- Int** Balayage intermittent (proportionnel à la vitesse du véhicule)
- 0** Arrêt
- x1** Coup par coup (appuyer vers le bas et relâcher).
- ou
- AUTO** Balayage automatique

Se reporter à la rubrique correspondante.

Balayage au coup par coup

► Avec la version balayage AUTO, tirer brièvement la commande d'essuie-vitre vers soi sans passer le point de résistance.

Lave-vitre avant

► Tirer sur la commande d'essuie-vitre et la maintenir vers soi jusqu'à passer le point de résistance.

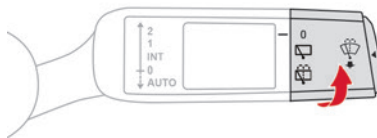
L'arrêt du lave-vitre est suivi d'un dernier cycle d'essuyage.

i Les gicleurs du lave-vitre avant sont intégrés à l'extrémité de chaque bras. Le liquide lave-vitre est projeté le long du balai de l'essuie-vitre ; cela permet d'améliorer la visibilité et de réduire la consommation de liquide.

i Les gicleurs du lave-vitre ne sont pas réglables. Ne pas les manipuler (risque de détérioration).

! Pour ne pas endommager les balais d'essuie-vitre, ne pas actionner le lave-vitre si le réservoir de liquide de lave-vitre est vide. Actionner le lave-vitre seulement si le liquide ne risque pas de geler sur le pare-brise et de gêner la visibilité. Utiliser des produits "grand froid" en période hivernale. Ne jamais utiliser d'eau pour faire l'appoint.

Essuie-vitre arrière



► Tourner la bague pour placer le symbole désiré en face du repère.

0 Éteint

 Balayage intermittent

 Lave-vitre avec balayage

Balayage automatique avant

En mode **AUTO**, le balayage de l'essuie-vitre avant fonctionne automatiquement et s'adapte à l'intensité des précipitations.

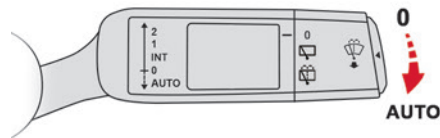
La détection est effectuée par un capteur de pluie/luminosité, situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur.

! Ne pas masquer le capteur de pluie/luminosité.

Lors d'un lavage en station automatique, arrêter le balayage automatique et couper le contact.

En hiver, attendre le dégivrage complet du pare-brise avant d'actionner le balayage automatique.

Mise en service



► Donner une impulsion brève sur la commande vers le bas.

Un cycle d'essuyage confirme la prise en compte de la demande.

 Selon version, ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message.

Arrêt

► Donner une nouvelle impulsion brève sur la commande vers le bas ou placer la commande sur une autre position (**Int, 1 ou 2**).

 Selon version, ce voyant s'éteint au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message.

i Il est nécessaire de réactiver le balayage automatique, après chaque coupure du contact supérieure à une minute, en donnant une impulsion vers le bas sur la commande.

Anomalie de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement du balayage automatique, l'essuie-vitre fonctionne en mode intermittent.

Faire vérifier par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

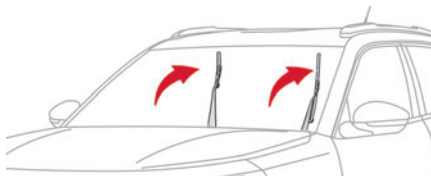
Position particulière des essuie-vitres avant

Cette position de maintenance permet de nettoyer les lames ou de procéder au remplacement des balais. Elle peut également être utile, par temps hivernal (gel, neige), pour dégager les lames du pare-brise.

i Pour conserver l'efficacité des essuie-vitres à balais plats, il est conseillé :

- Les manipuler avec précaution.
- Les nettoyer régulièrement avec de l'eau savonneuse.
- Ne pas les utiliser pour maintenir une plaque de carton contre le pare-brise.
- Les remplacer dès les premiers signes d'usure.

Avant démontage d'un balai avant



Immédiatement après la coupure du contact, toute action sur la commande d'essuie-vitre positionne les balais verticalement.

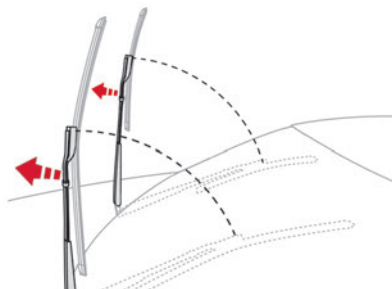
- Procéder à l'opération souhaitée ou au remplacement des balais.

Après remontage d'un balai avant

- Pour remettre les balais dans leur position initiale après intervention, mettre le contact et manœuvrer la commande.

Changement d'un balai d'essuie-vitre

Démontage / Remontage à l'avant



- Effectuer ces opérations de changement de balais en se plaçant côté conducteur.
- En commençant par le balai le plus éloigné de soi, saisir chaque bras par sa partie rigide et le relever jusqu'en butée.



Faire attention à ne pas saisir les bras au niveau des gicleurs.

Ne pas toucher aux balais - Risque de déformations irrémédiables.

Ne pas lâcher en cours de mouvement - Risque de détérioration du pare-brise !

- Nettoyer le pare-brise à l'aide d'un liquide lave-vitre.



Ne pas appliquer de produits déperlants du type "Rain X".

- Déclipper le balai usé le plus proche de soi et le retirer.
- Installer le nouveau balai et le clipper.
- Répéter la procédure pour l'autre balai.
- En commençant par le balai le plus proche de soi, saisir de nouveau chaque bras par sa partie rigide, puis le rabattre avec précaution en l'accompagnant jusqu'au pare-brise.

Démontage / Remontage à l'arrière

- Saisir le bras par sa partie rigide et le relever jusqu'en butée.
- Nettoyer la lunette arrière à l'aide d'un liquide lave-vitre.
- Déclipper le balai usé et le retirer.

- Installer le nouveau balai et le clipper.
- Saisir de nouveau le bras par sa partie rigide, puis le rabattre avec précaution en l'accompagnant jusqu'à la lunette arrière.

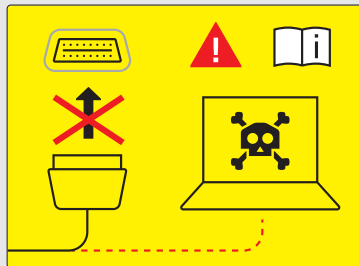
Recommandations générales liées à la sécurité

! Ne pas enlever les étiquettes apposées en différents endroits du véhicule. Elles comportent des avertissements de sécurité et des informations d'identification sur le véhicule.

! Selon la législation en vigueur dans le pays, certains équipements de sécurité peuvent être obligatoires : gilets de sécurité haute visibilité, triangles de présignalisation, éthylotests, ampoules, fusibles de rechange, extincteur, trousse de secours, bavettes de protection à l'arrière du véhicule...

! **Installation d'accessoires électriques**
La pose d'un équipement ou d'un accessoire électrique non référencé par CITROËN peut entraîner une surconsommation et une panne des systèmes électriques de votre véhicule. Se rendre dans le Réseau CITROËN pour

prendre connaissance de l'offre d'accessoires référencés.



Pour des raisons de sécurité, l'accès à la **prise diagnostic**, associée aux systèmes électroniques embarqués équipant le véhicule, est strictement réservé au Réseau CITROËN ou à un atelier qualifié, disposant d'outils adaptés (risques de dysfonctionnement des systèmes électroniques embarqués pouvant générer des pannes ou des accidents graves). La responsabilité du Constructeur ne saurait être engagée en cas de non-respect de cette consigne. Toute modification ou adaptation non prévue ni autorisée par CITROËN ou réalisée sans respecter les prescriptions techniques définies par le Constructeur entraîne la suspension de la garantie commerciale.

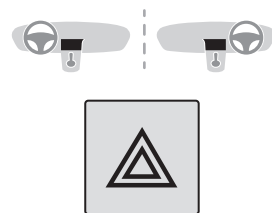
! Installation d'accessoires émetteurs de radiocommunication

Avant d'installer un émetteur de radiocommunication avec antenne extérieure, consulter impérativement le Réseau CITROËN pour connaître les caractéristiques des émetteurs (bande de fréquence, puissance de sortie maximum, position antenne, conditions spécifiques d'installation) qui peuvent être montés, conformément au Règlement no 10 CEE-ONU.

i Déclarations de conformité des équipements radioélectriques

Les certificats sont disponibles sur le site Internet de la marque : <http://service.citroen.com/ACddb/>

Feux de détresse



► Appuyer sur ce bouton rouge, tous les feux indicateurs de direction clignotent.

Ils peuvent fonctionner contact coupé.

Allumage automatique des feux de détresse

Lors d'un freinage d'urgence, en fonction de la force de décélération, les feux de détresse s'allument automatiquement. Ils s'éteignent automatiquement à la première accélération. Ils peuvent être éteints en appuyant sur le bouton.

Avertisseur sonore



► Appuyer sur la partie centrale du volant.

Avertisseur sonore piéton (Hybride ou Électrique)

Ce système avertit les piétons de l'arrivée du véhicule (Électrique) lorsqu'il roule en tout électrique (Hybride).

L'avertisseur sonore piéton fonctionne dès la mise en mouvement du véhicule et jusqu'à 30 km/h, en marche avant et arrière.

Cette fonction ne peut pas être désactivée.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné d'instruments.

Faire vérifier par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Appel d'urgence ou d'assistance



1. eCall (SOS)
2. ASSISTANCE

eCall (SOS)

Le système eCall (SOS) peut être équipé de série sur votre véhicule ou proposé en option. Le système eCall (SOS), complètement intégré au véhicule permet de contacter directement les services de secours. Ce contact s'établit automatiquement via les capteurs intégrés au véhicule ou par un appui sur la touche 1. Selon pays de commercialisation, le système eCall (SOS) correspond aux systèmes PE112, ERAGLONASS, 999, etc. Le système eCall (SOS) est activé par défaut.

► Pour passer un appel d'urgence manuellement, appuyer sur la touche **1** pendant plus de 2 secondes.

L'allumage du voyant et un message vocal confirment que l'appel est lancé vers les services de secours*.

Le système eCall (SOS) localise immédiatement votre véhicule et vous met en contact avec les services de secours compétents**.

► Un nouvel appui immédiat annule la demande.

Le voyant clignote lorsque les données du véhicule sont envoyées puis reste allumé lorsque la communication est établie.



En cas d'accident grave, détecté par les capteurs intégrés au véhicule tel que le calculateur d'airbags, un appel d'urgence est lancé automatiquement.



Le système eCall (SOS) est un service public d'intérêt général et gratuit.

Fonctionnement du système

– À la mise du contact, le voyant s'allume rouge puis vert et s'éteint : fonctionnement correct du système.

– Le voyant clignote rouge : pile de secours à remplacer.

– Le voyant est allumé en rouge : dysfonctionnement du système. Les services d'appel d'urgence et d'assistance risquent de ne pas fonctionner.

– Si le voyant ne s'allume pas à la mise du contact, il y a également un dysfonctionnement du système.

Si le problème persiste, consulter un réparateur qualifié dans les meilleurs délais.



Le dysfonctionnement du système n'empêche pas le véhicule de rouler.



Lors d'une mise à jour du système intégré du véhicule, le système eCall (SOS) est indisponible.



Traitement des données

Tout traitement de données à caractère personnel par le système eCall (SOS) est effectué dans le respect des règles en matière de protection des données à caractère personnel prévues par le Règlement 2016/679 (Règlement général sur la protection des données – RGPD) ou par le RGPD du Royaume-Uni de 2019 (sur la protection des données,

la confidentialité et les communications électroniques) et la Directive 2002/58/CE du Parlement européen et du Conseil, et en particulier, vise à sauvegarder l'intérêt vital des personnes concernées, conformément à l'Article 6 (1), paragraphe d) du RGPD.

Le traitement de ces données est strictement limité à la prise en charge du système eCall (SOS) associé au numéro européen d'appel d'urgence "112".

Le système eCall (SOS) ne peut collecter et traiter que les données suivantes sur le véhicule : numéro d'identification du véhicule, type de véhicule (véhicule de tourisme, véhicule utilitaire léger), type de carburant ou source d'énergie, trois dernières positions et directions suivies, nombre de passagers, fichier journal horodaté de l'activation automatique du système, avec horodatage.

Les destinataires des données traitées sont les centres de réception des appels d'urgence désignés par les autorités compétentes du pays sur le territoire duquel ils sont situés afin de recevoir en priorité et de prendre en charge les appels destinés au numéro "112".

* Selon les conditions générales d'utilisation du service disponible en point de vente et sous réserve des limites technologiques et techniques.

** Suivant la couverture géographique des systèmes "eCall (SOS)" et "ASSISTANCE".

La liste des pays couverts et des services télématiques est disponible en point de vente ou sur le site Internet de votre pays.

**Conservation des données**

Les données contenues dans la mémoire du système ne sont pas accessibles en dehors de celui-ci avant le déclenchement d'un appel. Le système n'est pas traçable et ne fait pas l'objet d'une surveillance constante en mode de fonctionnement normal.

Les données de la mémoire interne du système sont automatiquement et constamment effacées. Seules les trois dernières positions du véhicule, nécessaires au fonctionnement normal du système, sont conservées.

Après le déclenchement d'un appel d'urgence, l'historique des données est conservé au maximum 13 heures.

**Accès aux données**

Vous disposez d'un droit d'accès aux données et pouvez demander la rectification, l'effacement ou la limitation du traitement des données vous concernant dont le traitement n'est pas conforme aux dispositions du RGPD. Tout tiers auquel les données ont été divulguées doit être notifié de toute rectification, tout effacement ou toute limitation effectué(e) conformément au RGPD applicable, sauf si

cela s'avère impossible ou suppose un effort disproportionné.

Vous pouvez également exercer votre droit de déposer une plainte auprès de l'autorité de surveillance compétente en matière de protection des données.

Pour faire valoir vos droits mentionnés ci-dessus, veuillez nous contacter par courrier électronique à l'adresse : privacyrights@stellantis.com.

Pour plus d'informations sur nos coordonnées, veuillez consulter notre Politique en matière de confidentialité et de cookies sur le site Internet de la Marque.

ASSISTANCE

► En cas d'immobilisation du véhicule, appuyer plus de 2 secondes sur la touche **2** pour demander une assistance (confirmée par un message vocal)*).

► Un nouvel appui immédiat annule la demande.



Un mode privé permet de gérer le niveau de partage (données et/ou

position) entre votre véhicule et la marque CITROËN.

Il est paramétrable par le combiné d'instruments.



Si vous avez acheté votre véhicule en dehors du réseau CITROËN, vous êtes invité à vérifier la configuration de ces services et pouvez en demander la modification auprès de votre réseau. Dans un pays multilingue, la configuration est possible dans la langue nationale officielle de votre choix.



Pour des raisons techniques, notamment pour une meilleure qualité des services télématiques bénéficiant au client, le Constructeur se réserve le droit d'opérer à tout moment des mises à jour du système télématique embarqué du véhicule.



Si vous bénéficiez de l'offre Citroën Connect Box avec Pack SOS et Assistance inclus, vous disposez de services

* Suivant la couverture géographique des systèmes "eCall (SOS)" et "ASSISTANCE" et la langue nationale officielle choisie par le propriétaire du véhicule.

La liste des pays couverts et des services télématiques est disponible en point de vente ou sur le site Internet de votre pays.

complémentaires dans votre espace personnel via le site internet de votre pays. Pour toute information relative au Pack SOS et Assistance, se référer aux conditions générales relatives à ces services.

Système d'enregistrement des données d'événements

(Selon pays de commercialisation)

Ce véhicule est équipé d'un système d'enregistrement de données d'événements également appelé "Event Data Recorder" ou "EDR".

Ce système permet de collecter et enregistrer certaines données du véhicule sur une courte période (quelques secondes), avant, pendant et après un événement de type accident ou collision.

Afin de mieux comprendre les circonstances de l'événement, ce système a pour mission d'enregistrer le fonctionnement des différents systèmes du véhicule au moment où s'est produit l'événement, notamment :

- Le déploiement éventuel d'un dispositif de retenue (exemple : airbag, ceinture de sécurité).
- L'état des ceintures de sécurité de tous les occupants (bouclées / non-bouclées).
- Le contact ou l'intensité d'appui sur la ou les pédales actionnées par le conducteur.

- La vitesse du véhicule.
 - L'état de certains systèmes d'aide à la conduite et à la manœuvre.
- Ce qui suit n'est pas enregistré par le système :
- Les données en condition de conduites normales, c'est-à-dire en dehors de tout événement.
 - Les données personnelles du conducteur et des éventuels occupants.
 - La position géographique du véhicule au moment de l'événement.
- La lecture des données enregistrées par le système nécessite :
- L'accès à l'intérieur du véhicule ou au système.

Et

- Un équipement spécial qui peut être acheté auprès de l'équipementier BOSCH (www.BoschCDRTool.com).

Outre le constructeur du véhicule, d'autres parties, telles que les forces de l'ordre, peuvent disposer de ces données pour l'analyse de l'événement.

Programme de stabilité électronique (ESC)

Le programme de stabilité électronique intègre les systèmes suivants :

- Antiblocage des roues (ABS) et Répartiteur électronique de freinage (REF).
- Assistance au freinage d'urgence (AFU).

- Antipatinage des roues (ASR).
- Contrôle dynamique de stabilité (CDS).

Antiblocage des roues (ABS) / Répartiteur électronique de freinage (REF)

Ces systèmes accroissent la stabilité et la maniabilité du véhicule lors du freinage et contribuent à un meilleur contrôle dans les virages, en particulier sur revêtement dégradé ou glissant.

L'ABS empêche le blocage des roues en cas de freinage d'urgence.

Le répartiteur électronique de freinage assure une gestion intégrale de la pression de freinage roue par roue.

► En cas de freinage d'urgence, appuyer très fortement sur la pédale sans jamais relâcher l'effort.



Le fonctionnement normal du système ABS peut se manifester par de légères vibrations sur la pédale de frein.



L'allumage fixe de ce témoin signale un dysfonctionnement du système ABS.

Le véhicule conserve un freinage standard.

Rouler prudemment à vitesse modérée.

Faire vérifier par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



L'allumage de ce témoin, couplé aux témoins **STOP** et ABS, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore, signale un dysfonctionnement du répartiteur électronique de freinage.

L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Consulter le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié.



En cas de changement de roues (pneus et jantes), veiller à ce qu'elles soient homologuées pour le véhicule.



Après un choc

Faire vérifier par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Assistance au freinage d'urgence (AFU)

Ce système réduit la distance d'arrêt en cas d'urgence, en optimisant la pression de freinage.

Il se déclenche en fonction de la vitesse d'actionnement de la pédale de frein. Cela se traduit par une diminution de la résistance de la pédale et une augmentation de l'efficacité du freinage.

Antipatinage des roues (ASR) / Contrôle dynamique de stabilité (CDS)

L'antipatinage des roues optimise la motricité en agissant sur les freins des roues motrices et sur le moteur, afin d'éviter le patinage d'une ou plusieurs roues. Il améliore aussi la stabilité directionnelle du véhicule.

En cas d'écart entre la trajectoire suivie par le véhicule et celle souhaitée par le conducteur, le contrôle dynamique de stabilité agit automatiquement sur le frein d'une ou plusieurs roues et sur le moteur pour inscrire le véhicule dans la trajectoire souhaitée, dans la limite des lois de la physique.

Ces systèmes sont automatiquement activés à chaque démarrage du véhicule.



En cas de problème d'adhérence ou de trajectoire, ces systèmes se mettent en marche (confirmé par le clignotement de ce témoin au combiné).

Désactivation / Réactivation

Dans des conditions exceptionnelles (démarrage du véhicule embourbé, immobilisé dans la neige, sur sol meuble), il peut s'avérer utile de désactiver le système ASR pour faire patiner librement les roues et retrouver de l'adhérence.

Dès que les conditions d'adhérence le permettent, réactiver le système.



► Appuyer sur ce bouton pour neutraliser / réactiver la fonction.

Le voyant du bouton est allumé quand la fonction est neutralisée.



La neutralisation est signalée par l'allumage de ce témoin au combiné et l'affichage d'un message.

Le système ASR se réactive automatiquement après chaque coupure de contact ou à partir de 50 km/h.

En dessous de 50 km/h, le réactiver manuellement.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



ASR / CDS

Ces systèmes offrent un surcroît de sécurité en conduite normale, mais ils ne

doivent pas inciter le conducteur à prendre des risques supplémentaires ou à rouler à des vitesses trop élevées.

C'est lorsque les conditions d'adhérence diminuent (pluie, neige, verglas) que les risques de perte d'adhérence augmentent. Il est donc indispensable, pour votre sécurité, de conserver ces systèmes activés en toutes conditions, et particulièrement lorsque celles-ci sont difficiles.

Le fonctionnement de ces systèmes est assuré sous réserve du respect des préconisations du Constructeur, concernant tant les roues (pneumatiques et jantes), les composants de freinage, les composants électroniques que les procédures de montage et d'intervention du réseau CITROËN.

Afin de bénéficier de l'efficacité de ces systèmes en conditions hivernales, il est recommandé d'utiliser des pneumatiques neige ou 4 saisons. Il est alors impératif d'équiper les 4 roues avec des pneumatiques homologués pour le véhicule.

Toutes les caractéristiques des pneumatiques sont regroupées sur l'étiquette pneumatiques / peinture. Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, se reporter à la rubrique correspondante.

Ceintures de sécurité

Enrouleur

Les ceintures de sécurité sont équipées d'un enrouleur permettant l'ajustement automatique de la longueur de sangle à la morphologie de l'occupant. Le rangement de la ceinture s'effectue automatiquement lorsque celle-ci n'est pas utilisée.

Les enrouleurs sont équipés d'un dispositif de blocage automatique en cas de collision, de freinage d'urgence ou de retournement du véhicule. Il est possible de le débloquent en tirant fermement la sangle et en la relâchant pour qu'elle se rembobine légèrement.

Prétension pyrotechnique

Ce système améliore la sécurité lors des chocs frontaux et latéraux.

Selon l'importance du choc, le système de prétension pyrotechnique tend instantanément les ceintures et les plaque sur le corps des occupants.

Les ceintures à prétension pyrotechnique sont actives, lorsque le contact est mis.

Limiteur d'effort

Ce système atténue la pression de la ceinture contre le thorax de l'occupant, améliorant ainsi sa protection.



En cas de choc

En fonction de la nature et de l'importance des chocs, le dispositif pyrotechnique peut se déclencher avant et indépendamment du déploiement

des airbags. Le déclenchement des prétensionneurs s'accompagne d'un léger dégagement de fumée inoffensive et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système. Dans tous les cas, le témoin d'airbag s'allume.

Après un choc, faire vérifier et éventuellement remplacer le système des ceintures de sécurité par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

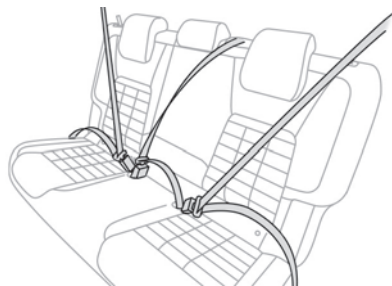
Ceintures de sécurité avant



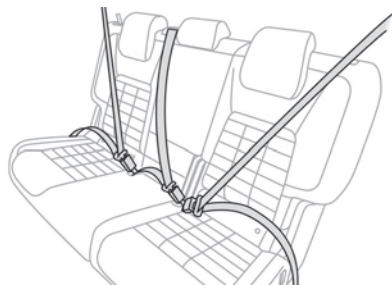
Les places avant sont équipées chacune d'une ceinture, dotée de trois points d'ancrage et d'un enrouleur.

Les ceintures de sécurité avant sont équipées d'un système de prétension pyrotechnique et d'un limiteur d'effort.

Ceintures de sécurité arrière



Version 5 places



Version 7 places

Les places arrière sont équipées chacune d'une ceinture, dotée de trois points d'ancrage et d'un enrouleur.

Les places latérales sont équipées d'un système de prétension pyrotechnique et d'un limiteur d'effort.

Ceinture de sécurité arrière de troisième rangée (7 places)



Les sièges de troisième rangée sont équipés d'une ceinture avec enrouleur.

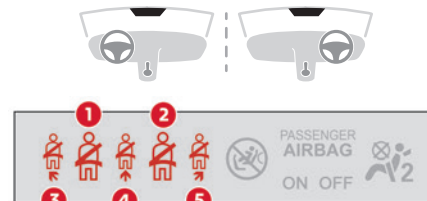
Verrouillage

- ▶ Tirer la sangle, puis insérer le pêne dans la boucle.
- ▶ Vérifier le verrouillage en effectuant un essai de traction sur la sangle.

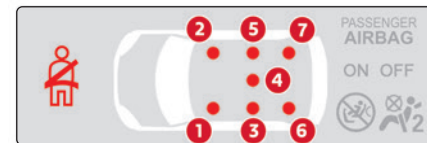
Déverrouillage

- ▶ Appuyer sur le bouton rouge de la boucle.
- ▶ Accompagner l'enroulement de la ceinture.

Alertes de non-bouclage et de débouclage



Version 5 places



Version 7 places

1. Témoin de ceinture avant gauche
2. Témoin de ceinture avant droite
3. Témoin de ceinture de place gauche de deuxième rangée
4. Témoin de ceinture de place centrale de deuxième rangée
5. Témoin de ceinture de place droite de deuxième rangée
6. Témoin de ceinture de place gauche de troisième rangée (7 places)
7. Témoin de ceinture de place droite de troisième rangée (7 places)

Témoins de localisation des ceintures non bouclées / débouclées

Les témoins allumés en rouge (1 à 5 ou 7) indiquent l'emplacement des ceintures de sécurité non bouclées ou débouclées.

Si la ceinture correspondante n'est pas bouclée ou est débouclée, à la mise du contact, le témoin de ceintures s'allume dans le combiné d'instruments et le témoin correspondant (1 à 5 ou 7) s'allume en rouge dans l'afficheur des témoins de ceinture et d'airbag frontal passager.



Si une ceinture arrière n'est pas bouclée, le témoin correspondant (3 à 5 ou 7) s'allume pendant environ 1 minute.

À partir d'environ 20 km/h et pendant 2 minutes, chaque témoin correspondant à une place occupée dont la ceinture est débouclée clignote, accompagné d'un signal sonore. Passées ces 2 minutes, le témoin de la place correspondante reste allumé tant que le conducteur ou le passager avant / arrière ne boucle pas sa ceinture.

Conseils



Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les ceintures de sécurité et qu'ils sont tous bien attachés avant de rouler. Quelle que soit sa place dans le véhicule, toujours mettre sa ceinture de sécurité, même pour des trajets de courte durée.

Ne pas inverser les boucles de ceinture, car celles-ci ne rempliraient pas entièrement leur rôle.

Pour garantir le bon fonctionnement des boucles de ceinture, s'assurer de l'absence de tout corps étranger (ex. : pièce de monnaie) avant le bouclage.

Avant et après utilisation, s'assurer que la ceinture de sécurité est correctement enroulée.

Après rabattement ou déplacement d'un siège ou d'une banquette arrière, s'assurer que la ceinture est correctement positionnée et enroulée.



Installation

La partie basse de la sangle doit être positionnée le plus bas possible sur le bassin. La partie haute doit être positionnée dans le creux de l'épaule.

À l'avant, pour régler la position de la ceinture de sécurité, il peut être nécessaire de régler la hauteur du siège.

Pour être efficace, une ceinture de sécurité :

- doit être tendue au plus près du corps ;
- doit être tirée devant soi par un mouvement régulier, en vérifiant qu'elle ne se vrille pas ;
- ne doit maintenir qu'une seule personne ;
- ne doit pas porter de trace de coupure ou d'effilochage ;
- ne doit pas être transformée ou modifiée afin de ne pas altérer sa performance.



Recommandations pour les enfants

Utiliser un siège enfant adapté, si le passager a moins de 12 ans ou mesure moins d'un mètre cinquante.

Ne jamais utiliser la même ceinture de sécurité pour attacher plusieurs enfants. Ne jamais transporter un enfant sur les genoux.

Pour plus d'informations sur les **Sièges enfants**, se reporter à la rubrique correspondante.



Entretien

En raison des prescriptions de sécurité en vigueur, pour toute intervention sur les ceintures de sécurité de votre véhicule, s'adresser à un atelier qualifié disposant de la compétence et du matériel adapté, ce que le Réseau CITROËN est en mesure d'apporter. Faire vérifier périodiquement les ceintures par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié et particulièrement si les sangles présentent des traces de détérioration. Nettoyer les sangles de ceinture avec de l'eau savonneuse ou un produit nettoyant textile, vendu dans le réseau CITROËN.

Airbags

Généralités

Ce système est conçu pour renforcer la sécurité des occupants situés aux places avant et aux places latérales arrière, en cas de collision violente. Les airbags complètent l'action des ceintures de sécurité équipées de limiteur d'effort.

Des détecteurs électroniques enregistrent et analysent les chocs frontaux et latéraux subis dans les zones de détection de choc :

- En cas de choc violent, les airbags se déploient instantanément et contribuent à mieux protéger les occupants du véhicule ; aussitôt après le choc, les airbags se dégonflent rapidement afin de ne gêner ni la visibilité, ni la sortie éventuelle des occupants.

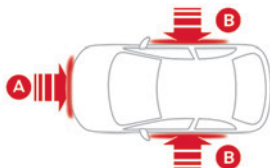
- En cas de choc peu violent, d'impact sur la face arrière et dans certaines conditions de retournement, les airbags peuvent ne pas se déployer ; seule la ceinture de sécurité contribue à assurer votre protection dans ces situations.

L'importance d'un choc dépend de la nature de l'obstacle et de la vitesse du véhicule au moment de la collision.

Les airbags ne fonctionnent pas contact coupé.

Cet équipement ne se déploie qu'une seule fois. Si un second choc survient (lors du même accident ou d'un autre accident), l'airbag ne se déclenchera plus.

Zones de détection de choc



A. Zone d'impact frontal

B. Zone d'impact latéral

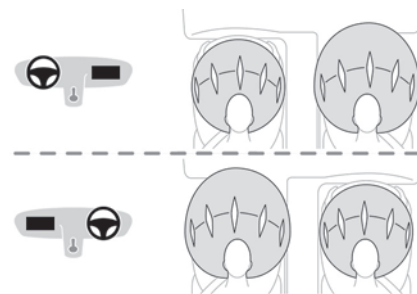
 Le déclenchement d'un ou des airbags s'accompagne d'un léger dégagement de fumée et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système.

Cette fumée n'est pas nocive, mais peut se révéler irritante pour des personnes sensibles.

Le bruit de la détonation liée au déclenchement d'un ou des airbags peut entraîner une légère diminution de la

capacité auditive pendant un bref laps de temps.

Airbags frontaux



Ce système protège, en cas de choc frontal violent, le conducteur et le passager avant afin de limiter les risques de traumatisme à la tête et au thorax.

Pour le conducteur, il est intégré au centre du volant ; pour le passager avant, dans la planche de bord au-dessus de la boîte à gants.

Déclenchement

Ils se déclenchent, sauf l'airbag frontal passager s'il est désactivé*, en cas de choc frontal violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact frontal **A**.

L'airbag frontal s'interpose entre le thorax et la tête de l'occupant avant du véhicule et le

* Pour plus d'informations sur la Désactivation de l'airbag frontal passager, se reporter à la rubrique correspondante.

volant, côté conducteur, et la planche de bord, côté passager, pour amortir sa projection en avant.

Airbags latéraux

Ce système protège, en cas de choc latéral violent, le conducteur et le passager avant afin de limiter les risques de traumatisme au thorax, entre la hanche et l'épaule.

Chaque airbag latéral est intégré dans l'armature du dossier de siège, côté porte.

Déclenchement

Les airbags latéraux se déclenchent unilatéralement en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral **B**.

L'airbag latéral s'interpose entre le thorax de l'occupant du véhicule et le panneau de porte correspondant.

Airbags rideaux

Ce système contribue à renforcer la protection, en cas de choc latéral violent, du conducteur et des passagers (sauf le passager arrière central) afin de limiter les risques de traumatisme sur le côté de la tête.

Chaque airbag rideau est intégré dans les montants et la partie supérieure de l'habitacle.

Déclenchement

Il se déclenche simultanément avec l'airbag latéral correspondant en cas de choc latéral

violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral **B**.

L'airbag rideau s'interpose entre les occupants avant et arrière du véhicule et les vitres correspondantes.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ces témoins s'allument au combiné d'instruments. Consulter impérativement le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour vérification du système.

Les airbags pourraient ne pas se déclencher en cas de choc violent.



Lors d'un choc ou d'un accrochage léger sur le côté du véhicule ou en cas de tonneaux, les airbags peuvent ne pas se déclencher.

Lors d'une collision arrière ou frontale, aucun des airbags latéraux ne se déclenche.

Conseils



Pour que les airbags soient pleinement efficaces, respecter les règles de sécurité ci-dessous.

Adopter une position assise normale et verticale.

S'attacher dans son siège et positionner correctement la ceinture de sécurité.

Ne rien laisser s'interposer entre les occupants et les airbags (ex. : enfant, animal, objet), ne rien fixer ou coller à proximité et sur la trajectoire de sortie des airbags, cela pourrait occasionner des blessures lors de leur déploiement.

Ne jamais modifier la définition d'origine du véhicule, tout particulièrement dans l'environnement direct des airbags.

Même en observant toutes les précautions évoquées, un risque de blessures ou de légères brûlures à la tête, au buste ou aux bras, lors du déclenchement d'un airbag n'est pas exclu. En effet, le sac se gonfle de façon quasi-instantanée (quelques millisecondes) puis, se dégonfle dans le même temps en évacuant les gaz chauds par des orifices prévus à cet effet.

Après un accident ou le vol du véhicule, faire vérifier les systèmes d'airbags.

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



Airbags frontaux

Ne pas conduire en tenant le volant par ses branches ou en laissant les mains sur le moyeu central du volant.

Ne pas poser les pieds sur la planche de bord, côté passager.

Ne pas fumer, car le déploiement des airbags peut occasionner des brûlures ou des risques de blessures dus à la cigarette ou à la pipe.

Ne jamais démonter, percer ou soumettre le volant à des coups violents.

Ne rien fixer ou coller sur le volant et sur la planche de bord, cela pourrait occasionner des blessures lors du déploiement des airbags.



Airbags latéraux

Recouvrir les sièges uniquement avec des housses homologuées, compatibles avec le déclenchement de ces airbags. Pour connaître la gamme de housses adaptées au véhicule, consulter le réseau CITROËN.

Ne rien fixer ou coller sur les dossiers des sièges (ex. : vêtements), cela pourrait occasionner des blessures au thorax ou au bras lors du déploiement de l'airbag. Ne pas approcher plus que nécessaire le buste de la porte.

Les panneaux de portes avant du véhicule comportent des capteurs de chocs latéraux.

Une porte endommagée ou toute intervention non conforme (modification ou réparation) sur les portes avant ou leur garniture intérieure peut compromettre le fonctionnement de ces capteurs - Risque de dysfonctionnement des airbags latéraux !

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



Airbags rideaux

Ne rien fixer ou coller sur le pavillon, cela pourrait occasionner des blessures à la tête lors du déploiement de l'airbag rideau. Ne pas démonter les poignées de maintien implantées sur le pavillon, elles participent à la fixation des airbags rideaux.

Sièges enfants



La réglementation sur le transport des enfants est spécifique à chaque pays. Consulter la législation en vigueur dans son pays.

Pour assurer une sécurité optimale, respecter les consignes suivantes :

- Conformément à la réglementation européenne, **tous les enfants de moins de 12 ans ou d'une taille inférieure à 1,50 m doivent être transportés dans des sièges enfants homologués adaptés à leur taille ou leur poids**, aux places équipées d'une ceinture de sécurité ou de fixations ISOFIX.
- **Statistiquement, les places les plus sûres pour le transport des enfants sont les places arrière de votre véhicule.**
- **Un enfant de moins de 15 mois doit obligatoirement être transporté en position "dos à la route", à l'avant comme à l'arrière.**



Il est recommandé de transporter les enfants sur **les places arrière** du véhicule :

- **"dos à la route"** jusqu'à 3 ans.
- **"face à la route"** à partir de 3 ans.



S'assurer que la ceinture de sécurité est correctement positionnée et bien tendue.

Pour les sièges enfants avec béquille, s'assurer que celle-ci est en contact stable avec le sol.



La mauvaise installation d'un siège enfant dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision.

Vérifiez qu'il n'y a pas de ceinture de sécurité ou de boucle de ceinture de sécurité sous le siège enfant, cela risquerait de le déstabiliser. Pensez à boucler les ceintures de sécurité ou le harnais des sièges enfants en limitant au maximum le jeu par rapport au corps de l'enfant, même pour les trajets de courte durée.

Pour l'installation du siège enfant avec la ceinture de sécurité, vérifier que celle-ci est bien tendue sur le siège enfant et qu'elle maintient fermement le siège enfant sur le siège du véhicule.

Enlever l'appui-tête avant toute installation de siège enfant avec dossier sur une place passager.

S'assurer que l'appui-tête est bien rangé ou attaché afin d'éviter qu'il ne se transforme en projectile en cas de freinage important. Remettre l'appui-tête en place une fois que le siège enfant a été enlevé.



Installation d'un rehausseur

La partie thoracique de la ceinture doit être positionnée sur l'épaule de l'enfant sans toucher le cou.

Vérifiez que la partie abdominale de la ceinture de sécurité passe bien sur les cuisses de l'enfant.

Utiliser un rehausseur avec dossier, équipé d'un guide de ceinture au niveau de l'épaule.



Protections complémentaires

Pour empêcher l'ouverture accidentelle des portes et des vitres arrière, utilisez le dispositif "Sécurité enfants". Veillez à ne pas ouvrir de plus d'un tiers les vitres arrière.

Pour protéger les jeunes enfants des rayons solaires, équiper les vitres arrière de stores latéraux.

Par sécurité, ne pas laisser :

- un enfant seul et sans surveillance dans un véhicule ;
- un enfant ou un animal dans un véhicule exposé au soleil, vitres fermées ;
- les clés à la portée des enfants à l'intérieur du véhicule.

Siège enfant à l'arrière

"Face à la route" ou "Dos à la route"



► Avancer le siège avant du véhicule et redresser le dossier de sorte que les jambes de l'enfant installé dans le siège enfant face à la route ou que le siège enfant dos à la route ne touchent pas le siège avant du véhicule.

► Vérifier que le dossier du siège enfant face à la route est le plus près possible du dossier du siège arrière du véhicule, voire en contact si possible.

Place arrière centrale

Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé sur la **place passager arrière centrale**.

Siège enfant à l'avant



► Régler le siège passager avant dans la **position longitudinale arrière maximum, dossier redressé**.

Face à la route



Laisser impérativement l'airbag frontal passager actif.

Dos à la route



! L'airbag frontal passager doit impérativement être neutralisé avant d'installer un siège enfant dos à la route. Sinon, **l'enfant risque d'être gravement blessé ou tué lors du déploiement de l'airbag.**



Étiquette d'avertissement - Airbag frontal passager



Respecter impérativement la consigne suivante, rappelée par l'étiquette d'avertissement située de chaque côté du pare-soleil passager :

NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfants faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un coussin gonflable (AIRBAG) frontal ACTIVÉ. Cela peut provoquer la MORT de l'ENFANT ou le BLESSER GRAVEMENT.

Neutralisation de l'airbag frontal passager



Airbag passager OFF

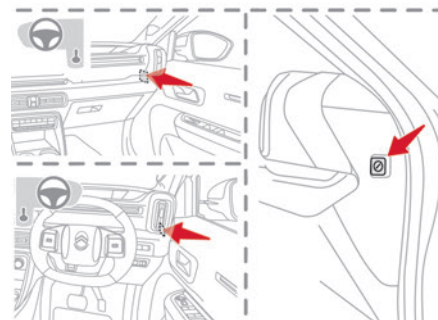
! Pour assurer la sécurité de l'enfant, neutraliser impérativement l'airbag frontal passager lorsqu'un siège enfant "dos à la route" est installé sur le siège passager avant. Sinon, l'enfant risque d'être gravement blessé ou tué lors du déploiement de l'airbag.

! Véhicules non équipés de la commande de neutralisation / réactivation

Il est formellement interdit d'installer un siège enfant "dos à la route" sur le siège passager avant – Risque de blessures graves, voire mortelles lors du déploiement de l'airbag !

Neutralisation / Réactivation de l'airbag frontal passager

Pour les véhicules équipés, la commande est située sur le côté de la planche de bord.



Contact coupé :

- Pour neutraliser l'airbag, tourner la clé dans la commande en position "**OFF**".
 - Pour le réactiver, la tourner en position "**ON**".
- À la mise du contact :



Ce témoin s'allume, en permanence, pour signaler la neutralisation.

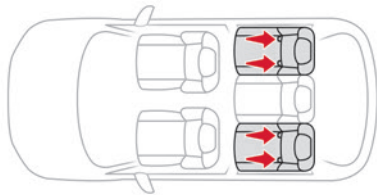
Ou



Ce témoin s'allume, en permanence, pour signaler l'activation.

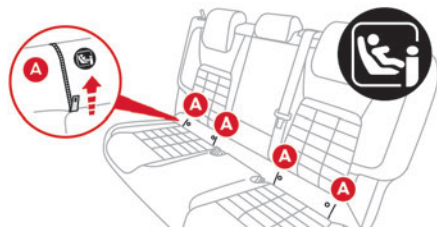
Fixations "ISOFIX"

Les sièges représentés ci-dessous sont équipés d'ancrages ISOFIX réglementaires :



Il s'agit de trois anneaux, signalés par un marquage, pour chaque assise :

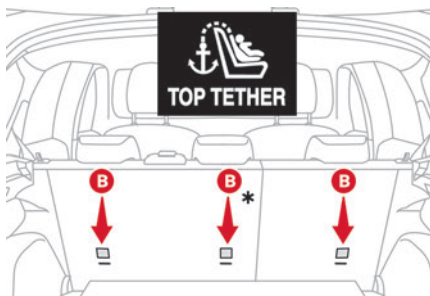
- Deux anneaux **A**, situés entre le dossier et l'assise du siège du véhicule.



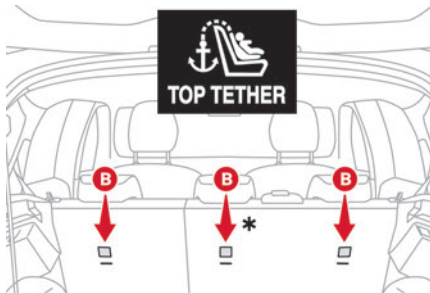
Ces anneaux sont situés derrière des fermetures éclair.

Les 2 verrous des **sièges enfants ISOFIX** viennent s'y ancrer.

- Un anneau **B**, situé derrière le siège, appelé **TOP TETHER** pour la fixation des sièges équipés d'une sangle haute.



Version 5 places



Version 7 places

*Selon pays de commercialisation.

En cas de choc frontal, ce dispositif limite le basculement du siège enfant vers l'avant.

Ce système de fixation ISOFIX assure un montage fiable, solide et rapide, du siège enfant dans le véhicule.

Pour fixer le siège enfant au **TOP TETHER** :

- Enlever et ranger l'appui-tête avant d'installer le siège enfant à cette place (le

remettre en place une fois le siège enfant enlevé).

- Passer la sangle du siège enfant derrière le dossier du siège, en la centrant entre les orifices des tiges d'appui-tête.

- Fixer l'attache de la sangle haute à l'anneau **B**.

- Tendre la sangle haute.

i Lors de l'installation d'un siège enfant ISOFIX sur la place arrière gauche de la banquette, avant de fixer le siège, écarter au préalable la ceinture de sécurité arrière centrale vers le milieu du véhicule, de façon à ne pas gêner le fonctionnement de la ceinture.

! La mauvaise installation d'un siège enfant dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision. Respecter strictement les consignes de montage indiquées dans la notice d'installation livrée avec le siège enfant.

i Pour connaître les possibilités d'installation des sièges ISOFIX dans votre véhicule, consulter le tableau récapitulatif.

Sièges enfants i-Size

Les sièges enfants i-Size sont équipés de deux verrous qui viennent s'ancrer sur les deux anneaux **A**.

Ces sièges enfants i-Size disposent également soit :

- D'une sangle haute qui s'attache sur l'anneau **B**.
- D'une béquille qui repose sur le plancher du véhicule, compatible avec la place homologuée i-Size.

Son rôle est d'empêcher le siège enfant de basculer en cas de collision.

Pour plus d'informations sur les **Fixations ISOFIX**, se reporter à la rubrique correspondante.

Sièges enfants recommandés

"(RÖMER Baby-Safe 3 i-Size)"

Taille : 40 - 83 cm



"(RÖMER Baby-Safe 3 i-Size)"

Taille : 40 - 83 cm

De la naissance à 15 mois

(jusqu'à 13 kg)

Avec ou sans sa base ISOFIX.

S'installe uniquement "dos à la route".

"(RÖMER TriFix 2 i-Size)"

Taille : 76 - 105 cm



De 15 mois à 4 ans

(de 9 à 22 kg)

S'installe avec des fixations ISOFIX et Top Tether.

S'installe uniquement "face à la route".

"(RÖMER KidFix i-Size)"

Taille : 100 - 150 cm



"(RÖMER KidFix i-Size)"

Taille : 100 - 150 cm

De 3,5 à 12 ans

(de 15 à 36 kg)

Peut être installé avec ou sans fixations ISOFIX.

L'enfant est retenu par la ceinture de sécurité.

Achat auprès de Stellantis & You, Sales and Services

Il est recommandé d'utiliser le siège enfant avec le dossier. Si le dossier est retiré pour les enfants de plus de 138 cm, il convient de retirer le dispositif de sécurité également.



Lors de l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant dans le véhicule, suivre les instructions applicables fournies dans la notice du fabricant.



Concernant le dispositif de retenue pour enfant semi-universel ou spécifique au véhicule (dispositif de retenue de type ISOFIX ou à ceinture), se reporter à la liste des véhicules indiqués dans le manuel d'utilisation du dispositif de retenue pour enfant.



Veiller à installer le dispositif de retenue pour enfant au bon endroit dans le véhicule.
Se reporter au tableau récapitulatif concernant l'installation des sièges enfants.

Récapitulatif pour l'installation des sièges enfants universel, ISOFIX et i-Size

Conformément à la réglementation européenne, ce tableau indique les possibilités d'installation des sièges enfants se fixant avec la ceinture de sécurité et homologués en universel **(a)** ainsi que des plus grands sièges enfants **ISOFIX** et **i-Size** aux places équipées de fixations **ISOFIX** dans le véhicule.

	Numéros des sièges							
	Sièges avant (b)			Sièges arrière (b) rang 2			Sièges arrière (b) rang 3*	
	1	3		4	5	6	7	9
	3	1		4	5	6	7	9
Airbag frontal passager		Désactivé "OFF" (c)	Activé "ON" (d)					
Place compatible avec un siège enfant universel (a) Dos à la route	non	oui (e) (h)	non	oui (e)	oui (e) (i)	oui (e)	-	-

* Ces informations n'étaient pas disponibles au moment de la publication.

	Numéros des sièges							
	Sièges avant (b)		Sièges arrière (b) rang 2			Sièges arrière (b) rang 3*		
	1	3		4	5	6	7	9
	3	1		4	5	6	7	9
Airbag frontal passager		Désactivé "OFF" (c)	Activé "ON" (d)					
Place compatible avec un siège enfant universel (a) Face à la route	non	oui (f) (h)		oui (f)	oui (f) (i)	oui (f)	-	-
Place compatible avec un siège enfant i-Size Dos à la route	non	non		oui	non	oui	-	-
Place compatible avec un siège enfant i-Size Face à la route	non	non		oui	non	oui	-	-
Place équipée d'un crochet Top Tether	non	non		oui	non	oui	-	-
Siège enfant de type "Nacelle" (L1 / L2)	non	non		L2 (g)	non	L1 (g)	-	-

	Numéros des sièges						
	Sièges avant (b)		Sièges arrière (b) rang 2			Sièges arrière (b) rang 3*	
	1	3	4	5	6	7	9
	3	1	4	5	6	7	9
Airbag frontal passager		Désactivé "OFF" (c)	Activé "ON" (d)				
Siège enfant ISOFIX "Dos à la route" (R1 / R2 / R3)	non	non		R3 (k)	non	R3 (k)	-
Siège enfant ISOFIX "Face à la route" (F2 / F2X / F3)	non	non		F3 (k)	non	F3 (k)	-
Siège enfant "Rehausseur" (B2 / B3)	non	B3 (h) (l)		B3 (k)	B3 (i) (j) (k) (l)	B3 (k)	-

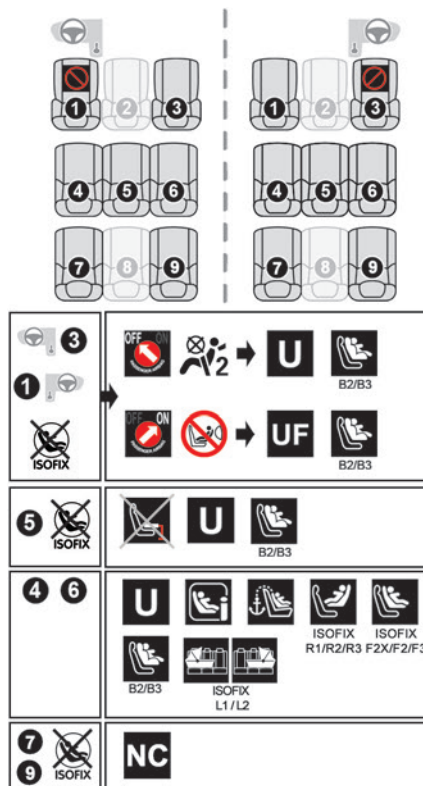
Règles :

- Une place compatible **i-Size** est également compatible pour **R1, R2** et **F2X, F2, B2**.
- Une place compatible **R3** est également compatible pour **R1** et **R2**.
- Une place compatible **R2** est également compatible pour **R1**.
- Une place compatible **F3** est également compatible pour **F2X** et **F2**.
- Une place compatible **B3** est également compatible pour **B2**.

- (a) Siège enfant universel : siège enfant pouvant s'installer dans tous les véhicules avec la ceinture de sécurité.
- (b) Selon version, consulter la législation en vigueur dans votre pays avant d'installer un enfant à cette place.

- (c) Pour installer un siège enfant **"dos à la route"** à cette place, désactiver IMPÉRATIVEMENT l'airbag frontal passager ("OFF").
- (d) Seul un siège enfant **"face à la route"** est autorisé à cette place avec l'airbag frontal passager activé ("ON").

- (e) Pour un siège enfant universel "**dos à la route**" et/ou "**face à la route**" (U) des groupes **0, 0+, 1, 2** ou **3**, ou conçu pour les enfants dont la taille est comprise entre 40 et 150 cm.
- (f) Pour un siège enfant universel "**face à la route**" (UF) des groupes **12** ou **3** ou conçu pour les enfants dont la taille est comprise entre 76 et 150 cm uniquement.
- (g) Si un dispositif de retenue pour enfant installé perpendiculairement à la route est fixé sur une place latérale de la deuxième rangée, les autres places de cette même rangée sont condamnées.
- (h) Le siège du véhicule doit être en position longitudinale arrière maximum.
- (i) Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé en place arrière centrale.
- (j) Si un dispositif de retenue pour enfant rehausseur est installé sur le siège passager arrière central, la place gauche (4) ne doit pas être occupée.
- (k) Régler l'appui-tête sur la position haute maximum ou le retirer si nécessaire.
- (l) Siège non équipé de fixations conformes ISOFIX.



Légendes

- Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

NC Information non communiquée.

Airbag frontal passager **désactivé** et témoin associé.

Airbag frontal passager **activé** et témoin associé.

U Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et **homologué en universel "dos à la route" et/ou "face à la route"** (U) des groupes **0, 0+, 1, 2** ou **3** ou conçu pour les enfants dont la taille est comprise entre 40 et 150 cm.

UF Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et **homologué en universel "face à la route"** (UF) des groupes **1, 2** ou **3** ou conçu pour les enfants dont la taille est comprise entre 76 et 150 cm uniquement.

Place autorisant l'installation d'un siège enfant **i-Size**.

Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant avec béquille.

Place autorisant l'installation d'un siège enfant **i-Size "face à la route"**.

Présence d'un point d'ancrage **Top Tether** à l'arrière du dossier, autorisant l'installation d'un **siège enfant ISOFIX universel**.

Présence d'un point d'ancrage **Top Tether** à l'arrière du dossier, autorisant l'installation d'un **siège enfant ISOFIX universel "face à la route"**.



Siège enfant **ISOFIX "dos à la route"** :

- **R1** : siège enfant **ISOFIX** pour **nourrisson**.
- **R2** : siège enfant **ISOFIX** de **taille réduite**.
- **R3** : siège enfant **ISOFIX** de **grande taille**.



Siège enfant **ISOFIX "face à la route"** :

- **F2X** : siège enfant **ISOFIX** pour **tout-petits**.
- **F2** : siège enfant **ISOFIX** de **hauteur réduite**.
- **F3** : siège enfant **ISOFIX** de **grande hauteur**.



Siège enfant **rehausseur** fixé avec la ceinture de sécurité ou les fixations

ISOFIX :

- **B2** : siège **rehausseur de largeur réduite**.
- **B3** : siège **rehausseur de grande largeur**.

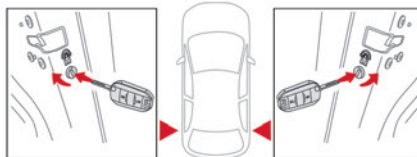


Siège enfant de type **ISOFIX "nacelle"** :

- **L1** : orienté du côté gauche.
- **L2** : orienté du côté droit.

Pour les réglages des sièges, se reporter au tableau récapitulatif "**Installation des sièges enfants universels, ISOFIX et i-Size**".

Activation / Désactivation



► Pour activer, tourner la clé intégrée jusqu'en butée :

- Vers la droite sur la porte arrière gauche.
- Vers la gauche sur la porte arrière droite.

► Pour désactiver, tourner la clé intégrée en sens inverse.

Sécurité enfants mécanique

Ce dispositif interdit l'ouverture de la porte arrière par sa poignée intérieure.

La commande est située sur le chant de chaque porte arrière (indiquée par un marquage sur la carrosserie).

Conseils de conduite

- Respecter le code de la route et être vigilant, quelles que soient les conditions de circulation.
- Surveiller l'environnement et garder les mains sur le volant afin d'être en état de réagir à toute éventualité à tout moment.
- Adopter une conduite souple, anticiper les freinages et augmenter les distances de sécurité, particulièrement en cas d'intempéries.
- Arrêter le véhicule pour effectuer les opérations nécessitant une attention soutenue (exemple : réglages).
- Faire une pause toutes les 2 heures lors d'un long trajet.

Important !

⚠ Ne jamais laisser le moteur tourner dans un local fermé sans aération suffisante. Les moteurs thermiques émettent des gaz d'échappement toxiques, comme le monoxyde de carbone. Danger d'intoxication et de mort !

⚠ En conditions hivernales très sévères (température inférieure à -23 °C), laisser le moteur tourner pendant 4 minutes avant de rouler, pour garantir le bon fonctionnement et la longévité des éléments mécaniques du véhicule (moteur et boîte de vitesses).

⚠ Ne jamais rouler avec le frein de stationnement serré. Risque de surchauffe et d'endommagement du système de freinage !

⚠ Ne jamais stationner et ne jamais laisser le moteur tourner sur des surfaces inflammables (exemple : herbes sèches, feuilles mortes). Le système d'échappement du véhicule est très chaud, même plusieurs minutes après l'arrêt du moteur. Risque d'incendie !

⚠ Ne jamais rouler sur des surfaces couvertes de végétation (exemple : herbes hautes, feuilles mortes accumulées, moissons, débris) comme dans un champ, une route de campagne envahie par des buissons ou un bas-côté herbeux. Ces végétaux peuvent entrer en contact avec le système d'échappement du véhicule ou certains systèmes qui sont très chauds. Risque d'incendie !

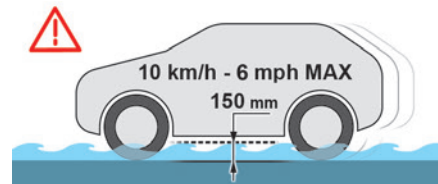
⚠ S'assurer de ne pas laisser d'objets dans l'habitacle qui pourraient agir comme une loupe sous l'effet des rayons du soleil et causer un incendie. Risque d'incendie ou de dommages sur les surfaces intérieures !

⚠ Ne jamais laisser le véhicule sans surveillance, moteur tournant. Si le conducteur doit quitter le véhicule moteur tournant, il faut serrer le frein de stationnement et placer la boîte de vitesses ou le sélecteur de marche au point mort ou sur la position **N** ou **P** (selon version).

⚠ Ne jamais laisser des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule.

Sur chaussée inondée

Il est fortement recommandé de ne pas conduire sur chaussée inondée, car cela pourrait gravement endommager le moteur, la boîte de vitesses ainsi que les systèmes électriques du véhicule.



Si le véhicule doit impérativement emprunter un passage inondé :

- Vérifier que la profondeur d'eau n'excède pas 15 cm, en tenant compte des vagues qui pourraient être générées par d'autres usagers.
- Désactiver la fonction Stop & Start.

- Rouler aussi lentement que possible sans caler. Ne dépasser en aucun cas la vitesse de 10 km/h.
 - Ne pas s'arrêter et ne pas éteindre le moteur. En sortie de chaussée inondée, dès que les conditions de sécurité le permettent, freiner légèrement à plusieurs reprises afin de sécher les disques et les plaquettes de frein.
- En cas de doute sur l'état du véhicule, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Environnement sonore (Électrique)

À l'extérieur

Le conducteur doit être particulièrement vigilant en raison du faible bruit émis en circulation.

Lors de manœuvres, le conducteur doit toujours vérifier l'environnement du véhicule.

Jusqu'à 30 km/h, l'avertisseur sonore piéton prévient de la présence du véhicule.

Refroidissement de la batterie de traction

Le moto-ventilateur se met en marche pendant la charge pour refroidir le chargeur embarqué et la batterie de traction.

À l'intérieur

En fonctionnement, il est possible d'entendre des bruits normaux propres au véhicule électrique tels que :

- Relais de la batterie de traction lors du démarrage.
- Pompe à vide lors d'un freinage.
- Pneumatiques ou aérodynamique du véhicule en roulage.
- À-coup et bruit de claquement lors d'un redémarrage en pente.

En cas de remorquage



La conduite avec remorque soumet le véhicule tracteur à des sollicitations plus importantes et exige une attention particulière.



Respecter les masses remorquables maximales.

En altitude : réduire la charge maximale de 10 % par tranche de 1 000 mètres d'altitude ; la densité d'air réduite en altitude diminue les performances du moteur.



Véhicule neuf : ne pas tracter une remorque avant d'avoir roulé au minimum 1 000 kilomètres.



Lorsque la température extérieure est élevée, laisser tourner le moteur 1 à 2 minutes après l'arrêt du véhicule pour faciliter son refroidissement.

Avant de rouler

Poids sur flèche

- Répartir la charge dans la remorque pour que les objets les plus lourds se trouvent le plus près possible de l'essieu, et que le poids sur flèche (au point d'attelage du véhicule et de la remorque) approche le maximum autorisé, sans toutefois le dépasser.

Pneumatiques

- Vérifier la pression des pneumatiques du véhicule tracteur et de la remorque en respectant les pressions recommandées.

Éclairage

- Vérifier la signalisation électrique de la remorque et le réglage du site des projecteurs du véhicule.



Si un dispositif d'attelage CITROËN d'origine est utilisé, l'aide au stationnement arrière se désactive automatiquement pour éviter d'activer le signal sonore.

En conduisant

Refroidissement

En côte, tracter une remorque augmente la température du liquide de refroidissement. La charge maximale remorquable dépend de l'inclinaison de la pente et de la température extérieure. La capacité de refroidissement du

ventilateur n'augmente pas avec le régime moteur.

► Réduire la vitesse et le régime moteur, afin de limiter l'échauffement.

► Être en permanence attentif à la température du liquide de refroidissement.



En cas d'allumage de ce témoin d'alerte et du témoin **STOP**, arrêter le véhicule et couper le moteur dès que possible.

Freins

Utiliser le frein moteur est recommandé pour limiter l'échauffement des freins. Tracter une remorque augmente la distance de freinage.

Vent latéral

Tenir compte de l'augmentation de la sensibilité au vent du véhicule.

Protection antivol

Antidémarrage électronique

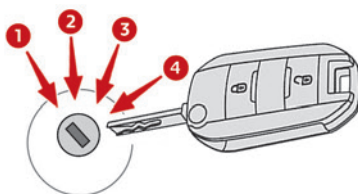
Les clés contiennent un code qui doit être reconnu par le véhicule pour que le démarrage soit possible.

En cas de dysfonctionnement, signalé par l'affichage d'un message, le véhicule ne démarre pas.

S'adresser au réseau CITROËN.

Démarrage / Arrêt du moteur

Contacteur à clé



Il comporte 4 positions :

1. Stop

Insertion et extraction de la clé, colonne de direction verrouillée.

2. Accessoires

Colonne de direction déverrouillée, utilisation de l'équipement électrique du véhicule.

3. Contact

Colonne de direction déverrouillée, mise du contact, marche du moteur.

4. Démarrage

i Éviter d'accrocher un objet lourd à la clé ou à la télécommande. Il pèserait sur son axe dans le contacteur et pourrait engendrer un dysfonctionnement.

Position Contact

Permet d'utiliser l'équipement électrique du véhicule ou de charger des accessoires. Dès que le niveau de charge de la batterie atteint le seuil de réserve, le système bascule sur le mode économie d'énergie. L'alimentation est coupée automatiquement pour préserver la charge de la batterie.

Démarrage du moteur

Frein de stationnement serré :

► Avec une **boîte de vitesses manuelle**, placer le levier de vitesses au point mort puis appuyer à fond sur la pédale d'embrayage.

► Avec une **boîte de vitesses automatique**, placer le sélecteur de vitesses en mode **N** ou **P**, puis appuyer sur la pédale de frein.

► Insérer la clé dans le contacteur ; le système reconnaît le code.

► Déverrouiller la colonne de direction en tournant simultanément le volant et la clé.



Dans certains cas, il faut exercer une force importante pour manœuvrer le volant (exemple : roues braquées à fond).

► Avec un **moteur essence**, actionner le démarreur en tournant la clé jusqu'à la position **4** jusqu'au démarrage du moteur, sans accélérer. Une fois le moteur démarré, lâcher la clé et la laisser revenir en position **3**.

Moteurs essence

Après un démarrage à froid, le préchauffage du catalyseur peut provoquer des vibrations du moteur perceptibles pendant une durée qui peut atteindre 2 minutes (régime de ralenti accéléré).

Moteurs hybrides

C'est toujours le moteur essence qui assure le démarrage du véhicule, et ce, pour garantir l'efficacité du catalyseur et la disponibilité de l'assistance au freinage. Après quelques instants, le moteur essence peut s'arrêter si les conditions de fonctionnement le permettent (état de charge de la batterie de traction, température extérieure, demande de couple, mode de conduite sélectionné).

 En conditions tempérées, ne pas faire chauffer le moteur à l'arrêt, mais démarrer immédiatement et rouler à régime modéré.

 Si le moteur ne démarre pas immédiatement, couper le contact. Attendre quelques instants avant de redémarrer. Si après quelques tentatives le moteur ne démarre pas, ne pas

insister - Risque d'endommagement du démarreur et du moteur !
Consulter le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Arrêt du moteur

- ▶ Immobiliser le véhicule.
- ▶ Moteur au ralenti, tourner la clé vers la position **2**.
- ▶ Contact coupé, tourner la clé en position **1**, puis retirer la clé du contacteur.
- ▶ Pour verrouiller la colonne de direction, manœuvrer le volant jusqu'à ce qu'il se bloque.

 Pour faciliter le déverrouillage de la colonne de direction, il est conseillé de placer les roues avant dans l'axe du véhicule avant de couper le moteur.

 Ne jamais couper le contact avant l'immobilisation complète du véhicule. Avec l'arrêt du moteur, les fonctions d'assistance au freinage et de direction sont également coupées - Risque de perte de contrôle du véhicule !

 Vérifier que le frein de stationnement est correctement serré, notamment sur un terrain en pente. En quittant le véhicule, conserver la clé sur soi et verrouiller le véhicule.

Démarrage / Arrêt des véhicules électriques

Démarrage

Le sélecteur de marche doit être en mode **P**.
▶ Avec la clé simple ou à télécommande, appuyer sur la pédale de frein et tourner la clé jusqu'à la position **4** jusqu'au démarrage du moteur, sans appuyer sur la pédale d'accélérateur. Dès que le moteur démarre, lâcher la clé afin qu'elle revienne en position **3**.
▶ Maintenir le pied sur la pédale de frein jusqu'à l'allumage du témoin **READY** et l'émission d'un signal sonore indiquant que le véhicule est prêt à rouler.

▶ Pied sur le frein, sélectionner le mode **D** ou **R**.

▶ Relâcher la pédale de frein, puis accélérer. Au démarrage, le combiné d'instruments s'éclaire, le curseur de l'indicateur de puissance se place sur la position "neutre". La colonne de direction se déverrouille automatiquement (bruit et mouvement du volant perceptibles).

Arrêt

▶ Avec la clé simple ou à télécommande, tourner à fond la clé en position **1 (Stop)**. Avant de quitter le véhicule, vérifier que :
– Le sélecteur de marche est en mode **P**.
– Le témoin **READY** est éteint.

 À l'ouverture de la porte conducteur, un signal sonore retentit accompagné

de l'affichage d'un message d'alerte, si les conditions d'arrêt ne sont pas réunies.

Mode économie d'énergie

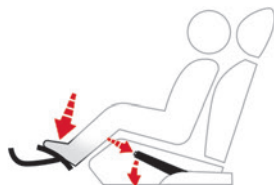
Après l'arrêt du moteur (position **1. Stop**), il est encore possible d'utiliser, pendant une durée cumulée maximale de 30 minutes, des fonctions telles que le système audio et télématique, les plafonniers ou les feux de croisement.

i Pour plus d'informations sur le **Mode économie d'énergie**, se reporter à la rubrique correspondante.

i **Oubli de la clé**
À l'ouverture de la porte conducteur, l'affichage d'un message et un signal sonore rappellent que la clé est restée dans le contacteur en position **1 (Arrêt)**.
En cas d'oubli de la clé dans le contacteur en position **3**, la coupure du contact se déclenche automatiquement au bout d'une heure.
Pour remettre le contact, tourner la clé en position **1**, puis de nouveau en position **3**.

Frein de stationnement manuel

Déverrouillage



► Tirer légèrement le levier de frein de stationnement, appuyer sur le bouton de déverrouillage, puis abaisser à fond le levier.

 Véhicule roulant, l'allumage de ce témoin et du témoin **STOP**, accompagné d'un signal sonore et de l'affichage d'un message, indique que le frein est resté serré ou qu'il est mal desserré.

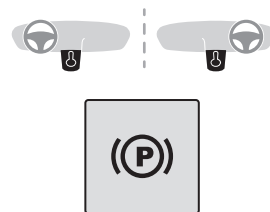
Verrouillage

► Tirer le levier de frein de stationnement pour immobiliser le véhicule.

 Lors d'un stationnement dans une pente, braquer les roues pour les caler contre le trottoir, serrer le frein de stationnement, engager une vitesse et couper le contact.

Frein de stationnement électrique

Ce système réalise, en fonctionnement automatique, le serrage du frein de stationnement à l'arrêt du moteur et le desserrage dès la mise en mouvement du véhicule.



À tout moment, moteur tournant :

► Pour serrer le frein de stationnement, tirer brièvement la commande.
► Pour le desserrer, pousser brièvement la commande, tout en appuyant sur la pédale de frein.

Par défaut, le fonctionnement automatique est activé.

Ce fonctionnement automatique peut être désactivé dans certaines situations.

 Le conducteur doit serrer le frein de stationnement électrique lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Voyant

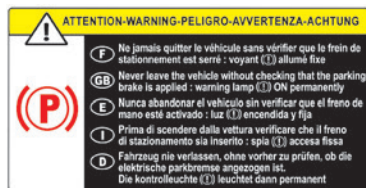
 Ce témoin s'allume à la fois au combiné et sur la commande pour confirmer le serrage du frein de stationnement, accompagné de l'affichage du message "**Frein de parking serré**".

Le témoin s'éteint pour confirmer le desserrage du frein de stationnement, accompagné de l'affichage du message "**Frein de parking desserré**".

Le témoin clignote lors d'une demande manuelle de serrage ou de desserrage.

 En cas de panne de batterie, le frein de stationnement électrique ne fonctionne pas.

Par sécurité, avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, si le frein de stationnement n'est pas serré, immobiliser le véhicule en installant la cale fournie contre une des roues. Consulter le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié.



 Avant de sortir du véhicule, vérifier que le frein de stationnement est serré : les témoins de frein de stationnement doivent être allumés fixe au combiné d'instruments et sur la commande.

Si le frein de stationnement n'est pas serré, un signal sonore retentit et un message s'affiche à l'ouverture de la porte conducteur.

 Ne pas laisser un enfant seul à l'intérieur du véhicule, il pourrait desserrer le frein de stationnement.

 **En cas de stationnement : en forte pente, véhicule très chargé ou en remorquage**

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, tourner les roues vers le trottoir et sélectionner le mode **P**. En situation de remorquage, le véhicule est homologué pour pouvoir stationner sur des pentes inférieures à 12 %.

En cas de stationnement en pente, il faut serrer le frein de stationnement avant d'engager le mode **P** de la boîte de vitesses automatique.

Fonctionnement manuel

Desserrage manuel

Contact mis ou moteur tournant :

- ▶ Appuyer sur la pédale de frein.

- ▶ En maintenant l'appui sur la pédale de frein, pousser brièvement la commande.

 Sans appui sur la pédale de frein, le frein de stationnement ne se desserre pas et un message s'affiche.

Serrage manuel

Véhicule à l'arrêt :

- ▶ Tirer brièvement la commande.

La demande de serrage est confirmée par le clignotement du témoin de la commande.

Fonctionnement automatique

Desserrage automatique

S'assurer au préalable que le moteur est démarré et que la porte conducteur est fermée.

Le frein de stationnement se desserre automatiquement et progressivement à la mise en mouvement du véhicule.

Avec une boîte de vitesses automatique

- ▶ Appuyer sur la pédale de frein.
- ▶ Sélectionner le mode **D**, **L** ou **R**.
- ▶ Relâcher la pédale de frein et appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Avec un sélecteur de marche

- ▶ Appuyer sur la pédale de frein.
- ▶ Sélectionner le mode **D**, **C** ou **R**.
- ▶ Relâcher la pédale de frein et appuyer sur la pédale d'accélérateur.

 Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, si le frein ne se desserre pas automatiquement, vérifier que les portes avant sont correctement fermées.

 À l'arrêt, moteur tournant, ne pas accélérer inutilement - Risque de desserrer le frein de stationnement.

Serrage automatique

Véhicule à l'arrêt, le frein de stationnement se serre automatiquement à la coupure du moteur.

 Au calage du moteur ou au passage en mode STOP du Stop & Start, le serrage automatique ne s'effectue pas.

 En fonctionnement automatique, il est possible à tout instant de serrer ou desserrer manuellement le frein de stationnement à l'aide de la commande.

Cas particuliers

Immobilisation du véhicule, moteur tournant

Pour immobiliser le véhicule moteur tournant, tirer brièvement la commande.

Stationnement du véhicule, frein desserré

 En cas de grand froid (gel), il est recommandé de ne pas serrer le frein de stationnement. Pour immobiliser le véhicule, engager une vitesse ou installer les cales contre une des roues.

 Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, le mode **P** est automatiquement engagé à la coupure du contact. Les roues sont bloquées. Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre du véhicule**, se reporter à la rubrique correspondante.

 Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, avec le mode **N** engagé, l'ouverture de la porte conducteur déclenche un signal sonore et l'engagement du mode **P**. Le signal sonore s'arrête à la fermeture de la porte conducteur.

Désactivation du fonctionnement automatique

Dans certaines situations, comme par temps de grand froid ou remorquage (caravane, dépannage), il peut être nécessaire de désactiver le fonctionnement automatique du système.

- ▶ Démarrer le moteur.
- ▶ Serrer, avec la commande, le frein de stationnement s'il est desserré.
- ▶ Relâcher complètement le pied de la pédale de frein.
- ▶ Appuyer sur la commande pendant 10 à 15 secondes (maximum).
- ▶ Relâcher la commande.
- ▶ Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
- ▶ Tirer la commande pendant 2 secondes.



La désactivation des fonctions automatiques est confirmée par l'allumage de ce témoin au combiné.

- ▶ Relâcher la commande et la pédale de frein. Dès lors, seules les fonctions manuelles, à l'aide de la commande, permettent de serrer et de desserrer le frein de stationnement.
- ▶ Suivre à nouveau cette procédure pour réactiver le fonctionnement automatique (confirmé par l'extinction du témoin au combiné).

Freinage de secours

! Le freinage de secours doit être utilisé uniquement en cas de situation exceptionnelle (p. ex., pédale de frein défectueuse, malaise du conducteur, en conduite accompagnée).

Dans ce contexte, le tirage maintenu de la commande du frein de stationnement électrique permet de freiner le véhicule. Le freinage est actif tant que la commande est maintenue tirée ; il s'interrompt dès que celle-ci est relâchée.

Les systèmes ABS et CDS assurent la stabilité du véhicule lors du freinage de secours.

En cas de défaillance du freinage de secours, le message "**Défaut frein de parking**" s'affiche au combiné.



En cas de défaillance des systèmes ABS et CDS, signalée par l'allumage de l'un ou des deux témoins au combiné, la stabilité du véhicule n'est plus garantie.

► Dans ce cas, assurer la stabilité en répétant successivement des actions de "tiré-relâché" sur la commande du frein de stationnement électrique jusqu'à l'immobilisation du véhicule.

Boîte manuelle 6 vitesses

Passage de la marche arrière



► Soulever la bague sous le pommeau et déplacer le sélecteur de vitesses vers la gauche, puis vers l'avant.

! Engager uniquement la marche arrière, véhicule à l'arrêt, moteur au ralenti.

i Par sécurité et pour faciliter le démarrage du moteur :

- Sélectionner toujours le point mort.
- Appuyer sur la pédale d'embrayage.

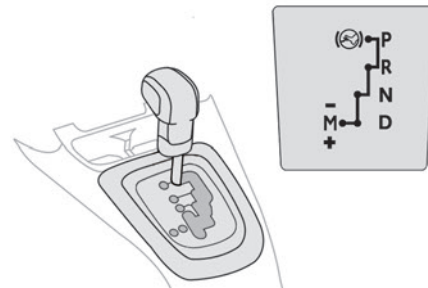
Boîte de vitesses automatique (EAT6)

Boîte de vitesses automatique à 6 vitesses offrant, au choix, le confort de l'automatisme ou le passage manuel des vitesses.

Deux modes de conduite sont proposés :

- Fonctionnement **automatique** pour la gestion électronique des vitesses par la boîte.
- Fonctionnement **manuel** pour le passage séquentiel des vitesses par le conducteur.

Platine de la boîte de vitesses



- P.** Stationnement
 - Immobilisation du véhicule, frein de stationnement serré ou desserré.
 - Démarrage du moteur.
- R.** Marche arrière
 - Manœuvres de recul, véhicule à l'arrêt, moteur au ralenti.
- N.** Point mort
 - Immobilisation du véhicule, frein de stationnement serré.
 - Démarrage du moteur.
- D.** Fonctionnement automatique

M. +/- Fonctionnement manuel

- Pour monter / descendre les rapports, donner une impulsion vers l'arrière / l'avant.

Affichages au combiné d'instruments



Lorsqu'une position est sélectionnée dans la grille avec le sélecteur de vitesses, le témoin correspondant s'affiche au combiné.

- P.** Parking (stationnement)
- R.** Marche arrière
- N.** Point mort
- D.** Drive (fonctionnement automatique)
- M1...6.** Rapport engagé en fonctionnement manuel
- .** Demande non prise en compte en fonctionnement manuel

Pied sur le frein



- Appuyer sur la pédale de frein, lorsque ce témoin s'affiche au combiné d'instruments (exemple : au démarrage du moteur).

Démarrage du véhicule

- Serrer le frein de stationnement.
- Pied sur le frein, sélectionner la position **P** ou **N**.



- Démarrer le moteur.

Si les conditions ne sont pas remplies, un signal sonore retentit, accompagné de l'affichage d'un message.

- Moteur tournant, appuyer sur la pédale de frein.
- Desserrer le frein de stationnement.
- Sélectionner la position **R**, **D** ou **M**.
- Relâcher progressivement la pédale de frein.

Le véhicule se déplace aussitôt.



Si en allure de marche, la position **N** est engagée par inadvertance, laisser le moteur ralentir, puis engager la position **D** pour accélérer.



Lorsque le moteur tourne au ralenti, freins desserrés, si la position **R**, **D** ou **M** est sélectionnée, le véhicule se déplace même sans intervention sur l'accélérateur. Moteur tournant, ne jamais laisser des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule.

Moteur tournant, en cas d'opération d'entretien, serrer le frein de stationnement et sélectionner la position **P**.

Ne pas chercher à démarrer le moteur en poussant le véhicule.

Fonctionnement automatique

- Sélectionner la position **D** pour le passage **automatique** des six vitesses.

La boîte de vitesses fonctionne alors en mode auto-adaptatif, sans intervention du conducteur. Elle sélectionne en permanence le rapport de vitesse le mieux adapté au style de conduite, au profil de la route et à la charge du véhicule. Pour obtenir une accélération maximale sans toucher au sélecteur, appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur (kick down). La boîte de vitesses rétrograde automatiquement ou maintient le rapport sélectionné jusqu'au régime maximum du moteur.

Lors du freinage, la boîte de vitesses rétrograde automatiquement afin d'offrir un frein moteur efficace.

Lorsque vous relevez le pied brusquement de l'accélérateur, la boîte de vitesses ne passera pas au rapport supérieur, afin d'améliorer la sécurité.



Ne jamais sélectionner la position **N** lorsque le véhicule roule.

Ne jamais sélectionner les positions **P** ou **R**, tant que le véhicule n'est pas complètement immobilisé.

Fonctionnement manuel



Afin de limiter la consommation de carburant lors d'un arrêt prolongé moteur tournant (exemple : embouteillage), positionner le sélecteur de vitesses sur la position **N** et serrer le frein de stationnement.

► Sélectionner la position **M** pour le **passage séquentiel** des six rapports de vitesse.

► Pour monter / descendre les rapports, donner une impulsion vers l'arrière / l'avant. Le passage de rapport est effectué uniquement si les conditions de vitesse du véhicule et de régime moteur le permettent ; sinon, les règles du fonctionnement automatique s'appliquent momentanément.

D disparaît et les rapports engagés apparaissent successivement au combiné.

En sous-régime ou en sur-régime, le rapport de vitesse sélectionné clignote pendant quelques secondes, puis le rapport réellement engagé s'affiche.

Le passage de la position **D** à la position **M** peut s'effectuer à tout moment.

À l'arrêt ou à très basse vitesse, la boîte de vitesses sélectionne automatiquement le rapport **M1**.



Ce symbole s'affiche si un rapport est mal engagé (sélecteur de vitesses entre deux positions).

Arrêt du véhicule

Avant de couper le moteur, il est possible de passer en position **P** ou **N** pour être au point mort.

Dans les deux cas, serrer le frein de stationnement pour immobiliser le véhicule.



Si le sélecteur de vitesses n'est pas en position **P**, à l'ouverture de la porte conducteur ou 45 secondes environ après la coupure du contact, un signal sonore retentit et un message apparaît.

► Repositionner le sélecteur en position **P** ; le signal sonore s'interrompt et le message disparaît.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume accompagné d'un signal sonore et de l'affichage d'un message, dès la mise du contact.

Dans ce cas, la boîte de vitesses passe en mode secours en se bloquant sur le 3^{ème} rapport. Il est possible de ressentir un choc important (sans risque pour la boîte de vitesses) en passant de **P** à **R** et de **N** à **R**.

Ne pas dépasser la vitesse de 100 km/h dans la limite de la réglementation locale.

Faire vérifier par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



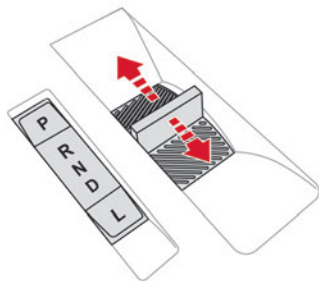
Risque de détériorer la boîte de vitesses :

- En cas d'appui simultané sur les pédales d'accélérateur et de frein.
- En cas de panne de batterie, forçage du passage du sélecteur de la position **P** à une autre position.

Boîte de vitesses automatique électrifiée à double embrayage (e-DCS6)

Boîte de vitesses automatique électrifiée à double embrayage 6 rapports avec sélecteur impulsionnel pour véhicules hybrides. Elle comprend un moteur électrique, qui améliore les performances du moteur essence, réduit la consommation de carburant et permet de rouler en tout électrique.

Sélecteur impulsif



P. Auto Park

Appuyer sur ce bouton pour passer en mode Parking.

Pour le stationnement du véhicule : les roues avant sont bloquées.

R. Marche arrière

N. Point mort

Pour mettre le véhicule en roue libre et le déplacer, contact coupé.

Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre du véhicule**, se reporter à la rubrique correspondante.

D. Conduite en mode automatique

La boîte gère le passage des vitesses en fonction du style de conduite, du profil de la route et de la charge du véhicule.

La boîte de vitesses gère également le freinage au relâchement de la pédale d'accélérateur.

L. Conduite en mode bas régime

Appuyer sur ce bouton pour passer en mode bas régime.

Le véhicule avance lentement, avec plus de puissance. La puissance moteur est plus élevée, et la vitesse est diminuée.

► En mode **N**, pied sur la pédale de frein, donner une impulsion sans franchir le point de résistance :

- Vers l'avant, le mode **R** est sélectionné.
- Vers l'arrière, le mode **D** est sélectionné.

Relâcher complètement le sélecteur après chaque impulsion; il revient alors à sa position initiale.

Cas particuliers

Pour éviter le mode **N** (passage rapide de **D** à **R** et inversement) :

- En mode **R**, donner une impulsion vers l'arrière en franchissant le point de résistance, le mode **D** est sélectionné.
- En mode **D**, donner une impulsion vers l'avant en franchissant le point de résistance, le mode **R** est sélectionné.
- Pour revenir en mode **N**, donner une impulsion sans franchir le point de résistance.

Affichages au combiné d'instruments

Dès la mise du contact, l'état de la boîte de vitesses s'affiche au combiné :

P	Stationnement
R	Marche arrière
N	Point mort
D	Marche avant automatique
L1...6	Marche avant bas régime

Cependant, en roulage tout électrique, le rapport engagé n'est pas indiqué.

À la coupure du contact, l'état de la boîte de vitesses reste affiché quelques secondes au combiné d'instruments.

Moteur électrique

Le moteur électrique inclus dans la boîte de vitesses automatique, qui est utilisé pour le premier démarrage, fournit une alimentation électrique 12 V par le biais du convertisseur DC/DC et une assistance électrique au moteur essence.

Caractéristiques du moteur électrique :

- Fournit un couple supplémentaire à la boîte de vitesses, tout en optimisant les performances du moteur essence.
- Récupère l'énergie cinétique des phases de décélération et la convertit en énergie électrique utilisable pour la traction ou pour alimenter les accessoires électriques installés sur le véhicule.
- Recharge la batterie de traction 48 V lorsque le niveau de charge de celle-ci est trop bas.
- Permet de rouler en tout électrique.

Tout cela est possible grâce aux fonctions suivantes du mode de fonctionnement automatique :

- e-Boost.
- e-Creeping.
- e-Launch.
- e-Queueing.
- e-Parking.

Un mode de fonctionnement manuel est également disponible pour activer / désactiver le redémarrage du moteur essence en roulant : le mode e-Auto.

 Lorsque le mode **P** ou **N** est sélectionné sur la boîte de vitesses automatique, le niveau de bruit dans le compartiment moteur peut augmenter en raison du démarrage de la phase de charge de la batterie de traction : ce phénomène est normal et ne représente pas un dysfonctionnement.

Fonctionnement

Seules les demandes de changement de mode conformes sont prises en compte.

Moteur tournant, si un appui sur la pédale de frein est nécessaire pour changer de mode, un message d'alerte s'affiche au combiné.

 Moteur tournant, freins desserrés, si **R**, **D** ou **L** est sélectionné, le véhicule se

déplace même sans appui sur la pédale d'accélérateur.

Ne jamais appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein - Risque de détérioration de la boîte de vitesses !

 Avec le mode **N** engagé, l'ouverture de la porte conducteur déclenche un signal sonore et l'engagement du mode **P**. Le signal sonore s'arrête à la fermeture de la porte conducteur.

 À une vitesse inférieure à 5 km/h, l'ouverture de la porte conducteur déclenche l'engagement du mode **P** - Risque de freinage brutal !

 En cas de panne de batterie, placer impérativement la ou les cales fournie(s) avec l'outillage de bord contre une des roues pour immobiliser le véhicule.

Particularités du mode automatique

Ces fonctions sont conçues pour gérer des situations de conduite courantes où le moteur électrique permet de fournir une puissance supplémentaire ou d'émettre zéro émission.

 Ces fonctions ne sont disponibles que si la batterie de traction est suffisamment chargée. Ces cinq fonctions ne peuvent pas être désactivées.

e-Launch

Moteur essence arrêté, le véhicule démarre en utilisant uniquement le moteur électrique, sans altérer les performances.

Pédale d'accélérateur enfoncée, le véhicule commence à rouler dès que le mode **D** ou **R** de la boîte de vitesses automatique est sélectionné.

e-Creeping

Moteur essence arrêté, au relâchement de la pédale de frein, le véhicule avance ou recule en mode électrique sans qu'il soit nécessaire d'appuyer sur la pédale d'accélérateur, dès que le mode **D** ou **R** de la boîte de vitesses automatique est sélectionné.

e-Queueing

Le véhicule peut continuer à rouler dans un embouteillage, en suivant un schéma "stop & go", avec les modes de conduite e-Creeping, e-Launch et électrique.

e-Parking

Cette fonction permet d'effectuer des manœuvres de stationnement à faible vitesse à l'aide du moteur électrique lorsque le mode **D**

ou **R** de la boîte de vitesses automatique est sélectionné.

e-Boost

Le véhicule utilise simultanément le moteur essence et le moteur électrique, en combinaison avec la boîte de vitesses automatique.

Pédale d'accélérateur enfoncée à fond ("kick-down"), lorsque la batterie de traction est complètement chargée, il est possible de dépasser le couple du moteur essence seul, grâce au couple supplémentaire fourni par le moteur électrique.



L'utilisation répétée de la pédale de frein entraîne le redémarrage du moteur essence pour fournir une assistance au freinage.

Particularités du mode bas régime

Le passage d'un rapport à un autre est réalisé uniquement si les conditions de vitesse du véhicule et de régime moteur le permettent. Il est également possible d'arrêter le moteur essence en mode bas régime avec le véhicule à l'arrêt dans les embouteillages ou au relâchement de la pédale d'accélérateur.



Si une traction élevée est requise, le conducteur peut désactiver le mode e-Auto par le bouton de la planche de bord.

Démarrage du véhicule

- ▶ Appuyer à fond sur la pédale de frein.
- ▶ Démarrer le moteur essence en enfonçant la pédale de frein jusqu'à atteindre un régime moteur stabilisé.
- ▶ En maintenant le pied sur la pédale de frein, donner une ou deux impulsions vers l'arrière pour sélectionner le mode automatique **D**, ou vers l'avant pour passer la marche arrière **R**.
- ▶ Relâcher la pédale de frein.
- ▶ Accélérer progressivement pour desserrer automatiquement le frein de stationnement électrique.

Le moteur essence peut s'arrêter après le premier démarrage si les conditions de fonctionnement le permettent (exemple : état de charge de la batterie de traction, température extérieure, efficacité du catalyseur, demande de couple, mode de conduite sélectionné, confort thermique de l'habitacle). Ensuite, le véhicule se déplace aussitôt en tout électrique (fonction e-Launch).

Arrêt du véhicule

Quel que soit l'état de la boîte de vitesses à la coupure du contact, le mode **P** s'engage automatiquement et immédiatement. Néanmoins, en mode **N**, le mode **P** s'engagera après un délai de 5 secondes (pour réaliser la procédure de mise en roue libre du véhicule). Vérifier que le mode **P** est bien engagé et que le frein de stationnement électrique s'est

serré automatiquement ; à défaut, le serrer manuellement.



Les voyants correspondants du sélecteur de vitesses et de la commande du frein de stationnement électrique doivent être allumés, ainsi que les voyants au combiné d'instruments.

Anomalie de fonctionnement de la boîte de vitesses



Ce témoin s'allume, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore, dès la mise du contact.

Se rendre dans le Réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Ne pas rouler à une vitesse supérieure à 100 km/h, dans la limite de la réglementation locale.

Passage de la boîte de vitesses en mode secours

Selon le dysfonctionnement, la boîte de vitesses permet de passer uniquement aux rapports impairs ou pairs, se bloque sur un rapport ou certains rapports ne fonctionnent plus.

Un choc important peut être ressenti en passant la marche arrière. Il est sans risque pour la boîte de vitesses.

En cas de dysfonctionnement, une alerte sonore est émise pour indiquer que la boîte de vitesses devrait être mise sur le mode Parking.

Anomalie de fonctionnement du sélecteur

Dysfonctionnement mineur



Ce témoin s'allume, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Conduire prudemment.

Se rendre dans le Réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Dans certains cas, les voyants du sélecteur ne s'allument plus, mais l'état de la boîte de vitesses reste affiché au combiné.

Dysfonctionnement grave



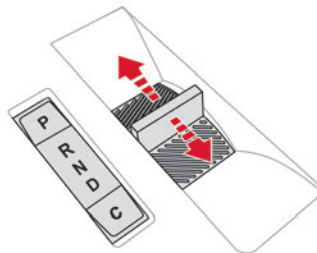
Ce témoin s'allume, accompagné de l'affichage d'un message.



L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. Consulter le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Sélecteur de marche (Électrique)



Sélecteur impulsionnel avec fonction de freinage régénératif.

Le sélecteur de marche gère la motricité en fonction du style de conduite, du profil de la route et de la charge du véhicule.

Freinage régénératif activé, il gère également le frein moteur au relâchement de la pédale d'accélérateur.

P. Parking (stationnement)

Bouton pour stationner le véhicule : les roues avant sont bloquées (le bouton s'allume pour indiquer l'activation).

R. Reverse (marche arrière)

Pour passer la marche arrière, pied sur la pédale de frein.

N. Neutral (point mort)

Pour déplacer le véhicule, contact coupé et ainsi mettre le véhicule en roue libre.

Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre du véhicule**, se reporter à la rubrique correspondante.

D. Drive (marche avant automatique)

C. Confort (freinage régénératif)

Pour réduire le frein moteur.

Affichages au combiné d'instruments

Dès la mise du contact, l'état du sélecteur de marche s'affiche au combiné :

P : Parking (stationnement).

R : Reverse (marche arrière).

N : Neutral (point mort).

D : Drive (marche avant automatique).

C : Confort.

Fonctionnement

► En mode **N**, pied sur la pédale de frein, donner une impulsion sans franchir le point de résistance :

- Vers l'avant, le mode **R** est sélectionné.
- Vers l'arrière, le mode **D** est sélectionné.

Relâcher complètement le sélecteur après chaque impulsion ; il revient alors à sa position initiale.

Cas particuliers

Pour éviter le mode **N** (passage rapide de **D** à **R** et inversement) :

- En mode **R**, donner une impulsion vers l'arrière en franchissant le point de résistance, le mode **D** est sélectionné.
- En mode **D**, donner une impulsion vers l'avant en franchissant le point de résistance, le mode **R** est sélectionné.
- Pour revenir en mode **N**, donner une impulsion sans franchir le point de résistance.

Freinage régénératif

Avec le mode **C** et lors des phases de décélération

Le mode **C** agit comme un frein moteur en produisant une décélération du véhicule sans appui sur la pédale de frein. Lorsque le conducteur relâche la pédale d'accélérateur, le véhicule ralentit plus fortement.

L'énergie récupérée au lever de pied est alors utilisée pour recharger partiellement la batterie de traction, augmentant ainsi l'autonomie du véhicule.



La décélération du véhicule n'entraîne pas l'allumage des feux de stop.

- Depuis le mode **D**, appuyer sur le bouton **C** pour activer / désactiver la fonction (le bouton s'allume quand la fonction est activée).
- C** s'affiche au combiné d'instruments près de **D**. L'état des fonctions est mémorisé à la coupure du contact.



Dans certaines situations (ex. : batterie pleine, températures extrêmes), le niveau de freinage régénératif peut être temporairement limité et la décélération moins importante.

Le conducteur doit rester attentif aux conditions de circulation et toujours être prêt à utiliser la pédale de frein.

Avec la pédale de frein

À l'appui sur la pédale de frein, le système de freinage intelligent récupère automatiquement une partie de l'énergie pour recharger la batterie de traction.

Cette récupération d'énergie réduit également la sollicitation des plaquettes de freins limitant ainsi leur usure.



Le conducteur peut ressentir une sensation différente à l'appui sur la pédale de frein par rapport à un véhicule sans récupération d'énergie au freinage.

Butées hydrauliques progressives

Ce système de suspension à butées hydrauliques progressives améliore le confort de roulage en filtrant les imperfections et les sollicitations de la route.

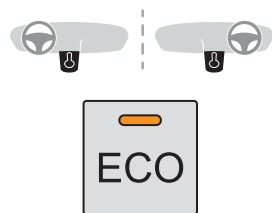
Chaque amortisseur est équipé d'une butée hydraulique de compression (en bas) et d'une butée hydraulique de détente (en haut). En fonction de l'intensité de l'amortissement, ces butées offrent une plus grande liberté de débattement au véhicule ou ralentissent progressivement le mouvement pour éviter les arrêts brusques en fin de course. Contrairement à une suspension classique qui absorbe l'énergie mais en restitue une partie, cette suspension active absorbe et dissipe cette énergie, sans phénomène de rebond.

Mode de conduite ECO

Ce mode permet de réduire la consommation de carburant en optimisant le fonctionnement du chauffage et de l'air conditionné et, selon version, des pédales, de la boîte de vitesses automatique et de l'indicateur de changement de rapport.



Avec moteur essence, le passage en roue libre est favorisé pour ralentir le véhicule sans utilisation du frein moteur.



► Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver ce mode.

Le voyant du bouton s'allume, accompagné de l'affichage du mot **ECO** au combiné d'instruments, lorsque le mode est activé.

Indicateur de changement de rapport

(Suivant motorisation)

Ce système est destiné à réduire la consommation de carburant en préconisant le rapport de boîte de vitesses le plus adapté.

Fonctionnement

Selon la situation de conduite et l'équipement du véhicule, le système peut préconiser de sauter un ou plusieurs rapports.

Les préconisations d'engagement de rapport ne sont pas à considérer comme obligatoires. En effet, la configuration de la route, la densité de la circulation ou la sécurité sont des éléments déterminants dans le choix du rapport optimal.

Le conducteur garde donc la responsabilité de suivre ou non les indications du système. Ce système ne peut pas être désactivé.

 Avec une boîte de vitesses automatique, le système est actif uniquement en fonctionnement manuel.

 L'information apparaît dans le combiné, sous la forme d'une flèche et du rapport conseillé.

 Le système adapte les consignes de changement de rapport en fonction des conditions de roulage (ex. : pente, charge) et des sollicitations du conducteur (ex. : demande de puissance, accélération, freinage).

Le système ne propose jamais :

- d'engager le premier rapport ;
- d'engager la marche arrière.

Aide au démarrage en pente

Ce système maintient le véhicule immobilisé un court instant (environ 2 secondes) lors d'un démarrage en pente, le temps de passer le pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur. Le système est actif uniquement lorsque :

- Le véhicule a été complètement immobilisé pied sur la pédale de frein.

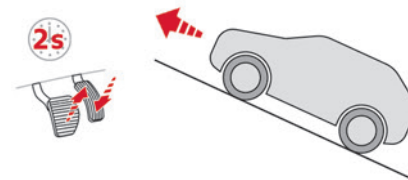
- La porte conducteur est fermée.

 Ne pas sortir du véhicule pendant la phase de maintien temporaire de l'aide au démarrage en pente.

Si quelqu'un doit sortir du véhicule moteur tournant, serrer manuellement le frein de stationnement. Puis vérifier que le témoin de frein de stationnement et le témoin **P** de la commande sont allumés de manière fixe.

 L'aide au démarrage en pente ne peut pas être désactivée. Cependant, l'utilisation du frein de stationnement pour immobiliser le véhicule interrompt son fonctionnement.

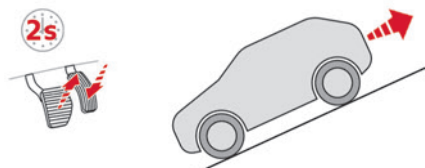
Fonctionnement



En pente montante, véhicule à l'arrêt, le véhicule est maintenu un court instant dès que le conducteur relâche la pédale de frein :

- Si la première vitesse ou le point mort est engagé sur la boîte de vitesses manuelle.
- Si le mode **D**, **M** ou **L** est sélectionné sur la boîte de vitesses automatique.

– Si le mode **D** ou **C** est sélectionné sur le sélecteur de marche.



En pente descendante, véhicule à l'arrêt et marche arrière engagée, le véhicule est maintenu un court instant dès que le conducteur relâche la pédale de frein.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ces témoins s'allument au combiné, accompagnés de l'affichage d'un message. Faire vérifier par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Stop & Start (Essence)

La fonction Stop & Start met le moteur en veille - mode STOP - lors de phases d'arrêt du véhicule (ex. : feux rouges, embouteillages). Le moteur redémarre automatiquement - mode START - dès que le conducteur manifeste l'intention de repartir.

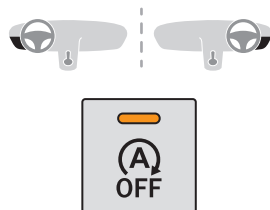
La fonction est destinée à réduire, essentiellement en conduite urbaine, la

consommation de carburant, les émissions de gaz polluants et le niveau sonore à l'arrêt. La fonction ne modifie pas les fonctionnalités du véhicule, notamment le freinage.

Désactivation / Réactivation

La fonction est **activée** par défaut à la mise du contact du véhicule.

Pour désactiver / réactiver la fonction :



► Appuyer sur le bouton de la planche de bord. Un message au combiné confirme le changement d'état. Lorsque la fonction est désactivée, le voyant orange est allumé ; si le moteur était en veille, il redémarre aussitôt.

Témoins associés



Fonction activée : moteur en veille (mode STOP)



Fonction désactivée ou dysfonctionnement.



Ouverture du capot moteur

Avant toute intervention sous le capot, neutraliser le Stop & Start pour éviter tout

risque de blessure lié à un redémarrage automatique du moteur.



Conduite sur chaussée inondée

Avant d'engager le véhicule dans une zone inondée, il est fortement recommandé de neutraliser le Stop & Start.

Pour plus d'informations sur les **Conseils de conduite**, notamment sur chaussée inondée, se reporter à la rubrique correspondante.

Fonctionnement

Principales conditions de fonctionnement

- La porte conducteur doit être fermée.
- La ceinture de sécurité conducteur doit être bouclée.
- Le niveau de charge de la batterie doit être suffisant.
- La température du moteur doit être dans une plage de fonctionnement nominale.
- La température extérieure doit être comprise entre 0 et 35 °C.

Mise en veille du moteur (mode STOP)

Le moteur se met automatiquement en veille dès que le conducteur manifeste l'intention de s'arrêter :

- **Avec une boîte de vitesses manuelle :** lorsque le levier de vitesses est placé au point mort et que la pédale d'embrayage est relâchée.
- **Avec une boîte de vitesses automatique :** sélecteur de vitesses en mode **D** ou **M**, lorsque la pédale de frein est enfoncée jusqu'à l'arrêt du véhicule ou que le mode **N** est sélectionné, véhicule à l'arrêt.

Compteur de temps

Un compteur de temps cumule les durées de mise en veille au cours du trajet. Il se remet à zéro à chaque mise du contact.

Cas particuliers

Le moteur ne se met pas en veille si les conditions de fonctionnement ne sont pas respectées et dans les cas suivants :

- Forte pente (montante ou descendante).
- Vitesse du véhicule n'ayant pas dépassé 10 km/h depuis le dernier démarrage.
- Frein de stationnement électrique serré ou en cours de serrage.
- Maintien nécessaire pour le confort thermique dans l'habitacle.
- Désembuage actif.
- Assistance au freinage en cours d'utilisation.



Dans ces cas, ce témoin clignote quelques secondes, puis s'éteint.



Après redémarrage du moteur, le mode STOP est indisponible tant que le véhicule n'a pas atteint la vitesse de 8 km/h.



En manœuvre de stationnement, le mode STOP est indisponible pendant les quelques secondes qui suivent le désengagement de la marche arrière ou la rotation du volant.

Redémarrage du moteur (mode START)

Le moteur redémarre automatiquement dès que le conducteur manifeste l'intention de repartir :

Avec une boîte de vitesses manuelle : lorsque la pédale d'embrayage est complètement enfoncée.

Avec une boîte de vitesses automatique :

- Sélecteur de vitesses en mode **D** ou **M** : lorsque la pédale de frein est relâchée.
- Sélecteur de vitesses en mode **N**, pédale de frein relâchée : mode **D** ou **M** sélectionné.
- Sélecteur de vitesses en mode **P**, pédale de frein enfoncée : mode **R**, **N**, **D** ou **M** sélectionné.
- À l'engagement de la marche arrière.

Cas particuliers

Le moteur redémarre automatiquement si les conditions de fonctionnement sont de nouveau respectées et dans les cas suivants :

- Certaines conditions ponctuelles (assistance au freinage, réglage de l'air conditionné...).
- Avec une boîte de vitesses manuelle : vitesse du véhicule dépassant 4 km/h.

- Avec une boîte de vitesses automatique, en mode **N**, vitesse du véhicule dépassant 1 km/h.



Dans ces cas, ce témoin clignote quelques secondes, puis s'éteint.

Anomalies de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin clignote quelques instants au combiné, puis s'allume de manière permanente, accompagné de l'affichage d'un message. Faire vérifier par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Le véhicule cale en mode STOP

Tous les témoins du combiné s'allument dans ce cas d'anomalie.

- Couper le contact, puis redémarrer le moteur.



Batterie 12 V

La fonction Stop & Start requiert une batterie 12 V de technologie et caractéristiques spécifiques. Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Mode e-Auto (Hybride)

Le moteur essence s'arrête si une faible puissance ou un faible couple suffisent, et dans des conditions stabilisées.

Le moteur essence est redémarré par le démarreur à courroie.

En mode e-Auto, le moteur essence peut s'arrêter dans les cas suivants :

- Lorsque les stratégies de fonctionnement le permettent.
- Véhicule roulant jusqu'à 145 km/h.
- Au relâchement de la pédale d'accélérateur dans des conditions stabilisées ou pendant la décélération.
- Pendant les phases d'arrêt.

Le redémarrage est effectué uniquement par le démarreur à courroie jusqu'à ce que la demande de couple soit disponible, si la batterie de traction est suffisamment chargée. Lorsque la demande de couple est insuffisante, le moteur essence redémarre.



L'utilisation des palettes au volant entraîne également le redémarrage du moteur essence.

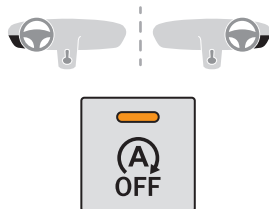
En mode e-Auto, le moteur essence ne peut pas s'arrêter dans les cas suivants :

- L'état de charge de la batterie de traction est égal à moins de 30 % de l'énergie de la batterie de traction.
- L'utilisation du frein à dépression est nécessaire en fonction de l'altitude.
- Maintien du confort thermique dans l'habitacle (chauffage, air conditionné, désembuage / dégivrage).

Désactivation / Réactivation

Par défaut, la fonction est activée à la mise du contact du véhicule.

La commande "**e-Auto OFF**" sur la planche de bord permet d'activer / de désactiver le mode e-Auto.



- Appuyer sur le bouton de la planche de bord. L'affichage d'un message au combiné d'instruments confirme le changement d'état.



Si la fonction est désactivée, ce témoin s'allume au combiné d'instruments.



Si une traction élevée est requise, le conducteur peut désactiver le mode e-Auto par le bouton de la planche de bord.

Détection de sous-gonflage

Ce système alerte le conducteur si un ou plusieurs pneumatiques présentent une perte de pression.

L'alerte est remontée lorsque le véhicule roule, et non à l'arrêt.

Il compare les informations données par les capteurs de vitesse de roues à des **valeurs de référence qui doivent être réinitialisées après chaque réajustement de la pression des pneumatiques ou un changement de roue.**

Il tient compte des dernières valeurs mémorisées lors de la demande de réinitialisation. Il est donc indispensable que la pression des pneumatiques soit correcte lors de l'opération. Cette opération est de la responsabilité du conducteur.



La détection de sous-gonflage ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur.

Ce système ne dispense pas de contrôler la pression de gonflage des pneumatiques (y compris celle de la roue de secours), surtout avant un long trajet.

Rouler en situation de sous-gonflage, notamment en conditions sévères (forte charge, vitesse élevée, long trajet) :

- Dégrade la tenue de route.
- Allonge les distances de freinage.
- Provoque l'usure prématurée des pneumatiques.
- Augmente la consommation d'énergie.



Les valeurs de pression de gonflage prescrites pour le véhicule sont

indiquées sur l'étiquette de pression des pneumatiques.
Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, se reporter à la rubrique correspondante.

Contrôle de la pression des pneumatiques

Ce contrôle doit être effectué mensuellement "à froid" (véhicule à l'arrêt depuis 1 h ou après un trajet inférieur à 10 km effectué à vitesse modérée).
Dans le cas contraire, ajouter 0,3 bar aux valeurs indiquées sur l'étiquette.

Chaînes à neige

Le système ne doit pas être réinitialisé après montage ou démontage des chaînes à neige.

Alerte de sous-gonflage



Elle est signalée par l'allumage fixe de ce témoin, accompagné d'un signal sonore et, selon équipement, de l'affichage d'un message.

- Réduire immédiatement la vitesse, éviter les coups de volant et tout freinage brusque.
- S'arrêter dès que les conditions de circulation le permettent.



La perte de pression détectée n'entraîne pas toujours une déformation visible du pneumatique.
Ne pas se contenter d'un seul contrôle visuel.

- À l'aide d'un compresseur, par exemple celui du kit de dépannage provisoire de pneumatique, contrôler à froid la pression des 4 pneumatiques.
- S'il n'est pas possible d'effectuer ce contrôle immédiatement, rouler prudemment à vitesse réduite.
- En cas de crevaisson, utiliser le kit de dépannage provisoire de pneumatique ou la roue de secours (selon équipement).



Rouler à trop basse vitesse ne garantit pas une surveillance optimale.
L'alerte ne se déclenche pas immédiatement en cas de perte soudaine de pression ou d'éclatement du pneumatique. Ceci est dû à l'analyse des valeurs des capteurs de vitesse de roues qui peut prendre plusieurs minutes.
L'alerte peut être un peu retardée à des vitesses inférieures à 40 km/h, ou par un style de conduite dynamique.



L'alerte est maintenue jusqu'à la réinitialisation du système.

Réinitialisation

Réinitialiser le système après chaque ajustement de la pression d'un ou de plusieurs pneumatiques, et après le changement d'une ou de plusieurs roues.



Avant de réinitialiser le système, s'assurer que la pression des 4 pneumatiques est adaptée aux conditions d'utilisation du véhicule et conforme aux valeurs inscrites sur l'étiquette de pression des pneumatiques.
Vérifier la pression des 4 pneumatiques avant d'effectuer la réinitialisation.
Le système ne prévient pas si la pression est incorrecte au moment de la réinitialisation.

Véhicule à l'arrêt, la réinitialisation du système se fait par le combiné d'instruments, au moyen des commandes au volant.
Un signal sonore et l'affichage d'un message confirment la réinitialisation.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ces témoins s'allument au combiné d'instruments.
Un message apparaît accompagné d'un signal sonore.

Dans ce cas, la surveillance de sous-gonflage des pneumatiques n'est plus assurée.

Faire vérifier par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

i Roue de secours non homogène ou de type "galette"

L'utilisation de ce type de roue peut suspendre la surveillance.

Dans ce cas, le témoin de dysfonctionnement s'allume et disparaît une fois la roue remplacée par une de taille homogène aux autres, le réajustement des pressions et la réinitialisation effectués.

Aides à la conduite et à la manœuvre - Recommandations générales

i Les aides à la conduite et les aides à la manœuvre ne peuvent, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur. Le conducteur doit respecter le code de la route, rester maître de son véhicule en toutes circonstances et pouvoir en garder le contrôle à tout moment. Il doit adapter sa vitesse aux conditions climatiques, de circulation et à l'état de la chaussée. Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation, d'évaluer la distance et la vitesse relative des autres

véhicules, d'anticiper leurs manœuvres avant de mettre le clignotant et de changer de file. Ces systèmes ne permettent pas de s'affranchir des lois de la physique.

i Aides à la conduite

Il convient de tenir le volant à deux mains, de toujours utiliser les rétroviseurs extérieurs et intérieur, de toujours laisser les pieds à proximité des pédales et de faire une pause toutes les 2 heures.

i Aides à la manœuvre

Le conducteur doit toujours vérifier les alentours de son véhicule avant et pendant la totalité de la manœuvre, notamment en utilisant les rétroviseurs.

Obligations légales

Pour respecter le règlement relatif à la sécurité générale des véhicules GSR v2 de l'Union européenne, et pour des raisons de sécurité, les fonctions suivantes ne peuvent pas être désactivées par le conducteur, partiellement ou totalement :

- Information de limitation de vitesse dans le système Reconnaissance des panneaux.
- Active Safety Brake / Alerte Risque Collision.
- Aide au maintien de la position dans la voie.
- Aide au stationnement.



! Caméra aides à la conduite

Cette caméra, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbées ou ne pas fonctionner si la zone du pare-brise située devant la caméra est encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée, ou recouverte d'un autocollant. Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.

Les mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, forte pluie, brouillard dense, chute de neige), les éblouissements (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombres et de lumières) peuvent également dégrader les performances de détection.

En cas de remplacement du pare-brise, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour recalibrer la caméra, sinon le fonctionnement des aides à la conduite associées pourrait être perturbé.

i Autres caméras

Les images fournies par la ou les caméras affichées sur l'écran tactile ou sur

le combiné peuvent être déformées par le relief.

La présence de zones d'ombre, en cas d'ensoleillement ou de conditions d'éclairage insuffisantes, peut assombrir l'image et réduire le contraste.

Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

⚠ Capteurs

Le fonctionnement des capteurs, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par des interférences sonores telles que celles émises par des véhicules et engins bruyants (ex. : camions, marteaux-piqueurs), par l'accumulation de neige ou de feuilles mortes sur la chaussée, en cas de pare-chocs et de rétroviseurs endommagés. Au passage de la marche arrière, un signal sonore (bip long) indique que les capteurs peuvent être sales.

Un choc sur l'avant ou l'arrière du véhicule peut provoquer un dérèglement des capteurs qui n'est pas toujours détecté par le système : les mesures de distances peuvent être faussées.

Les capteurs ne détectent pas systématiquement les obstacles qui sont trop bas (trottoirs, plots) ou trop fins (arbres, poteaux, clôture en grillage).

Certains obstacles situés dans les angles morts des capteurs peuvent ne pas être

détectés ou ne plus être détectés au cours de la manœuvre.

Certains matériaux (tissus) absorbent les ondes sonores : des piétons peuvent ne pas être détectés.

i Entretien

Nettoyer régulièrement les pare-chocs, les rétroviseurs extérieurs et le champ de vision des caméras.

En cas de lavage à haute pression, ne pas diriger la lance à moins de 30 cm des caméras ou des capteurs.

⚠ Surtapis / Garnitures de pédales

L'utilisation de surtapis ou de garnitures de pédales non homologués par CITROËN peut gêner le fonctionnement du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse.

Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

- Veiller à la bonne fixation du surtapis.
- Ne jamais superposer plusieurs surtapis.

i Unités de vitesse

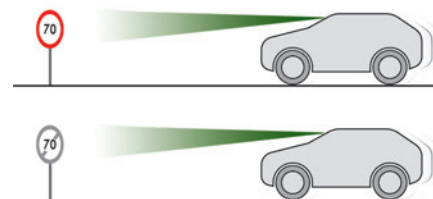
S'assurer que l'unité de vitesse affichée au combiné d'instruments (km/h ou mph) correspond à celle du pays de circulation. Dans le cas contraire, véhicule arrêté, programmer l'affichage de cette unité de

vitesse pour qu'elle soit conforme à celle qui est autorisée localement.

En cas de doute, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Reconnaissance des panneaux

⚠ Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.



Ce système affiche au combiné la vitesse maximale autorisée localement, à partir de :

- Panneaux de limitation de vitesse détectés par la caméra.
- Informations de limitation de vitesse issues des services connectés.
- Panneaux indiquant une zone de rencontre détectés par la caméra.

Panneau détecté	Vitesse proposée (calculée)
Entrée d'une zone de rencontre Exemple : 	20 km/h ou 10 mph (selon l'unité du combiné d'instruments)

– Certains panoneaux détectés par la caméra.

Panoneau détecté	Affichage de la vitesse associée au panoneau
Limitation de vitesse en cas de pluie Exemples : 	Si la commande d'essuie-vitre est en position "balayage intermittent" ou "balayage automatique" (afin que le capteur de pluie soit activé) : 110 km/h (par exemple)
Limitation de vitesse en cas de remorquage 	Si un attelage homologué est fixé sur le véhicule : 90 km/h (par exemple)

Panoneau détecté	Affichage de la vitesse associée au panoneau
Limitation de vitesse applicable pendant une certaine distance Exemple : 	70 km/h (par exemple)
Limitation de vitesse en cas de neige Exemple : 	Si la température extérieure est inférieure à 3 °C : 30 km/h (par exemple) avec un symbole "flocon de neige"

i Dans le but d'obtenir des informations de limitation de vitesse valides, la position actuelle du véhicule est envoyée via le boîtier télématique, puis est supprimée immédiatement après traitement. Il n'est jamais possible de suivre la position du véhicule. Ceci n'est pas affecté par les réglages de confidentialité appliqués sur le véhicule.

! L'unité de la limitation de vitesse (km/h ou mph) dépend du pays dans lequel vous conduisez. Elle est à prendre en compte lors du respect de la vitesse maximale autorisée. Pour que le système fonctionne correctement lors d'un changement de pays, l'unité de vitesse du combiné doit correspondre à celle du pays de circulation.

! La lecture automatique des panneaux est un système d'aide à la conduite et n'affiche pas toujours les limitations de vitesse correctes. Les panneaux de limitation de vitesse présents sur la route sont toujours prioritaires par rapport à ceux affichés par le système. Le système est conçu pour détecter les panneaux conformes à la Convention de Vienne sur la signalisation routière.

i Les limitations de vitesse spécifiques, telles que celles destinées aux poids lourds, ne sont pas affichées. L'affichage de la limitation de vitesse dans le combiné s'actualise au dépassement d'un panneau de signalisation destiné aux voitures (véhicules légers).

Affichage au combiné



1. Indication de la limitation de vitesse détectée ou
2. Indication de la fin de limitation de vitesse (selon version)



Le système est actif mais ne détecte pas d'information de limitation de vitesse.



À la détection d'une information de limitation de vitesse, le système affiche la valeur, accompagnée d'un signal sonore.

i Ce signal sonore est émis si le son de changement de limitation de vitesse est activé auparavant dans la fonction **Panneaux routiers** du menu du combiné d'instruments.



Pour une vitesse maximale proposée, lorsque le véhicule la dépasse, la vitesse s'affiche en clignotant pendant plusieurs secondes.



Si le véhicule ne ralentit pas, la vitesse s'affiche en clignotant pendant encore plusieurs secondes, accompagnée d'un signal sonore.

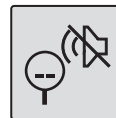
Limites de fonctionnement

Il est possible que le système n'affiche pas de limitation de vitesse s'il ne détecte pas de panneaux pendant une certaine durée et dans les situations suivantes :

- Panneaux de signalisation non conformes à la norme.
- Panneaux de signalisation masqués, endommagés ou déformés.

Désactivation / Activation

Par défaut, à chaque démarrage du moteur, le son d'alerte de dépassement de vitesse est automatiquement activé.



Appuyer sur ce bouton de la planche de bord pour activer / désactiver le son de changement de limitation de vitesse, ou, depuis le menu du combiné d'instruments, au moyen des commandes au volant (selon version).

i Ce système ne peut pas être désactivé.

Le son de changement de limitation de vitesse est mémorisé à la coupure du contact.



En cas de désactivation du son de changement de limitation de vitesse, ce témoin s'allume pendant quelques secondes au combiné d'instruments.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné d'instruments. Faire vérifier par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



Ce témoin s'affiche au combiné d'instruments, accompagné du message

suivant : "**Capteur d'aide à la conduite occulté : nettoyer le capteur**" si le capteur est masqué.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.

Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de salissures, boue, sable, neige, givre ou de tout autre élément pouvant empêcher la détection.

Le système redevient opérationnel dès que le champ de détection a été nettoyé.

Alerte de dépassement de vitesse

(Selon pays de commercialisation)

Une alerte sonore de dépassement de vitesse est émise lorsque le véhicule dépasse un seuil de vitesse prédéfini.

Lorsque le véhicule dépasse 120 km/h, l'alerte est émise toutes les 2 secondes.



Ce système ne peut pas être modifié.

Limiteur de vitesse



Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.



Ce système empêche le véhicule de dépasser la vitesse programmée par le conducteur (vitesse de consigne).

La mise en marche du limiteur de vitesse est manuelle.

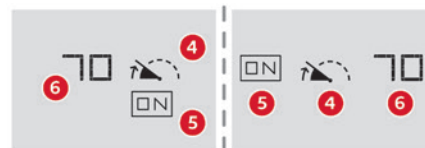
La vitesse de consigne minimale est de 30 km/h.

Commandes au volant



1. Sélection / Désélection du limiteur de vitesse
2. Mise en pause / Réactivation du limiteur de vitesse à la vitesse de consigne précédemment enregistrée
3. Augmentation / Diminution de la vitesse de consigne
Activation de la limitation de vitesse

Affichages au combiné d'instruments



4. Indication de sélection du mode limiteur de vitesse
5. Indication de marche / d'arrêt de la limitation de vitesse
6. Valeur de la vitesse de consigne

Mise en marche / Pause



► Appuyer deux fois sur le bouton **1MODE** pour sélectionner le mode limiteur de vitesse ; la fonction est en pause.



► Si la valeur de vitesse limite convient (dernière vitesse programmée dans le système), appuyer sur l'un des boutons **3-SET** pour mettre en marche le limiteur de vitesse.

- Ou un appui sur le bouton **2-II>** permet d'activer la fonction.



- Un appui sur le bouton **2-II>** permet d'interrompre momentanément la fonction.
- Un nouvel appui sur le bouton **2-II>** permet de remettre en marche la fonction.

Réglage de la vitesse de consigne

Il n'est pas nécessaire de mettre en marche le limiteur pour régler la vitesse.

Pour modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- Pour des pas de ± 1 km/h, faire des appuis courts successifs vers le haut / bas sur **3** pour augmenter / diminuer.
- Pour des pas de ± 5 km/h, faire un appui maintenu vers le haut / bas sur **3** pour augmenter / diminuer.

Dépassement temporaire de la vitesse de consigne

- Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur. Le limiteur est neutralisé momentanément et la vitesse de consigne affichée clignote.
- Relâcher la pédale d'accélérateur pour revenir au-dessous de la vitesse de consigne.

Lorsque le dépassement n'est pas dû à l'action du conducteur (ex. : en cas de forte pente), un signal sonore se déclenche immédiatement.



En cas de forte descente ou en cas de forte accélération, le limiteur de vitesse n'empêche pas le véhicule de dépasser la vitesse de consigne.

Freiner si nécessaire pour maîtriser l'allure du véhicule.

Lorsque la vitesse du véhicule retrouve le niveau de la vitesse de consigne, le limiteur fonctionne de nouveau : l'affichage de la vitesse de consigne redevient fixe.

Arrêt

- Appuyer sur **1-MODE** : l'affichage des informations liées au limiteur de vitesse disparaît.

Anomalie de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent clignotants puis fixes en lieu et place de la vitesse de consigne.

Faire vérifier par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Régulation de vitesse - Recommandations particulières



Le régulateur de vitesse ne garantit pas le respect de la vitesse maximale autorisé et de la distance de sécurité entre les véhicules, le conducteur reste responsable de sa conduite.

Pour la sécurité de tous, activer le régulateur de vitesse uniquement si les conditions de circulation permettent de rouler à vitesse constante et de maintenir une distance de sécurité suffisante.

Rester vigilant lorsque le régulateur de vitesse est activé. En cas d'appui maintenu sur l'une des touches de modification de la vitesse de consigne, un changement très rapide de la vitesse du véhicule peut survenir. En cas de **forte descente**, le régulateur de vitesse ne pourra pas empêcher le véhicule de dépasser la vitesse de consigne. Freiner si nécessaire pour maîtriser la vitesse du véhicule.

En cas de **forte montée** ou de remorquage, la vitesse de consigne pourra ne pas être atteinte ou maintenue.

Dépassement de la vitesse de consigne

En appuyant sur la pédale d'accélérateur, il est possible de dépasser **momentanément** la vitesse de consigne (la vitesse programmée affichée clignote). Pour revenir à la vitesse de consigne, relâcher la pédale d'accélérateur (lorsque cette vitesse est de nouveau atteinte, l'affichage de la vitesse redevient fixe).

Limites de fonctionnement

Ne jamais utiliser le système dans les situations suivantes :

- En zone urbaine avec piétons risquant de traverser la voie.
- En circulation dense.
- Sur route sinueuse ou escarpée.
- Sur chaussée glissante ou inondée.
- En cas de conditions météorologiques défavorables.
- En cas de visibilité dégradée pour le conducteur.
- Conduite sur un anneau de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.
- Utilisation d'une roue de secours de type "galette".
- Utilisation de chaînes à neige ou d'engrèvements antidérapantes.

Régulateur de vitesse

 Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre** et aux **Recommandations particulières de la régulation de vitesse**.



Ce système maintient automatiquement la vitesse du véhicule à la valeur programmée par le conducteur (vitesse de consigne), sans action sur la pédale d'accélérateur.

La mise en marche du régulateur de vitesse est manuelle.

Elle nécessite une vitesse minimale du véhicule de 40 km/h.

Avec une boîte de vitesses manuelle, le troisième rapport au minimum doit être engagé.

Avec une boîte de vitesses automatique, le mode **D** ou le deuxième rapport au minimum en mode **M** ou **L** doit être engagé.

Avec un sélecteur de marche, le mode **D** ou **C** doit être engagé.

 Quel que soit le type de boîte de vitesses, la régulation reste active après un changement de rapport sur les motorisations équipées de la fonction Stop & Start.

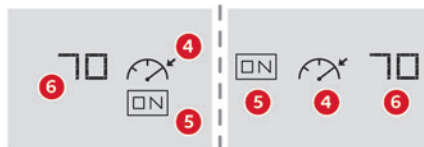
 La coupure du contact annule toute vitesse de consigne.

Commandes au volant



1. Sélection / Désélection du régulateur de vitesse
2. Mise en pause / Réactivation du régulateur de vitesse à la vitesse de consigne précédemment enregistrée
3. Augmentation / Diminution de la vitesse de consigne
Activation de la régulation à la vitesse en cours

Affichages au combiné d'instruments



4. Indication de sélection du mode régulateur
5. Indication de marche / arrêt de la régulation
6. Valeur de la vitesse de consigne

Mise en marche / Pause



- Appuyer une fois sur le bouton **1MODE** pour sélectionner le mode régulateur de vitesse ; la fonction est en pause.



- Accélérer jusqu'à la vitesse souhaitée puis appuyer sur l'un des boutons **3-SET** pour activer le régulateur de vitesse ; la vitesse actuelle du véhicule devient la vitesse de consigne.
- Relâcher la pédale d'accélérateur.



- Un appui sur le bouton **2-II** permet d'interrompre momentanément la fonction.
- Un nouvel appui sur le bouton **2-II** ou sur l'un des boutons **3-SET** permet de remettre en marche le régulateur de vitesse à la vitesse précédemment enregistrée.

i Le fonctionnement du régulateur de vitesse peut être aussi momentanément interrompu :

- Par appui sur la pédale de frein.
- Par appui sur la pédale d'embrayage plus de 5 secondes (boîte de vitesses manuelle).
- Par passage au point mort ou engagement de la marche arrière.
- Automatiquement en cas de déclenchement du contrôle dynamique de stabilité (ESC).

Modification de la vitesse de consigne

Le régulateur de vitesse doit être actif.

Pour modifier la vitesse de consigne à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- Pour des pas de +/- 1 km/h, faire des appuis courts successifs vers le haut / bas sur **3** pour augmenter / diminuer.

- Pour des pas de +/- 5 km/h, faire un appui maintenu vers le haut / bas sur **3** pour augmenter / diminuer.

! L'appui maintenu prolongé vers le haut / bas sur **3** entraîne une modification très rapide de la vitesse du véhicule.

! Par prudence, il est recommandé de retenir une vitesse de consigne assez proche de la vitesse actuelle du véhicule, afin d'éviter toute accélération ou décélération brutale du véhicule.

Arrêt

- Appuyer sur **1MODE** : l'affichage des informations liées au régulateur de vitesse disparaît.

Anomalie de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent clignotants puis fixes en lieu et place de la vitesse de consigne.

Faire vérifier par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Active Safety Brake avec Alerte Risque Collision et Assistance au freinage d'urgence intelligent

 Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.



Ce système :

- prévient le conducteur que son véhicule risque d'entrer en collision avec le véhicule qui le précède, un piéton ou un cycliste ;
- Réduit la vitesse du véhicule afin d'éviter la collision ou d'en limiter la sévérité.

 Le système prend également en compte les motocyclistes.
Il peut également réagir en cas d'animaux. Les animaux (en particulier inférieurs à 0,5 m) et les objets sur la chaussée ne sont pas forcément détectés.

Ce système comprend trois fonctions :

- Alerte Risque Collision.
- Assistance au freinage d'urgence intelligent (AFUi).

- Active Safety Brake (freinage automatique d'urgence).



Le véhicule comporte une caméra implantée en haut du pare-brise.

 Ce système ne remplace pas la vigilance du conducteur.
Ce système est conçu pour aider le conducteur et améliorer la sécurité de conduite.
Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation dans le respect du code de la route.

 Dès que le système détecte une collision potentielle, il prépare le circuit de freinage. Cela peut produire un léger bruit et une légère sensation de décélération.

Conditions et limites de fonctionnement

Véhicule roulant en marche avant sans remorque.

Système de freinage en état de fonctionnement.

Système ASR activé.

Ceintures de sécurité du conducteur et du passager avant bouclées.

Vitesse stabilisée sur routes peu ou non sinueuses.



Ce témoin s'affiche au combiné d'instruments sans autre message pour indiquer que le système de freinage automatique post-collision n'est pas disponible. Ce phénomène est normal et indique qu'une condition n'est pas remplie ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier.
Lorsque le contact est mis et que le freinage automatique post-collision présente un risque, il est recommandé de désactiver le système via le menu de configuration du véhicule, par exemple :

- Remorque attelée au véhicule (en particulier une remorque non équipée de son propre système de freinage).
- Transport d'objets longs sur barres de toit.
- Conduite avec chaînes à neige.
- Passage dans une station de lavage automatique.
- Réalisation d'une tâche d'entretien (exemple : changement d'une roue, intervention dans le compartiment moteur).
- Passage sur un banc à rouleaux dans un atelier.
- Remorquage du véhicule.
- Après un impact sur le pare-brise au niveau de la caméra de détection.

i Le système se désactive automatiquement après détection de l'utilisation d'une roue de secours de type "galette" de diamètre différent ou du dysfonctionnement du feu de stop droit ou gauche.

Après une forte collision (exemple : avec déploiement de l'airbag), le système est désactivé automatiquement.

Faire vérifier par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Le système peut être moins performant ou ne pas fonctionner du tout dans les cas suivants :

- Capteur recouvert par de la neige, du givre, de la neige fondue, de la boue ou de la saleté.
 - Pare-brise endommagé ou taché, visibilité compromise ou présence de corps étrangers (exemple : autocollants).
 - Caméra avant mal placée ou cache manquant.
 - Processus de refroidissement des disques de frein en cours.
 - Dans les virages.
 - Processus d'initialisation du système après débranchement de la batterie.
 - Soleil ou lumière se reflétant sur la lentille de la caméra avant.
 - Conditions environnementales défavorables (exemple : pluie, brouillard ou neige).
 - Le véhicule qui précède crée des projections.
- Le système peut être moins performant dans les cas suivants :

- Système de stabilité du véhicule en cours.
- Tension de la batterie du véhicule hors plage.
- Chaussée mouillée créant une réverbération.
- Faible distance avec le véhicule qui précède.
- Tracteurs, véhicules boueux ou tractant une remorque.
- Routes inclinées.
- Routes sinueuses ou vallonnées.
- Faible luminosité.
- Changements de luminosité soudains.
- Modifications du véhicule (exemple : pneus).

i Si la détection est dégradée ou temporairement indisponible en raison des conditions de l'environnement, aucune indication pour le conducteur n'est affichée (car aucune action de la part du conducteur n'est nécessaire).



Il peut s'avérer dangereux de conduire sans les feux de stop en parfait état de fonctionnement.



Le conducteur ne doit pas surcharger le véhicule (respecter la limite MTAC et les limites de hauteur de charge pour les barres de toit).

Alerte Risque Collision

Cette fonction prévient le conducteur s'il risque d'entrer en collision avec le véhicule qui le précède, un piéton ou un cycliste.

Modification du seuil de déclenchement de l'alerte

Le seuil de déclenchement détermine la sensibilité avec laquelle la fonction avertit du risque de collision.

Le seuil retenu est mémorisé à la coupure du contact.

Le seuil est configurable depuis le menu du combiné d'instruments, au moyen des commandes au volant.

Fonctionnement

Selon le risque de collision détecté par le système, une alerte peut être déclenchée et affichée au combiné d'instruments.

Le système prend en compte la dynamique véhicule, l'écart de vitesse entre le véhicule et l'objet identifié pour le risque de collision et la situation de vie (actions sur les pédales, le volant, etc.) pour déclencher l'alerte à l'instant le plus pertinent.

Avec combiné LCD



Alerte visuelle et sonore signalant qu'une collision est imminente.

Avec combiné matrice



(orange)
Alerte visuelle et sonore signalant que le véhicule qui précède est très proche.

Le message "**Obstacle proche**" s'affiche.



Il peut arriver que des avertissements de collision ne soient pas émis, soient

émis trop tardivement ou paraissent injustifiés.

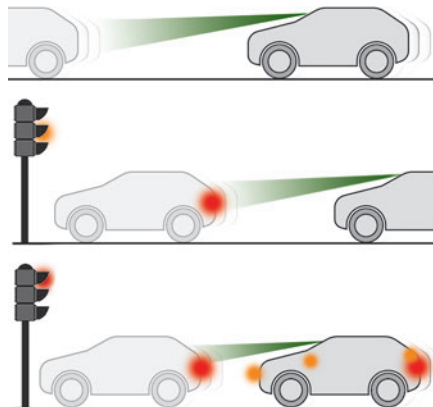
Le conducteur doit rester en toutes circonstances maître de son véhicule et attentif pour intervenir activement à tout moment et éviter un accident.

Assistance au freinage d'urgence intelligent (AFUi)

Cette fonction augmente la décélération du véhicule si le freinage du conducteur n'est pas suffisant pour éviter une collision.

Cette assistance n'a lieu que si le conducteur effectue un appui sur la pédale de frein.

Active Safety Brake



Cette fonction, également appelée "freinage automatique d'urgence", intervient après l'alerte sonore si le conducteur n'appuie pas assez vite sur la pédale de frein.

Le système a pour objectif de réduire la vitesse d'impact ou d'éviter une collision en cas de non-intervention du conducteur.

i À des vitesses inférieures à 50 km/h, un freinage automatique d'urgence peut entraîner le ralentissement du véhicule jusqu'à l'arrêt complet.

Un freinage automatique d'urgence peut réduire la vitesse de 50 km/h maximum.

Fonctionnement

Le système fonctionne dans les conditions suivantes :

- À vitesse réduite dans un environnement urbain, lorsqu'un véhicule à l'arrêt, un piéton ou un cycliste est détecté.
- La vitesse du véhicule est comprise entre 10 km/h et 135 km/h lorsqu'un véhicule en mouvement est détecté.



Ce témoin clignote pendant l'intervention dès que la fonction agit sur le freinage du véhicule.

Tant que le témoin clignote, la fonction n'est pas disponible.

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, en cas de freinage automatique d'urgence, maintenir l'appui sur la pédale de frein, même si le véhicule a atteint l'arrêt complet, pour l'empêcher de rouler.

Avec une boîte de vitesses manuelle, en cas de freinage automatique d'urgence jusqu'à l'arrêt complet du véhicule, le moteur peut caler.



À tout instant, le conducteur peut passer outre le freinage automatique d'urgence en exerçant une action franche sur le volant (manœuvre évasive) et/ou sur la pédale d'accélérateur.

i Le fonctionnement peut se manifester par une résistance de la pédale de frein et de légères vibrations sur celle-ci. En cas d'arrêt complet du véhicule, le freinage automatique post-collision est maintenu 1 à 2 secondes.

Désactivation / Activation

Par défaut, à chaque démarrage, le système est automatiquement activé.

Les réglages sont modifiables depuis le menu du combiné d'instruments, au moyen des commandes au volant.

(i) La désactivation du système est signalée par l'allumage de ce témoin, accompagné de l'affichage d'un message.

i Le système ne peut pas être désactivé au-dessus de 10 km/h.

Anomalie de fonctionnement

(i) Ce témoin s'affiche au combiné d'instruments, accompagné du message suivant : **"Capteur d'aide à la conduite occulté : nettoyer le capteur"** si le capteur est masqué.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant ou le radar avant sont recouverts

de salissures, boue, sable, neige, givre ou de tout autre élément pouvant empêcher la détection.

Le système redevient opérationnel dès que le champ de détection a été nettoyé.

(i) En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

(i) Si ce témoin s'allume après un arrêt du moteur puis un redémarrage, consulter le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour vérification du système.

(i) **(i)** Ces témoins s'allument au combiné d'instruments et/ou sur l'afficheur des témoins de ceintures de sécurité et d'airbag frontal passager pour signaler le non-bouclage de la ceinture du conducteur et/ou du passager avant (selon version). Le système de freinage automatique est désactivé tant que les ceintures ne sont pas bouclées.

Détection d'inattention

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**

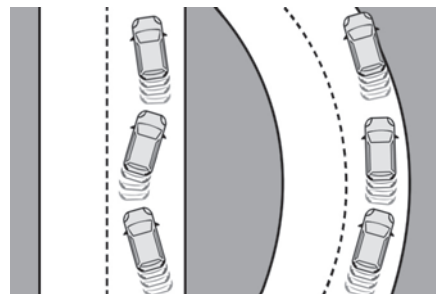
La fonction comporte le système "Alerte Attention Conducuteur".

! En aucun cas, ce système n'a pour but de maintenir le conducteur éveillé ou de l'empêcher de s'endormir au volant. Il est de la responsabilité du conducteur de s'arrêter lorsqu'il se sent fatigué. Faire une pause en cas de sensation de fatigue ou au minimum toutes les 2 heures.

Ce système se réinitialise si l'une des conditions suivantes est remplie :

- Le contact est coupé depuis quelques minutes.
- La ceinture de sécurité du conducteur est détachée et la porte conducteur est ouverte.

Alerte Attention Conducuteur



(i) Le système évalue l'état de vigilance, de fatigue ou d'inattention du conducteur en identifiant les écarts de trajectoire du conducteur.

Pour ce faire, le système surveille la façon qu'a le conducteur de manier le volant. Cette fonction est particulièrement adaptée sur voies rapides (vitesse supérieure à 65 km/h).

 Le système peut lancer une procédure d'apprentissage qui peut durer jusqu'à 30 minutes après le début de la surveillance. Pendant cette période, le comportement de conduite propre au conducteur est analysé et aucune alerte n'est donnée.

À un premier niveau d'alerte, lorsque le conducteur est somnolent, il est averti par le message "**Faites une pause.**", accompagné d'un signal sonore.

À un second niveau d'alerte, lorsque le conducteur est très somnolent, il est averti par le message "**Faites une pause.**", accompagné d'un signal sonore prolongé.

 Dans certaines conditions de conduite (chaussée dégradée ou par vent fort), le système peut émettre des alertes indépendamment de l'état de vigilance du conducteur.

 Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner dans les situations suivantes :

- Mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, forte pluie, brouillard dense, chutes de neige).

- Éblouissement (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombres et de lumières).
- Zone du pare-brise située devant la caméra (encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou recouverte d'un autocollant).
- Marquages au sol absents, usés, masqués (neige, boue, feuilles mortes) ou multiples (zones de travaux).
- Faible distance avec le véhicule qui précède (marquages au sol non détectés).
- Routes étroites, sinueuses.

Risque de déclenchements indésirables

Le système doit être désactivé dans les situations suivantes :

- Après montage d'une roue de secours de type "galette".
- Lorsque le véhicule est remorqué.
- Conduite hors route.
- Conduite sur anneaux de vitesse.

Désactivation / Activation

Par défaut, à chaque démarrage, la fonction est automatiquement activée.

Les réglages sont modifiables depuis le menu du combiné d'instruments, au moyen des commandes au volant.



La désactivation est signalée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné d'instruments.

Faire vérifier par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



Ce témoin s'affiche au combiné d'instruments, accompagné du message suivant : "**Capteur d'aide à la conduite occulté : nettoyer le capteur**" si le capteur est masqué.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.

Dans ce cas, arrêtez le véhicule et vérifiez si la caméra avant est recouverte de salissures, boue, sable, neige, givre ou de tout autre élément pouvant empêcher la détection.

Le système redevient opérationnel dès que le champ de détection a été nettoyé.

Alerte de franchissement involontaire de ligne

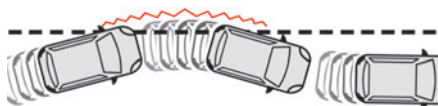


Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**

Ce système détecte, à l'aide d'une caméra qui reconnaît les lignes continues ou discontinues,

le franchissement involontaire d'un marquage longitudinal au sol des voies de circulation. Le système déclenche, en cas de baisse d'attention du conducteur et de vitesse supérieure à 60 km/h, une alerte en cas d'écart de direction.

L'utilisation de ce système est surtout optimale sur autoroutes et voies rapides.



Détection



En cas de détection d'un écart de direction, ce témoin clignote au combiné accompagné d'un signal sonore.

Aucune alerte n'est transmise tant que le clignotant est activé et pendant environ 20 secondes après l'arrêt du clignotant.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Consulter le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Aide au maintien de la position dans la voie

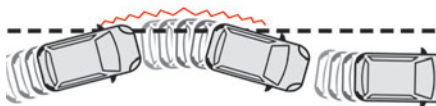


Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**

Le système rectifie la trajectoire du véhicule en alertant le conducteur dès qu'il détecte un risque de franchissement involontaire de ligne ou de bas-côté (selon version).

Pour cela, le système utilise une caméra, placée sur la partie supérieure du pare-brise, identifiant les lignes de marquage au sol et les bords de route (selon version).

L'utilisation de ce système est surtout optimale sur les autoroutes et les voies rapides.



Conditions de fonctionnement

- Vitesse du véhicule comprise entre 60 km/h et 175 km/h.
- Voie de circulation délimitée par une ligne médiane.
- Volant maintenu à deux mains.

- Indicateurs de direction éteints à l'activation du système.
- Système ESC activé et en état de fonctionnement.



Le système assiste le conducteur uniquement lorsque le véhicule risque de quitter involontairement la voie sur laquelle il roule. Il ne gère ni la distance de sécurité, ni la vitesse ni le freinage. Le conducteur doit impérativement tenir le volant à deux mains de manière à pouvoir conserver le contrôle dès que les conditions ne permettent plus au système d'intervenir (par exemple, en cas de disparition de la ligne médiane de marquage au sol).

Fonctionnement

Dès que le système identifie un risque de franchissement involontaire d'une des lignes de marquage au sol détectées ou une limite de voie (ex. : bordure d'herbe), il effectue la correction de trajectoire nécessaire au rétablissement du véhicule dans sa voie initiale. Le conducteur perçoit alors un mouvement de rotation du volant.



Ce témoin clignote pendant la durée de la correction.



Le conducteur peut empêcher la correction en maintenant fermement

le volant (ex. : au cours d'une manœuvre d'évitement).
La correction est interrompue dès l'activation des feux indicateurs de direction.

Tant que les feux indicateurs de direction sont activés et pendant quelques secondes après leur arrêt, le système considère un écart de

trajectoire comme volontaire et ne déclenche aucune correction pendant cette période.

Situations de conduite et alertes associées

Le tableau ci-après décrit les alertes et les messages affichés en fonction des situations de conduite. L'ordre réel d'affichage de ces alertes peut être différent.

État de la fonction	Affichage	Commentaires
OFF		Fonction désactivée.
ON	Aucun.	Fonction active, conditions non remplies : – Vitesse inférieure à 60 km/h. – Pas de reconnaissance de ligne. – ESC en cours de régulation. – Style de conduite dynamique.
ON		Désactivation / Mise en veille automatique de la fonction (ex. : détection d'une remorque, utilisation de la roue de secours de type "galette" fournie avec le véhicule, anomalie).
ON	Aucun.	Détection du marquage au sol. Vitesse supérieure à 60 km/h.
ON		Le système corrige la trajectoire du côté où le risque de franchissement de voie a été détecté. Les mains du conducteur sont sur le volant.

État de la fonction	Affichage	Commentaires
ON	  "Veillez à rester dans la voie"	Si, pendant la correction, le système détecte qu'elle sera insuffisante et qu'une ligne continue est franchie : le conducteur est averti qu'il doit impérativement modifier la correction de trajectoire. Si une correction de trajectoire dure plus de 10 secondes, le conducteur est averti par une alerte sonore, accompagnée d'un message. Si le conducteur ne parvient toujours pas à maintenir le véhicule dans la voie, la correction est interrompue après une courte durée. Dans le cas où le volant n'est pas correctement tenu, une alerte sonore est émise accompagnée d'un message tant que la correction de trajectoire n'est pas terminée ou que le conducteur n'a pas repris correctement le volant. Plus les corrections se succèdent, plus la durée de l'alerte sonore se rallonge. Elle devient continue tant que le conducteur n'intervient pas.

Limites de fonctionnement

Le système passe automatiquement en veille dans les cas suivants :

- ESC désactivé ou en cours de régulation.
- Vitesse inférieure à 60 km/h ou supérieure à 175 km/h.
- Branchement électrique d'une remorque.
- Détection de l'utilisation d'une roue de secours de type "galette" (la détection n'est pas immédiate, il est recommandé de désactiver la fonction).
- Détection d'un comportement de conduite dynamique, pression sur la pédale de frein ou d'accélérateur.
- Roulage au-delà des lignes de marquage.
- Activation des indicateurs de direction.

- Franchissement de la ligne intérieure d'un virage.
- Roulage en virage serré.
- Conduite sur chaussées vallonées.
- Détection d'une inactivité du conducteur pendant une correction.



Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner dans les situations suivantes :

- Contraste insuffisant entre la chaussée et le bas-côté (ombre).
- Marquages au sol usés, masqués (neige, boue) ou multiples (zones de travaux).
- Faible distance avec le véhicule qui précède (les marquages au sol ne peuvent pas être détectés).
- Routes étroites, sinueuses.

Risque de déclenchements indésirables

Le système doit être désactivé dans les situations suivantes :

- Lors d'un changement de roue ou d'une intervention près d'une roue.
- Remorquage ou porte-vélos sur attelage, notamment avec remorque non branchée ou non homologuée.
- Chaussée en mauvais état, non stabilisée ou à très faible adhérence (risque d'aquaplaning, neige, verglas).
- Conditions météorologiques défavorables.
- Conduite sur anneaux de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.

Désactivation / Activation

Pour satisfaire aux conditions légales, à chaque démarrage, le système est automatiquement activé.



► À tout moment, appuyer sur ce bouton de la planche de bord pour désactiver / réactiver le système.

La désactivation est confirmée par l'allumage du voyant du bouton, accompagné de l'affichage d'un message au combiné d'instruments.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, le témoin s'allume au combiné d'instruments.

Faire vérifier par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



Ce témoin s'affiche au combiné d'instruments, accompagné du message suivant : "**Capteur d'aide à la conduite occulté : nettoyer le capteur**" si le capteur est masqué.

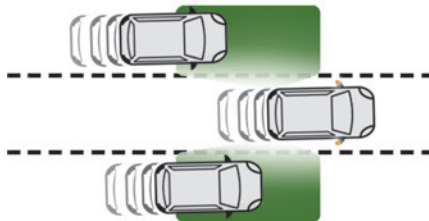
Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.

Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de salissures, boue, sable, neige, givre ou de tout autre élément pouvant empêcher la détection. Le système redevient opérationnel dès que le champ de détection a été nettoyé.

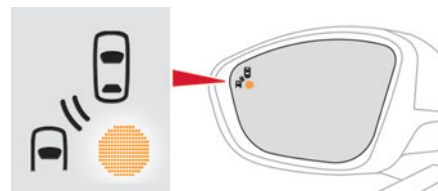
Surveillance des angles morts



Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.



Ce système avertit le conducteur d'un danger potentiel posé par la présence d'un autre véhicule (automobile, camion, moto) dans les angles morts du véhicule (zones masquées du champ de vision du conducteur) à l'aide de capteurs aménagés sur les côtés des pare-chocs.



Un voyant lumineux apparaît dans le rétroviseur du côté concerné :

- **Fixe**, de manière immédiate, lorsque l'on est doublé.
- **Clignotant**, après un délai d'une seconde environ, lorsque l'on dépasse lentement un véhicule et que l'indicateur de direction est utilisé.

Activation / Désactivation

Les réglages sont modifiables depuis le menu du combiné d'instruments, au moyen des commandes au volant.

À chaque démarrage, le témoin s'allume dans chaque rétroviseur pour signaler l'activation du système.

L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.

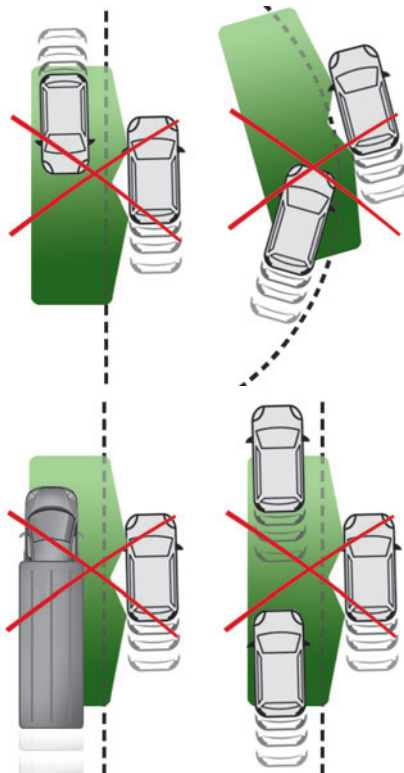


Le système sera neutralisé automatiquement en cas de remorquage avec un dispositif d'attelage homologué par CITROËN.

Conditions de fonctionnement

- Tous les véhicules roulent dans le même sens de circulation et sur des voies contiguës.
- En dépassant un véhicule, l'écart de vitesse est inférieur à 10 km/h.
- En étant dépassé par un véhicule, l'écart de vitesse est inférieur à 25 km/h.
- Le flux de circulation est fluide.
- Une manœuvre de dépassement se prolonge et le véhicule dépassé stagne dans la zone d'angles morts.
- Vous circulez sur une voie en ligne droite ou en légère courbe.
- Le véhicule ne tracte pas de remorque, de caravane...

Limites de fonctionnement



Aucune alerte n'est déclenchée dans les situations suivantes :

- Présence d'objets immobiles (ex. : véhicules en stationnement, rails de sécurité, lampadaires, panneaux).
- Véhicules roulants en sens inverse.
- Sur routes sinueuses ou cas de virages prononcés.
- En cas de dépassement d'un ou par un véhicule long (ex : camion ou bus), détecté à la fois dans un angle mort à l'arrière et dans le champ de vision du conducteur à l'avant.
- Manœuvre de dépassement rapide.
- Circulation très dense : les véhicules, détectés à l'avant et à l'arrière, sont confondus avec un camion ou un objet fixe.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



Le système peut être passagèrement perturbé par certaines conditions climatiques (ex. pluie, grêle).

En particulier, rouler sur route mouillée ou passer d'une zone sèche à une zone mouillée peut provoquer de fausses alertes (ex. : présence d'un nuage de gouttelettes d'eau dans l'angle mort interprété comme un véhicule).

Par mauvais temps ou par temps hivernal, assurez-vous que les capteurs ne sont pas

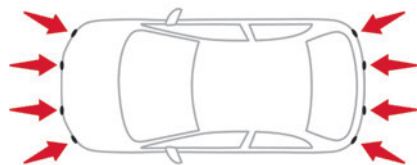
recouverts par de la boue, du givre ou de la neige.

Veiller à ne pas masquer la zone d'avertissement, située sur les rétroviseurs extérieurs, ainsi que les zones de détection, situées sur les pare-chocs avant et arrière, par des étiquettes adhésives ou autres objets ; ceux-ci risqueraient d'entraver le bon fonctionnement du système.

Aide au stationnement



Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**



Ce système détecte et signale la proximité d'obstacles (ex. : piéton, véhicule, arbre, barrière) à l'aide de capteurs situés dans le pare-chocs.

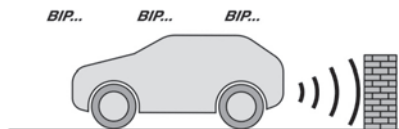
Aide au stationnement arrière

Le système peut démarrer à l'engagement de la marche arrière.

Un signal sonore de confirmation est émis, accompagné de l'affichage d'une indication.

Si aucun signal sonore n'est émis, aucune indication n'est affichée ou un message d'avertissement apparaît, le système est défaillant.

Aide sonore



Le système signale la présence d'obstacles se trouvant dans la zone de détection des capteurs.

L'information de proximité est donnée par un signal sonore discontinu, dont la fréquence est d'autant plus rapide que le véhicule est proche de l'obstacle.

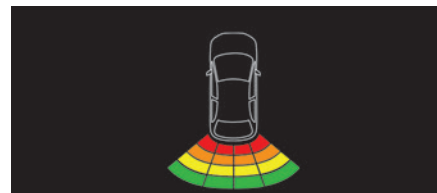
Lorsque la distance entre le véhicule et l'obstacle devient inférieure à 35 centimètres environ, le signal sonore devient continu.

Le son est produit par l'avertisseur du combiné d'instruments.

Le signal sonore est suspendu automatiquement lorsque le véhicule est à l'arrêt pendant quelques secondes.

Le signal sonore est automatiquement rétabli lorsque le véhicule se rapproche à nouveau de l'obstacle.

Aide graphique



Elle complète le signal sonore, sans tenir compte de la trajectoire du véhicule, par l'affichage à l'écran de segments dont l'emplacement représente la distance entre l'obstacle et le véhicule (vert : très éloigné, jaune : éloigné, orange : proche, rouge : très proche).



Ce témoin clignote au combiné d'instruments pendant la détection d'obstacles.



Sur les versions sans écran tactile, seul ce témoin clignote sur le combiné d'instruments.

Aide au stationnement avant

En complément à l'aide au stationnement arrière, l'aide au stationnement avant se déclenche lorsqu'un obstacle est détecté à l'avant et que la vitesse du véhicule est inférieure à 10 km/h.

L'aide au stationnement avant est interrompue si le véhicule s'arrête plus de 3 secondes en marche avant, s'il n'y a plus d'obstacle détecté ou dès que la vitesse du véhicule dépasse 10 km/h.

i Le son diffusé par le haut-parleur (avant ou arrière) permet de situer l'obstacle par rapport au véhicule, dans la trajectoire du véhicule, à l'avant ou à l'arrière.

Désactivation / Activation

(Selon pays de commercialisation)

Par défaut, le signal sonore est automatiquement activé chaque fois que la marche arrière est engagée.

i Ce système ne peut pas être désactivé manuellement.

i La fonction aide au stationnement arrière sera désactivée automatiquement en cas de branchement d'une remorque ou d'un porte-vélos sur un

dispositif d'attelage installé selon les préconisations du Constructeur.

Limites de fonctionnement

L'inclinaison du véhicule en cas de chargement important du coffre peut perturber les mesures de distance.

En cas de panne de la boîte de vitesses, le système n'est pas actif, à l'engagement de la marche arrière.

Dysfonctionnement

i En cas de dysfonctionnement de l'afficheur ou de l'avertisseur sonore (image figée, écran noir), le système peut être perturbé ou indisponible.



En cas de dysfonctionnement d'un capteur, ces témoins s'allument au combiné d'instruments, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.



En cas de tout autre dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



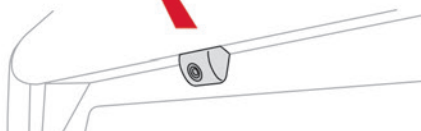
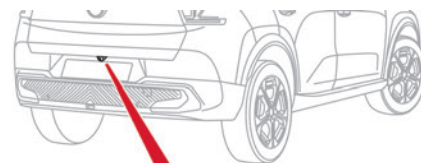
Si les capteurs avant/arrière sont recouverts de saletés, boue, sable, neige, givre ou de tout autre élément

pouvant empêcher la détection, arrêter le véhicule.

Le système redevient opérationnel dès que le champ de détection a été nettoyé.

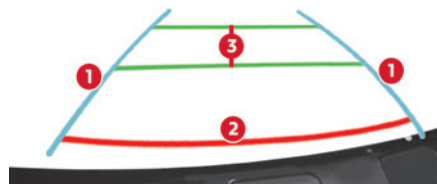
Caméra de recul

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**



La caméra de recul s'active automatiquement au passage de la marche arrière. L'image s'affiche sur l'écran tactile.

i La fonction caméra de recul peut être complétée par l'aide au stationnement.



Les traits bleus **1** représentent la direction du véhicule (l'écart correspond à la largeur du véhicule y compris les rétroviseurs).

Le trait rouge **2** représente la distance à 30 cm environ après la limite du pare-chocs arrière du véhicule.

Les traits verts **3** représentent les distances à 1 et 2 mètres environ après la limite du pare-chocs arrière du véhicule.

Il est normal de constater l'affichage d'une partie de la plaque d'immatriculation en bas de l'écran.



Nettoyer périodiquement la caméra de recul avec un chiffon doux, non humide.



FAIRE LE PLEIN DE CONFIANCE AVEC LES LUBRIFIANTS QUARTZ

Partenaires depuis plus de 50 ans, Citroën et TotalEnergies partagent des valeurs communes : technologie, créativité et innovation. TotalEnergies équipent les véhicules Citroën en lubrifiants Quartz dès leur premier plein en usine jusque dans les réseaux d'entretien agréés pour leur garantir une performance optimale au quotidien. **Conçus spécialement pour les véhicules Citroën**, les lubrifiants Quartz permettent de les rendre encore plus performantes, plus économes en carburant et plus respectueuses de l'environnement. Pour l'entretien de votre Citroën, faites le plein de confiance avec les huiles moteurs Quartz !

Pour un moteur plus jeune, plus longtemps !

Quartz Ineo Xtra First 0W-20 est un lubrifiant de très haute performance issu du travail conjoint des équipes R&D Citroën et TotalEnergies. Sa technologie innovante permet de prolonger la durée de vie de votre moteur tout en réalisant des économies de carburant significatives et limitant ainsi les émissions de CO₂. Le produit est désormais disponible dans un nouvel emballage* constitué à 50% de matière recyclée et 100% recyclable.

Compatibilité des carburants



Carburants essence conformes à la norme EN228 contenant respectivement jusqu'à 5 % et 10 % d'éthanol.

i Seule l'utilisation d'additifs carburants essence respectant la norme B715001 est autorisée.

Voyages à l'étranger

Certains carburants peuvent endommager le moteur du véhicule.

Dans certains pays, il peut être exigé d'utiliser un type de carburant particulier (indice d'octane spécifique, appellation commerciale spécifique...) pour garantir le bon fonctionnement du moteur.

Pour toute information complémentaire, consulter le Réseau.

Approvisionnement en carburant

Capacité du réservoir : environ 44 litres.
Niveau de réserve : 5 litres environ.

Réserve de carburant



Lorsque le niveau mini de carburant est atteint, ce témoin s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. Au premier allumage, il reste **environ 5 litres** de carburant. Tant qu'un complément de carburant suffisant n'est pas effectué, ce témoin réapparaît à chaque mise du contact, accompagné du message et du signal sonore. En roulant, ce signal sonore et l'affichage du message d'alerte sont répétés à une fréquence d'autant plus élevée que le niveau de carburant se rapproche de "0".

Faire impérativement un complément de carburant pour éviter la panne.

i Une petite flèche au niveau du témoin indique de quel côté du véhicule se situe la trappe à carburant.



Stop & Start / mode e-Auto

Ne jamais effectuer un remplissage en carburant lorsque le moteur est en mode STOP ou en attente ; couper impérativement le contact.

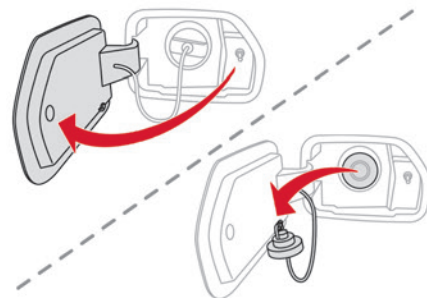
Approvisionnement en carburant

Les compléments en carburant doivent être supérieurs à 5 litres pour être pris en compte par la jauge de carburant.

L'ouverture du bouchon peut déclencher un bruit d'aspiration d'air. Cette dépression est normale, provoquée par l'étanchéité du circuit de carburant.

Pour réaliser le remplissage en toute sécurité :

► **Arrêter impérativement le moteur.**



- Véhicule déverrouillé, appuyer sur la partie arrière-centrale de la trappe pour l'ouvrir.
- Repérer la pompe correspondant au carburant conforme au moteur du véhicule (rappelé par l'étiquette sur la trappe).
- Tourner le bouchon vers la gauche, le retirer et le poser sur son support (sur la trappe).
- Introduire le pistolet jusqu'en butée, avant de le déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures).

Ne pas insister au-delà de la troisième coupure du pistolet, ceci pourrait engendrer des dysfonctionnements.

► Remettre le bouchon en place et le tourner vers la droite.

- Refermer la trappe à carburant.

 En cas d'introduction de carburant non conforme à la motorisation du véhicule, la vidange du réservoir est indispensable avant le démarrage du moteur.

Le véhicule est équipé d'un catalyseur réduisant les substances nocives dans les gaz d'échappement.

Pour les moteurs essence, le carburant sans plomb est obligatoire.

La goulotte de remplissage a un orifice plus étroit qui n'autorise que le pistolet à essence sans plomb.

Coupure d'alimentation en carburant

Votre véhicule est équipé d'un dispositif de sécurité qui coupe l'alimentation en carburant en cas de choc.

Véhicules électrifiés – Recommandations générales

Ces recommandations et informations générales concernent les véhicules électrifiés de type : hybride et électrique.

Système à haute tension

 Une haute tension du système est dangereuse et peut causer des brûlures ou d'autres blessures, ou même un choc électrique pouvant entraîner la mort. Étant donné que les éléments à haute tension ne sont pas visibles, CITROËN vous recommande de :

- Ne jamais toucher les composants, endommagés ou non, et ne jamais laisser vos bijoux ou autres objets métalliques entrer en contact avec ces éléments.
- Ne jamais intervenir sur les câbles à haute tension (violet ou orange) ou sur tout autre élément à haute tension repéré par l'étiquette de risque électrique. Toute intervention sur le système à haute tension doit être réalisée par un personnel compétent dans des ateliers qualifiés et approuvés pour effectuer ce type de travail.
- Ne jamais endommager, modifier, ni retirer les câbles à haute tension (violet ou orange) ou les débrancher du réseau haute tension.
- Ne jamais ouvrir, modifier ni retirer le couvercle de la batterie de traction.
- Ne jamais utiliser d'outils de découpe et de mise en forme ou des sources de chaleur à proximité d'éléments et câbles à haute tension.

En cas de niveau bas de liquide dans le réservoir de refroidissement, le remplissage devra uniquement être effectué dans un

atelier qualifié et compétent afin de vérifier que la fuite n'est pas présente dans la batterie de traction.

Toute intervention sur le système à haute tension doit être réalisée par un personnel compétent dans des ateliers qualifiés et approuvés pour effectuer ce type de travail. Les dommages causés au véhicule ou à la batterie de traction peuvent entraîner une fuite de gaz toxiques ou de fluides, dans l'immédiat ou ultérieurement. CITROËN vous recommande de :

- Toujours informer les services de secours et des pompiers en cas d'incident, en prévenant que le véhicule est équipé d'une batterie de traction.
- Ne jamais toucher une fuite de liquide de la batterie de traction.
- Ne pas inhaler les gaz émis par la batterie de traction qui sont toxiques.
- S'éloigner du véhicule en cas d'incident ou d'accident. Les gaz émis sont inflammables et peuvent causer un incendie.

Batterie de traction

Surchauffe de la batterie de traction



Si les témoins suivants s'allument, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore, il convient :

- d'immobiliser le véhicule dès que possible si les conditions permettent de le faire en toute sécurité ;
- de couper le contact ;
- d'évacuer le véhicule aussi vite que possible et de se tenir à une distance sûre ;
- d'appeler les pompiers et/ou les services de secours et de leur préciser qu'il s'agit d'un véhicule électrique.



Danger de mort / Risque de blessures graves

Une batterie de traction qui prend feu peut entraîner une réaction en chaîne.



En cas d'endommagement de la batterie de traction

Il est strictement interdit d'intervenir soi-même sur le véhicule.

Ne pas toucher aux liquides provenant de la batterie et, en cas de contact corporel avec ces produits, rincer abondamment à l'eau et consulter un médecin au plus vite.

Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié pour vérification du système.

Mise au rebut de la batterie de traction

La batterie de traction est conçue pour la durée de service du véhicule, si les recommandations de CITROËN sont respectées.

Si le remplacement de la batterie est nécessaire, faire appel au réseau CITROËN pour obtenir des instructions sur sa mise au rebut. Une mise au rebut incorrecte implique des risques de brûlure grave, de choc électrique et de dommages pour l'environnement. En conformité avec les réglementations, CITROËN assure une seconde vie ou un recyclage de ses composants en collaboration avec les opérateurs compétents.

Système hybride

Circuit électrique



Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales relatives aux véhicules électrifiés**.

Le circuit électrique du système hybride est identifié par des câbles violets et ses éléments sont repérés par ce symbole :



Le groupe motopropulseur hybride utilise une tension de 48 V. Ce système

peut être chaud pendant l'utilisation du véhicule et après la coupure du contact. Respecter les messages d'avertissement figurant sur les étiquettes.



En cas d'accident avec déploiement de l'airbag

La batterie de traction est automatiquement débranchée du circuit électrique pour empêcher l'apparition de courts-circuits et/ou d'incendies.

En cas de choc sur le soubassement du véhicule

Dans ces situations, le circuit électrique ou la batterie de traction peuvent être sérieusement endommagés. Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. S'éloigner du véhicule. Consulter le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié.



Lavage à haute pression

Afin de ne pas endommager les organes électriques, il est formellement interdit d'utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur et sous le châssis.

Pour le lavage de la carrosserie, ne pas utiliser de pression supérieure à 80 bars.

Batterie de traction

La batterie de traction de 48 V, de type Li-ion (Lithium-ion), stocke l'énergie électrique dédiée au mouvement du véhicule.

La batterie de traction est chargée automatiquement pour garantir un niveau de charge d'environ 50 % en tout temps, et ce, pour que la fonctionnalité hybride puisse être pleinement exploitée et que la récupération d'énergie soit toujours possible.

Elle est située sous le siège avant gauche. L'autonomie de la batterie de traction varie en fonction du type de conduite, de parcours et du vieillissement de ses composants.

i Le vieillissement de la batterie de traction dépend de plusieurs paramètres, tels que les conditions climatiques ou le kilométrage parcouru.

! Afin de préserver le kilométrage de votre véhicule et la longévité de votre batterie de traction, CITROËN vous recommande de :

- Ne pas exposer le véhicule à des températures inférieures à -30 °C et supérieures à +60 °C plus de 24 heures.
- Ne pas utiliser de générateur pour recharger la batterie de traction du véhicule.

! **Véhicule immobilisé plus d'1 mois**
Toujours stationner le véhicule dans un lieu ayant des températures comprises entre

-10 °C et +30 °C (le stationnement dans un lieu ayant des températures extrêmes peut endommager la batterie de traction). Effectuer la procédure de charge de la batterie de traction (48 V) via la batterie d'accessoires (12 V) et le convertisseur DC/DC.

Se reporter à la rubrique **Batterie 12 V / Batterie d'accessoires** pour connaître la procédure de charge de la batterie à l'aide d'un chargeur de batterie.

Système de charge (Électrique)

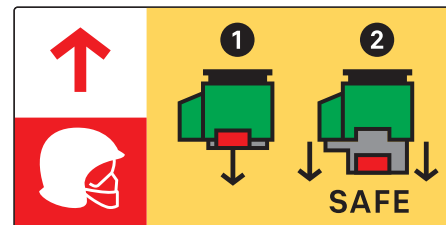
Circuit électrique 400 V

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales relatives aux véhicules électrifiés**.

Le circuit de traction électrique, d'une tension d'environ 400 V, est identifié par des câbles de couleur orange et ses éléments repérés par ce symbole :



! Le système de motorisation du véhicule électrique peut être chaud pendant l'utilisation du véhicule et après avoir coupé le contact. Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes, notamment dans la trappe de charge.



! Cette étiquette est exclusivement réservée aux pompiers et services de maintenance en cas d'intervention sur le véhicule. Tout autre personne ne doit pas toucher au dispositif illustré sur cette étiquette.

! **En cas d'accident ou de choc sur le soubassement du véhicule**
Dans ces situations, le circuit électrique ou la batterie de traction peuvent être sérieusement endommagés. Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Consulter le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié.



En cas de lavage

Avant tout lavage du véhicule, vérifier que la trappe de charge est correctement fermée.

Ne pas laver le véhicule pendant la procédure de charge de la batterie.



Lavage à haute pression

Afin de ne pas endommager les organes électriques, il est formellement interdit d'utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur et sous le châssis.

Pour le lavage de la carrosserie, ne pas utiliser de pression supérieure à 80 bars.



Éviter toute entrée d'eau ou de poussière dans le connecteur ou dans le pistolet de charge - Risque d'électrocution ou d'incendie !

Ne pas brancher / débrancher le câble ou le pistolet de charge avec les mains mouillées - Risque d'électrocution !

Batterie de traction

Cette batterie stocke l'énergie nécessaire au fonctionnement du moteur électrique et des équipements de confort thermique dans

l'habitacle. Elle se décharge à l'utilisation, et doit donc être rechargée régulièrement. Il n'est pas nécessaire d'attendre d'être sur la réserve pour recharger la batterie de traction. L'autonomie de la batterie peut varier en fonction du type de conduite, de parcours, de l'utilisation des équipements de confort thermique et du vieillissement de ses composants.



La longévité de la batterie de traction dépend de plusieurs paramètres, tels que les conditions climatiques, le kilométrage parcouru, la fréquence des charges rapides.

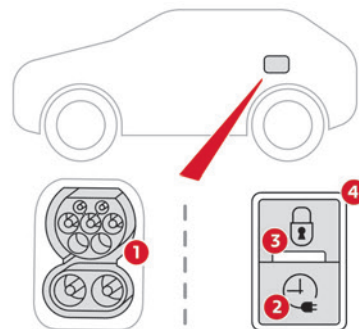


Afin de préserver le kilométrage de votre véhicule et la longévité de votre batterie de traction, CITROËN vous recommande de :

- Ne pas charger complètement la batterie de votre véhicule électrique de manière quotidienne (charger la batterie de traction au-dessous de 80 % le plus souvent possible).
- Ne pas décharger complètement la batterie.
- Ne pas stocker le véhicule en cas de non-utilisation pendant une longue période (plus de 12 heures) lorsque le niveau de charge de la batterie de traction est bas ou élevé. Préférer un niveau de charge compris entre 20 et 40 %.
- Limiter l'usage de la charge rapide.

- Ne pas exposer le véhicule à des températures inférieures à -30 °C et supérieures à +60 °C plus de 24 heures.
- Éviter de recharger le véhicule à des températures négatives (sauf si le véhicule a roulé plus de 20 minutes) ou supérieures à +30 °C.
- Ne pas utiliser la batterie de traction du véhicule comme générateur d'énergie.
- Ne pas utiliser de générateur pour recharger la batterie de traction de votre véhicule.

Connecteurs de charge et voyants



1. Connecteurs de charge
2. Bouton d'activation d'une charge différée

3. Voyant de verrouillage du pistolet
Rouge fixe : pistolet correctement positionné et verrouillé dans le connecteur.
Rouge clignotant : pistolet mal positionné ou incident de verrouillage.
4. Voyant de charge



État du voyant de charge	Signification
Blanc fixe	Éclairage d'accueil à l'ouverture de la trappe et au débranchement du câble de charge.
Blanc clignotant	Initialisation de la charge.
Bleu fixe	Charge différée.
Vert clignotant	Charge en cours.

État du voyant de charge	Signification
Vert fixe	Charge terminée. Le voyant de charge s'éteint au bout d'environ 2 minutes à la mise en veille des fonctions du véhicule. Le voyant se rallume au déverrouillage du véhicule avec la clé à télécommande ou à l'ouverture d'une porte pour indiquer que la batterie est complètement chargée.
Rouge fixe	Dysfonctionnement.



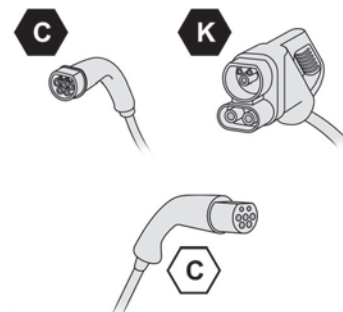
En cas de choc, même léger, contre la trappe de charge, ne pas l'utiliser.
Ne pas démonter ou modifier le connecteur de charge - Risque d'électrocution et/ou d'incendie !
Consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Câbles de charge, prises et chargeurs

Le câble de charge, livré avec le véhicule selon version, est compatible avec les installations électriques du pays de commercialisation. En cas de départ à l'étranger, vérifier la compatibilité des installations électriques locales avec le câble de charge. Une offre complète de câbles de charge est disponible en point de vente. Pour plus d'informations et pour se procurer le(s) câble(s) de charge adéquat(s), consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Étiquettes d'identification sur les prises / connecteurs de charge

Les étiquettes d'identification collées sur le véhicule, le câble de charge et le chargeur permettent à l'utilisateur de savoir quels appareils utiliser.



Signification de chaque étiquette
d'identification :

Étiquette d'identification	Emplacement	Configuration	Type d'alimentation / plage de tension
	Connecteur de charge (côté véhicule)	TYPE 2	AC < 480 Vrms
	Prise de charge (côté chargeur)	TYPE 2	AC < 480 Vrms
	Connecteur de charge (côté véhicule)	COMBO 2 (FF)	DC 50 V – 500 V

Charge standard, mode 2

Prise domestique

(charge standard - courant alternatif)



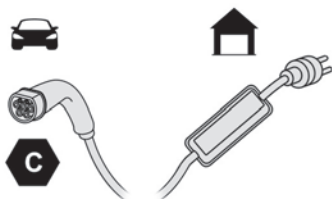
Mode 2 avec une prise standard : charge limitée à 8 A maximum.



Mode 2 avec une prise Green'Up : charge limitée à 16 A maximum.

Pour l'installation de ce type de prise, faire appel à un installateur professionnel.

Câble de charge domestique spécifique mode 2 (AC)

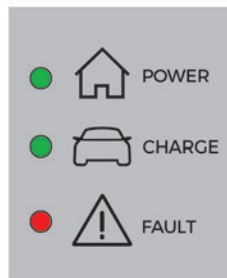
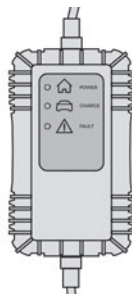


Étiquette d'identification **C** sur le connecteur de charge (côté véhicule).

⚠ Câble de charge domestique spécifique (mode 2)

Il est impératif de ne pas détériorer le câble. En cas de détérioration, ne pas l'utiliser et contacter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour le remplacer.

Boîtier de contrôle (mode 2)



POWER

Vert : liaison électrique établie ; la charge peut être effectuée.



CHARGE

Vert clignotant : charge en cours ou préconditionnement thermique activé.
Vert fixe : charge terminée.



FAULT

Rouge : anomalie ; charge non autorisée ou à arrêter immédiatement. Vérifier que les branchements sont corrects et que l'installation électrique ne présente pas de défaut.

Si le voyant ne s'éteint pas, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Au branchement du câble de charge sur la prise domestique, tous les voyants s'allument pendant un instant.

Si aucun voyant ne s'allume, vérifier le disjoncteur associé à la prise domestique :

- Si le disjoncteur s'est coupé, contacter un professionnel pour vérifier la compatibilité de l'installation électrique et/ou la réparer.
- Si le disjoncteur ne s'est pas coupé, ne plus utiliser le câble de charge et contacter le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Étiquette du boîtier de contrôle - Recommandations



Se référer au guide d'utilisation avant usage.



1. L'utilisation incorrecte de ce câble de charge peut entraîner un incendie, des dommages matériels, des blessures graves ou la mort par électrocution !
2. Toujours utiliser une prise électrique correctement raccordée à la Terre et protégée par un interrupteur différentiel 30 mA.

3. Utiliser toujours une prise électrique protégée par un disjoncteur adapté à l'ampérage du circuit électrique.
4. La prise électrique, la fiche électrique et les câbles ne doivent pas supporter le poids du boîtier de contrôle.
5. Ne jamais utiliser ce câble de charge s'il est défectueux ou présente un quelconque dommage.
6. Ne jamais tenter de réparer ou d'ouvrir ce câble de charge. Aucune pièce n'est réparable : remplacer le câble de charge s'il est défectueux.
7. Ne jamais immerger ce câble de charge dans l'eau.
8. Ne jamais utiliser ce câble de charge avec une rallonge, une prise multiple, un adaptateur de conversion ou sur une prise électrique endommagée.
9. Ne pas débrancher la fiche murale pour arrêter la charge.
10. Stopper immédiatement la charge par le verrouillage puis déverrouillage avec la clé à télécommande du véhicule si le câble de charge ou la prise murale deviennent brûlants au toucher.
11. Ce câble de charge comporte des pièces pouvant produire des arcs électriques ou des étincelles : ne pas exposer à des vapeurs inflammables.
12. N'utiliser ce câble de charge qu'avec des véhicules de la marque CITROËN.

13. Ne jamais brancher ni débrancher la fiche murale avec les mains mouillées.
14. Ne pas forcer sur le connecteur s'il est verrouillé dans le véhicule.

Étiquette du boîtier de contrôle - États des voyants

	État du voyant
Éteint	
Allumé	 
Clignotant	 

POWER	CHARGE	FAULT	Symbole	Description
				Non branché à l'alimentation électrique ou l'alimentation n'est pas disponible à partir de l'infrastructure.
 (vert)	 (vert)	 (rouge)		Le boîtier de contrôle effectue actuellement un auto-test.
 (vert)				Branché uniquement à l'infrastructure ou à l'infrastructure et au Véhicule Électrifié (VE) mais pas de charge en cours.

POWER	CHARGE	FAULT	Symbole	Description
 (vert)	 (vert)			Branché à l'alimentation et au Véhicule Électrifié (VE). Le VE est en charge ou en préconditionnement thermique.
 (vert)	 (vert)			Branché à l'alimentation et au Véhicule Électrifié (VE). Le VE est en attente de charge ou la charge du VE est terminée.
		 (rouge)		Anomalie du boîtier de contrôle. Pas de charge autorisée. Si une indication d'erreur réapparaît après une réinitialisation manuelle, le boîtier de contrôle doit être vérifié par le réseau CITROËN avant la prochaine charge.
 (vert)	 (vert)	 (rouge)		Le boîtier de contrôle est en mode diagnostic.

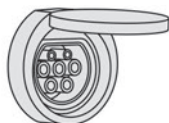
Procédure de réinitialisation manuelle

Le boîtier de contrôle peut être réinitialisé en débranchant simultanément le connecteur de charge et la fiche murale. Ensuite, rebrancher en premier la fiche murale. Pour plus d'informations, se reporter au manuel d'utilisation.

Charge accélérée, mode 3

Boîtier de charge accélérée (selon version)

(charge accélérée - courant alternatif monophasé ou triphasé)

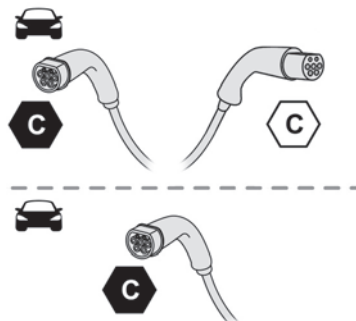


En mode 3 avec un boîtier de charge accélérée : charge limitée à 32 A maximum.



En mode 3 avec un boîtier de charge accélérée (Wallbox) : charge limitée à 32 A maximum.

Câble de charge mode 3 (AC)



Étiquettes d'identification **C** sur le connecteur de charge (côté véhicule) et sur la prise (côté chargeur).



Boîtier de charge accélérée

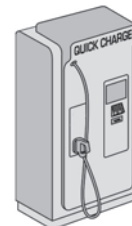
Ne pas démonter ou altérer le boîtier de charge : risque d'électrocution et/ou d'incendie !

Se reporter à la notice du fabricant du boîtier de charge pour connaître les consignes d'utilisation.

Charge super rapide, mode 4

Chargeur rapide public

(charge super rapide - courant continu)



Câble de charge mode 4 (DC) (intégré au chargeur rapide public)



Étiquette d'identification **K** sur le connecteur de charge (côté véhicule).
N'utiliser que des chargeurs rapides publics avec une longueur de câblage de moins de 30 mètres.

Charge de la batterie de traction (Électrique)

Principe

 Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales relatives aux véhicules électrifiés**.

Pour charger, connecter le véhicule au réseau domestique (charge domestique ou accélérée) ou à un chargeur rapide public (charge super rapide).

Pour une charge complète, suivre la procédure de charge souhaitée sans l'interrompre, jusqu'à son arrêt automatique. La charge peut être immédiate ou différée (sauf en chargeur rapide public, mode 4).

Pour interrompre la charge domestique ou accélérée, à tout moment, déverrouiller le véhicule et retirer le pistolet. Pour la charge super rapide, se reporter au chargeur rapide public.

Pour plus d'informations sur les affichages liés à la charge dans le **Combiné** et l'**Écran tactile**, se reporter aux rubriques correspondantes.

 L'avancement de la charge peut également être suivi via l'application **MyCitroën App**.
Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités supplémentaires**

disponibles à distance, se reporter à la rubrique correspondante.

 Par sécurité, le moteur ne démarre pas si le câble de charge est branché sur le connecteur du véhicule. Un avertissement s'affiche au combiné d'instruments.

Refroidissement de la batterie de traction

Le moto-ventilateur du compartiment moteur se met en marche pendant la charge pour refroidir le chargeur embarqué et la batterie de traction.

Mode Lounge

Lorsque le véhicule est branché, il est possible de mettre le contact et d'utiliser certaines fonctions telles que le système audio et télématique et le système d'air conditionné pendant plusieurs heures.

Niveau de charge bas / conduite

Conduire lorsque le niveau de charge de la batterie de traction est trop bas peut causer une immobilisation du véhicule et entraîner des accidents ou de graves blessures. TOUJOURS s'assurer que le niveau de charge de la batterie de traction est suffisant.

Niveau de charge bas / stationnement

Si la température extérieure est négative, il est recommandé de ne pas stationner son véhicule à l'extérieur plusieurs heures avec un niveau de charge bas (inférieur à 20 %).

Véhicule immobilisé plus d'1 mois

En cas de non-utilisation du véhicule pendant une longue période (plus de 4 semaines) sans la possibilité de le recharger au redémarrage, la décharge automatique peut rendre impossible le redémarrage si le niveau de charge de la batterie de traction est bas ou très bas, spécialement à des températures ambiantes négatives. TOUJOURS s'assurer que la charge de la batterie de traction est comprise entre 20 et 40 % si l'utilisation du véhicule n'est prévue pendant plusieurs semaines. Ne pas brancher le câble de charge. Toujours stationner le véhicule dans un lieu ayant des températures comprises entre -10°C et 30°C (le stationnement dans un lieu ayant des températures extrêmes peut endommager la batterie de traction). Débrancher le câble de la borne (+) de la batterie d'accessoires dans le compartiment moteur. Brancher un chargeur de batterie 12 V aux bornes (+) et (-) de la batterie d'accessoires environ tous les 3 mois afin de recharger

la batterie d'accessoires et conserver une tension de service.

Précautions

Nos véhicules électriques ont été développés dans le respect des recommandations relatives aux limites de champs électromagnétiques maximales établies par l'ICNIRP (International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection - Directives 1998).

Porteur d'un pacemaker ou équivalent



Se renseigner auprès de son docteur sur les précautions à prendre et à respecter ou auprès du fabricant de l'appareil électromédical implanté que son fonctionnement est garanti dans un environnement respectant les recommandations de l'ICNIRP.



En cas de doute

Charge domestique ou accélérée :

ne pas rester à l'intérieur ni à proximité du véhicule, du câble de charge ou encore du boîtier de charge, même pour une courte durée.

Charge super rapide : ne pas l'utiliser soi-même et éviter de s'approcher d'un chargeur rapide public. Quitter la zone et demander à une tierce personne de recharger le véhicule.

Pour la charge domestique ou accélérée



Avant la charge

Selon le contexte :

- Faire vérifier par un professionnel que l'installation électrique à utiliser est aux normes et compatible avec le véhicule.
 - Faire installer par un professionnel une prise domestique dédiée ou un boîtier de charge accélérée (Wallbox) compatible avec le véhicule.
- Privilégier l'utilisation du câble de charge disponible en accessoires.

Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Si la température extérieure est inférieure à :

- À 0 °C, les temps de charge peuvent être plus longs.

- -20 °C, la charge n'est pas possible, si l'état de charge de la batterie est inférieur à 5 %.



Pendant la charge

Charge en cours, le déverrouillage du véhicule entraîne l'arrêt de la charge. Sans action sur un des ouvrants (porte ou coffre) ou sur le pistolet de charge, le véhicule se verrouille au bout de 30 secondes et la charge reprend automatiquement. Ne jamais intervenir sous le capot :

- Certaines zones restent très chaudes même 1 heure après la fin de la charge - Risque de brûlure !
- Le ventilateur peut se mettre en marche à tout moment - Risque de coupure ou d'étranglement !



Après la charge

Vérifier la fermeture de la trappe de charge.

Ne pas laisser le câble branché sur la prise domestique - Risque de court-circuit ou d'électrocution en cas de contact ou d'immersion dans l'eau !

Pour la charge super rapide



Avant la charge

Vérifier la compatibilité du chargeur rapide public et de son câble de charge avec le véhicule.

Si la température extérieure est inférieure à :

- À 0 °C, les temps de charge peuvent être plus longs.
- -20 °C, la charge n'est pas possible, quel que soit l'état de charge de la batterie.



Après la charge

Vérifier la fermeture de la trappe de charge.

Charge différée

Par défaut, l'heure de début de la charge différée est paramétrée aux alentours de minuit.

Selon équipement, cette heure peut être modifiée.

Réglages



La programmation de la fonction de charge différée est effectuée depuis un smartphone via l'application **MyCitroën App**. Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités supplémentaires disponibles à distance**, se reporter à la rubrique correspondante.

La charge à 80 % est recommandée pour une utilisation quotidienne. Cela peut améliorer les performances et la longévité.

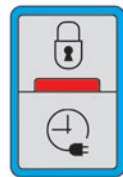
La charge complète est recommandée pour les longs trajets et prendra plus de temps.

Activation



La charge différée est possible uniquement avec les modes 2 et 3.

► Après avoir effectué le paramétrage de la charge différée, brancher le véhicule au matériel de charge souhaité.



- Verrouiller le véhicule.
- Dans la minute, appuyer sur ce bouton dans la trappe pour activer (confirmé par l'allumage du voyant de charge en bleu).

Branchement

- Vérifier avant la charge que le sélecteur de marche est en mode **P**, sinon la charge est impossible.
- Ouvrir la trappe de charge en appuyant sur le poussoir et s'assurer de l'absence de tout corps étranger sur le connecteur de charge.

Charge domestique, mode 2



- Brancher le câble de charge côté boîtier sur la prise domestique.

Au branchement, tous les voyants du boîtier de contrôle s'allument, puis seul le voyant **POWER** reste allumé en vert.

- Retirer le couvercle de protection du pistolet de charge.
- Insérer le pistolet dans le connecteur de charge.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert des voyants **CHARGE** dans la trappe, puis sur le boîtier de contrôle.

Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que tous les branchements sont corrects. L'allumage du voyant rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.



Charge terminée et câble de charge toujours branché, l'ouverture de la porte conducteur rappelle l'affichage du niveau de charge au combiné d'instruments pendant 20 secondes environ.

Charge accélérée, mode 3



- Suivre les consignes d'utilisation du boîtier de charge accélérée (Wallbox).
- Retirer le couvercle de protection du pistolet de charge.

► Insérer le pistolet dans le connecteur de charge.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert du voyant de charge dans la trappe.

Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que le branchement est correct.

L'allumage du voyant rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

Charge super rapide, mode 4



- Selon version, retirer le cache de protection sur la partie basse du connecteur.

- Suivre les consignes d'utilisation du chargeur rapide public et brancher le câble du chargeur rapide public sur le connecteur du véhicule.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert du voyant de charge dans la trappe.

Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que le branchement est correct.

L'allumage du voyant rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

Débranchement



Avant de débrancher le pistolet du connecteur de charge :

- Si le véhicule est déverrouillé, **le verrouiller puis le déverrouiller.**

► Si le véhicule est verrouillé, le déverrouiller. L'extinction du voyant rouge dans la trappe de charge confirme le déverrouillage du pistolet de charge.

- En modes 2 et 3, retirer le pistolet de charge dans les **30 secondes**.

Le voyant de charge s'allume en blanc.

- Déverrouillage sélectif des portes activé, appuyer 2 fois sur le bouton de

déverrouillage pour débrancher le pistolet de charge.

- Charge terminée, le voyant de charge vert dans la trappe s'éteint au bout d'environ 2 minutes.

Charge domestique, mode 2

La fin de la charge est indiquée par l'allumage fixe du voyant vert **CHARGE** sur le boîtier de contrôle et le voyant de charge vert dans la trappe.

- Remettre le couvercle de protection du pistolet de charge et refermer la trappe de charge.

► Débrancher le câble de charge côté boîtier de la prise domestique.

Charge accélérée, mode 3

La fin de la charge est indiquée par le boîtier de charge et par l'allumage fixe du voyant vert dans la trappe.

- Raccrocher le pistolet sur le boîtier de charge et refermer la trappe de charge.

Charge super rapide, mode 4

La fin de la charge est indiquée par le chargeur et par l'allumage fixe du voyant vert dans la trappe de charge.

- Il est aussi possible d'arrêter la charge en appuyant sur ce bouton dans la trappe de charge (uniquement en mode 4).
- Raccrocher le pistolet sur le chargeur.

► Selon version, remettre le cache de protection sur la partie basse et refermer la trappe de charge.

i Lorsque le pistolet de charge est débranché, un message sur le combiné d'instruments indique que la charge est terminée, même si le pistolet de charge a été débranché avant la fin de la charge complète.

Chaînes à neige

En conditions hivernales, les chaînes à neige améliorent la traction ainsi que le comportement du véhicule lors des freinages.

! Les chaînes à neige doivent être montées uniquement sur les roues avant.
Elles ne doivent pas être montées sur les roues de secours de type "galette".

i Tenir compte de la réglementation spécifique à chaque pays pour l'utilisation des chaînes à neige et la vitesse maximale autorisée.

Utiliser uniquement des chaînes conçues pour être montées sur le type de roues qui équipent le véhicule :

Dimensions des pneumatiques d'origine	Type de chaînes
215/65 R16	Polaire XK9 120
215/60 R17	Polaire XK9 120

Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Conseils d'installation

- Pour installer les chaînes à neige pendant le trajet, arrêter le véhicule sur une surface plane, en bord de route.
- Serrer le frein de stationnement et poser éventuellement des cales sous les roues pour éviter que le véhicule ne glisse.
- Installer les chaînes à neige en suivant les instructions fournies par le fabricant.
- Démarrer lentement et rouler quelques instants, sans dépasser la vitesse de 50 km/h.
- Arrêter le véhicule et vérifier que les chaînes à neige sont correctement tendues.

i Il est vivement recommandé de s'entraîner au montage des chaînes à neige avant le départ, sur un sol plat et sec.

! Éviter de rouler sur route déneigée avec des chaînes à neige pour ne pas endommager les pneumatiques du véhicule ainsi que la chaussée. Si le véhicule est équipé de jantes en alliage d'aluminium,

vérifier qu'aucune partie de la chaîne ou des fixations n'entre en contact avec la jante.

Dispositif d'attelage

Répartition des charges

► Répartir la charge dans la remorque pour que les objets les plus lourds se trouvent le plus près possible de l'essieu, et que le poids sur flèche approche le maximum autorisé, sans toutefois le dépasser.

La densité de l'air diminue avec l'altitude, réduisant ainsi les performances du moteur. Il faut réduire la charge maximale remorquable de 10 % par tranche de 1 000 mètres d'altitude.

i Utiliser les dispositifs d'attelage et leurs faisceaux d'origine homologués par CITROËN. Il est recommandé d'en confier le montage au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.
En cas de montage hors réseau CITROËN, ce montage doit se faire impérativement en suivant les préconisations du constructeur. Certaines fonctions d'aide à la conduite ou d'aide à la manœuvre sont neutralisées automatiquement en cas d'utilisation d'un système d'attelage homologué.

! Respecter la masse maximale remorquable autorisée indiquée sur le certificat d'immatriculation du véhicule, l'étiquette constructeur ainsi que dans la

rubrique **Caractéristiques techniques** de ce guide.

! En cas d'utilisation d'accessoires fixés au dispositif d'attelage (exemple : porte-vélos, coffres d'attelage).

– Ne pas dépasser le poids maximal autorisé sur flèche.

– Ne pas transporter plus de 4 vélos classiques ou 2 vélos électriques.

En cas de chargement de vélos sur un porte-vélos sur rotule, s'assurer de placer les vélos les plus lourds au plus près du véhicule.

! Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation.

Obturbateur

En cas d'attelage, il est impératif de retirer l'obturbateur si votre véhicule en est équipé.

Il se trouve derrière la grille d'entrée d'air inférieure.

Pour le retirer, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Barres de toit

! Pour des raisons de sécurité et pour éviter d'endommager le toit, il est

impératif d'utiliser des barres de toit transversales homologuées pour le véhicule. Respecter les consignes de montage et les conditions d'utilisation indiquées dans la notice fournie avec les barres de toit.

! Charge maximale répartie sur les barres de toit, pour une hauteur de chargement ne dépassant pas 40 cm : **70 kg**. Cette valeur pouvant être modifiée, vérifier la charge maximale mentionnée dans la notice livrée avec les barres de toit. Si la hauteur dépasse 40 cm, adapter la vitesse du véhicule en fonction du profil de la route, afin de ne pas endommager les barres de toit et les fixations sur le véhicule. Se référer aux législations nationales afin de respecter la réglementation du transport d'objets plus longs que le véhicule.

Recommandations

! Répartir la charge uniformément, en évitant de surcharger l'un des côtés. Disposer la charge la plus lourde le plus près possible du toit.

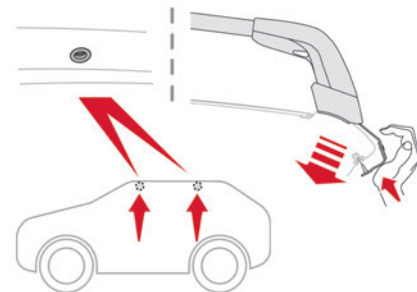
Arrimer solidement la charge.

Conduire avec souplesse : la sensibilité au vent latéral est augmentée et la stabilité du véhicule peut être modifiée.

Vérifier régulièrement la tenue et le bon serrage des barres de toit, au minimum avant chaque trajet.

Retirer les barres de toit aussitôt le transport terminé.

Pose directe sur pavillon



Les barres transversales doivent être fixées exclusivement aux quatre points d'ancrage situés sur le cadre de pavillon. Ces points sont masqués par les portes du véhicule lorsqu'elles sont fermées.

Les fixations des barres de toit comportent un goujon qu'il faut introduire dans l'orifice de chacun des points d'ancrage.

Mode économie d'énergie

Ce système gère la durée d'utilisation de certaines fonctions pour préserver une charge suffisante de la batterie, contact coupé.

Après l'arrêt du moteur, il est encore possible d'utiliser, pendant une durée cumulée maximale d'environ 30 minutes, des fonctions telles que le système audio et télématique, les feux de croisement ou les plafonniers.

Sélection du mode

L'entrée en mode économie d'énergie est signalée par l'affichage d'un message et les fonctions actives sont mises en veille.

i Si une communication téléphonique est engagée au même moment, celle-ci sera maintenue pendant environ 10 minutes avec le kit mains-libres du système audio.

Sortie du mode

Ces fonctions sont réactivées automatiquement à la prochaine utilisation du véhicule.

Pour retrouver l'usage immédiat de ces fonctions, démarrer le moteur et le laisser tourner :

- Moins de 10 minutes, pour disposer des équipements pendant 5 minutes environ.
 - Plus de 10 minutes, pour les conserver pendant 30 minutes environ.
- Respecter les temps de mise en route du moteur pour assurer une charge correcte de la batterie.

Pour recharger la batterie, ne pas utiliser le redémarrage du moteur de façon répétée et continue.

! Une batterie déchargée ne permet pas le démarrage du moteur.

Pour plus d'informations sur la **Batterie 12 V / Batterie d'accessoires**, se reporter à la rubrique correspondante.

Mode délestage

Ce système gère l'utilisation de certaines fonctions par rapport au niveau d'énergie restant dans la batterie.

Véhicule roulant, le délestage neutralise temporairement certaines fonctions, telles que l'air conditionné et le dégivrage de la lunette arrière.

Les fonctions neutralisées sont automatiquement réactivées dès que les conditions le permettent.

Capot

! Stop & Start / mode e-Auto

Avant toute intervention sous le capot, couper impérativement le contact pour éviter tout risque de redémarrage automatique du moteur.

Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du

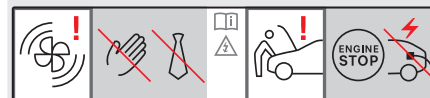
moto-ventilateur ou dans certains éléments tournants - Risque d'étranglement et de blessures graves !



! Véhicules électriques

Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur ou dans certains éléments tournants - Risque d'étranglement et de blessures graves !

Avant toute intervention sous le capot, couper impérativement le contact, vérifier que le voyant **READY** est éteint au combiné d'instruments et débrancher le pistolet du connecteur de charge s'il est branché.



i L'implantation de la commande intérieure empêche l'ouverture tant que la porte avant gauche est fermée.

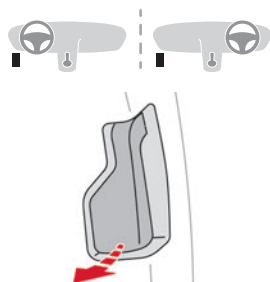
! Moteur chaud, manipuler avec précaution la commande extérieure et

la béquille de capot (risque de brûlure), en utilisant la zone protégée.
Capot ouvert, faire attention de ne pas heurter la commande d'ouverture.
Ne pas ouvrir le capot en cas de vent violent.

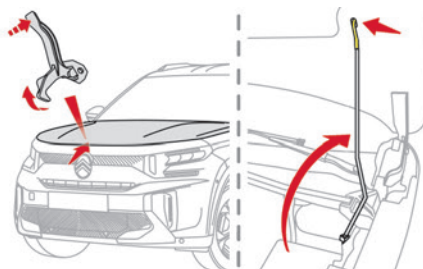


Refroidissement du moteur à l'arrêt
Le moto-ventilateur peut se mettre en marche après l'arrêt du moteur.
Attention aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice !

Ouverture



- Ouvrir la porte avant gauche.
- Tirer vers soi la commande intérieure, située en bas de l'encadrement de la porte.



- Lever le crochet de sécurité extérieur et soulever le capot.
- Déclipper la béquille de son logement et la fixer dans le cran pour maintenir le capot ouvert.

Fermeture

- Maintenir le capot et sortir la béquille du cran de maintien.
- Clipper la béquille dans son logement.
- Abaisser le capot et le lâcher en fin de course.
- Soulever le capot pour vérifier son bon verrouillage.



En raison de la présence d'équipements électriques dans le compartiment moteur, il est fortement recommandé de limiter les expositions à l'eau (pluie, lavage, ...).

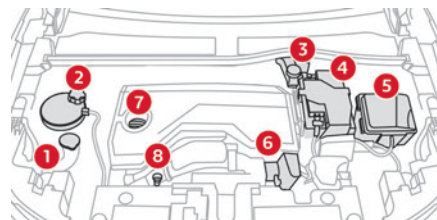
Compartiment moteur

Le moteur représenté est un exemple donné à titre indicatif.

Les emplacements des éléments suivants peuvent varier :

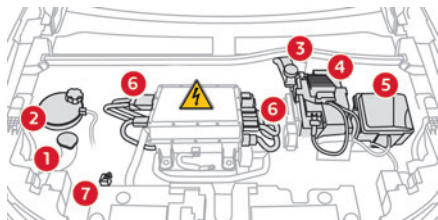
- Filtre à air.
- Jauge d'huile moteur.
- Remplissage de l'huile moteur.

Moteur essence



1. Réservoir du liquide de lave-vitre
2. Réservoir du liquide de refroidissement
3. Réservoir du liquide de freins
4. Batterie / Fusibles
5. Boîte à fusibles
6. Filtre à air
7. Remplissage de l'huile moteur
8. Jauge d'huile moteur

Moteur électrique



1. Réservoir du liquide de lave-vitre
2. Réservoir du liquide de refroidissement (niveau uniquement)
3. Réservoir du liquide de freins
4. Batterie / Fusibles
5. Boîte à fusibles
6. Circuit électrique 400 V
7. Coupe-circuit d'urgence pour pompiers et services de maintenance

Pour plus d'informations sur le **Système de charge (Électrique)**, se reporter à la rubrique correspondante.

Vérification des niveaux

Vérifier régulièrement tous ces niveaux dans le respect du plan d'entretien du Constructeur. Faire l'appoint si nécessaire, sauf indication contraire.

En cas de baisse importante d'un niveau, faire vérifier le circuit correspondant par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

 Les liquides doivent être conformes aux recommandations du Constructeur et au moteur du véhicule.

 Lors d'intervention sous le capot, faire attention car certaines zones du moteur peuvent être extrêmement chaudes (risque de brûlure) et le moto-ventilateur peut se mettre en marche à tout instant (même contact coupé).

Produits usagés

 Éviter tout contact prolongé de l'huile et des liquides usagés avec la peau. La plupart de ces liquides sont nocifs pour la santé, voire très corrosifs.

 Ne pas jeter l'huile et les liquides usagés dans les canalisations d'évacuation ou sur le sol. Vider l'huile usagée dans les containers réservés à cet usage dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Huile moteur



La vérification du niveau s'effectue sur un sol plat, moteur à l'arrêt depuis

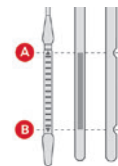
30 minutes, soit avec l'indicateur de niveau d'huile au combiné, à la mise du contact (pour les véhicules équipés d'une jauge électrique), soit avec la jauge manuelle. Il est normal de faire des appoints d'huile entre deux révisions (ou vidanges). Il est préconisé d'effectuer un contrôle, avec appoint si nécessaire, tous les 5 000 km.

 Pour préserver la fiabilité des moteurs et les dispositifs d'antipollution, ne jamais utiliser d'additif dans l'huile moteur.

Vérification avec la jauge manuelle

Pour l'emplacement de la jauge manuelle, se reporter à l'illustration du sous-capot moteur correspondant.

- Saisir la jauge par son embout coloré et la dégager complètement.
- Essuyer la tige de la jauge à l'aide d'un chiffon propre et non pelucheux.



- Remettre la jauge en place, jusqu'en butée, puis la retirer de nouveau pour effectuer un contrôle visuel : le niveau correct doit se situer entre les repères **A (maxi)** et **B (mini)**.

Ne pas démarrer le moteur si le niveau est :

- supérieur au repère **A** : faire appel au Réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.
- Inférieur au repère **B** : effectuer impérativement un complément d'huile moteur.



Caractéristiques de l'huile

Avant d'effectuer un complément d'huile ou une vidange du moteur, vérifier que l'huile corresponde à la motorisation et soit conforme aux recommandations indiquées dans le plan d'entretien fourni avec le véhicule (ou disponible auprès du réseau CITROËN ou d'un atelier qualifié). L'utilisation d'une huile non recommandée peut entraîner la perte de la garantie contractuelle en cas de défaillance du moteur.

Complément d'huile moteur

Pour l'emplacement de l'orifice de remplissage de l'huile moteur, se reporter à l'illustration du sous-capot moteur correspondant.



Ne jamais retirer le bouchon de l'orifice de remplissage moteur tournant. Risque de brûlure et d'éclaboussures dans le compartiment moteur.

- Verser l'huile par petites quantités, en évitant les projections sur les éléments du moteur (risque d'incendie).

- Attendre quelques minutes avant de faire une vérification du niveau avec la jauge manuelle.

- Compléter le niveau, si nécessaire.
- Après vérification du niveau, revisser soigneusement le bouchon de l'orifice de remplissage d'huile et enfoncer la jauge dans son logement jusqu'en butée.



La jauge d'huile doit être enfoncée complètement pour empêcher tout déversement d'huile sur le moteur. Risque d'incendie dans le compartiment moteur.



Dans les 30 minutes qui suivent un appoint d'huile, l'indication du niveau d'huile au combiné d'instruments à la mise du contact n'est pas valable.

Liquide de freins



Le niveau de ce liquide doit se situer proche du repère **"MAXI"**. Sinon, vérifier l'état d'usure des plaquettes de freins. Pour connaître la périodicité de la vidange du circuit de freinage, se reporter au plan d'entretien du constructeur.



Nettoyer le bouchon avant de le retirer pour faire l'appoint. N'employer que du liquide de freins DOT4 provenant d'un bidon scellé.

Liquide de refroidissement

Pour les versions essence ou hybrides



Un appoint de ce liquide entre deux révisions est normal.

Le contrôle et l'appoint doivent être faits impérativement moteur froid.

Un niveau insuffisant présente des risques de dommages importants pour le moteur, il doit se situer proche du repère **"MAXI"** sans jamais le dépasser.

Si le niveau est proche ou en-dessous du repère **"MINI"**, il est impératif de faire un appoint.

Lorsque le moteur est chaud, la température du liquide de refroidissement est régulée par le moto-ventilateur.

Le circuit de refroidissement étant sous pression, attendre au moins une heure après l'arrêt du moteur pour intervenir.

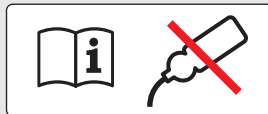
En cas d'intervention urgente, pour éviter tout risque de brûlure, se munir d'un chiffon et dévisser le bouchon de deux tours pour laisser retomber la pression.

Lorsque celle-ci est retombée, retirer le bouchon et compléter le niveau.

Pour les versions électriques



Ne pas réaliser d'appoint du liquide de refroidissement.



Si le niveau est proche ou en dessous du repère "MINI", il est impératif de consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.



Refroidissement du moteur à l'arrêt
Le moto-ventilateur peut se mettre en marche après l'arrêt du moteur.
Attention aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice !

Liquide de lave-vitre



Compléter le niveau dès que cela est nécessaire.

Caractéristiques du liquide

La mise à niveau du liquide doit être effectuée avec un mélange prêt à l'emploi.

En période hivernale (températures négatives), utiliser un liquide avec antigel adapté aux conditions de températures afin de préserver les éléments du système (pompe, réservoir, canalisations, gicleurs).



Dans tous les cas, le remplissage avec de l'eau pure est proscrit (risque de gel, dépôt de calcaire).

Contrôles

Sauf indication contraire, contrôler ces éléments, conformément au plan d'entretien du Constructeur et en fonction du moteur.

Sinon, les faire contrôler par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



N'utilisez que des produits recommandés par CITROËN ou des produits de qualité et de caractéristiques équivalentes.
 Afin d'optimiser le fonctionnement d'organes aussi importants que le circuit de freinage, CITROËN sélectionne et propose des produits spécifiques.

Batterie 12 V



La batterie est sans entretien.
 Vérifier régulièrement le serrage des cosses vissées (pour les versions sans collier rapide) et l'état de propreté des branchements.



Pour plus d'informations sur les précautions à prendre avant toute intervention sur la **Batterie 12 V**, se reporter à la rubrique correspondante.



Les versions équipées du Stop & Start comportent une batterie au plomb 12 V de technologie et de caractéristiques spécifiques.
 Son remplacement doit être effectué exclusivement dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Filtre habitacle



En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (exemples : atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **le changer si nécessaire deux fois plus souvent.**



Un filtre habitacle encrassé peut détériorer les performances du système d'air conditionné et générer des odeurs indésirables.

Filtre à air



En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (exemples : atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **le changer si nécessaire deux fois plus souvent.**

Filtre à huile



Changer le filtre à huile à chaque vidange d'huile moteur.

Boîte de vitesses manuelle



La boîte de vitesses est sans entretien (pas de vidange).

Boîte de vitesses automatique



La boîte de vitesses est sans entretien (pas de vidange).

Plaquettes de freins



L'usure des freins dépend du style de conduite, en particulier pour les véhicules utilisés en ville, sur courtes distances. Il peut être nécessaire de faire contrôler l'état des freins, même entre les révisions du véhicule. Hors fuite dans le circuit, une baisse du niveau du liquide de frein indique une usure des plaquettes de freins.



Après un lavage du véhicule, de l'humidité ou, en conditions hivernales, du givre peut se former sur les disques et les plaquettes de freins : l'efficacité du freinage peut être diminuée. Effectuer de légères manoeuvres de freinage pour sécher et dégivrer les freins.

État d'usure des disques de freins



Pour toute information relative à la vérification de l'état d'usure des disques de freins, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Frein de stationnement manuel



Une trop grande course du frein de stationnement ou la constatation d'une perte d'efficacité de ce système impose un réglage même entre deux révisions.

Le contrôle de ce système est à effectuer par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Frein de stationnement électrique



Ce système ne nécessite aucun contrôle particulier. Néanmoins, en cas de problème, ne pas hésiter à le faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



Pour plus d'informations sur le **Frein de stationnement électrique**, se reporter à la rubrique correspondante.

Roues et pneumatiques



Le contrôle de la pression de gonflage de tous les pneumatiques, y compris de la roue de secours, doit être effectué "à froid". Les pressions indiquées sur l'étiquette de pression des pneumatiques sont valables pour des pneumatiques "froids". Si le véhicule a roulé plus de 10 minutes ou plus de 10 kilomètres à plus de 50 km/h, ajouter 0,3 bar (30 kPa) aux valeurs indiquées sur l'étiquette.



Le sous-gonflage augmente la consommation d'énergie. Une pression de gonflage non-conforme provoque l'usure prématurée des pneumatiques et dégrade la tenue de route du véhicule - Risque d'accident !

Rouler avec des pneumatiques usés ou endommagés réduit les performances de freinage et de maintien de la direction du véhicule. Vérifier régulièrement l'état des pneumatiques (bande de roulement et flancs) et des jantes ainsi que la présence des bouchons de valve. Lorsque les témoins d'usure n'apparaissent plus en retrait de la bande de roulement, la profondeur des rainures est inférieure à 1,6 mm ; remplacer impérativement les pneumatiques. L'utilisation de roues et de pneumatiques de dimensions autres que celles spécifiées peut affecter la durée de vie des pneumatiques, la rotation des roues, la garde au sol, l'indication du compteur de vitesse et dégrader la tenue de route.

Le montage de pneumatiques différents sur les essieux avant et arrière peut provoquer des régulations intempestives de l'ESC.

Marquer systématiquement le sens de rotation sur les pneumatiques qui seront stockés lors du montage des pneumatiques hiver ou été. Les stocker dans un endroit frais, sec et à l'abri de l'exposition directe au rayonnement solaire.



Les pneumatiques hiver ou 4 saisons sont identifiables grâce à ce symbole apposé sur leurs flancs.

Kits de distribution et d'accessoires



Les kits de distribution et d'accessoires sont sollicités dès la mise en route du moteur et jusqu'à son arrêt complet ; leur usure est normale.

Un kit de distribution ou d'accessoires défectueux peut altérer le moteur et le mettre hors d'usage. Respecter la préconisation de remplacement donnée en kilomètres parcourus ou en temps, au premier des deux termes atteint.

Mise en roue libre du véhicule

Dans certaines situations, il est nécessaire de mettre le véhicule en roue libre (ex. : remorquage, sur banc à rouleaux, lavage automatique en station (mode Wash), transport ferroviaire ou maritime).

La procédure diffère en fonction des types de boîte de vitesses et de frein de stationnement.



Ne jamais laisser le véhicule sans surveillance lorsqu'il est en mode roue libre.

Recommandations

Pour pouvoir déplacer le véhicule en roue libre, le conducteur doit absolument :

- ▶ laisser le moteur tourner ;
- ▶ mettre la boîte de vitesses automatique ou le sélecteur de marche en mode **N** ;
- ▶ desserrer manuellement le frein de stationnement électrique.



Lorsque le véhicule est équipé d'une boîte de vitesses automatique ou d'un sélecteur de conduite, il est fortement recommandé de rester à l'intérieur du véhicule lorsqu'il est en roue libre.

Avec boîte de vitesses manuelle ou automatique EAT6 et frein de stationnement manuel



Pour les débloquer

- ▶ Véhicule à l'arrêt et moteur tournant, appuyer sur la pédale de frein.
- ▶ Avec une boîte de vitesses manuelle, mettre le levier de vitesses au point mort.
- ▶ Avec une boîte de vitesses automatique, mettre le sélecteur de vitesses sur le mode **N**.

- ▶ Desserrer le frein de stationnement.
- ▶ Relâcher la pédale de frein, puis couper le contact.

Pour revenir à un fonctionnement normal

- ▶ Serrer le frein de stationnement.
- ▶ Avec une boîte de vitesses automatique, mettre le sélecteur de vitesses sur le mode **P**.

Conseils d'entretien

Consignes générales

Respecter les consignes suivantes pour éviter d'endommager le véhicule.

À l'extérieur



Ne jamais utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur - Risque d'endommager les organes électriques !
Ne pas laver en plein soleil ou par grand froid.



Lors du lavage du véhicule dans une station automatique à rouleaux, penser à verrouiller les portes et selon version, à éloigner la clé électronique.
Lors de l'utilisation d'une lance à haute pression, respecter une distance d'au moins 30 cm avec le véhicule (en particulier, sur les impacts de gravillons, capteurs, joints d'étanchéité et pièces en plastique).

Nettoyer rapidement les salissures contenant des substances chimiques agressives pour la peinture (résines d'arbres, fientes d'oiseaux, sécrétions d'insectes, pollen, goudron).

Nettoyer fréquemment, selon l'environnement, pour éliminer les dépôts iodés (zone côtière), les suies (zone industrielle), les boues et les sels (zone humide ou froide) : très corrosifs. Pour éliminer des salissures persistantes nécessitant un produit spécifique (anti-goudron, démoustiqueur), consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié. Faire effectuer, de préférence, les retouches de peinture par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

À l'intérieur

 Lors du lavage du véhicule, ne jamais nettoyer l'intérieur au jet d'eau ou à la lance à haute pression.

Tout liquide transporté à bord en gobelet (mug ou équivalent) pouvant se renverser, présente un risque de détérioration des commandes du poste de conduite et de la console centrale. Être vigilant !

Pour le nettoyage des combinés, écrans tactiles ou autres, essuyer délicatement à l'aide d'un chiffon doux et sec. Ne pas utiliser de produits (exemple : alcool, désinfectant)

ni d'eau savonneuse directement sur ces surfaces - Risque de détérioration !

Carrosserie

Peinture brillante

 Ne pas utiliser de produits abrasifs, solvants, essence, pétrole pour nettoyer la carrosserie. Ne jamais utiliser d'éponge abrasive pour nettoyer des salissures persistantes - Risque de rayer la peinture ! Ne pas appliquer le produit lustrant en plein soleil, sur les plastiques ou caoutchoucs.

 Utiliser un chiffon doux et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre. Essuyer délicatement la carrosserie avec un chiffon en microfibres propre. Appliquer le produit lustrant sur un véhicule propre et sec. Respecter les consignes d'utilisation mentionnées sur le produit.

Autocollants

(Selon version)

 Ne pas utiliser le lavage à haute pression pour nettoyer le véhicule - Risque d'endommager ou de décoller les autocollants !

 Utiliser le lavage au jet d'eau à gros débit (température comprise entre 25°C et 40°C). Déplacer le jet d'eau perpendiculairement à la surface à nettoyer. Rincer le véhicule à l'eau déminéralisée.

Textile

La planche de bord, les panneaux de porte et les sièges peuvent comporter des pièces en matière textile.

Entretien

 Ne pas utiliser de produits de nettoyage agressifs (ex. : alcool, solvant ou ammoniaque). Ne pas utiliser de systèmes de nettoyage à vapeur - Risque d'altération de l'adhérence des tissus !

 Épousseter régulièrement les pièces textiles à l'aide d'un chiffon sec, d'une brosse douce ou d'un aspirateur. Passer annuellement un chiffon propre et humide sur les pièces textiles. Après une nuit de séchage, passer une brosse à poils doux.

Détachage

 Ne pas frotter pour éviter de répandre ou de faire pénétrer la substance.

- i** Intervenir rapidement en réduisant la tache à partir du bord.
Retirer le maximum de substance, solide à l'aide d'un cuillère ou d'une spatule, liquide à l'aide d'un papier absorbant.

i **Produit / Procédure à utiliser en fonction du type de tache :**

- Graisse, huile et encre : nettoyer avec du détergent à pH neutre.
 - Reflux gastrique : nettoyer avec de l'eau minérale gazeuse.
 - Sang : déposer de la farine ; laisser sécher et enlever avec un chiffon légèrement humide.
 - Boue : laisser sécher et enlever avec un chiffon légèrement humide.
 - Gâteaux, chocolat, glace : nettoyer avec de l'eau tiède.
 - Boissons sucrées et/ou alcoolisées : nettoyer avec de l'eau tiède ou du jus de citron, si tache résistante.
 - Gel coiffant, café, sauce tomate, vinaigre : nettoyer avec de l'eau tiède et du jus de citron.
- Pour les substances solides, utiliser ensuite une brosse douce ou un aspirateur.
Pour les substances liquides, utiliser ensuite un chiffon microfibre humide, puis sécher avec un autre chiffon.

Cuir

Le cuir est un produit naturel. Un entretien adapté et régulier est indispensable à sa longévité.

Il doit être protégé et nourri à l'aide d'un produit "spécial cuir" pour conserver sa souplesse et son aspect d'origine.



Ne pas utiliser de produit d'entretien non-adapté au nettoyage du cuir (ex. : solvant, détergent, essence, alcool pur).
Ne pas utiliser de produit de blanchiment ou de décoloration (ex. : perchloroéthylène).
Dans le cas d'un élément composé partiellement de cuir, veiller à ne pas endommager les autres matières avec le produit "spécial cuir".



Avant nettoyage, en cas de tache grasse ou liquide, absorber rapidement le surplus.
Avant nettoyage, enlever tous les résidus susceptibles de rayer le cuir avec un chiffon humidifié d'eau déminéralisée et bien essoré.
Nettoyer, sans frotter énergiquement, le cuir avec un chiffon doux humecté d'eau savonneuse ou d'un produit à pH neutre.
Sécher avec un chiffon doux et sec.

Triangle de présignalisation

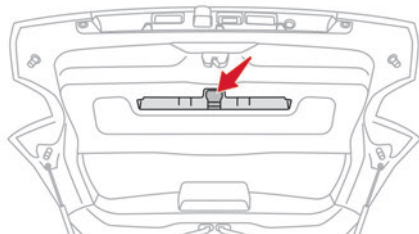
Ce dispositif réfléchissant et démontable est à installer au bord de la route lorsqu'un véhicule est en panne ou accidenté.



Avant de descendre du véhicule

Allumer les feux de détresse, puis enfiler le gilet de sécurité pour monter et installer le triangle.

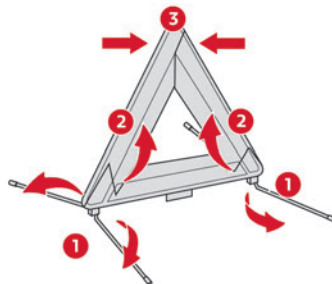
Compartiment de rangement



Un compartiment est aménagé dans la garniture intérieure du hayon pour le rangement d'un triangle.

► Après ouverture du hayon, décrocher l'élastique de retenue pour dégager l'étui contenant le triangle de présignalisation.

Montage et positionnement du triangle



Pour les versions où un triangle est fourni comme équipement d'origine, se reporter à l'illustration ci-dessus.

Pour les autres versions, se reporter aux instructions de montage fournies avec le triangle.

► Installer le triangle derrière le véhicule, en se conformant à la législation en vigueur localement.

Outillage de bord

Ensemble des outils livrés avec le véhicule.

Sa composition dépend de l'équipement de votre véhicule :

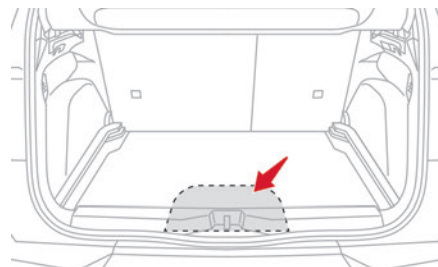
- Kit de dépannage provisoire de pneumatique.
- Roue de secours.



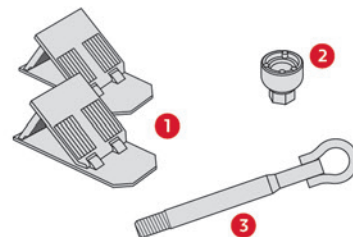
Ces outils sont spécifiques au véhicule et peuvent varier selon l'équipement. Ne pas les utiliser pour d'autres usages.

Accès à l'outillage

Selon version, l'outillage de bord est rangé dans une boîte de rangement sous le tapis de coffre ou dans un sac de rangement sur le côté du coffre.



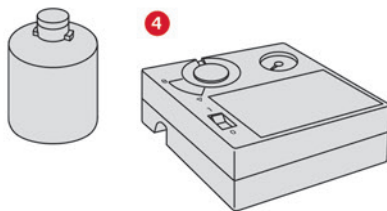
Détail des outils



1. Cales pour immobiliser le véhicule (selon équipement)
2. Écrou pour vis antivol (selon équipement)
Pour adapter la clé démonte-roue aux vis spéciales "antivol".
3. Anneau amovible de remorquage

Pour plus d'informations sur le **Remorquage du véhicule** et l'utilisation de l'anneau amovible, se reporter à la rubrique correspondante.

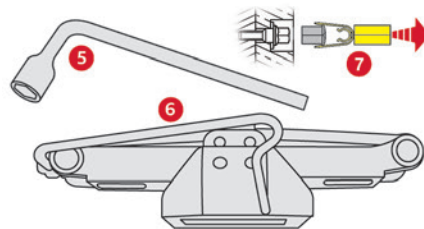
Avec kit de dépannage provisoire de pneumatique



4. Compresseur 12 V avec cartouche de produit de colmatage et autocollant de limitation de vitesse
Pour réparer temporairement la roue et ajuster la pression du pneumatique.

Pour plus d'informations sur le **Kit de dépannage provisoire de pneumatique**, se reporter à la rubrique correspondante.

Avec roue de secours



5. Clé démonte-roue
Pour déposer les vis de fixation de la roue.
6. Cric avec manivelle intégrée
Pour soulever le véhicule.
7. Démonte-cache-vis de roue (selon équipement)
Pour déposer les enjoliveurs de tête de vis sur les roues aluminium.

Pour plus d'informations sur la **Roue de secours**, se reporter à la rubrique correspondante.



Le cric doit être utilisé uniquement pour remplacer un pneumatique endommagé.

Ne pas utiliser un autre cric que celui fourni avec le véhicule

Si le véhicule n'est pas équipé de son cric d'origine, consulter le réseau CITROËN ou à un atelier qualifié afin d'obtenir celui prévu par le Constructeur.

Le cric est conforme à la réglementation européenne, telle que définie dans la Directive Machines 2006/42/CE, et est également conforme à la réglementation UKCA, telle que définie dans le Règlement no 1597 de 2008 sur la fourniture de machines (sécurité).
Le cric ne nécessite aucun entretien.

Kit de dépannage provisoire de pneumatique



Consultez ce lien pour visualiser des vidéos explicatives : <http://q-r.to/bagGI9>



Composé d'un compresseur et d'une cartouche de produit de colmatage, il permet d'effectuer une **réparation temporaire** du pneumatique pour se rendre dans le garage le plus proche. Il est prévu pour réparer la plupart des crevaisons se situant sur la bande de roulement.



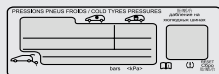
Le circuit électrique du véhicule permet le branchement du compresseur sur la prise 12 V pour la durée

nécessaire à la réparation du pneumatique endommagé.

i Pour plus d'informations sur l'**Outillage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

i La pression de gonflage des pneumatiques est indiquée sur cette étiquette.

Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, notamment cette étiquette, se reporter à la rubrique correspondante.



! En cas de modification de la pression d'un ou de plusieurs pneumatiques, il est nécessaire de réinitialiser le système de détection de sous-gonflage.

Pour plus d'informations sur la **Détection de sous-gonflage**, se reporter à la rubrique correspondante.

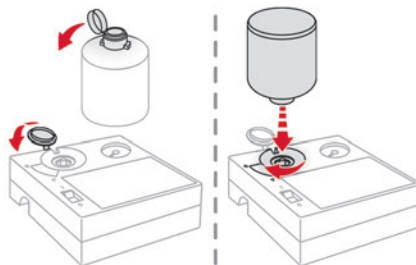
Procédure de réparation

! Ne pas enlever tout corps étranger (exemples : clou, vis) ayant pénétré dans le pneumatique.

► Stationner sans gêner la circulation et serrer le frein de stationnement.

► Appliquer les consignes de sécurité (feux de détresse, triangle de signalisation, gilet de sécurité...) selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.

► Couper le contact.

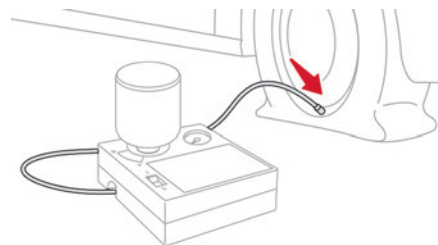


► Retirer le bouchon transparent du flacon de produit de colmatage.

► Soulever le cache de protection avant d'installer le flacon de produit de colmatage sur le compresseur.

► Retourner le flacon de produit de colmatage et le visser d'un quart de tour sur le compresseur.

► Retirer le bouchon de la valve du pneumatique à réparer et le conserver dans un endroit propre.



► Dérouler le tuyau rangé sous le compresseur.

► Raccorder le tuyau du compresseur à la valve du pneumatique à réparer et serrer fermement.

► Vérifier que l'interrupteur du compresseur est sur la position "O".

► Dérouler complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.

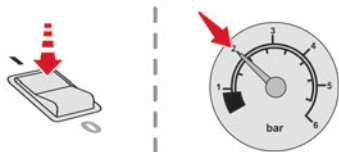
► Connecter la prise électrique du compresseur à la prise 12 V du véhicule.



► Coller l'autocollant de limitation de vitesse.

! L'autocollant de limitation de vitesse doit être collé à l'intérieur du véhicule, dans l'environnement proche du conducteur, pour lui rappeler qu'une roue est en usage temporaire.

► Mettre le contact.



► Mettre en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "I" jusqu'à ce que la pression du pneumatique atteigne 2 bars. Le produit de colmatage est injecté sous pression dans le pneumatique ; ne pas débrancher le tuyau de la valve pendant cette opération (risque d'éclaboussures).

⚠ Si la pression de 2 bars n'est pas atteinte au bout d'environ 7 minutes, c'est que le pneumatique n'est pas réparable ; consulter le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour le dépannage du véhicule.

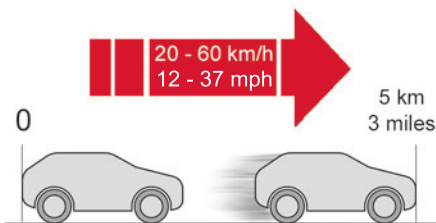
- Basculer l'interrupteur sur la position "O".
- Débrancher la prise électrique du compresseur de la prise 12 V du véhicule.
- Retirer le kit.
- Remplacer le bouchon sur la valve.
- Retirer puis ranger le flacon de produit de colmatage.

⚠ Le produit de colmatage est nocif en cas d'ingestion et irritant pour les yeux.
Tenir ce produit hors de portée des enfants.

La date limite d'utilisation du liquide est inscrite sur le flacon.

Après utilisation, ne pas jeter le flacon dans la nature, le rapporter dans le réseau CITROËN ou à un organisme chargé de sa récupération.

Ne pas oublier de se réapprovisionner avec un nouveau flacon disponible dans le Réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.



- Rouler immédiatement pendant environ 5 kilomètres à vitesse réduite (entre 20 et 60 km/h), afin de colmater la crevaison.
- S'arrêter pour vérifier la réparation et **contrôler la pression** à l'aide du kit :
 - Si la pression du pneumatique n'est pas correcte, contacter le Réseau CITROËN pour faire changer le pneumatique.
 - Si la pression du pneumatique est correcte, rouler à nouveau pendant environ 5 kilomètres à vitesse réduite (entre 20 et 60 km/h) ; arrêter le véhicule, puis contrôler à nouveau la pression du pneumatique à

l'aide du kit pour être sûr que la crevaison est réparée.

⚠ Ne pas dépasser la vitesse de 80 km/h et ne pas rouler plus de 200 km avec un pneumatique réparé à l'aide de ce type de kit.

Consulter impérativement le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour faire vérifier la réparation et faire changer le pneumatique.

Contrôle de pression / Gonflage occasionnel

Il est possible d'utiliser le compresseur, **sans injection de produit**, pour contrôler ou gonfler occasionnellement les pneumatiques.

- Retirer le bouchon de la valve du pneumatique, et le conserver dans un endroit propre.
- Dérouler le tuyau rangé sous le compresseur.
- Visser le tuyau sur la valve et serrer fermement.
- Vérifier que l'interrupteur du compresseur est sur la position "O".
- Dérouler complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.
- Connecter la prise électrique du compresseur à la prise 12 V du véhicule.
- Mettre le contact.
- Mettre en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "I" et

ajuster la pression, conformément à l'étiquette de pression des pneumatiques du véhicule.
Pour dégonfler : appuyer sur le bouton noir situé sur le tuyau du compresseur, au niveau du raccord de valve.

! Si la pression de 2 bars n'est pas atteinte au bout de 7 minutes, le pneumatique est endommagé ; consulter le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour le dépannage du véhicule.

- Une fois la pression correcte atteinte, basculer l'interrupteur sur la position "O".
- Retirer le kit, puis le ranger.
- Replacer le bouchon sur la valve.

Roue de secours

i Consulter ce lien pour visualiser des vidéos explicatives : <http://q.r-to/bagGI9>



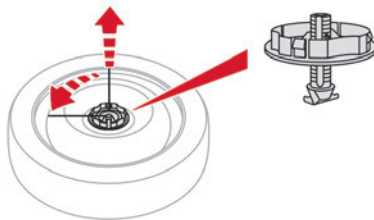
Accès à la roue de secours

La roue de secours est installée dans le coffre sous le plancher.

Pour accéder à la roue de secours, se reporter au préalable à la rubrique concernant l'**Outillage de bord**.

i Selon version, la roue de secours est homogène en tôle ou de type "galette".

Retrait de la roue de secours



- Déclipper la boîte de rangement des outils (roue de secours homogène).
- Dévisser l'écrou central.
- Retirer le dispositif de fixation (écrou et vis).
- Relever la roue de secours vers soi par l'arrière.
- Retirer la roue du coffre.

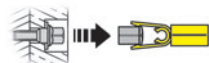
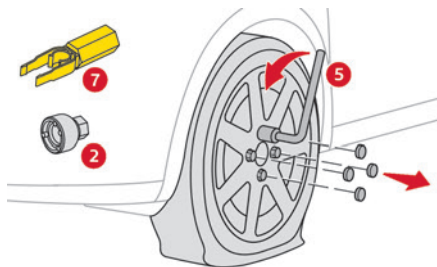
i En l'absence de roue dans la cuvette, le dispositif de fixation (écrou et vis) ne peut être remis en place.

Démontage de la roue

! **Stationnement du véhicule**
Immobiliser le véhicule de façon à ne pas gêner la circulation. Le sol doit être horizontal, stable et non glissant.
Avec une boîte de vitesses manuelle, engager la première vitesse de façon à bloquer les roues, serrer le frein de stationnement, sauf si celui-ci est programmé en mode automatique et couper le contact.
Avec une boîte de vitesses automatique, sélectionner le mode **P** de façon à bloquer les roues, serrer le frein de stationnement, sauf si celui-ci est programmé en mode automatique et couper le contact.
Vérifier l'allumage fixe des témoins de frein de stationnement au combiné.
S'assurer impérativement que les occupants sont sortis du véhicule et situés dans une zone garantissant leur sécurité.
Placer une cale, si nécessaire, sous la roue diagonalement opposée à celle à remplacer.
Ne vous engagez jamais sous un véhicule levé par un cric ; utilisez une chandelle.

i **Roue avec enjoliveur**
Lors du retrait de la roue, dégager au préalable l'enjoliveur en tirant des deux mains sur l'un des bras supérieurs.
Lors du remontage de la roue, remonter l'enjoliveur en commençant par placer son

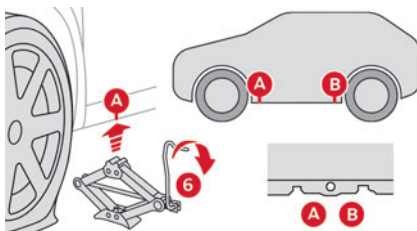
encoche en regard de la valve, et appuyer sur son pourtour avec la paume de la main.



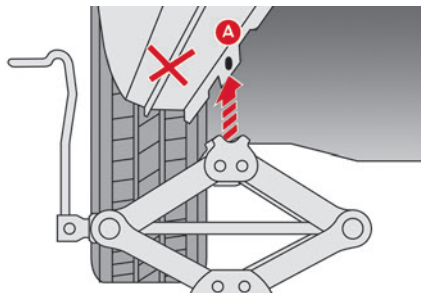
- Si le véhicule est équipé d'une roue tôle, retirer l'enjoliveur.
- Pour retirer le cache-vis de roue sur chacune des vis, utiliser l'outil **7** (roues aluminium).
- Monter la douille antivol **2** sur la clé démonte-roue **5** pour débloquer la vis antivol.
- Desserrer les autres boulons uniquement avec la clé démonte-roue **5**.



Ne jamais utiliser une clé à chocs sur la douille antivol.



- Positionner la semelle du cric **6** au sol et s'assurer que celle-ci est à l'aplomb de l'emplacement avant **A** ou arrière **B** prévu sur le soubassement, le plus proche de la roue à changer.



- Déployer le cric **6** jusqu'à ce que sa tête vienne en contact avec l'emplacement **A** ou **B** utilisé ; la zone d'appui **A** ou **B** du véhicule doit être bien insérée dans la partie centrale de la tête du cric.
- Lever le véhicule jusqu'à laisser un espace suffisant entre la roue et le sol, pour mettre

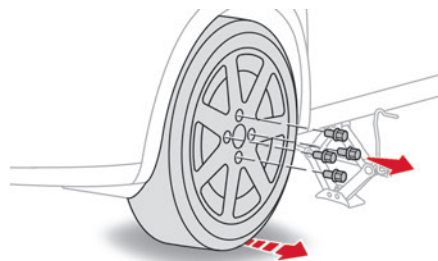
facilement ensuite la roue de secours (non crevée).



Veiller à ce que le cric soit bien stable.

Si le sol est glissant ou meuble, le cric risque de déraiper ou de s'affaisser - Risque de blessure !

Veiller à positionner le cric uniquement aux emplacements **A** ou **B** sous le véhicule, en s'assurant que la tête du cric est bien centrée sous la zone d'appui du véhicule. Sinon, le véhicule risque d'être endommagé et/ou le cric de s'affaisser - Risque de blessure !



- Retirer les vis et les conserver dans un endroit propre.
- Dégager la roue.



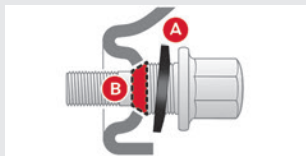
Rangement de la roue endommagée

- Pour ranger une **roue aluminium**, retirer au préalable l'enjoliveur de centre de roue afin de pouvoir mettre en place le dispositif de fixation (écrou et vis).

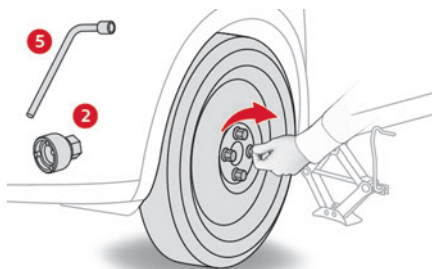
- En cas de **roue de secours de type "galette"**, la roue endommagée ne peut se ranger sous le plancher. Elle doit être rangée dans le coffre ; utiliser une housse pour protéger l'intérieur du coffre.

Montage de la roue

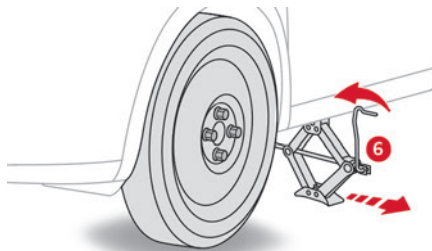
Fixation de la roue de secours tôle ou de type "galette"



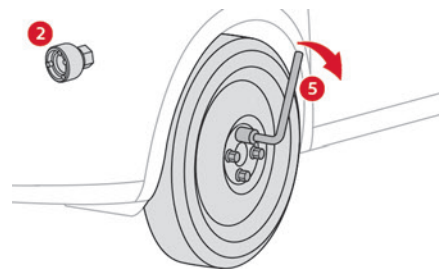
Dans le cas des roues aluminium, les rondelles **A** ne viennent pas en contact avec la roue de secours tôle ou de type "galette". Le maintien de la roue se fait par l'appui conique **B** de chaque vis.



- Mettre en place la roue sur le moyeu.
- Visser les vis à la main jusqu'en butée.
- Effectuer un pré-serrage de la vis antivol avec la clé démonte-roue **5** équipée de la douille antivol **2**.
- Effectuer un pré-serrage des autres vis uniquement avec la clé démonte-roue **5**.

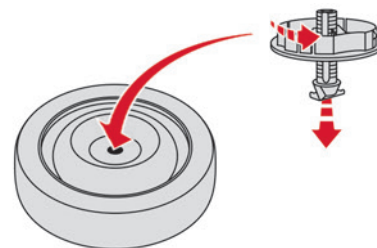


- Redescendre le véhicule à fond.
- Replier le cric **6** et le dégager.



- Bloquer la vis antivol avec la clé démonte-roue **5** équipée de la douille antivol **2**.
- Bloquer les autres vis uniquement avec la clé démonte-roue **5**.
- Remonter le cache-vis de roue sur chacune des vis (selon équipement).
- Ranger l'outillage.

Remise en place de la roue de secours



- Remettre en place la roue de secours dans son logement.
- Dévisser de quelques tours l'écrou sur la vis.

- Mettez en place le dispositif de fixation (écrou et vis) au centre de la roue.
- Serrer suffisamment l'écrou central pour bien maintenir la roue.
- Selon version, remettre en place la boîte à outils au centre de la roue et la clipper.

Après un changement de roue

⚠ Avec une roue de secours non homogène ou de type "galette"



Désactiver certaines fonctions d'aides à la conduite (Active Safety Brake...).

Ne pas dépasser la vitesse maximale autorisée de 80 km/h ou la distance maximale de 80 km.

Il est interdit de rouler avec plus d'une roue de secours de ce type.

Ne pas remonter l'enjoliveur provenant de la roue crevée.

⚠ Se rendre dans le Réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.
Faire contrôler le serrage des vis et la pression de la roue de secours.

Faire examiner la roue crevée. Après diagnostic, le technicien conseille la réparation ou le remplacement du pneumatique.

Changement d'une lampe

i Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la présence de buée sur la surface interne de la glace des projecteurs avant et des feux arrière est normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des feux.

⚠ Les projecteurs sont équipés de glaces en polycarbonate, revêtues d'un vernis protecteur :

- **Ne pas les nettoyer avec un chiffon sec ou abrasif, ni avec un produit détergent ou solvant.**
- Utiliser une éponge et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre.
- En utilisant le lavage haute-pression sur des salissures persistantes, ne pas diriger de manière prolongée la lance sur les projecteurs, les feux et leur contour pour éviter de détériorer leur vernis et leur joint d'étanchéité.

⚠ Le changement d'une lampe doit se faire impérativement contact coupé et projecteur / feu éteint depuis plusieurs minutes - Risque de brûlure grave !
Ne pas toucher directement la lampe avec les doigts : utiliser des chiffons non pelucheux.
Il est impératif de n'utiliser que des lampes de type anti-ultraviolet (UV) afin de ne pas détériorer le projecteur.
Toujours remplacer une lampe défectueuse par une lampe neuve ayant les mêmes références et caractéristiques. Pour éviter un déséquilibre de l'éclairage, remplacer les lampes par paire.

i Remontage des feux
Effectuer les opérations dans l'ordre inverse du démontage.

⚠ Ouverture du capot / Accès aux lampes

Moteur chaud, intervenir avec précaution - Risque de brûlure !
Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur - Risque d'étranglement !

i Ampoules à halogènes (Hx)
Afin de garantir une bonne qualité d'éclairage, vérifier que l'ampoule est

correctement positionnée dans son logement.

Projecteurs et feux à diodes électroluminescentes (LED)

Selon version, les types de projecteurs / feux concernés sont :

- Projecteurs à technologie LED.
- Feux diurnes déportés.
- Feux de croisement.
- Feux de route.
- Répétiteurs latéraux d'indicateurs de direction.
- Feux de stop.
- Troisième feu de stop.
- Feux de plaque minéralogique.



Pour le remplacement de ce type de feux, s'adresser impérativement au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié. Ne pas toucher aux projecteurs ou feux à technologie Full LED - Risque d'électrocution !

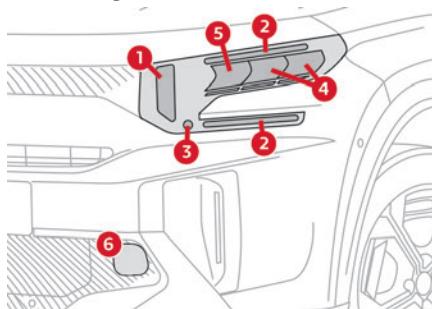


Ne jamais regarder de près le faisceau lumineux des lampes à technologie LED - Risque de lésions oculaires graves !



Feux avant

Modèle avec projecteurs à technologie LED

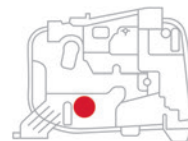


1. Feux diurnes / de position (LED)
2. Feux diurnes / de position (LED)
3. Indicateurs de direction (PY21W)
4. Feux de croisement (HP)
5. Feux de route (LED)
6. Projecteurs antibrouillard (H11-55W)

Indicateurs de direction



Un clignotement plus rapide du voyant d'indicateur de direction (droit ou gauche) indique la défaillance d'une des lampes du côté correspondant.

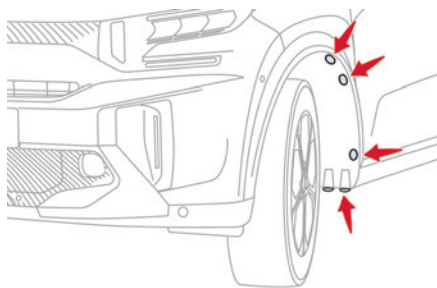


- Tourner le connecteur d'un quart de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- Tirer le connecteur de la lampe.
- Démonter la lampe et la remplacer.

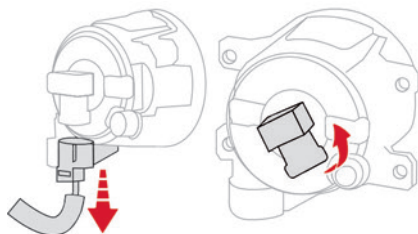


Les lampes de couleur ambre doivent être remplacées par des lampes de caractéristiques et de couleur identiques.

Feux antibrouillard



- Déclipper la garniture de passage de roue.
- Tourner le volant de façon à ce que l'avant de la roue soit orienté vers l'extérieur du véhicule.
- Dévisser les trois vis Torx T20 (sur le côté) et les deux vis hexagonales M10 (en bas) du garde-boue pour avoir accès au feu antibrouillard.



- Débrancher le connecteur de feu antibrouillard.

- Tourner le porte-lampe d'un quart de tour dans le sens antihoraire pour le retirer du feu antibrouillard.
- Démonter la lampe et la remplacer.

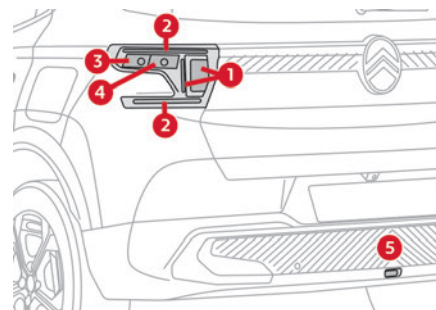
i Pour le remplacement de ce type de lampe, il est également possible de consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Répétiteurs latéraux de clignotant intégré

- Insérer un tournevis plat entre le miroir du rétroviseur et sa base.
- Basculer le tournevis et faire levier pour extraire le miroir.
- Déclipper la coque du rétroviseur en appuyant sur les deux clips de maintien.
- Appuyer sur la languette centrale et retirer le répétiteur latéral.
- Tirer le porte-lampe et remplacer la lampe défectueuse.

i Pour le remplacement de ces lampes, vous pouvez aussi consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Feux arrière



1. Feux de stop (P21-5W / LED) / Feux de position (5W)
2. Feux de position (W5W / LED)
3. Indicateurs de direction (WY16W)
4. Feux de recul (W16W)
5. Projecteur antibrouillard (LED)

Changement des feux

Ces lampes se changent depuis l'intérieur du coffre.

- Ouvrir le coffre.
- Retirer la trappe d'accès sur la garniture latérale correspondante.
- Débrancher le connecteur du feu.
- Dévisser l'écrou et le retirer. **Attention à ne pas le faire tomber à l'intérieur de l'ail.**
- Déclipper le feu et le sortir avec précaution en le tirant dans l'axe vers l'extérieur.

L'utilisation d'une pince universelle ou de la clé démonte-roue (selon équipement) peut être nécessaire pour le démontage de l'écrou.

- Écarter les languettes de maintien du porte-lampes et le retirer.
- Tourner d'un quart de tour la lampe et la remplacer.



Veiller à engager le feu dans ses guides en restant bien dans l'axe du véhicule.

Serrer sans forcer pour garantir l'étanchéité, mais sans détériorer le feu.

Éclairage intérieur

Plafonnier (W5W)

- A l'aide d'un tournevis fin à bout plat, déclipsez l'ensemble de la console entourant le plafonnier.
- Retirez la lampe défectueuse et remplacez-la.
- Remettez en place la console autour du plafonnier et clippez-la correctement.

Coffre (W5W)

- Déclipsez le boîtier en poussant le socle par l'arrière.
- Retirez la lampe et remplacez-la.
- Remettez le boîtier en place.

Fusibles



Remplacement d'un fusible

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Le remplacement d'un fusible par une tierce personne peut entraîner un dysfonctionnement grave sur le véhicule.



Installation d'accessoires électriques

Le circuit électrique du véhicule est conçu pour fonctionner avec les équipements de série ou optionnels. Avant d'installer d'autres équipements ou accessoires électriques sur le véhicule, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.



CITROËN décline toute responsabilité pour les frais occasionnés par la remise en état du véhicule ou les dysfonctionnements résultant de l'installation d'accessoires auxiliaires non fournis, non recommandés par CITROËN et non installés selon ses prescriptions, en particulier lorsque la consommation de l'ensemble des appareils supplémentaires branchés dépasse 10 milliampères.

Batterie 12 V / Batterie d'accessoires

Batteries de démarrage au plomb



Les batteries contiennent des substances nocives (acide sulfurique, plomb).

Elles doivent être éliminées selon les prescriptions légales et ne doivent en aucun cas être jetées avec les ordures ménagères. Déposer les batteries usées dans un point de collecte spécial.



Avant de manipuler la batterie, se protéger les yeux et le visage. Toute opération sur la batterie doit être effectuée dans un milieu aéré et loin de flammes libres ou de sources d'étincelles, afin d'éviter tout risque d'explosion et d'incendie. Se laver les mains en fin d'opération.



Calculateurs électroniques / Projecteurs LED

Ne jamais connecter le câble de secours négatif sur la partie métallique des calculateurs électroniques ou à l'arrière des projecteurs.

Risque de destruction des calculateurs électroniques et/ou projecteurs !
Se connecter au point de masse déporté dédié à cet usage.

Batterie gelée
Ne jamais essayer de recharger une batterie gelée - Risque d'explosion !
Si la batterie a gelé, la faire contrôler par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié qui vérifiera que les composants internes n'ont pas été endommagés et que le conteneur ne s'est pas fissuré, ce qui impliquerait un risque de fuite d'acide toxique et corrosif.

Boîte de vitesses automatique
Ne jamais chercher à démarrer le moteur en poussant le véhicule.

Véhicules électriques

En cas de batterie d'accessoires déchargée
La mise en route du moteur n'est plus assurée et la charge de la batterie de traction ne peut plus être effectuée.

Avant toute intervention sur la batterie d'accessoires
Sélectionner le mode **P**, couper le contact, vérifier que le combiné d'instruments est éteint et que le véhicule n'est pas en charge.

Dépannage d'un autre véhicule
Ne pas utiliser la batterie d'accessoires pour dépanner ou recharger la batterie d'un autre véhicule.

Symboles



Pas d'étincelle ou de flamme nue, interdit de fumer.



Toujours protéger les yeux. Les gaz explosifs peuvent causer une cécité ou des blessures.



Conserver la batterie du véhicule hors de portée des enfants.



La batterie du véhicule contient de l'acide sulfurique qui peut rendre aveugle ou causer de graves brûlures.



Pour plus d'informations, consulter le guide d'utilisation.



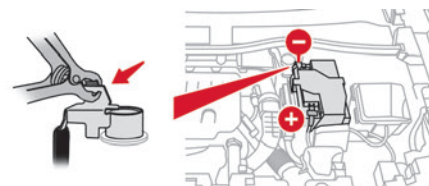
Des gaz explosifs peuvent être présents à proximité de la batterie.

Pour les versions essence

Mode opératoire pour démarrer le moteur à partir d'une autre batterie ou pour recharger la batterie déchargée.

Accès à la batterie

La batterie est située sous le capot moteur.



Pour accéder à la borne (+) :

► Déverrouiller le capot en actionnant la commande intérieure, puis la commande extérieure.

► Soulever le capot.

(+) Borne positive avec une cosse à verrouillage rapide.

(-) Borne négative.

Démarrer à partir d'une autre batterie

Lorsque la batterie du véhicule est déchargée, le moteur peut être démarré à l'aide d'une batterie de secours (externe ou d'un autre véhicule) et de câbles de secours ou bien à l'aide d'un booster de batterie.

Ne jamais démarrer le moteur en branchant un chargeur de batterie.

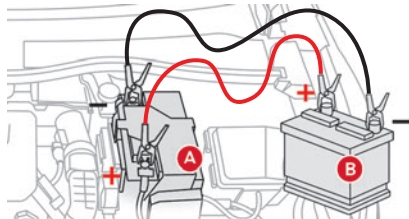
Ne jamais utiliser un booster de batterie 24 V ou supérieur.

Vérifier au préalable que la batterie de secours a une tension nominale de 12 V et une capacité au minimum égale à celle de la batterie déchargée.

Les deux véhicules ne doivent pas se toucher.
Éteindre tous les consommateurs électriques des deux véhicules (autoradio, essuie-vitres, feux...).

Veiller à ce que les câbles de secours ne passent pas à proximité des parties mobiles du moteur (ventilateur, courroie...).

Ne pas débrancher la borne (+) quand le moteur tourne.



- Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
- Connecter le câble rouge à la borne (+) de la batterie en panne **A** (au niveau de la partie métallique coudée), puis à la borne (+) de la batterie de secours **B** ou du booster.
- Connecter une extrémité du câble vert ou noir à la borne (-) de la batterie de secours **B** ou du booster (ou au point de masse du véhicule dépanneur).
- Connecter l'autre extrémité du câble vert ou noir à la borne (-) de la batterie en panne **A**.

- Démarrer le moteur du véhicule dépanneur et le laisser tourner pendant quelques minutes.
- Actionner le démarreur du véhicule en panne et laisser tourner le moteur. Si le moteur ne démarre pas immédiatement, couper le contact et attendre quelques instants avant d'effectuer une nouvelle tentative.
- Attendre le retour au ralenti.
- Débrancher les câbles de secours **dans l'ordre inverse**.
- Remettre en place le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
- Laisser tourner le moteur, à l'arrêt, au minimum 30 minutes afin que la batterie atteigne un niveau de charge suffisant.

⚠ Rouler immédiatement sans avoir atteint un niveau de charge suffisant peut altérer certaines fonctions du véhicule (par exemple, Stop & Start).

Recharger la batterie avec un chargeur de batterie

Afin d'assurer une longévité optimale à la batterie, il est indispensable de maintenir sa charge à un niveau suffisant.

Dans certains cas, il peut être nécessaire de charger la batterie :

- Utilisation du véhicule essentiellement pour des trajets courts.
- En prévision d'une immobilisation prolongée de plusieurs semaines.

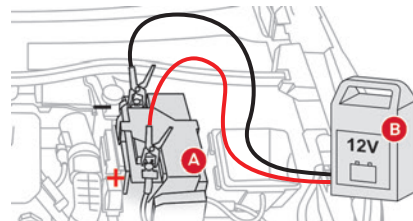
Consulter le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

⚠ Pour recharger soi-même la batterie du véhicule, utiliser uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12 V.

⚠ Respecter les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du chargeur. Ne jamais inverser les polarités.

i Il n'est pas nécessaire de débrancher la batterie.

- Couper le contact.
- Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, feux, essuie-vitres...).



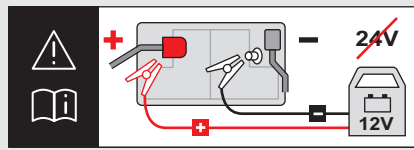
- Éteindre le chargeur **B** avant de connecter les câbles avec la batterie, afin d'éviter toute étincelle dangereuse.
- Vérifier le bon état des câbles du chargeur.
- Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.

► Connecter les câbles du chargeur **B** comme suit :

- le câble rouge positif (+) à la borne (+) de la batterie **A**.
- le câble noir négatif (-) à la borne (-) de la batterie **A**.

► À la fin de l'opération de charge, éteindre le chargeur **B** avant de déconnecter les câbles de la batterie **A**.

! En présence de cette étiquette, utiliser uniquement un chargeur 12 V, au risque de provoquer la dégradation irréversible des équipements électriques.



Débranchement / rebranchement de la batterie 12 V

Afin de maintenir un niveau de charge suffisant pour permettre le démarrage du moteur, il est recommandé de débrancher la batterie en cas d'immobilisation de très longue durée.

Avant de procéder au débranchement de la batterie 12 V :

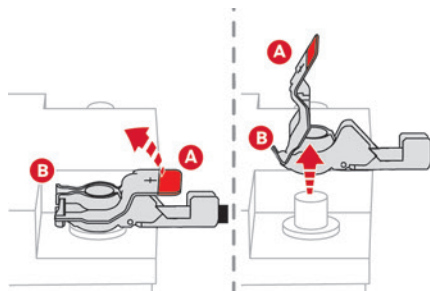
► Fermer tous les ouvrants (portes, coffre, vitres, toit).

► Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, essuie-vitres, feux...).

► Couper le contact et respecter un délai d'attente de 4 minutes. Après avoir accédé à la batterie 12 V, il suffit de débrancher la borne (+).

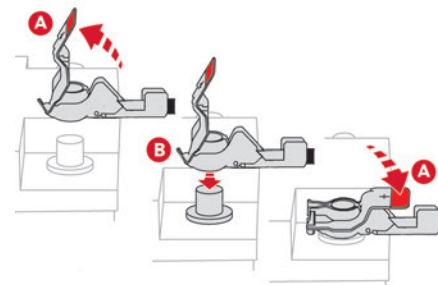
Cosse à verrouillage rapide

Débranchement de la borne (+)



- Selon équipement, soulever le cache plastique de la borne (+).
- Relever la palette **A** au maximum pour déverrouiller le collier **B**.
- Enlever le collier **B** en le soulevant.

Rebranchement de la borne (+)



- Relever la palette **A** au maximum.
- Replacer le collier **B** ouvert sur la borne (+).
- Appuyer sur le collier **B** jusqu'en butée.
- Abaisser la palette **A** pour verrouiller le collier **B**.
- Selon équipement, abaisser le cache plastique de la borne (+).

! Ne pas forcer en appuyant sur la palette, car si le collier est mal positionné, le verrouillage est impossible. Recommencer la procédure.

i Lors du trajet suivant le premier démarrage du moteur, le Stop & Start pourrait ne pas être opérationnel. Dans ce cas, la fonction ne sera de nouveau disponible qu'après une immobilisation continue du véhicule, dont la durée dépendra de la température ambiante et

de l'état de charge de la batterie (jusqu'à environ 8 heures).

Pour les versions hybrides

Mode opératoire pour démarrer le moteur à partir d'une autre batterie ou pour recharger la batterie déchargée (12 V ou 48 V).

► Accès à la batterie 12 V.

Pour plus d'informations sur l'**Accès à la batterie**, se reporter à la rubrique correspondante.

► Si nécessaire, effectuer la procédure de débranchement / rebranchement de la batterie 12 V.

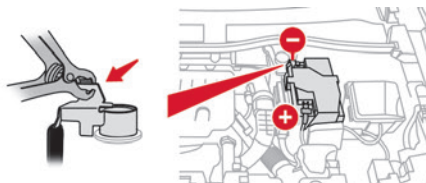
Pour plus d'informations sur le **Débranchement / rebranchement de la batterie**, se reporter à la rubrique correspondante.

► Après avoir rebranché la batterie 12 V, effectuer les procédures de remise à zéro automatique des systèmes électroniques et remettre à zéro manuellement certains équipements.

Pour plus d'informations sur quoi faire **Après un rebranchement**, se reporter à la rubrique correspondante.

Accès à la batterie

La batterie est située sous le capot moteur.



Pour accéder à la borne (+) :

► Déverrouiller le capot en actionnant la commande intérieure, puis la commande extérieure.

► Soulever le capot.

(+) Borne positive avec une cosse à verrouillage rapide.

(-) Borne négative.

Démarrer à partir d'une autre batterie

 Le système hybride démarre le véhicule, mais une alimentation 12 V est nécessaire. Le démarrage du véhicule peut être impossible pour plusieurs raisons.

Lorsque la batterie 12 V est déchargée, l'alimentation 12 V peut être fournie par une batterie de secours (externe ou d'un autre véhicule) et des câbles de secours, par un booster de batterie ou un chargeur de batterie.

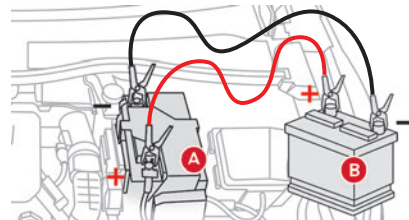
 Ne jamais utiliser un booster de batterie 24 V ou supérieur.
Vérifier au préalable que la batterie de secours a une tension nominale de 12 V et une capacité au minimum égale à celle de la batterie déchargée.

Les deux véhicules ne doivent pas se toucher.

Éteindre tous les consommateurs électriques des deux véhicules (autoradio, essuie-vitres, feux...).

Veiller à ce que les câbles de secours ne passent pas à proximité des parties mobiles du moteur (ventilateur, courroie...).

Ne pas débrancher la borne (+) quand le moteur tourne.



► Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.

► Connecter le câble rouge à la borne (+) de la batterie en panne **A** (au niveau de la partie métallique soudée), puis à la borne (+) de la batterie de secours **B** ou du booster.

► Connecter une extrémité du câble vert ou noir à la borne (-) de la batterie de secours **B** ou du booster (ou au point de masse du véhicule dépanneur).

► Connecter l'autre extrémité du câble vert ou noir à la borne (-) de la batterie en panne **A**.

- Démarrer le moteur du véhicule dépanneur et le laisser tourner pendant quelques minutes.
- Actionner le démarreur du véhicule en panne et laisser tourner le moteur. Si le moteur ne démarre pas immédiatement, couper le contact et attendre quelques instants avant d'effectuer une nouvelle tentative.
- Attendre le retour au ralenti.
- Débrancher les câbles de secours **dans l'ordre inverse**.

- Remettre en place le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
- Laisser tourner le moteur, à l'arrêt, au minimum 20 minutes (dans un endroit ventilé pour éviter l'accumulation de gaz d'échappement) afin que la batterie atteigne un niveau de charge suffisant.

! Rouler immédiatement sans avoir atteint un niveau de charge suffisant peut altérer certaines fonctions du véhicule (exemple : mode e-Auto).

Charger la batterie 12 V avec un chargeur de batterie

Afin d'assurer une longévité optimale à la batterie, il est indispensable de maintenir sa charge à un niveau suffisant.

Dans certains cas, il peut être nécessaire de charger la batterie (exemple : en prévision d'une immobilisation prolongée de plusieurs semaines).

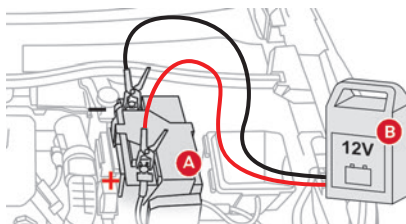
Consulter le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

! Le système hybride est relié au réseau 12 V via le convertisseur DC/DC. Toute opération peut compromettre le comportement global du système. Pour recharger soi-même la batterie du véhicule, utiliser uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12 V.

! Respecter les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du chargeur. Ne jamais inverser les polarités.

i Il n'est pas nécessaire de débrancher la batterie.

- Couper le contact.
- Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, feux, essuie-vitres...).



- Éteindre le chargeur **B** avant de brancher les câbles à la batterie, afin d'éviter toute étincelle dangereuse.

- Vérifier le bon état des câbles du chargeur.
- Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
- Connecter les câbles du chargeur **B** comme suit :
 - le câble rouge positif (+) à la borne (+) de la batterie **A**.
 - le câble noir négatif (-) à la borne (-) de la batterie **A**.
- À la fin de l'opération de charge, éteindre le chargeur **B** avant de déconnecter les câbles de la batterie **A**.

Charger la batterie 48 V avec un chargeur de batterie 12 V

En cas d'impossibilité de démarrer, se reporter au paragraphe "**Démarrer à partir d'une autre batterie**" et suivre la procédure recommandée. En cas de panne, surtout après une période d'immobilisation prolongée, la batterie 48 V peut être déchargée et donc nécessiter une recharge.

! Ne pas essayer de charger le système hybride directement.

Le système hybride est relié au réseau 12 V via le convertisseur DC/DC. Toute opération peut compromettre le comportement global du système.

! Utiliser uniquement un chargeur de batterie 12 V spécifique capable de

maintenir 13,5 V avec un niveau élevé de courant de 40-50 A (en. 600 W).
Pour recharger soi-même la batterie du véhicule, utiliser uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12 V.
Ne jamais utiliser un booster de batterie 24 V ou supérieur.

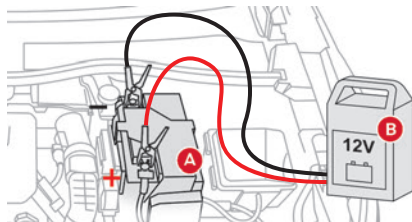


Respecter les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du chargeur.
Ne jamais inverser les polarités.



Il n'est pas nécessaire de débrancher la batterie.

- Couper le contact.
- Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, feux, essuie-vitres...).



- Éteindre le chargeur **B** avant de brancher les câbles à la batterie 12 V, afin d'éviter toute étincelle dangereuse.
- Vérifier le bon état des câbles du chargeur.

- Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.

- Connecter les câbles du chargeur **B** comme suit :

- le câble rouge positif (+) à la borne (+) de la batterie **A**,
- le câble noir négatif (-) au point de masse **C** du véhicule.

- Ouvrir la porte conducteur et mettre le contact **sans appuyer sur la pédale de frein** (pour "réveiller" le véhicule).

Le système hybride commence automatiquement à charger la batterie 48 V au bout de 1 minute avec une alimentation 12 V et maintient une tension supérieure à 13,5 V. Le courant fourni par le chargeur de batterie doit être d'environ 30-50A.

Lorsque le niveau d'énergie approprié est atteint dans la batterie 48 V (temps nécessaire : entre 30 et 40 minutes selon l'état de charge de la batterie 12 V), le système hybride arrête automatiquement le processus de charge de la batterie 48 V.

- À la fin de l'opération de charge, éteindre le chargeur **B** avant de débrancher les câbles de la batterie 12 V **A**.

- Remettre en place le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
- Actionner le démarreur du véhicule et laisser tourner le moteur.
- Attendre le retour au ralenti.
- Laisser tourner le moteur, à l'arrêt, au minimum 20 minutes (dans un endroit

ventilé pour éviter l'accumulation de gaz d'échappement) afin que la batterie 48 V atteigne un niveau de charge suffisant.

Débranchement / rebranchement de la batterie 12 V

Afin de maintenir un niveau de charge suffisant pour permettre le démarrage du moteur, il est recommandé de débrancher la batterie en cas d'immobilisation de très longue durée.

Avant de procéder au débranchement de la batterie 12 V :

- Fermer tous les ouvrants (portes, coffre, vitres, toit).

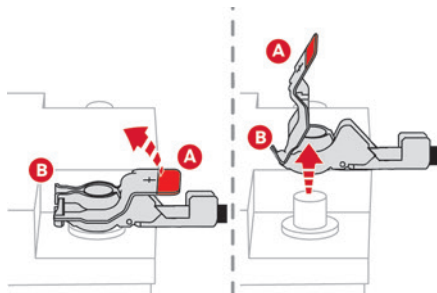
- Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, essuie-vitres, feux...).

- Couper le contact et respecter un délai d'attente de 4 minutes.

Après avoir accédé à la batterie 12 V, il suffit de débrancher la borne (+).

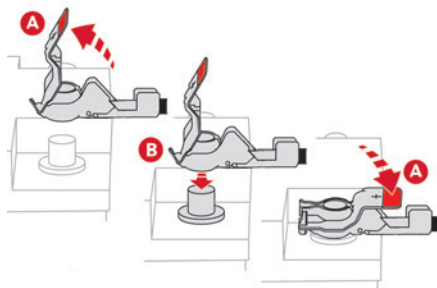
Cosse à verrouillage rapide

Débranchement de la borne (+)



- Selon équipement, soulever le cache plastique de la borne (+).
- Relever la palette **A** au maximum pour déverrouiller le collier **B**.
- Enlever le collier **B** en le soulevant.

Rebranchement de la borne (+)



- Relever la palette **A** au maximum.

- Remplacer le collier **B** ouvert sur la borne (+).
- Appuyer sur le collier **B** jusqu'en butée.
- Abaisser la palette **A** pour verrouiller le collier **B**.
- Selon équipement, abaisser le cache plastique de la borne (+).

! Ne pas forcer en appuyant sur la palette, car si le collier est mal positionné, le verrouillage est impossible. Recommencer la procédure.

Après rebranchement

Après rebranchement de la batterie, mettre le contact et attendre 1 minute avant de démarrer, afin de permettre l'initialisation des systèmes électroniques.

Toutefois, si après cette manipulation de légères perturbations subsistent, consulter le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

En se reportant à la rubrique correspondante, réinitialiser certains équipements :

- Clé à télécommande.
- Lève-vitres électriques.
- Date et heure.
- Stations de radio mémorisées.

Remorquage du véhicule

Mode opératoire pour faire remorquer son véhicule ou remorquer un autre véhicule avec un dispositif mécanique amovible.

i Consignes générales

Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation.

Vérifier que le poids du véhicule tracteur est supérieur à celui du véhicule remorqué.

Le conducteur doit rester au volant du véhicule remorqué et être muni d'un permis de conduire valide.

Lors d'un remorquage avec les quatre roues au sol, toujours utiliser une barre de remorquage homologuée ; les cordes et les sangles sont interdites.

Le véhicule remorqueur doit démarrer progressivement.

Lors d'un remorquage moteur arrêté, il n'y a plus d'assistance de freinage et de direction.

! Appel impératif à un professionnel du remorquage :

- En panne sur autoroute ou sur voie rapide.
- Impossibilité de mettre la boîte de vitesses au point mort, de débloquer la direction, de desserrer le frein de stationnement.
- Impossibilité de remorquer un véhicule avec boîte de vitesses automatique moteur tournant.
- Remorquage avec deux roues au sol seulement.
- Véhicule à quatre roues motrices.
- Absence de barre de remorquage homologuée.



Avant de le remorquer, il est impératif de mettre le véhicule en roue libre.

Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre du véhicule**, se reporter à la rubrique correspondante.



Particularités du remorquage des véhicules hybrides

Avec les deux roues arrière au sol : autorisé uniquement sur de courtes distances (environ 15 km) et à faible vitesse (maximum 25 km/h).

Avec les quatre roues au sol : le véhicule peut être remorqué sur 100 mètres maximum sans dépasser 10 km/h (boîte

de vitesses automatique en mode **N** et **N** affiché au combiné d'instruments).



Véhicules électriques

Un véhicule électrique ne peut en aucun cas être utilisé pour le remorquage d'un autre véhicule.

Cependant, il peut être utilisé par exemple dans le cas de sortie d'ornière.

Type de véhicule (moteur / boîte de vitesses)	Contraintes de remorquage			
	Roues avant au sol	Roues arrière au sol	Plateau	4 roues au sol avec barre de traction
Thermique / Manuelle				
Thermique / Automatique				
Hybride / Automatique				
Électrique 2WD				



En cas de panne de batterie ou du frein de stationnement électrique, il est impératif de faire appel à un professionnel utilisant le remorquage avec plateau (hors boîte de vitesses manuelle).

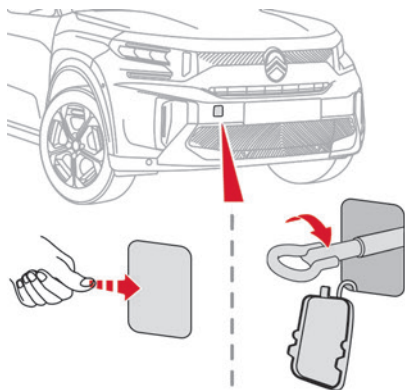
Accès à l'outillage

L'anneau de remorquage est rangé avec l'outillage de bord dans le coffre.

Pour plus d'informations sur l'accès à l'**Outillage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

Remorquage de son véhicule

Pour accéder au pas de vis avant :



► Déclipper le cache en appuyant sur sa partie gauche.

Pour être remorqué :

- Visser l'anneau de remorquage jusqu'en butée.
- Installer la barre de remorquage.
- Mettre la boîte de vitesses au point mort.

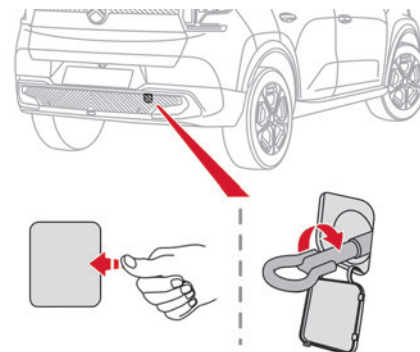
⚠ Le non-respect de cette consigne peut conduire à la détérioration de certains organes (par exemple, freinage, transmission) et à l'absence d'assistance de freinage au redémarrage du moteur.

⚠ Boîte de vitesses automatique
Ne jamais remorquer le véhicule roues motrices au sol avec le moteur arrêté.

- Débloquer la direction et desserrer le frein de stationnement.
- Allumer les feux de détresse sur les deux véhicules selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.
- Démarrer doucement et rouler lentement sur une courte distance.

Remorquage d'un autre véhicule

Pour accéder au pas de vis arrière :



- Déclipper le cache en appuyant sur sa partie droite.
 - Tirer le cache vers le bas.
- Pour remorquer :
- Visser l'anneau de remorquage jusqu'en butée.
 - Installer la barre de remorquage.
 - Allumer les feux de détresse sur les deux véhicules.
 - Démarrer doucement et rouler lentement sur une courte distance.

Caractéristiques des moteurs et charges remorquables

Moteurs

Les caractéristiques du moteur sont détaillées sur le certificat d'immatriculation du véhicule, ainsi que dans la documentation commerciale. Seules les valeurs disponibles au moment de la publication sont présentées dans les tableaux. Pour obtenir des valeurs manquantes, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.



La puissance maxi correspond à la valeur homologuée au banc moteur, selon les conditions définies par la réglementation européenne (Directive 1999/99/CE).

Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Masses et charges remorquables

Les valeurs de masses et de charges remorquables liées au véhicule sont mentionnées sur le certificat d'immatriculation, ainsi que dans la documentation commerciale. Ces valeurs sont également présentes sur la plaque ou l'étiquette constructeur.

Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Les valeurs de MTRA (Masse Totale Roulante Autorisée) et de charges remorquables indiquées sont valables pour une altitude maximale de 1 000 mètres. La valeur de charge remorquable doit être réduite de 10 % par tranche de 1 000 mètres supplémentaires.

Le poids maximal autorisé sur flèche correspond au poids admis sur la rotule d'attelage.



Des températures extérieures élevées peuvent entraîner des baisses de performance du véhicule pour protéger le moteur. Lorsque la température extérieure est supérieure à 37 °C, limiter la masse remorquée.



Le remorquage avec un véhicule tracteur même peu chargé peut dégrader sa tenue de route. Tracter une remorque augmente la distance de freinage. Dans le cas d'un véhicule tracteur, ne jamais dépasser la vitesse de 100 km/h (respecter la législation locale en vigueur).



Lorsque la température extérieure est élevée, il est conseillé de laisser tourner le moteur 1 à 2 minutes après l'arrêt du véhicule pour faciliter son refroidissement.

Moteurs et charges remorquables - Essence

Moteurs	PureTech 100 S&S		PureTech 130	
Boîtes de vitesses	BVM6 (Manuelle 6 rapports)		EAT6 (Auto 6 rapports)	
Codes	EB2LTED MB6 STT Euro 6.4		EB2LTDM AT6 Euro 6.1 EB2LTDM AT6 Euro 5	
Types variantes versions : SJ...	GHPV/4	GHPV/4	GHPT	GHPT
Silhouettes	5 places	7 places	5 places	7 places
Cylindrée (cm ³)	1 199		1 199	
Puissance maxi : norme CEE (kW)	74		96	
Carburant	Sans plomb		Sans plomb	
Remorque freinée (dans la limite de la MTRA) (kg) en pente 10 % ou 12 %	1 500	1 300	600	600
Remorque non freinée (kg)	660	710	600	600
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	65	65	65	65

Moteurs et charges remorquables - Hybride

	Hybrid 100 e-DCS6		Hybrid 136 e-DCS6	
Codes	EB2LTEDH2 EDCT6 Euro 6.4		EB2LTDH2 EDCT6 Euro 6.4	
Types variantes versions : SJ...	GHPX/7	GHPX/7	GHPY/7	GHPY/7
Silhouettes	5 places	7 places	5 places	7 places
Remorque freinée (dans la limite de la MTRA) (kg) en pente 10 ou 12 %	-	-	1 250	1 050
Remorque non freinée (kg)	-	-	720	740
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	-	-	65	65
Moteurs essence	PureTech 100		PureTech 136	
Boîtes de vitesses	Automatique électrifiée à double embrayage 6 rapports		Automatique électrifiée à double embrayage 6 rapports	
Cylindrée (cm³)	1 199		1 199	
Puissance maxi : norme CEE (kW)	74		100	
Carburant	Sans plomb		Sans plomb	
Moteur électrique				
Technologie	Synchrone à aimants permanents		Synchrone à aimants permanents	
Puissance maxi : norme CEE (kW)	21		21	
Batterie de traction				
Technologie	Lithium-Ion		Lithium-Ion	
Tension (Vcc)	48		48	

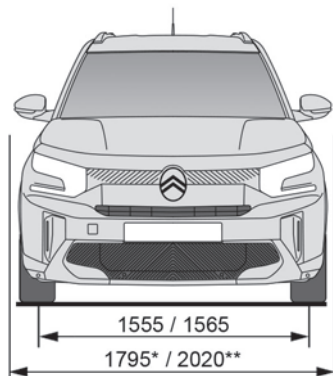
	Hybrid 100 e-DCS6		Hybrid 136 e-DCS6	
Codes	EB2LTEDH2 EDCT6 Euro 6.4		EB2LTDH2 EDCT6 Euro 6.4	
Types variantes versions : SJ...	GHPX/7	GHPX/7	GHPY/7	GHPY/7
Silhouettes	5 places	7 places	5 places	7 places
Capacité installée (kWh)	0,9		0,9	

Moteurs et charges remorquables – Électrique

Types variantes versions : SJ...	PZYA/Z	PZYA/Z
Silhouettes	5 places	5 places
Remorque freinée (dans la limite de la MTRA) (kg) en pente 10 ou 12 %	350	-
Remorque non freinée (kg)	350	-
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	65	65
Moteur électrique		
Technologie	Synchrone à aimants permanents	Synchrone à aimants permanents
Puissance maxi : norme CE (kW)/(ch)	83/115	83/115
Batterie de traction		
Technologie	Lithium-Ion	Lithium-Ion
Capacité installée (kWh)	44	54
Charge domestique	Mode 2	
Tension alternative (AC) Intensité (A)	230 (monophasé) 8 ou 16	230 (monophasé) 8 ou 16
Charge accélérée	Mode 3	
Tension alternative (AC) Intensité (A)	230 (monophasé ou triphasé) 16 ou 32	230 (monophasé ou triphasé) 16 ou 32
Charge super rapide	Mode 4	
Tension continue (DC)	400	400

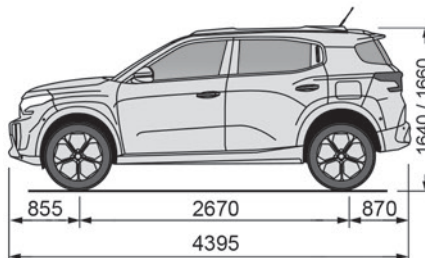
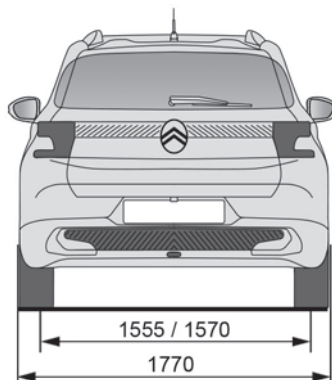
Dimensions (en mm)

Ces dimensions ont été mesurées sur un véhicule non chargé.



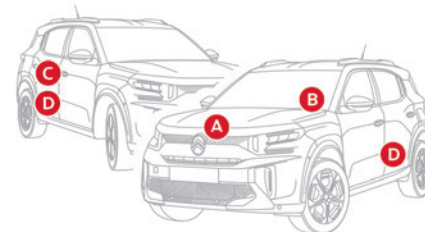
* Avec rétroviseurs rabattus.

** Avec rétroviseurs déployés.



Éléments d'identification

Différents dispositifs de marquage visibles pour l'identification et la recherche du véhicule.



A. Numéro d'identification véhicule (V.I.N.), sous le capot moteur.

Gravé sur le châssis.

B. Numéro d'identification véhicule (V.I.N.), sur la planche de bord.

Inscrit sur une étiquette collée et visible à travers le pare-brise.

C. Étiquette constructeur.

Collée au niveau de la porte côté droit.

Répertorie les informations suivantes :

- Nom du Constructeur.
- Numéro de réception communautaire.
- Numéro d'identification véhicule (V.I.N.).
- Masse maximale techniquement admissible en charge (MTAC).
- Masse totale roulante autorisée (MTRA).
- Masse maximale sur l'essieu avant.
- Masse maximale sur l'essieu arrière.

D. Étiquette pneumatiques / peinture.

Collée au niveau de la porte côté conducteur.

Répertorie les informations suivantes sur les pneumatiques :

- Pressions de gonflage à vide et en charge.
- Références, constituées des dimensions, du type, ainsi que des indices de charge et de vitesse.
- Pression de gonflage de la roue de secours.

Indique également la référence de la couleur de la peinture.



Le véhicule peut être équipé d'origine de pneumatiques à indices de charge et de vitesse supérieurs à ce qui est indiqué sur l'étiquette, sans impact sur les pressions de gonflage (données à froid).

En cas de changement du type de pneumatiques, consulter le réseau CITROËN pour connaître les montes de pneumatiques homologuées pour le véhicule.

Navigation sur l'écran tactile central 10" - Écran tactile central 10"

Navigation GPS - Système audio multimédia - Téléphone Bluetooth®

i Les fonctions et réglages décrits varient selon la version et la configuration du véhicule, et selon le pays de commercialisation.

! Le système est protégé de manière à fonctionner uniquement sur le véhicule de l'utilisateur. Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention continue de la part du conducteur, les opérations suivantes doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt** et contact mis :

- Le jumelage du smartphone au système en Bluetooth®.
- L'utilisation du smartphone.
- La connexion au Mirror Screen® (Apple®CarPlay® ou Android Auto).
- Les réglages et paramétrages du système. Certaines fonctions ne sont pas accessibles en roulant.

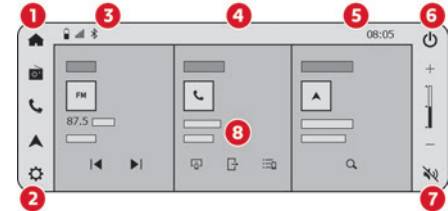
! Le système de navigation est une aide à la conduite. Le conducteur doit rester vigilant et respecter le code de la route en tout temps. Il convient de suivre toutes les instructions sur l'utilisation appropriée du système de navigation. L'utilisation du système de navigation et de ses fonctions vaut acceptation des présentes.

i Mises à jour
Les instructions d'utilisation du véhicule doivent spécifier la nécessité d'effectuer des mises à jour régulièrement pour maintenir les performances et expliquer les procédures disponibles pour obtenir et, le cas échéant, effectuer ces mises à jour. Pour plus d'informations sur les **Réglages**, en particulier la **Mise à jour logicielle**, se reporter à la rubrique correspondante.

Premiers pas

Le système permet d'interagir avec toute une gamme de fonctionnalités via l'écran tactile, les commandes au volant et les commandes vocales. Après connexion d'un smartphone compatible Bluetooth®, le système permet de choisir facilement des fichiers audio, multimédias,

d'utiliser le système de navigation et les applications compatibles du smartphone. L'écran tactile permet d'accéder rapidement à toutes les options de divertissement, de communication et de navigation du véhicule.



1. Page d'accueil
2. Principaux raccourcis
3. État de l'appareil connecté
Par exemple, lorsqu'un smartphone est connecté (niveau de charge de la batterie, force du signal réseau, connexion Bluetooth®).
4. Barre d'état
Cette barre affiche les icônes et messages associés aux activités actuelles du système.
5. Temps
6. Marche / Arrêt du système audio
Allumage / Extinction de l'écran
7. Réglage du volume sonore
Coupure du son / Rétablissement du son
8. Widgets / Applications

Marche / Arrêt du système audio et Allumage / Extinction de l'écran

À l'appui sur le bouton **6**, une page apparaît avec la date et l'heure et l'option pour sélectionner l'arrêt du système audio ou de l'écran tactile.



Arrêt du système audio

Appuyer sur ce bouton pour activer ce mode.

L'écran tactile s'éteint et le son est coupé.



Extinction de l'écran

Appuyer sur ce bouton pour activer ce mode.

L'écran tactile s'éteint et seul le son de la source audio en cours reste actif.

Dans tous les cas, toucher l'écran n'importe où pour l'allumer.

Commandes au volant



SRC	Média (appui court) : changement de source média.
▲	Augmentation du volume sonore.
▲ +	
▼	Diminution du volume sonore.
▼ -	
🔇	Couper le son / Rétablir le son : faire un appui court au centre.



Appui court : validation d'une sélection ; déplacement dans les listes.

Radio : recherche automatique de la station suivante (dans la liste des stations de radio triées par nom ou par fréquences).

Média : piste suivante.

Téléphone (appui court) : acceptation de l'appel entrant.



Appui court : validation d'une sélection ; déplacement dans les listes.

Radio : recherche automatique de la station précédente (dans la liste des stations de radio triées par nom ou par fréquences).

Média : piste précédente.

Téléphone (appui court) : refuser l'appel entrant ; mettre fin à l'appel en cours.

Commandes vocales :



Appui court, commandes vocales du smartphone connecté avec Bluetooth® ou Mirror Screen® (Siri avec Apple® CarPlay® / Google Assistant avec Android Auto) via le système.

Commandes vocales

Premiers pas

Il est possible de régler la reconnaissance vocale en se connectant au réseau cellulaire et selon la langue choisie au préalable dans le smartphone.

Informations - Utilisations



À l'activation des commandes vocales, prononcez votre commande après le signal sonore.

Pour les commandes en plusieurs étapes, un échange se fait avec le système pour compléter la demande initiale.

Certaines commandes s'auto-valident au bout de 7 secondes.

Si le système n'a pas pris en compte votre commande, il l'indique par un message vocal et un affichage à l'écran.



Assistant vocal / Réutilisation des données

L'emplacement du véhicule et les enregistrements vocaux ne sont pas utilisés par notre fournisseur ; seules les transcriptions textuelles des conversations avec l'assistant vocal sont conservées après avoir été anonymisées.

Ouvrir la reconnaissance vocale



Les commandes vocales peuvent être utilisées sur n'importe quelle page-écran, à condition qu'il n'y ait pas d'autres sources prioritaires en actions (marche arrière, appel d'urgence ou d'assistance, appel téléphonique, autre reconnaissance vocale du smartphone déjà lancée).

Choix de l'ouverture de la reconnaissance vocale :

- Appuyer sur le bouton situé sur le volant.
- ou
- Dire **"Siri"** ou **"OK Google"** selon le type de smartphone.

! Pour s'assurer que les commandes vocales sont toujours reconnues par le système, il est conseillé de suivre les suggestions suivantes :

- **Utiliser un langage naturel, parler d'un ton de voix normal sans découper les mots, ni élever la voix.**
- Après l'ouverture de la reconnaissance vocale à l'aide du bouton sur le volant, toujours attendre le "bip" (signal sonore) avant de parler.
- Pour un fonctionnement optimal, il est conseillé de fermer les vitres, le toit ouvrant (selon équipement) pour éviter toute perturbation extérieure et d'arrêter la ventilation.
- Avant de prononcer les commandes vocales, demander aux autres passagers de ne pas parler.

 Exemple de commande vocale pour la radio et les médias :

"Je veux écouter du francis cabrel"

 Exemple de commande vocale pour le téléphone :

"appelle le portable de mathieu"

"appelle le 01 42 44 87 07"

"Appelle jonathan"

 Si aucun téléphone n'est connecté en Bluetooth®, une fenêtre contextuelle apparaît : **"Aucun appareil connecté"** et la séquence vocale est fermée.

 Exemple de commande vocale pour la navigation :

"emmène-moi à la maison"

"Conduis-moi chez gabrielle"

"cherche un parking public à proximité"

 En fonction du pays, donner les instructions de destination (adresse) en correspondance avec la langue du système.

Applications

Radio



 Sélectionner une station radio (FM, AM et DAB).

Média



 Sélectionner une source média (USB, iPod®, Bluetooth®, Apple®CarPlay® et Android Auto).

Téléphone



 Connecter un smartphone via Bluetooth®, passer et recevoir des appels, accéder au répertoire, à l'historique d'appels.

Navigation

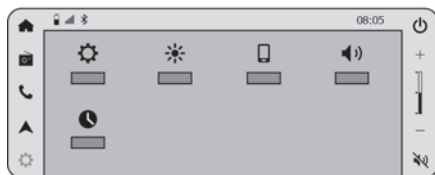
(Selon équipement)



Configurer le guidage et choisir une destination.

Utiliser les services disponibles en temps réel selon l'équipement.

Paramètres



Principaux réglages de l'écran tactile, du système audio et du GPS.

Radio

Changement de la source (Média vers Radio)



Appuyer sur **Média** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur cette touche pour revenir à la page primaire des **Radio**.



Cette icône est affichée.

Réglages audio



Pour plus d'informations sur **Paramètres**, se reporter à la rubrique correspondante.

Changer de bande



Appuyer sur **Radio** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur cette touche pour changer de bande (FM, AM ou DAB) selon le pays de commercialisation.



Il est possible de mémoriser 18 stations de radio sur chaque bande.



La réception radiophonique peut être perturbée par l'utilisation d'équipements électriques non homologués par la Marque, tels qu'un chargeur avec prise USB branché dans la prise 12 V. L'environnement extérieur (exemple : colline, immeuble, tunnel, parking, sous-sol...) peut bloquer la réception, y compris en mode RDS. Ce phénomène est normal dans la propagation des ondes radio et ne traduit pas une défaillance du système.

Sélectionner une station de radio



Appuyer sur **Radio** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur cette touche pour lancer / arrêter la recherche des stations de radio disponibles.

Les stations de radio captées s'affichent dans la liste des radios favorites.

Ou



Appuyer sur l'une de ces touches pour effectuer une recherche

automatique des stations de radio

précédentes / suivantes.

Le tuner s'arrête sur la première station de radio captée.

Ou



Appuyer sur l'une de ces touches pour effectuer une recherche

manuelle de fréquence inférieure / supérieure. À chaque appui, le tuner diminue / augmente la fréquence d'un palier (exemple : 0,05 MHz sur la bande FM ; 1 kHz sur la bande AM). La valeur du palier de fréquence dépend du pays de commercialisation.

Dans les deux derniers cas, il est possible d'enregistrer manuellement chaque station de radio captée.



Si nécessaire, appuyer sur l'une de ces touches pour naviguer dans la

liste Radios favorites.

- 1 2 3...** Faire un appui long sur le numéro mémorisé.
Une nouvelle entrée de la mémoire remplace la précédente.

Rappel d'une station de radio mémorisée



Appuyer sur **Radio** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur cette touche pour afficher la liste des stations de radio disponibles.
Sélectionner une station de radio dans la liste.

Ou



Appuyer sur **Radio** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur cette touche pour changer de bande (FM, AM ou DAB) selon le pays de commercialisation.



Si nécessaire, appuyer sur l'une de ces touches pour naviguer dans la liste Radios favorites.

- 1 2 3...** Appuyer sur le numéro mémorisé.

Radio DAB (Digital Audio Broadcasting)



La radio numérique vous permet une écoute de qualité supérieure et également un affichage d'informations

graphiques concernant l'actualité de la radio écoutée.

Les différents "multiplex/ensemble" vous proposent un choix de radios rangées par ordre alphabétique.

Le volume est parfois plus élevé pour annoncer des alertes de trafic ou des faits d'actualité.

Suivi DAB / FM



Le "**DAB**" ne couvre pas à 100 % le territoire.

Lorsque la qualité du signal radio numérique est mauvaise, l'option "**AF**" (fréquence alternative) permet de continuer à écouter une même station, en basculant automatiquement sur la radio analogique "**FM**" correspondante (si elle existe).



Lorsque le système bascule en radio analogique, il y a un décalage de quelques secondes avec parfois une variation de volume.

Lorsque la qualité du signal numérique redevient bonne, le système rebasculé automatiquement en "**DAB**".



Si la station radio "**DAB**" n'est pas disponible, il y a une coupure de son lorsque la qualité du signal numérique devient mauvaise et la fréquence alternative "**AF**" est barrée.

Média

Changement de la source (Radio vers Média)



Appuyer sur **Radio** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur cette touche pour revenir à la page primaire des **Média**.



Cette icône est affichée.

Réglages audio / Réglages appareils



Pour plus d'informations sur **Paramètres**, se reporter à la rubrique correspondante.

Changement de la source média



Appuyer sur **Média** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur cette touche pour changer la source média (USB, iPod®, Bluetooth®,

Android Auto ou Apple®CarPlay®), selon le pays de commercialisation.

Streaming audio Bluetooth®

La fonction streaming permet d'écouter le flux audio provenant du ou des smartphones connectés en USB, iPod®, Bluetooth® ou Mirror Screen®.

Régler d'abord le volume de l'équipement nomade (niveau élevé).

Régler ensuite le volume du système.

Si la lecture ne commence pas, il peut être nécessaire de lancer la lecture audio à partir du smartphone.

Le pilotage se fait via le périphérique ou en utilisant les touches tactiles du système.

 Une fois connecté en streaming, le smartphone est considéré comme une source média.

Lire une piste de lecture



Appuyer sur **Média** pour afficher la page primaire.



Une fois l'appareil nomade connecté, il est possible de parcourir les fichiers en appuyant sur cette touche.

Certaines informations apparaissent, comme le titre, l'artiste, l'album et la durée de la piste en cours d'écoute.



 Appui court : accéder à la piste précédente / suivante.



Lecture / pause de la piste.



Répétition du titre en cours ou de la liste de titres sélectionnés.



Lecture aléatoire des pistes.

 Pour faire une avance rapide ou un retour rapide de la piste, faire défiler la barre de progression de lecture au bas de la page.

Informations et conseils

Le système prend en charge les lecteurs nomades USB Mass Storage, ou les lecteurs Apple® via les prises USB. Le câble d'adaptation n'est pas fourni.

La gestion du périphérique se fait par les commandes du système audio.

Le système lit les fichiers audio avec l'extension ".wma, .aac, .flac, .ogg, .mp3" avec un débit compris entre 32 Kbps et 320 Kbps.

Il supporte aussi le mode VBR (Variable Bit Rate).

Tout autre type de fichier (.mp4 par exemple) ne peut être lu.

Les fichiers ".wma" doivent être de type WMA 9 standard.

Les fréquences d'échantillonnage prises en charge sont 32, 44 et 48 kHz.

Il est conseillé de rédiger les noms de fichiers avec moins de 20 caractères en excluant les caractères particuliers (ex : < > ? . ; ù) afin d'éviter tout problème de lecture ou d'affichage.

Utiliser uniquement des clés USB au format FAT32 (File Allocation Table).

 Il est recommandé d'utiliser le câble USB d'origine de l'appareil mobile. Afin de préserver le système, ne pas utiliser de répartiteur USB.

Téléphone



Selon la législation locale, il est interdit de conduire le téléphone à la main.

Le passage d'un appel directement depuis un téléphone doit se faire véhicule immobilisé, en toute sécurité.



En roulant, il est toujours possible d'utiliser les commandes au volant ou les commandes vocales pour lancer un appel ou y mettre fin.

Réception d'un appel

Un appel entrant est annoncé par une sonnerie et l'affichage en superposition à la vue en cours à l'écran.

Pour accepter l'appel entrant :



Appuyer sur cette touche sur l'écran tactile.

ou



Appuyer sur ce bouton situé sur le volant.

Une fois que le correspondant décroche, un écran apparaît avec les informations suivantes :

- Le numéro de téléphone de l'appelant.
- L'état de l'appel (entrant / sortant, en cours, conversation à plusieurs, terminé).
- La durée de l'appel.

Pour refuser l'appel entrant / mettre fin à l'appel en cours :



Appuyer sur cette touche sur l'écran tactile.

ou



Appuyer sur ce bouton situé sur le volant.

Passer un appel

Appeler un nouveau numéro



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur cette touche pour afficher le clavier numérique.

Composer le numéro de téléphone sur le clavier numérique.



Appuyer sur cette touche pour lancer l'appel.

Appeler un contact à partir du répertoire



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur cette touche pour afficher le répertoire.

Sélectionner le nom du contact souhaité dans la liste ou



Appuyer sur cette touche pour rechercher le nom du contact.

Saisir les premières lettres ; le nom du contact correspondant apparaît.

Sélectionner le nom du contact souhaité dans la liste.



Appuyer sur cette touche pour lancer l'appel.

Passer un appel depuis le journal d'appels



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur cette touche pour afficher le journal d'appels.

Sélectionner le dernier numéro souhaité dans la liste.



Appuyer sur cette touche pour lancer l'appel.

Options d'appel

Appel en cours

Au cours d'une conversation téléphonique, un écran apparaît avec les options suivantes :



Coupeure du son / Rétablissement du son

Appuyer sur cette touche pour couper le micro / rétablir le micro du système.



Combiné / Mains libres

Appuyer sur cette touche pour transférer l'appel depuis le système vers le smartphone et vice versa.



Mettre en attente / Récupérer

Appuyer sur cette touche pour mettre en attente / récupérer l'appel.



Raccrocher

Appuyer sur cette touche pour mettre fin à l'appel.



Ajouter

Appuyer sur cette touche pour ajouter un nouvel appel (conversation à plusieurs).



Clavier

Appuyer sur cette touche pour afficher le clavier numérique.

Plusieurs appels

Il est possible d'accepter un second appel entrant.

La première conversation est mise en attente. Ensuite, il est possible d'effectuer le passage de l'un à l'autre ou de fusionner deux appels.

L'utilisateur peut mettre fin à une conversation avec l'un des contacts ou les deux.



Passer d'un appel à l'autre

Appuyer sur cette touche pour passer au premier appel et mettre le second en attente.



Fusionner

Appuyer sur cette touche pour fusionner les deux appels.

Ces options s'appliquent en cas de réception d'un nouvel appel pendant un appel en cours.

Connectivité

Information - Bluetooth®



Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention continue de la part du conducteur, les opérations de jumelage entre le téléphone mobile Bluetooth® et le système mains libres Bluetooth® doivent être effectuées véhicule à l'arrêt et contact mis.



S'assurer que la fonction Bluetooth® du téléphone mobile est activée et "visible par tous".

En cas de dysfonctionnement, il est conseillé de désactiver puis de réactiver la fonction Bluetooth® du téléphone mobile.



De retour dans le véhicule, si le dernier téléphone connecté est à nouveau présent (Bluetooth® activé), il est automatiquement reconnu et, dans les 30 secondes environ qui suivent le démarrage, le jumelage s'effectue automatiquement.

Jumelage d'un appareil mobile Bluetooth®



Les services disponibles sont dépendants du réseau, de la carte SIM et de la compatibilité des appareils mobiles Bluetooth® utilisés. Vérifier les services disponibles sur le manuel du téléphone, auprès de l'opérateur et sur le portail du fabricant de l'équipement.



Pour finaliser le jumelage, quelle que soit la procédure utilisée (celle du téléphone ou du système), confirmer et

valider le code affiché à l'identique sur le système et sur le téléphone. En cas d'échec, il est conseillé de désactiver puis de réactiver la fonction Bluetooth® du téléphone et de supprimer tout nom CITROËN présent dans la liste des appareils.



Selon le type de téléphone, il est demandé d'accepter ou non le transfert du répertoire.

Procédure à partir du téléphone



Afin de rendre visible le système Bluetooth®, commencer par ouvrir le menu **Réglages appareils** sur le système et activer la fonction Bluetooth®.



À partir du menu Bluetooth® du téléphone, sélectionner le nom du système dans la liste des appareils détectés. Sur le système, accepter la demande de connexion du téléphone et suivre les instructions affichées sur le téléphone et l'écran tactile du système.

Procédure à partir du système



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.



Afin de rendre visible le système Bluetooth®, commencer par ouvrir le menu **Réglages appareils** sur le système et activer la fonction Bluetooth®. Appuyer sur l'élément **Détecter des appareils**. La liste des appareils détectés s'affiche.

Sélectionner le nom du téléphone souhaité dans la liste.

Gestion des appareils mobiles jumelés

Pour connecter ou déconnecter un téléphone jumelé et basculer entre Android Auto et Apple® CarPlay® :



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur **Réglages appareils** pour afficher la liste des appareils jumelés.



Appuyer sur l'icône **Bluetooth** pour connecter / déconnecter l'appareil jumelé souhaité.

Suppression de l'appareil mobile sélectionné



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur **Réglages appareils** pour afficher la liste des appareils jumelés.



Appuyer sur cette icône pour supprimer l'appareil jumelé souhaité.

Information - Wi-Fi



La connexion Wi-Fi, y compris le partage d'informations d'identification avec le smartphone de l'utilisateur s'effectue automatiquement après une connexion Bluetooth® réussie avec un smartphone compatible avec la technologie sans fil.

 La connexion Wi-Fi ne peut être utilisée que pour une connexion sans fil Android Auto ou Apple®CarPlay®.

 Le réseau Wi-Fi utilise la fréquence 5 GHz.
Certains smartphones ne prennent pas en charge cette technologie.

Information - Mirror Screen®

 La synchronisation du smartphone permet aux usagers d'afficher les applications, adaptées à la technologie Android Auto ou Apple®CarPlay® du smartphone à l'écran du véhicule. Pour la technologie Apple®CarPlay®, il faut au préalable activer la fonction Apple®CarPlay® sur le smartphone. Pour que le processus de communication entre le smartphone et le système fonctionne, il faut dans tous les cas que le smartphone soit déverrouillé (à la première connexion uniquement). Les principes et les normes sont constamment en évolution, il est conseillé de mettre à jour le système d'exploitation du smartphone ainsi que la date et l'heure du smartphone et du système. Se reporter aux réglages Android Auto ou Apple®CarPlay® du smartphone.

 Pour connaître les modèles des smartphones éligibles, visiter les sites Internet Android Auto ou Apple®CarPlay® : <https://www.android.com/auto/> <https://www.apple.com/in/ios/carplay/>

 Arrêter le véhicule avant toute connexion à Android Auto ou Apple®CarPlay® et suivre les instructions affichées sur le téléphone.

 Au branchement du câble USB, la fonction Android Auto ou Apple®CarPlay® désactive le mode Bluetooth® du système.

 Il est recommandé d'utiliser le câble USB d'origine de l'appareil mobile. Afin de préserver le système, ne pas utiliser de répartiteur USB.

Mirror Screen®

Connexion à Apple®CarPlay®

 La fonction Apple®CarPlay® nécessite un smartphone et des applications compatibles.

La connexion d'un smartphone Apple®CarPlay® peut être réalisée soit par câble USB, soit en mode sans fil.

Connexion USB

 Seule une prise USB permet la connexion de la fonction Mirror Screen® par Apple®CarPlay®. Pour plus d'informations sur les **prises USB**, se reporter à la rubrique correspondante.



Brancher le câble USB. Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par un câble USB.



Activer la fonction Bluetooth® sur le smartphone.



Depuis la page d'accueil, appuyer sur cette icône, puis activer la fonction Bluetooth®.

Dès qu'un appareil Bluetooth® doté d'Apple®CarPlay® est connecté, Apple®CarPlay® est disponible automatiquement, pourvu qu'un canal de communication sur large bande (USB) soit connecté.



Depuis la page d'accueil, appuyer sur l'icône **AppleCarPlay** pour afficher l'interface Apple®CarPlay®.

 Au débranchement du câble USB et au contact coupé puis remis, le système ne basculera pas automatiquement sur un autre mode ; un changement de source devra être réalisé manuellement.

Connexion sans fil



Commencer par activer les fonctions Bluetooth® et Wi-Fi sur le smartphone.



Depuis la page d'accueil, appuyer sur cette icône, puis activer les fonctions Bluetooth® et Wi-Fi.

Dès qu'un appareil Bluetooth® doté d'Apple®CarPlay® est connecté, Apple®CarPlay® est disponible automatiquement, pourvu qu'un canal de communication sur large bande (Wi-Fi) soit connecté.



Dès la connexion sans fil établie, appuyer sur l'icône **AppleCarPlay** pour afficher l'interface Apple®CarPlay®.



Suivant la qualité du réseau et les performances du smartphone, un temps d'attente est nécessaire pour la disponibilité des applications.

La connexion automatique sans fil ultérieure du smartphone à Apple®CarPlay® nécessite l'activation du Bluetooth® et du Wi-Fi de l'appareil.

Connexion Android Auto



S'assurer que le smartphone est équipé de l'application Android Auto la plus récente. Si ce n'est pas le cas, l'installer via "Play Store".
La fonction Android Auto nécessite un smartphone et des applications compatibles.

La connexion d'un smartphone Android Auto peut être réalisée soit par câble USB, soit en mode sans fil.

Connexion USB



Seule une prise USB permet la connexion de la fonction Mirror Screen® par Android Auto. Pour plus d'informations sur les **prises USB**, se reporter à la rubrique correspondante.



Brancher le câble USB.
Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par un câble USB.



Activer la fonction Bluetooth® sur le smartphone.



Depuis la page d'accueil, appuyer sur cette icône, puis activer la fonction Bluetooth®.

Dès qu'un appareil Bluetooth® doté d'Android Auto est connecté, Android Auto est disponible automatiquement, pourvu qu'un canal de communication sur large bande (USB) soit connecté.



Depuis la page d'accueil, appuyer sur l'icône **Android Auto** pour afficher l'interface Android Auto.



La première connexion nécessite de respecter un parcours de validation sur le smartphone, action à réaliser véhicule à l'arrêt.

Connexion sans fil



Commencer par activer les fonctions Bluetooth® et Wi-Fi sur le smartphone.



Depuis la page d'accueil, appuyer sur cette icône, puis activer les fonctions Bluetooth® et Wi-Fi.

Dès qu'un appareil Bluetooth® doté d'Android Auto est connecté, Android Auto est disponible automatiquement, pourvu qu'un canal de communication sur large bande (Wi-Fi) soit connecté.



Dès la connexion sans fil établie, appuyer sur l'icône **Android Auto** pour afficher l'interface Android Auto.



Suivant la qualité du réseau et les performances du smartphone, un temps d'attente est nécessaire pour la disponibilité des applications.

La connexion automatique sans fil ultérieure du smartphone à Android Auto nécessite l'activation du Bluetooth® et du Wi-Fi de l'appareil.



Dès la connexion sans fil rétablie, appuyer sur l'icône **Android Auto** pour afficher l'interface Android Auto.

Navigation

Page d'accueil de la navigation

(Selon équipement)



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur cette touche pour afficher le menu contextuel des différentes options.



Appuyer sur cette touche pour afficher la page de recherche (adresse, nom ou point d'intérêt).



Appuyer sur les touches correspondantes pour zoomer / dézoomer ou avec deux doigts sur l'écran.



Appuyer sur cette touche pour sélectionner le mode d'orientation de la carte (Nord ou Véhicule).

Menu principal

Accès



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

Réglages options



Appuyer sur cette touche pour afficher le menu contextuel des différentes options.

Choix d'une nouvelle destination



Appuyer sur cette touche pour afficher la page de recherche.

Toucher le champ **Recherche** ou **Adresse** pour y saisir une adresse ou un nom.

Un clavier alphanumérique apparaît.

Saisir la **ville**, la **rue** et le **numéro**, puis valider en appuyant sur les propositions respectives affichées.

OK Appuyer sur cette touche pour démarrer le guidage.

Choix de l'une des dernières destinations



Appuyer sur cette touche pour afficher la page de recherche.

Faire défiler la page jusqu'à la dernière destination souhaitée puis valider en appuyant dessus.

ou



Appuyer sur **Destinations récentes** pour obtenir plus de destinations.

Sélectionner la destination souhaitée puis valider en appuyant dessus.

OK Appuyer sur cette touche pour démarrer le guidage.

Choix d'un élément dans Mes destinations



Appuyer sur cette touche pour afficher la page de recherche.



Appuyer sur **Mes destinations** pour obtenir des destinations privées.



Sélectionner **Domicile** ou **Travail** puis valider en appuyant dessus.

OK Appuyer sur cette touche pour démarrer le guidage.

Choix d'un point d'intérêt



Appuyer sur cette touche pour afficher la page de recherche.

Appuyer sur le type de point d'intérêt pour le sélectionner (ex. : stationnement, station-service).

Une liste des points d'intérêt correspondants apparaît.



Appuyer sur **Trouver les points d'intérêt à proximité** pour obtenir un point d'intérêt autour de la position du véhicule. Sélectionner le point d'intérêt souhaité puis valider en appuyant dessus.

OK Appuyer sur cette touche pour démarrer le guidage.

Les principaux types de points d'intérêt s'affichent en haut de l'écran :



Stationnements



Stations-service



Banques



Restaurants

**Hôtels****Pharmacies / hôpitaux****Types de points d'intérêt supplémentaires**

Choix d'un point sur la carte



Appuyer sur cette touche pour afficher la page de recherche.

Explorer la carte en la faisant glisser avec les doigts.

Zoomer sur la zone souhaitée en appuyant sur la touche "+".

Sélectionner la destination en appuyant sur la carte.

OK Appuyer sur cette touche pour démarrer le guidage.

Paramètres

Réglages généraux

Appuyer sur **Paramètres** pour afficher la page primaire.Appuyer sur **Général** pour accéder aux divers éléments à configurer :

- **Langue** : pour choisir la langue d'affichage du système dans la liste.
- **Réinitialiser aux valeurs par défaut** : pour réinitialiser le système sur les réglages d'usine.
- **Mise à jour logicielle** : pour mettre à jour le système à partir d'un dispositif USB et pour

afficher les versions logicielles/matérielles actuelles.

Réglages afficheur

Appuyer sur **Paramètres** pour afficher la page primaire.Appuyer sur **Afficheur** pour accéder aux divers éléments à configurer :

- **Luminosité nuit** : pour régler la luminosité de l'écran à l'aide des touches - et + ou en déplaçant le curseur.

 Le réglage de la luminosité est disponible uniquement lorsque les feux du véhicule sont en mode nuit.

Réglages appareils

Appuyer sur **Paramètres** pour afficher la page primaire.Appuyer sur **Appareils** pour accéder aux divers éléments à configurer :

- **Bluetooth** : pour activer / désactiver la visibilité Bluetooth® du système.
- **Wi-Fi** : pour activer / désactiver le réseau Wi-Fi du système.
- **Détecter des appareils** : pour choisir un appareil mobile à connecter (USB, Bluetooth®, Apple® CarPlay® ou Android Auto).
- **Liste des appareils** : pour afficher l'appareil mobile précédemment jumelé et connecter ou supprimer un appareil.

Réglages audio

Appuyer sur **Paramètres** pour afficher la page primaire.Appuyer sur **Audio** pour accéder aux divers éléments à configurer :

- **Paramètres radio** : pour activer / désactiver les fonctions liées à l'utilisation de la radio (exemple : radiodiffusion de données de service [RDS], fréquence alternative [AF], Annonce trafic [TA]).
- **Répartition du son** : pour régler la répartition du son gauche/droite (Balance) et avant/arrière (Équilibreur).
- **Égaliseur** : pour régler les basses, les moyens et les aigus et activer / désactiver les fonctions Loudness et de contrôle du volume en fonction de la vitesse.
- **Volume** : pour régler le volume en fonction de chaque source sonore.

Réglages horloge

Appuyer sur **Paramètres** pour afficher la page primaire.Appuyer sur **Horloge** pour accéder aux divers éléments à configurer :

- **Format** : pour choisir le format d'affichage de la date et l'heure.
- **Date et heure** : pour régler manuellement la date et l'heure.

Format

Sélectionner le format de date : **JJ/MM/AAAA**, **MM-JJ-AA** ou **AAAA-MM-JJ**.

Sélectionner le format d'heure : **24 heures** ou **12 heures**.

Appuyer sur **APPLIQUER** pour valider.

Date et heure

Régler le jour, le mois et l'année à l'aide des flèches haut / bas.

Régler les heures et les minutes à l'aide des flèches haut / bas.

Appuyer sur **APPLIQUER** pour valider.

Introduction

Des calculateurs électroniques sont installés dans votre véhicule. Ils traitent les données reçues, générées ou échangées par les capteurs du véhicule. Certains de ces calculateurs sont nécessaires au bon fonctionnement de votre véhicule, d'autres vous assistent en conduisant (systèmes d'assistance au conducteur), d'autres encore assurent des fonctions de confort ou d'infodivertissement.

Les rubriques suivantes contiennent des informations générales sur le traitement des données dans le véhicule.

Vous trouverez d'autres informations sur les données téléchargées, stockées et transmises à des tiers (ainsi que la finalité de cette transmission) dans votre véhicule sous le mot clé "Protection des données", sans oublier les références des caractéristiques fonctionnelles affectées dans le Guide d'utilisation du véhicule. Ces références sont également disponibles dans les conditions générales de vente du véhicule, dans les conditions générales de vente des services connectés ou en ligne sur le site Internet de la marque.

Données personnelles

Chaque véhicule est identifié au moyen d'un numéro de châssis unique. D'autres éléments, comme la plaque minéralogique du véhicule, permettent de tracer des données sur la personne qui conserve le véhicule ou sur le conducteur.

Les données générées ou traitées par les calculateurs peuvent donc être personnelles ou rendues personnelles dans certaines conditions. Selon les données sur le véhicule disponibles, il est possible de tirer des conclusions sur certaines informations comme votre comportement de conduite, votre emplacement ou votre itinéraire, ou sur la façon dont vous utilisez les différents systèmes.

Données de fonctionnement dans le véhicule

Les calculateurs électroniques traitent les données utilisées pour le fonctionnement du véhicule.

Ces données comprennent, par exemple :

- Des informations sur l'état du véhicule (p. ex., affichage de la vitesse, du temps de trajet, de l'accélération latérale, de la vitesse de rotation des roues, du bouclage des ceintures de sécurité).
- Des conditions environnementales (p. ex., température, capteur de pluie, capteur de distance).

En général, ces données sont temporaires, ne sont enregistrées que le temps d'un cycle de fonctionnement et sont utilisées uniquement au sein du véhicule. Les calculateurs enregistrent souvent ces données (y compris la clé du véhicule). Cette fonction permet l'enregistrement provisoire ou permanent des informations sur l'état du véhicule, sur

les contraintes exercées sur les composants, sur les exigences d'entretien ainsi que sur les événements et les erreurs techniques.

Données techniques du véhicule

Selon équipement du véhicule, les données enregistrées sont les suivantes :

- État de fonctionnement des composants du système (niveau de remplissage, pression des pneus, état de charge de la batterie).
- Défauts et dysfonctionnements dans des composants importants du système (feux, freins).
- Réactions du système dans des situations de conduite spécifiques (déploiement d'un airbag, déclenchement du système de contrôle de stabilité et du système de freinage).
- Kilométrage exact au moment des événements enregistrés ou horodatage de ces événements (détection de dysfonctionnements internes, activation de systèmes spécifiques, etc.) permettant de les localiser dans le temps.
- Informations sur des événements qui ont endommagé le véhicule.
- Données dynamiques enregistrées quelques secondes avant et après des événements de conduite spécifiques, comme des accidents, des collisions ou des activations de systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) : données de conduite (p. ex., vitesse, accélération,

angle de braquage, régime moteur, rapport sélectionné sur la boîte de vitesses, pression exercée sur les pédales) et éventuellement des photos à très faible résolution de la vue à l'avant du véhicule (uniquement si le système d'enregistrement de données ADAS [ADR] est activé).

- Événements de cybersécurité (p. ex., connexions inattendues établies avec des systèmes inconnus, redémarrages inattendus et toute configuration système anormale).
- Pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables : le niveau de charge de la batterie de traction et l'autonomie estimée. Dans des circonstances particulières (p. ex., si le véhicule a détecté un dysfonctionnement), il peut être nécessaire d'enregistrer des données qui autrement n'auraient tout bonnement pas été enregistrées.

Activités d'entretien et de réparation

Lorsque le véhicule est confié pour une intervention (p. ex., réparation, entretien), il est possible de lire les données de fonctionnement enregistrées avec le numéro d'identification du véhicule et de les exploiter si nécessaire. Le personnel qui travaille pour le réseau d'intervention (p. ex., garages, constructeurs) ou les tiers (p. ex., dépanneurs) peuvent lire les données du véhicule. Cela s'applique également aux travaux effectués au titre de la garantie et aux mesures d'assurance qualité.

Ces données sont généralement lues via la prise OBD (diagnostic embarqué), dont le véhicule doit être obligatoirement équipé. Elles donnent des renseignements sur l'état du véhicule ou ses composants sur le plan technique et facilitent le diagnostic de dysfonctionnements, conformément aux obligations de garantie et à des fins d'amélioration de la qualité. Ces données, en particulier les informations relatives aux contraintes exercées sur les composants, aux événements techniques, aux erreurs de l'opérateur ou à d'autres dysfonctionnements, sont envoyées au Constructeur, si nécessaire, avec le numéro d'identification du véhicule. La responsabilité du Constructeur peut également être engagée. Le Constructeur peut également exploiter les données de fonctionnement du véhicule à des fins de rappels de produits. Ces données peuvent aussi servir à vérifier la garantie du client et toute réclamation au titre de la garantie. Tout dysfonctionnement enregistré sur le véhicule peut être réinitialisé par une société de services après-vente pendant une intervention d'entretien ou de réparation, ou à votre demande.

Système d'enregistrement de données ADAS (ADR)

Selon son niveau d'équipement, un véhicule peut être équipé d'un système d'enregistrement de données ADAS qui

traite en continu les photos et les données de conduite, et les enregistre sur le véhicule lors du déclenchement de systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) (p. ex., Assistance au freinage d'urgence intelligent, interruption d'un Changement de voie semi-automatique, le cas échéant). Ce système vise à offrir des éléments pour comprendre le comportement des systèmes ADAS en collectant des données à chaque fois qu'ils se déclenchent.

Les données concernées sont les photos à faible résolution grisées de la vue à l'avant du véhicule et les données dynamiques (p. ex., vitesse, accélération, angle de braquage, pression exercée sur les pédales, état du clignotant, position de la pédale d'accélérateur) ; ces deux types de données sont échantillonnées toutes les secondes juste avant et juste après l'événement. Le kilométrage exact au moment de l'événement et l'horodatage de ce dernier sont également enregistrés. La résolution des photos enregistrées est trop faible pour permettre de reconnaître les visages, de lire les plaques d'immatriculation ou d'interpréter les panneaux de signalisation.

L'extraction de toutes ces informations enregistrées du véhicule n'est possible que dans un atelier de réparation agréé par CITROËN, via un équipement spécial connecté en filaire au port OBD. Ce peut être fait sur demande du propriétaire du véhicule à des fins d'éclaircissement sur les systèmes ADAS,

ou dans le contexte d'une enquête juridique concernant le véhicule. Ce système ne vise qu'à fournir un contexte explicatif des activations des systèmes ADAS. Seule l'activation de systèmes ADAS spécifiques peut le déclencher ; il n'est jamais déclenché directement suite à la détection d'accidents ou de collisions n'entraînant pas l'activation d'un système ADAS. Si les systèmes ADAS sont désactivés, le système ADR n'enregistre aucune donnée.

Système d'enregistrement des données d'événements (EDR)

De plus, selon le pays de commercialisation et les obligations légales, le véhicule peut être également équipé d'un système d'enregistrement des données d'événements qui enregistre des données en cas d'accident ou de collision, quel que soit l'état d'activation des systèmes ADAS. Conformément au Règlement 2022/545 (UE), le système EDR est une obligation légale au sein du marché européen et dans d'autres pays régis par le Règlement no 160 de l'ONU ; il vise à collecter les données de conduite en cas d'accident ou de collision.

Contrairement au système ADR décrit plus haut, les photos de la scène ne sont jamais enregistrées par le système EDR. La lecture des données n'est possible que par le biais d'un port OBD au moyen d'un équipement spécial que les forces de l'ordre peuvent utiliser pour analyser le contexte d'un accident dans lequel

le véhicule est impliqué. Mis à part dans des cas exceptionnels, les réparateurs ne possèdent pas cet équipement.

Pour plus d'informations sur le **Système d'enregistrement des données d'événements**, se reporter à la rubrique "**Sécurité**" de ce document.

Fonctions de confort et d'info-divertissement

Les réglages de confort et les réglages personnalisés peuvent être enregistrés dans le véhicule et modifiés ou réinitialisés à tout moment.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- Réglages de position de siège et de volant.
- Réglages de châssis et de climatisation.
- Réglages personnalisés tels que l'éclairage intérieur.

Vous pouvez saisir vos propres données dans les fonctions du système audio et télématique pour votre véhicule dans le cadre des fonctionnalités sélectionnées.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- Données multimédia telles que la musique, les vidéos ou les photos à lire dans un système multimédia intégré.
- Données du carnet d'adresses à utiliser avec un système mains-libres intégré ou un système de navigation intégré.

- Destinations saisies.
 - Données sur l'utilisation des services en ligne.
- Ces données pour les fonctions de confort et d'info-divertissement peuvent être stockées localement dans le véhicule ou conservées sur un appareil que vous avez connecté au véhicule (ex. : smartphone, clé USB ou lecteur MP3). Les données que vous avez saisies vous-même peuvent être supprimées à tout moment. Ces données peuvent également être transmises hors du véhicule à votre demande, particulièrement en utilisant des services en ligne en accord avec les réglages que vous avez sélectionnés.

Intégration smartphone (ex. : Android Auto® ou Apple® CarPlay®)

Si votre véhicule est équipé en conséquence, vous pouvez connecter votre smartphone ou un autre appareil mobile au véhicule afin de pouvoir le contrôler via les commandes intégrées au véhicule. L'image et le son du smartphone peuvent être émis via le système audio et télématique. Simultanément, une information spécifique est transmise à votre smartphone. Selon le type d'intégration, ceci inclut des données telles que la position, le mode jour/nuit et d'autres informations générales au sujet du véhicule. Pour plus d'informations, veuillez consulter les consignes

d'utilisation du véhicule ou du système audio et télématique.

L'intégration permet aux applications smartphone sélectionnées d'être utilisées, telles que la navigation ou la lecture de musique. Aucune autre intégration n'est possible entre le smartphone et le véhicule, en particulier l'accès actif aux données du véhicule. La nature du traitement ultérieur des données est déterminée par le fournisseur de l'application utilisée. Si vous pouvez définir des paramètres, ceux-ci dépendent de l'application en question et du système d'exploitation de votre smartphone.

Services connectés -Connectivité "Over-The-Air"

Si le véhicule est connecté à un réseau sans fil, l'échange de données entre le véhicule et d'autres systèmes est possible. La connexion à un réseau sans fil est possible grâce à un émetteur situé dans le véhicule ou à un appareil mobile fourni par vos soins (smartphone, par exemple). Cette connexion sans fil permet d'utiliser les services connectés, notamment des services et applications en ligne mis à disposition par le Constructeur ou d'autres fournisseurs.

Services propriétaires

En ce qui concerne les services connectés du Constructeur, les fonctions correspondantes

sont décrites par le Constructeur sur un support approprié (p. ex., guide d'utilisation, site Internet du Constructeur) ; la protection des données y est également abordée. Des données personnelles peuvent être exploitées dans le cadre de l'utilisation des services connectés. L'échange de données à cette fin s'effectue via une connexion sécurisée, par exemple avec les systèmes informatiques dédiés du Constructeur. La collecte, le traitement et l'utilisation de données personnelles aux fins du développement des services se font uniquement sur des bases légales, par exemple dans le cas d'un appel d'urgence légal ou dans le cadre d'un accord contractuel ou de consentement.

Il est possible d'activer ou de désactiver les services et fonctions (certains sont facturés) et dans certains cas, toute la connexion du véhicule au réseau sans fil. Cela n'inclut pas les services et fonctions obligatoires sur le plan légal, comme un système de communication d'urgence.

Services tiers

Si vous utilisez des services en ligne d'autres fournisseurs (tiers), ces services sont soumis à la responsabilité, à la protection des données et aux conditions d'utilisation du fournisseur en question. Le Constructeur n'a souvent aucune influence sur le contenu échangé à cet égard. Veuillez donc noter la nature, l'étendue et le but de la collecte et de l'utilisation des données

personnelles dans le cadre des services tiers fournis par le prestataire de services en question.

Services en ligne basés sur des accords contractuels

Le véhicule peut transmettre et recevoir des données au moyen de la technologie "Over-The-Air" pour fournir des services explicitement demandés par le souscripteur des services concernés.

Au cours du processus de souscription, la légitimité du souscripteur (considéré comme étant le propriétaire du véhicule) est vérifiée de différentes façons pour activer les services sur le véhicule.

Pour en savoir plus sur ces services, se rapprocher du souscripteur du service pour connaître les conditions générales qu'il a acceptées. Elles sont disponibles sur l'application mobile de la marque ou sur le site Web de la marque, après connexion à son compte Stellantis.

Mesures de protection contre les cyberattaques

Selon le modèle, le véhicule peut être équipé d'un système qui détecte les tentatives de cyberattaques ou les événements inattendus d'un point de vue de la cybersécurité. Ce système, s'il est installé, fonctionne pendant le cycle de vie complet du véhicule.

En cas de détection d'événements de cybersécurité (p. ex., connexions inattendues établies avec des systèmes inconnus, redémarrages inattendus et toute configuration système anormale), des fichiers journaux sont générés, stockés temporairement sur le véhicule, puis envoyés aux infrastructures du Constructeur au moyen de la technologie "Over-The-Air". Ces fichiers journaux sont analysés par le centre des opérations de sécurité (SOC) du Constructeur pour définir des mesures appropriées de protection des véhicules contre les interactions malveillantes avec des équipements électroniques. Ces mesures peuvent se traduire par le déploiement de mises à jour de logiciels et micrologiciels. Ce système vise ainsi à améliorer les mesures de cybersécurité intégrées dans les véhicules. Il contribue également directement à la sécurisation de la connectivité du véhicule et permet le bon fonctionnement des services en ligne activés sur le véhicule. Les moyens d'exercer ses droits de protection de ses renseignements personnels vis-à-vis de ce traitement sont décrits dans la politique de confidentialité de Stellantis relative aux véhicules connectés européens (voir ci-dessous).

Application des obligations légales et des exigences respectives

Cette liste peut changer suivant les règlements européens. La liste à jour des règlements en vigueur au sein de l'Union européenne est disponible en ligne. Selon la date de réception communautaire du véhicule, certains règlements ne s'appliquent pas.

En général, ces obligations légales peuvent entraîner une divulgation des données, quels que soient les réglages de confidentialité appliqués sur le véhicule.

eCall - Appel d'urgence

Cette fonction peut être utilisée pendant le cycle de vie complet du VÉHICULE. Lorsqu'elle est opérationnelle, elle est fournie par l'entremise du service d'urgence public de chaque pays de circulation. Peu importe le lieu d'achat ou d'immatriculation du véhicule.

En cas de choc important ou d'accident grave enregistré par le DISPOSITIF sur le VÉHICULE, entraînant l'arrêt du VÉHICULE lui-même, un appel est automatiquement transféré depuis le VÉHICULE au numéro d'urgence public concerné (appel du "112" au sein de l'Europe), accompagné de la transmission d'un maximum de données permettant d'identifier et de localiser le VÉHICULE (emplacement exact, heure de l'accident, numéro d'identification du véhicule et direction suivie). Ces informations

sont transmises depuis le véhicule uniquement en cas d'accident grave ; elles permettent au service d'urgence public d'évaluer et gérer la situation. Le service d'urgence public agira selon les règles locales et ses propres procédures opérationnelles. En Europe, le service eCall fondé sur le 112 est un service public d'intérêt général et doit par conséquent rester accessible gratuitement par tous les consommateurs.

En vertu du Règlement 2015/758 (UE), ce système est obligatoire pour toutes les nouvelles réceptions communautaires postérieures au 31 mars 2018. Le système eCall n'est activé que si le véhicule est impliqué dans un accident grave et demeure inactif le reste du temps. En d'autres termes, pendant la conduite, aucun suivi permanent (enregistrement de la position du véhicule ou surveillance de la conduite) ni aucune transmission permanente de données n'a lieu au nom de ce service réglementaire.

OBFCM - "On-Board Fuel Consumption Meter" ou calculateur de consommation embarqué

Ce SERVICE est fourni pendant 15 ans après la première mise en circulation du véhicule. Conformément à l'Article 9 du Règlement d'application 2021/392 (UE) ("OBFCM"), ce service réglementaire autorise l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) à collecter des données du véhicule associées

à l'utilisation (VIN, distance totale parcourue, carburant consommé, énergie totale du réseau fournie à la batterie, le cas échéant).

Ces données sont utilisées par l'AEE pour surveiller en conditions d'utilisation réelles la consommation de carburant et d'énergie ainsi que les émissions de CO₂ des véhicules neufs, de manière anonyme et agrégée.

Comme indiqué dans la réglementation OBFCM, le CLIENT peut refuser la collecte et la transmission des données du véhicule lors du contrôle réglementaire de l'OBFCM, et ce, en contactant le centre de la relation clientèle (coordonnées disponibles sur le site Internet de la marque de son pays, si disponible).

SLI - "Speed Limit Information" ou Information de limitation de vitesse

Cette fonction peut être utilisée pendant le cycle de vie complet du VÉHICULE, uniquement pour les véhicules vendus sur le marché européen.

Conformément au Règlement 2018/858 (UE) du 30 mai 2018 relatif à la réception et à la surveillance du marché des véhicules à moteur et de leurs remorques, ainsi que des systèmes, composants et entités techniques distinctes destinés à ces véhicules, modifié par le Règlement 2019/2144 (UE) daté du 27 novembre 2019 et par le Règlement délégué 2021/1958 (UE) de la Commission daté du 23 juin 2021 (qui constituent ensemble le

Règlement "GSR V2"), les constructeurs de véhicules automobiles sont tenus d'équiper les véhicules neufs vendus en Europe de divers systèmes visant à garantir la sécurité globale desdits véhicules.

Conformément à l'Article 6 du Règlement 2019/2144 (UE), ces systèmes doivent comprendre le système ci-après dénommé ISA ("Intelligent speed assistance" ou adaptation intelligente de la vitesse), qui indique au conducteur la limite de vitesse en vigueur pour au moins 90 % de la distance totale et pour au moins 80 % de la distance parcourue sur chacun des trois types de routes (urbaines, non urbaines et autoroutes / voies rapides / deux fois deux voies).

La fonction SLI indique au conducteur la limite de vitesse en vigueur sur les itinéraires empruntés. Elle vise à renforcer la sécurité en habilitant le véhicule à afficher en temps réel la limite de vitesse en vigueur, même lorsque les conditions extérieures ne le permettent pas (intempéries, panneau masqué par un autre véhicule). La limite de vitesse en vigueur est récupérée par la caméra avant du véhicule ; le système de communication Over-The-Air peut être utilisé pour améliorer la fiabilité des informations selon la définition du véhicule. Dans le but d'obtenir des informations de limitation de vitesse valides, la position actuelle du véhicule est envoyée via le boîtier télématique, puis est supprimée immédiatement après traitement. Il n'est jamais

possible de suivre la position du véhicule.

Ceci n'est pas affecté par les paramètres de confidentialité du véhicule.

Comme exigé par le "Règlement GSR V2", cette fonction SLI est activée par défaut à chaque démarrage du moteur, mais l'utilisateur du véhicule peut la désactiver partiellement à tout moment, étant donné qu'il peut désactiver la fonction d'alerte sonore dans les paramètres disponibles depuis l'écran tactile central. Ceci n'a aucune incidence sur la fonction d'avertissement visuel, qui demeure active et pour laquelle la transmission de données Over-The-Air de la position actuelle du véhicule peut être nécessaire à des fins de détection précise de la limite de vitesse. Selon le modèle du véhicule, il peut également être possible de désactiver complètement la fonction SLI (c.-à-d. d'arrêter les fonctions de détection et d'avertissement de limite de vitesse) depuis l'écran tactile central, et ainsi d'arrêter la transmission des données pour le trajet actuel.

Divulgaration du kilométrage à l'association Car-Pass

(Uniquement pour les véhicules immatriculés en Belgique)

Cette obligation de divulgation concerne la Belgique uniquement, en réponse à la législation belge réprimant la fraude relative au kilométrage des véhicules (loi belge du 28 novembre 2018, en vigueur depuis le

01/01/2020). Elle doit être respectée durant toute la durée de vie du véhicule, tant que l'association Car-Pass exige les données. Le principe est de fournir 4 fois par an le kilométrage de tout véhicule immatriculé en Belgique à Car-Pass, une association désignée par les autorités belges pour collecter et contrôler ces données. Ce kilométrage est collecté Over-The-Air par Stellantis si un autre service connecté l'utilise déjà. Ces données sont transmises à l'association Car-Pass, à la demande de cet organisme. Pour plus d'informations, se reporter à la politique en matière de protection de la vie privée de Car-Pass (<https://www.car-pass.be/en/privacy-policy>).

Utilisation des données - Amélioration de la qualité des produits

Vous reconnaissez et acceptez que pour améliorer la qualité des produits fabriqués par STELLANTIS AUTO SAS en tant que constructeur de véhicules automobiles, les Données de votre véhicule (comme défini dans la Politique en matière de protection de la vie privée de Stellantis relative aux services connectés, voir ci-dessous), à l'exception de la géolocalisation du véhicule, sont transférées au constructeur de véhicules automobiles pour prévenir les anomalies et analyser les données

agregées, aux fins d'amélioration des produits ou de la création de nouveaux produits. De plus amples informations à ce sujet, ainsi que les moyens d'exercer vos droits de protection de vos renseignements personnels vis-à-vis de ce traitement, sont décrits dans la Politique en matière de protection de la vie privée de Stellantis relative aux services connectés (voir ci-dessous).

Politique en matière de protection de la vie privée de Stellantis relative aux véhicules connectés européens

La présente Politique en matière de protection de la vie privée relative aux véhicules connectés (la "Politique en matière de protection de la vie privée") s'applique aux Données personnelles que nous traitons sur les utilisateurs des services connectés par le biais de nos véhicules, nos sites Internet ou notre application et qui ont signé les Conditions générales en tant que Client ou qui sont autorisés par un Client à accéder aux services connectés et à les utiliser. La présente Politique en matière de protection de la vie privée est rédigée conformément à l'Article 13 du Règlement 679/2016 de l'UE et vous aidera à mieux comprendre la façon dont nous traitons vos informations.

Dans ce document, vous trouverez quelques exemples de la façon dont nous traitons les Données personnelles ainsi que des définitions apportant de plus amples explications (à la fin de la présente Politique en matière de protection de la vie privée) pour les termes écrits en majuscules ci-inclus. Si vous avez besoin d'éclaircir certains points de la présente Politique en matière de protection de la vie privée ou souhaitez en savoir plus sur la façon dont vos données sont traitées, veuillez envoyer votre demande à cette adresse : dataprotectionofficer@stellantis.com Ce document est disponible sur les sites Internet de la marque, dans la rubrique consacrée aux services connectés.

A

ABS	69
Accès à la 3ème rangée	41
Accessoires	65
Accessoires électriques	65
Active Safety Brake	114, 116
Adhésifs de personnalisation	152
Aérateurs	45
Afficheur du combiné	10
Aide au démarrage en pente	101-102
Aide au freinage d'urgence (AFU)	70
Aide au stationnement arrière	124
Aide au stationnement avant	125
Aide graphique et sonore au stationnement	124
Aides à la conduite (recommandations)	106
Aides à la manoeuvre (recommandations)	106
Airbags	74-76, 78
Airbags frontaux	74-75, 78
Airbags latéraux	75-76
Airbags rideaux	75-76
Air conditionné	45, 47-48
Air conditionné automatique	47, 49
Air conditionné manuel	46
Alarme	34-35
Alerte active de franchissement involontaire de ligne	119
Alerte attention conducteur	117
Alerte de franchissement involontaire de ligne (AFIL)	118-119
Alerte Risque Collision	114-115

Allumage automatique des feux	58-59
Aménagements du coffre	53
Aménagements intérieurs	51
Ampoules	161
Antiblocage des roues (ABS)	69
Antidémarrage électronique	88
Antipatinage des roues (ASR)	70
Antivol / Antidémarrage	30
Appel d'assistance	66-67
Appel d'urgence	66-67, 198
Applications	27
Application smartphone	28, 50, 139, 141
Appuis-tête arrière	40
Appuis-tête avant	38
Arrêt du moteur	89
Arrêt du véhicule	88-89, 98
Assistance au freinage d'urgence	70, 116
Attelage	143
Autonomie	9
Avertisseur de véhicule silencieux (Électrique)	66, 87
Avertisseur sonore	66
Avertisseur sonore piétons (Électrique)	66, 87

B

Balais d'essuie-vitre (changement)	63
Balayage automatique des essuie-vitres	62
Banquette arrière	40
Banquette arrière (version 7 places)	40-42
Barres de toit	144

Batterie 12 V	144, 149, 164-166, 168-171
Batterie 48 V	130-131, 169
Batterie accessoires	164-165
Batterie de traction	130-131
Batterie de traction (Électrique)	20, 132, 139, 178
Béquille de capot moteur	146
Bluetooth (téléphone)	25
Boîte à gants	51
Boîte à outils	53
Boîte de vitesses automatique	93, 95, 98-99, 150, 165
Boîte de vitesses automatique à double embrayage	95
Boîte de vitesses manuelle	93, 149
Boîtier de charge accélérée (Wallbox)	133
Boîtier de contrôle	133, 135
Bouchon réservoir de carburant	128-129

C

Câble de charge	135
Câble de charge (Électrique)	133
Cache-bagages	54
Cadrams de bord	10
Caméra aides à la conduite (avertissements)	106
Caméra de recul	106, 125
Caméra infrarouge	106
Capacité du réservoir carburant	128-129
Capot moteur	145-146

Capteur d'ensoleillement	45
Capteurs (avertissements)	107
Caractéristiques techniques	175-176, 178
Carburant	8, 128
Carburant (réservoir)	128
Carrosserie	152
Ceintures de sécurité	71-73
Ceintures de sécurité arrière	72
Chaînes à neige	105, 143
Changement de la pile	
de la télécommande	31
Changement d'un balai d'essuie-vitre	63
Changement d'une lampe	161-164
Changement d'une roue	154, 158
Changement d'un fusible	164
Charge de la batterie	165-166, 169
Charge de la batterie de traction	135
Charge de la batterie de traction	
(Électrique)	131, 139, 141-142
Charge de la batterie de traction (Hybride	
rechargeable)	20
Charge différée	141
Charge différée (Électrique)	28, 132, 139
Charge domestique	135
Charge domestique (Électrique)	140-142
Chargement	144
Charger la batterie	169
Charges remorquables	174-176, 178
Charge super rapide (Électrique)	140-142
Chargeur à induction	52
Chargeur rapide public	133, 140
Chargeur sans fil	52

Chauffage	45-46
Chauffage programmable	28, 50
Clé	29-31
Clé à télécommande	29, 88
Clé électronique	29-30
Clignotants	57, 162
Coffre	33, 55
Coffre (aménagements)	53
Combiné d'instruments	10, 107
Combiné LCD	10, 21
Combiné matrice	10, 22
Combinés	21
Commande d'éclairage	56
Commande de secours coffre	33
Commande de secours portes	30-31
Commande des sièges chauffants	39
Commande d'essuie-vitre	61-62
Commutation automatique feux	
de route	60-61
Compteur	107
Compteur kilométrique	19
Compteur kilométrique journalier	19
Conduite	86-87
Conduite économique	8
Configuration du véhicule	21
Connecteur de charge (Électrique)	132, 139,
	141-142
Conseils de conduite	8, 86-87
Conseils d'entretien	130, 132, 151
Consommation carburant	8, 20
Consommation d'huile	147
Contacteur	88, 90

Contrôle de pression (avec kit)	155, 157
Contrôle du niveau d'huile moteur	19
Contrôle dynamique de stabilité (CDS)	70
Contrôles	147, 149-151
Crevaion	155-156, 158
Cric	155, 158
Crochets	54
Cuir (entretien)	153

D

Dégivrage	44, 49
Dégivrage avant	49
Dégivrage lunette arrière	49
Délestage (mode)	145
Démarrage de secours	165, 168
Démarrage du moteur	89
Démarrage du véhicule	88-89
Démarrer	165, 168
Démontage d'une roue	158-160
Démontage du surtapis	53
Désembuage	44, 49
Désembuage arrière	49
Désembuage avant	49
Détection de sous-gonflage	104, 156
Détection d'inattention	117
Détection d'obstacles	124
Déverrouillage	29
Déverrouillage de l'intérieur	33
Déverrouillage des portes	33-34
Dimensions	179

Diodes électroluminescentes -

LED 57, 162-163
 Disques de freins 150

E

Éclairage coffre 55, 164
 Éclairage d'accompagnement 58
 Éclairage d'accueil 58-59
 Éclairage de conduite 56, 59
 Éclairage extérieur 59
 Éclairage intérieur 50
 Éco-conduite (conseils) 8
 Économie d'énergie (mode) 144
 Écran tactile 26, 50
 Éléments d'identification 179
 Enfants 73, 79-80
 Enfants (sécurité) 85
 Enregistrement des données du véhicule
 et vie privée 194
 Enregistreur de données d'évènement 69
 Entretien carrosserie 152
 Entretien (conseils) 130, 132, 151
 Entretien courant 107, 149, 151
 Environnement 8, 31, 87
 ESC (programme de stabilité
 électronique) 69
 Essuie-vitre 61-62
 Essuie-vitre arrière 62
 Essuie-vitre avant 61-62
 Étiquettes d'identification 179

F

Fermeture des portes 30, 32
 Fermeture du coffre 33
 Feu antibrouillard arrière 56
 Feux antibrouillard arrière 56
 Feux arrière 163
 Feux de croisement 162
 Feux de détresse 65, 154
 Feux de position 57, 162-163
 Feux de recul 163
 Feux de route 60, 162
 Feux de stop 163
 Feux diurnes 57, 162
 Feux halogènes 161
 Feux indicateurs de direction 57, 162
 Filtre à air 149
 Filtre à huile 149
 Filtre habitacle 45, 149
 Fixations ISOFIX 79, 84
 Fonctionnalités disponibles à distance 141
 Fonctionnalités disponibles à distance
 (Électrique) 28, 50
 Freinage 100
 Freinage automatique d'urgence 114, 116
 Freinage dynamique de secours 91-93
 Freinage régénératif (décélération
 par frein moteur) 99-100
 Frein de stationnement 90, 150
 Frein de stationnement électrique 90-93, 150
 Freins 150
 Fusibles 164

G

Gonflage des pneumatiques 150, 180
 Gonflage occasionnel (avec kit) 155, 157

H

Haute tension 131
 Histogramme des consommations 28
 Huile moteur 147
 Hybridation légère 48 V 5, 103, 130, 172, 176

I

Indicateur de changement de rapport 101
 Indicateur de niveau d'huile moteur 19
 Indicateur d'entretien 18
 Indicateur de puissance (Hybride
 rechargeable) 20
 Indicateur de température du liquide de
 refroidissement 18
 Indicateur du niveau de charge
 (Électrique) 20
 Indicateurs de direction (clignotants) 57,
 162-163
 Informations véhicule 194
 ISOFIX (fixations) 79, 84

Jauge de carburant	128-129
Jauge d'huile	19, 147

Kit anti-crevaisson	155
Kit de dépannage provisoire de pneumatique	154-157
Klaxon	66

Lampes (changement)	161-163
Lavage	107
Lavage (conseils)	130, 132, 151-152
Lave-vitre	62
Lave-vitre arrière	62
Lave-vitre avant	62
Lecteurs de carte	50
LED - Diodes électroluminescentes	57, 162-163
Lève-vitres électriques	36
Levier boîte de vitesses manuelle	93
Levier de vitesses	101
Limiteur de vitesse	110-111
Liquide de freins	148
Liquide de refroidissement	148
Liseuses	50

Lunette arrière (dégivrage)	49
-----------------------------------	----

Masses	174-176, 178
Menu	21
Mise à zéro kilométrage journalier	19
Mise en roue libre du véhicule	151, 172
Mode de conduite	100
Mode délestage	145
Mode e-Auto	46, 103, 128, 145
Mode ECO	100
Mode économie d'énergie	144
Mode Lounge	139
Moteur	151
Moteur électrique	89, 130, 147, 178
Moteur essence	146, 175
Motorisation électrique	6, 131, 147, 165, 172, 178
Motorisation hybride 48 V	103, 130, 172, 176
Motorisations	174-176, 178

Navigation	25
Nettoyage (conseils)	130, 132, 151-153
Neutralisation de l'airbag passager	74, 78
Niveau d'huile	19, 147
Niveau du liquide de freins	148
Niveau du liquide de lave-vitre	62, 149

Niveau du liquide de refroidissement	18, 148
Niveau mini batterie de traction (Électrique)	21
Niveau mini carburant	128-129
Niveaux et vérifications	147-150
Numéro de série véhicule	179

Ordinateur de bord	22-23
Oubli de la clé	90
Oubli des feux	57
Outils	154-155
Ouverture des portes	29, 32
Ouverture du capot moteur	145-146
Ouverture du coffre	29, 32

Paramétrage des équipements	21, 27
Pare-brise chauffant	49
Pare-soleil	51
Peinture	152, 179
Pile de télécommande	31
Plafonnier	164
Plafonniers	50
Plancher de coffre mobile	54
Plaques d'identification constructeur	179

Plaquettes de freins 150
 Pneumatiques 150, 180
 Porte-manteaux 53
 Portes 32
 Pose des barres de toit 144
 Pré-conditionnement thermique
 de l'habitacle (Électrique) 28, 50
 Pression des pneumatiques 150, 156, 180
 Prétension pyrotechnique (ceintures de
 sécurité) 73
 Prise accessoires 12 V 51
 Prise diagnostic 65
 Prise secteur (réseau domestique) 133
 Prise USB 51
 Programme de stabilité électronique (ESC) ... 69
 Projecteurs antibrouillard avant 56, 162-163
 Projecteurs (réglage) 59
 Protection des enfants 74, 76-81
 Puissance 20

R

Radio Média 25
 Rangements 51, 53
 Recharge batterie 165-166, 169
 Recharge batterie de traction 135
 Recharge batterie de traction
 (Électrique) 131, 139, 141-142
 Reconnaissance de limite de vitesse 107, 199
 Reconnaissance des panneaux 107, 199
 Récupération d'énergie 20, 100

REF 69
 Référence couleur peinture 179
 Réglage de la température 48
 Réglage des appuis-tête 38
 Réglage des projecteurs 59
 Réglage des sièges 39
 Réglage du débit d'air 48
 Réglage du site des projecteurs 59
 Réglage en hauteur et en profondeur
 du volant 43
 Régulateur de vitesse 111-113
 Réinitialisation de la détection
 de sous-gonflage 105
 Réinitialisation de la télécommande 32
 Remise à zéro compteur kilométrique
 journalier 19
 Remontage d'une roue 158, 160
 Remorquage 171, 173
 Remorquage d'un véhicule 173
 Remorquage du véhicule 171, 173
 Remorque 143
 Remplacement des fusibles 164
 Remplacement des lampes 161-163
 Remplacement filtre à air 149
 Remplacement filtre à huile 149
 Remplacement filtre habitacle 149
 Remplissage du réservoir
 de carburant 128-129
 Répartiteur électronique de freinage
 (REF) 69
 Répétiteur latéral (clignotant) 163
 Réservoir de carburant 128-129

Réservoir lave-vitre 149
 Rétroviseur intérieur 45
 Rétroviseurs extérieurs 44, 49, 122
 Révisions 18, 149, 151
 Rhéostat d'éclairage 24
 Roue de secours 150, 154-155, 158, 160

S

Sécurité des enfants 74, 76-80
 Sécurité enfants 85
 Sélecteur de marche (Électrique) 99
 Sélecteur de vitesses 93, 95-96, 98-99, 101
 Sièges arrière 40, 42, 77
 Sièges avant 38
 Sièges chauffants 39
 Sièges enfants 73, 76-77, 80-81
 Sièges enfants classiques 80, 84
 Sièges enfants i-Size 80, 84
 Sièges enfants ISOFIX 79-80, 84
 Signal de détresse 65, 154
 Smartphone 25, 28, 52
 Sous-capot moteur 146
 Sous-gonflage (détection) 104
 Stationnement (aide) 124
 Stickers de personnalisation 152
 Stop & Start 24, 46, 49, 102-103,
 128, 145, 149, 167
 Super-verrouillage 29
 Surtapis 53, 107
 Surveillance d'angles morts 122

Survitesse (alerte)	110
Suspension à butées hydrauliques	
progressives	100
Suspension active	100
Synchronisation de la télécommande	32
Système d'assistance au freinage	69-70
Système de charge (Électrique)	6, 131, 147
Système d'enregistrement des données	
d'évènement	69
Système hybride	5, 130
Systèmes de contrôle de la trajectoire	69

T

Tableaux des motorisations	175-176, 178
Tablette arrière	54
Télécommande	29-30
Téléphone	25
Téléphone mains-libres	25
Témoin de ceinture conducteur	
non bouclée	72
Témoin de ceintures	72
Témoins	11
Témoins d'alerte	11
Témoins lumineux	11
Température du liquide de refroidissement ...	18
Top Tether (fixation)	79, 84
Totalisateur kilométrique	19
Trappe à carburant	128-129
Trappe de charge	141
Trappe de charge (Électrique) ...	132, 139, 141-142
Triangle de signalisation	154

V

Ventilation	45-46
Vérification des niveaux	147-149
Vérifications courantes	149-150
Verrouillage	29-30
Verrouillage centralisé	30, 33
Verrouillage de l'intérieur	33
Verrouillage des portes	33-34
Vidange	147
Visibilité	49
Volant chauffant	44
Volant (réglage)	43

W

Wallbox (Électrique)	133
----------------------------	-----



Matières recyclées / véhicules hors d'usage

Automobiles CITROËN atteste, par application des dispositions de la réglementation européenne (Directive 2000/53) et de la réglementation no 1094 de 2010 (amendement) sur les véhicules hors d'usage (responsabilité du producteur), qu'elle atteint les objectifs fixés par celles-ci et que des matières recyclées sont utilisées dans la fabrication des produits qu'elle commercialise.

Les reproductions et traductions même partielles de ce document sont interdites sans autorisation écrite d'Automobiles CITROËN.

Imprimé en UE
07-24

CC3ACBO2405FR-1

